This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

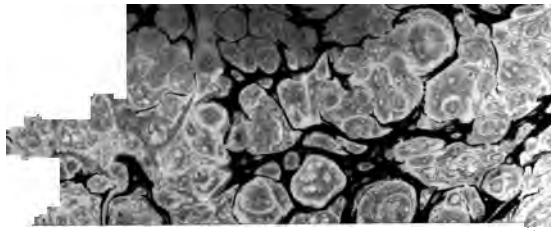

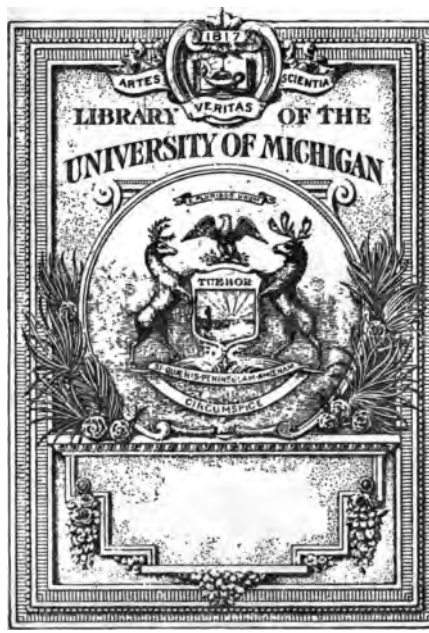
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

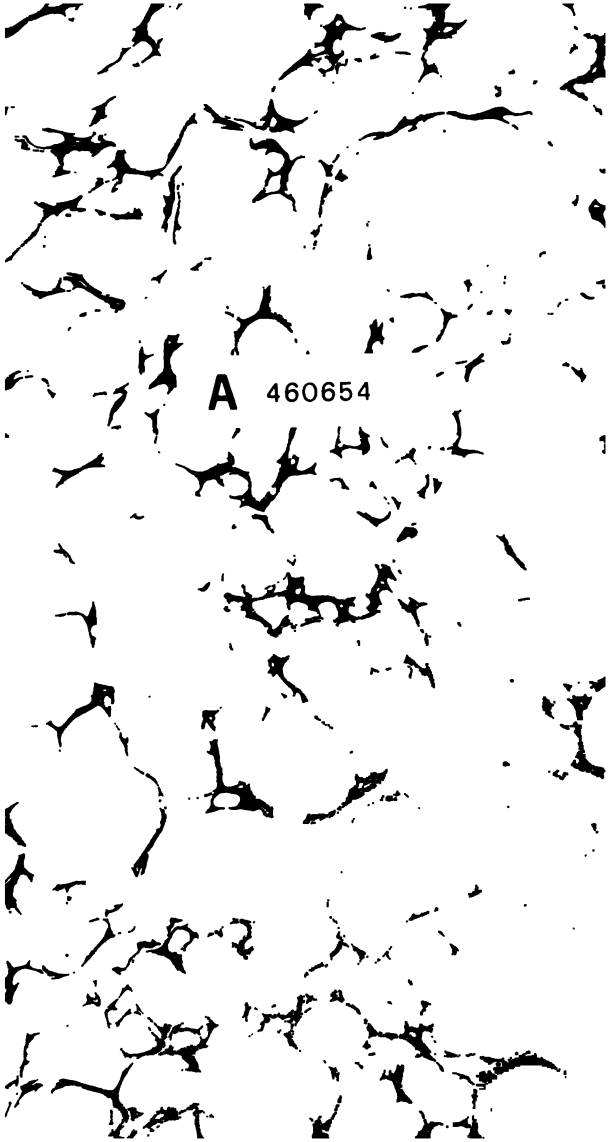

A 460654

PROJETS

DE PRONES.

DE L'IMPRIMERIE DE LA V.e MÉTOYER.

PROJETS
DE PRONES
POUR
TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE
CONNUS SOUS LE NOM
D'INSTRUCTIONS DE TOUL,

PAR M. GRISOT, ANCIEN DIRECTEUR
AU SÉMINAIRE DE BESANÇON.

EDITION AUGMENTÉE.

TOME SECOND.

A BESANÇON,
CHEZ LA VEUVE MÉTOYER, LIBRAIRE-ÉDITEUR.
1819.

DS
1756
.A1
G87
1819
v.2

642385-128

PROJETS
DE PRONES
POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNEE.

POUR LES DIMANCHES DE CARÊME.

Avis remarquables.

De tous les dimanches de l'année, il n'en est point où les Pasteurs doivent s'appliquer davantage à l'instruction de leurs peuples, qu'en ceux du Carême. C'est sur-tout en ce temps qu'ils sont obligés de ranimer leur zèle, se montrer, selon l'avis de l'Apôtre, dans les travaux, les veilles et les jeûnes. Ce seroit peu d'instruire seulement à la quinzaine ; comment, dans deux ou trois prônes et autant de catéchismes, pourroit-on expliquer aux fidèles ce qui regarde le temps du Carême, ce qu'ils doivent savoir des sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, leur rappeler tous leurs devoirs, soit généraux, soit particuliers, pour les mettre en état de se bien examiner ? Comment enfin les toucheroit-on, leur inspireroit-on des

BX
1756
.A1
G87
1819
v.2

on peut, les dimanches, prévenir ou rappeler quelques-uns de ces évangiles, et en tirer son instruction, *par ex.* le premier ou le second dimanche, la mort ou le jugement dernier; le troisième, l'enfer; le quatrième, le pécheur mourant, etc.; ou bien la parole de l'enfant prodigue, la résurrection de Lazare, la conversion de la pécheresse.

Mais on ne doit pas perdre de vue l'esprit de l'Eglise durant tout ce temps, qui est de porter les fidèles à imiter la vie pénitente et souffrante du Sauveur : c'est ce qui partage en quelque sorte le temps du Carême. Depuis le commencement, même depuis la Septuagésime jusqu'au dimanche de la Passion, elle veut que nous nous entretenions de ce que le Sauveur a fait dans le désert, pour nous exciter à l'imiter; et dès le dimanche de la Passion jusqu'à Pâques, elle nous met sous les yeux tout ce qu'il a souffert sur la fin de sa vie, pour que nous nous en occupions plus attentivement, et que nous tâchions de lui ressembler.

Suivant cet esprit, il convient de proposer aux fidèles, le premier dimanche du Carême, le Sauveur pénitent dans le désert, comme le vrai modèle que tous les chrétiens doivent imiter, spécialement dans le temps du Carême. On dira bientôt de quelle manière on pourra l'exécuter.

Il faut encore observer que les Quatre-temps de la saison du printemps tombent les mercredi, vendredi et samedi qui suivent immédiatement le premier dimanche du Carême. Quoique le jeûne des Quatre-temps n'ajoute pas une nouvelle obligation au jeûne du Carême, on ne doit pas omettre de les annoncer aux peuples, tant pour les avertir des fins spéciales de ces Quatre-temps, que pour les animer davantage à observer l'abstinence commandée, et à entreprendre le Carême avec plus d'ardeur.

Pour le premier dimanche de Carême.

Ce dimanche peut être appelé le dimanche de la pénitence, c'est-à-dire, où tous les ministres de l'Evangile doivent l'annoncer dans les chaires chrétiennes. Quoique l'on y ait déjà exhorté les peuples dès le dimanche de la Septuagésime, quoiqu'on leur ait rappelé dès-lors, aussi bien que dimanche dernier, l'obligation où ils sont de se préparer de bonne heure à la communion paschale; il faut en ce jour presser les pécheurs plus que jamais à ne pas différer leur conversion, et à profiter incessamment du temps de salut que Dieu leur offre.

avoient donnés. (C'est ce qui a fait appeler ce dimanche, le dimanche des Brandons, c'est-à-dire, des flambeaux.) N'y en a-t-il pas quelques-uns parmi vous, M. F., qui, malgré les avertissemens que nous leur avons donnés, n'ont pas laissé de se livrer aux désordres la semaine dernière? Qu'ils devroient bien imiter les anciens fidèles qui réparoient publiquement leurs mauvais exemples! Mais s'ils ne le font pas d'une manière aussi solennelle, que leur conduite édifiante et les œuvres d'une vraie pénitence tiennent lieu de cette satisfaction publique. (Dans les paroisses où règne la pernicieuse coutume d'aller chez les nouveaux mariés la nuit du premier dimanche de Carême, un Pasteur ne doit pas manquer de s'élever fortement contre ces sortes de coutumes, avant que de commencer son prône.) Mais ce n'est pas seulement aux chrétiens scandaleux que je dois annoncer la pénitence, c'est à vous tous qui m'écoutez, à vous tous qui avez péché. Je viens vous dire, comme autrefois S. Pierre disoit aux Juifs, après leur avoir reproché qu'ils avoient mis à mort le Fils de Dieu, et qui, pénétrés des sentimens de componction, lui demandoient ce qu'ils devoient faire pour appaiser Dieu: *Pœnitentiam agite*, (Actor. 2.) leur dit-il, faites pénitence. Je vous en montrerai la néces-

sité dans mon premier point; je vous enseignerai dans le second la manière de la faire. Il faut faire pénitence ; comment devez-vous la faire ? C'est tout le sujet de votre attention.

I. POINT.

Avant que de faire son premier point et même avant le prône, il ne faudra pas omettre de donner certains avis essentiels, pour bien passer le Carême, et les donner suivant les règles que l'on en a prescrites ailleurs, demandant à ses auditeurs une attention particulière, et les priant de bien retenir ce qu'on va leur dire.

Si l'on n'a pas fait le dimanche précédent la publication du canon, *Omnis utriusque sexûs*, touchant la confession et la communion annuelle, on commencera par-là. Il faut le lire tout au long, et en françois; après quoi on donnera les avis convenables. (Voyez le rituel de Toul, page 220.)

Les principaux sont, 1.° qu'il faut faire, quoi qu'il en coûte, une bonne confession durant le Carême, c'est-à-dire, une confession qui tranquillise la conscience, et qui arrête le cours des péchés. (On expliquera le sens de ces derniers mots.)

2.° Qu'il faut s'y prendre de bonne heure et dès ce jour, ensorte que l'on puisse dire

à son confesseur, que depuis le premier dimanche du Carême on a cessé de pécher, que l'on a quitté les compagnies, etc. que l'on s'est fait violence pour détruire ses mauvaises habitudes; y exhortant sur-tout ceux qui se confessent rarement.

3.° Choisir au plutôt un bon confesseur, et lui demander des avis pour se bien disposer à la communion de Pâques, et pour faire une confession générale, s'il est à propos, ou du moins une revue.

On invitera ses paroissiens à assister à la prière du soir qui se fera à l'église; car dans le temps du Carême un Pasteur doit parler plus souvent à son peuple que dans le reste de l'année : *Tempore jejuniorum*, dit le Concile de Trente, sess. 24. de Reformat. ch. 4. en parlant des Pasteurs, *Quadragesimæ et Adventûs Domini, quotidie, vel saltem tribus in hebdomadâ diebus, si ità oportere duxerint, sacras Scripturas divinamque legem annuntient.* On proposera quelques motifs aux fidèles pour qu'ils s'y rendent assidus.

Si l'on doit préparer durant ce temps les enfans à la première communion, on recommandera particulièrement aux pères et aux mères de les envoyer exactement au catéchisme, et de faire de leur côté tout ce qu'ils pourront, pour les disposer à cette grande action.

On peut aussi faire l'exorde de son prône sur l'évangile ou sur l'épître de la Messe. L'évangile es tiré du 4. chap. de S. Matthieu, et l'épître du 6. chap. de la seconde lettre de S. Paul aux Corinthiens, qui commence par ces mots : *Ecce nunc tempus acceptabile* : texte qui convient parfaitement à une instruction pour l'entrée du Carême.

L'évangile de ce jour, M. F., dira-t-on, (lorsque l'on en tirera son exorde) vous offre un objet bien surprenant : c'est J. C. notre maître conduit dans le désert par le S. Esprit, dès qu'il eut reçu le baptême des mains de S. Jean; retraite profonde, où il étoit seul parmi les bêtes sauvages : *Eratque cum bestiis.* Il y resta pendant quarante jours, sans prendre aucune nourriture, et au bout de ce temps il y fut tenté par le démon. (On continuera l'histoire de sa tentation, si on le juge à propos.) Ensuite on dira : Cette circonstance de la vie de notre maître, M. F., est trop remarquable, pour ne pas vous appliquer à en rechercher les mystères : c'est dans cette vue que l'Eglise vous la met devant les yeux, à l'entrée du Carême.

Pourquoi donc le Sauveur a-t-il voulu se retirer dans un lieu solitaire, et y jeûner pendant quarante jours, après avoir reçu le baptême de pénitence de S. Jean ? C'est pour plusieurs raisons, dont la principale a été

selon l'expression des saints Pères, l'unique planche qui nous reste après le naufrage.

Après la preuve de cette vérité qui est de foi, venez aux auditeurs et demandez-leur : N'êtes-vous pas pécheurs ? Il faudra s'adresser aux uns et aux autres. Riches, pauvres, hommes, femmes, jeunes gens, vieillards, vous avez tous péché; vous devez donc tous faire pénitence : *Pœnitemini igitur* ; rien ne peut vous en exempter; point de salut à espérer sans la pénitence ; et quand il n'y auroit que l'exemple de J. C. vous faudroit-il d'autres motifs ? Comment pourrez-vous vous dire chrétiens, si vous rejetez la pénitence ?

Il sera bon de faire faire aux auditeurs un aveu de l'obligation où ils sont de faire pénitence. Pour cela, on citera quelques endroits des Psaumes pénitenciaux, *par ex. Tibi soli peccavi, et malum coram te feci. Ego in flagella paratus sum.*

Vous êtes convaincus, M. F., de la nécessité de la pénitence, intruisez-vous présentement de ses qualités.

II. POINT.

Je les réduirai à deux. Elle doit être, comme celle de J. C. intérieure et extérieure. (On expliquera comment la pénitence de J.C

dans son désert étoit intérieure.) Quels étoient les sentimens de son cœur? Sentimens de confusion pour nos péchés. *Confusio operuit faciem meam*; (Psal 68.) il étoit tout pénétré de douleur : *Dolor meus in conspectu meo semper.* (Psal. 13.) Pour l'extérieur, il jeûnoit, il affligeoit son corps, il s'humilioit dans la prière, il s'interdisoit le commerce des hommes, il s'abaissa jusqu'à permettre au démon de le tenter : bel exemple, M. F., qui nous instruit parfaitement de la manière dont nous devons faire pénitence. Il faut affliger notre corps, le mortifier par le jeûne et par d'autres austérités; mais il faut encore plus affliger notre ame, en nous humiliant, en gémissant de nos péchés, en nous offrant à la justice divine, comme des victimes disposées à tout ce qu'il lui plaira de nous faire souffrir : voilà, M. F., la pénitence que Dieu nous a prêchée par ses prophètes, par les Apôtres, par son propre fils. On citera des passages de l'ancien et du nouveau testament, *par ex. Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, in fletu et in planctu : scindite corda vestra.* (Joël 2.) L'office du bréviaire en est tout rempli : *Exhibeamus nosmetipsos in jejuniis.* (2. Cor. 6.) *Projicite à vobis omnes prævaricationes vestras.* (Ezech. 18.)

On montrera que cette pénitence, soit intérieure, soit extérieure, est fondée sur la

nature même du péché, par lequel l'homme s'éloigne de Dieu et lui résiste pour se procurer quelques plaisirs mauvais; et qu'il est juste que le corps et l'ame satisfassent à la justice de Dieu. On rapportera quelques exemples de la pénitence des Ninivites, et il sera bon de raconter au long cette histoire.

Est-ce ainsi, dira-t-on, que l'on fait pénitence? Les uns se contentent de l'extérieure; les autres se persuadent que l'intérieure suffit. N'avez-vous point été dans cette erreur? N'y êtes-vous pas encore? Détrompez-vous, M. F., punissez votre corps qui a été l'instrument de vos péchés, et punissez-le d'autant plus sévèrement que vous l'avez plus flatté: *Quantùm in deliciis fuit, tantùm date illi tormentum et luctum.* (Apoc. 18.) (On dira quelque chose du jeûne corporel et des autres mortifications extérieures, que chacun doit pratiquer suivant son âge, ses forces et son état.) Mais appliquez-vous principalement à la pénitence, bien rare, à la vérité, mais néanmoins très-nécessaire. On s'y trompe souvent, on s'imagine l'avoir dans le cœur, tandis qu'elle n'est que sur les lèvres. A quoi la connoîtrez-vous? Vous la connoîtrez par vos actions, si vous fuyez le péché, les occasions du péché; si dès ce jour vous vous séparez de l'objet de vos péchés, etc. si, à l'exemple de David, vous faites de fréquens actes de

contrition; si comme J. C. votre divin Maître, vous vous éloignez du monde, pour gémir en secret sur vos iniquités, si vous pratiquez, avec une sainte joie et avec ferveur, l'abstinence et le jeûne commandés.

Souvenez-vous, M. F., que quand on s'est éloigné de Dieu, on ne peut retourner à lui et recouvrer son amitié, sans beaucoup de peines, de travaux et de gémissemens : *Ad quam novitatem et integritatem sine magnis nostris fletibus et laboribus, divinâ exigente justitiâ, pervenire nequaquàm possumus.* (Trid. sess. 14. c. 2.) Cependant, M. F., que la peine qui est inséparable de la pénitence, ne vous empêche pas de l'entreprendre; quoiqu'elle paroisse ne respirer que le sang et les larmes, elle n'est pas si dure qu'elle vous paroît; si elle a ses rigueurs, elle a aussi ses douceurs: si elle est toujours accompagnée de douleur, elle est aussi suivie de consolations abondantes : *Secundùm multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.* (Psal. 93.)

III. POINT.

Que n'ai-je le temps de vous détailler les avantages précieux d'une vraie pénitence, (voyez les réflexions de Nepveu, tom. 2. 19. Avril.) la joie que ressent un pécheur sin-

cèrement converti, le repos de sa conscience, cette paix dont il est comme inondé, et qui surpasse tous les biens imaginables ! Oui, il est mille fois plus content en pleurant ses péchés, en jeûnant, en se mortifiant, qu'il ne l'a été en se livrant aux plaisirs du monde. J. C. nous en a donné une parfaite assurance : *Beati qui lugent.* (Matth. 5.) Que ne puis-je, pécheurs et pécheresses de cette paroisse, vous engager à en faire, dès ce jour, l'heureuse expérience ! Plusieurs parmi vous l'ont déjà faite, les années précédentes ; Dieu veuille qu'il n'y en ait aucun de tous ceux qui ont perdu la grâce de Dieu, qui ne la fasse durant ce Carême ! Je vais, M. F., en demander la grâce à J. C. dans le saint sacrifice de la Messe. Prions tous ensemble ce Dieu pénitent, qu'il renouvelle en quelque sorte sur nos autels la pénitence qu'il a pratiquée dans le désert, qu'il fasse part à tous ceux qui composent cette paroisse, des sentimens de douleur dont il fut pénétré, et nous animer tous à pratiquer au plutôt une pénitence semblable à la sienne.

Une autre année on peut traiter, en ce dimanche, du délai de la conversion, et montrer que l'on ne doit pas la différer, qu'il ne faut pas attendre à la fin du Carême à quitter ses péchés et à en faire pénitence, mais qu'il faut y travailler incessam-

ment : *Ecce nunc tempus acceptabile*; c'est aujourd'hui, M. F., le temps propre à se convertir.

Différer votre conversion, dira-t-on, c'est vous exposer à ne jamais vous convertir, ou du moins à ne vous convertir qu'imparfaitement ; c'est vous exposer à mourir dans le péché : c'est la menace terrible que le Sauveur faisoit aux Juifs, et que je vous fais en ce jour de sa part. Il faut vous convertir incessamment. Ecoutez les raisons que je vais vous en donner ; et instruisez-vous ensuite des moyens que vous devez prendre, pour commencer dès ce jour l'ouvrage de votre conversion.

I. POINT.

Il faudra exposer ces raisons avec clarté et avec force; en voici quelques-unes. 1.° C'est que le Carême est le temps de se convertir, et il est déjà venu : *Ecce nunc tempus.* 2.° Dieu donne ses grâces aux pécheurs, et ils doivent y répondre dès-à-présent. 3.° Le temps s'écoulera, les grâces passeront, et ceux qui n'auront pas voulu en profiter dès l'entrée du Carême, ne les auront plus à la fin. (Voyez Grenade dans son Guide des pécheurs, troisième partie du premier livre.)

Raisonnez avec vos auditeurs et demandez-leur pourquoi ils veulent différer l'ou-

vrage de leur conversion jusqu'à la fin du Carême, et peut-être au-delà. Vous sera-t-il plus facile de le faire alors qu'à présent? D'où vient que vous ne le voulez-vous pas commencer? Aurez-vous moins d'obstacles qu'à présent? Au contraire, les habitudes qui se seront fortifiées, les grâces qui seront diminuées, le démon qui s'efforcera de rendre inutile le projet que vous formez peut-être de vous approcher dans la suite du sacrement de Pénitence, les embarras temporels qui surviendront; tout cela n'augmentera-t-il pas la difficulté de votre conversion? *Quis scit si convertatur et ignoscat Deus?* (Joël. 2.)

Ah! M. F., ne seroit-il pas étonnant que vous vous aveugliez jusqu'à ce point, et que vous ne voyiez pas le danger évident que vous courez pour votre salut? Quoi donc, si vous aviez reçu une plaie mortelle, différeriez-vous à vous en faire guérir? Si vous étiez attaqués d'une fièvre continue, etc. si vous aviez encouru l'inimitié du prince, et que vous puissiez l'appaiser aujourd'hui, remettriez-vous au lendemain? N'y aura-t-il que pour la guérison de votre ame, pour vous réconcilier avec Dieu, que vous userez de délai? Non, M. F., il n'y a pas à différer; tout vous presse de changer de vie; et rien ne peut justifier votre retardement. Il faut que ce jour en soit l'heureuse époque: *Dixi, nunc cœpi.* (Psal. 76.)

Mais quels moyens devez-vous prendre, pour travailler efficacement à ce grand ouvrage de votre conversion? Je vais vous en instruire, donnez-moi toute votre attention.

II. POINT.

Voulez-vous, M. F., voulez-vous sincèrement vous convertir? Jetez les yeux sur J. C. retiré au désert, son exemple vous instruit des moyens dont vous devez vous servir pour vous convertir véritablement. 1.° Il s'éloigne du monde. 2.° Il vaque à l'oraison. 3.° Il jeûne. 4.° Il résiste au tentateur: voilà, M. F., le modèle que vous devez suivre. Beaucoup d'obstacles se présentent à vous, et vous font regarder votre conversion comme impossible, ou du moins très-difficile; l'amour que vous avez pour le monde vous retient, votre négligence à prier, l'attachement à vos aises, enfin le tentateur; voilà ce qui vous a arrêtés, et ce qui vous a rendu jusqu'à présent inutiles les grâces que Dieu vous a données pour retourner à lui: il s'agit de les surmonter, ces obstacles. 1.° Par l'éloignement du monde; 2.° par l'exercice de l'oraison, de la prière et des saintes réflexions; 3.° par la mortification; 4.° enfin, par une résistance courageuse aux tentations du démon. On expli-

quera ces quatre moyens de conversion, en commençant par la retraite, dont on montrera la nécessité, soit pour fuir les occasions du péché, soit pour rentrer sérieusement en soi-même. Le commerce du monde, dira-t-on, vous a perdus; ce sont telles et telles compagnies; ce même commerce, ces mêmes compagnies entretiennent vos passions; tant que vous refuserez de vous en séparer, que vous ne voudrez pas vous retirer de l'embarras de vos affaires; ces affaires, ces objets vous empêcheront d'écouter la voix de Dieu; mais dès qu'éloignés du monde, et dégagés de vos embarras, vous serez seuls avec Dieu, vos yeux s'ouvriront, vos passions commenceront à se calmer; vous sentirez votre mal; vous gémirez; vous vous convertirez. Quels exemples ne pourrois-je pas vous produire de cette vérité! Combien de saints pénitens sont redevables de leur salut à quelques jours de retraite! On en pourra produire quelques-uns.

Vous me direz, sans doute, que cela vous est impossible. Je sais, M. F., que vous ne pouvez pas quitter entièrement le monde; mais vous est-il impossible de prendre tous les jours quelque temps, pour vous retirer seuls avec votre Dieu, pour considérer l'état de votre ame, pour repasser sur la conduite que vous avez tenue les années précédentes.

Que ne suis-je assez heureux pour faire embrasser à tous les pécheurs qui m'écoutent cette sainte pratique! Nul d'entr'eux qui dans peu ne changeât de vie. Je vous demande donc, pour le salut de votre ame, au moins un quart-d'heure chaque jour de cette semaine, où vous gardiez la solitude. J. C. y a passé quarante jours pour le salut de cette même ame; refuserez-vous de lui donner un quart-d'heure? (Si on fait la prière le soir à l'église, on indiquera le temps pour faire cette petite retraite, ou bien on exhortera à la faire le matin après la prière, ou au commencement du travail, ou le soir avant de se coucher.) C'est là, M. F., le premier moyen, un moyen que l'on peut dire nécessaire pour travailler sincèrement à sa conversion.

Il faut y en ajouter un second, à l'exemple de J. C. C'est l'oraison que fit le Sauveur, pendant sa retraite; il s'humilioit devant son Père, il contemploit ses divines perfections, il pensoit à nous, il prioit continuellement pour nous. Faites en de même, M. F., humiliez-vous dans la prière, implorez le secours du Tout-puissant; considérez la bonté de celui que vous avez offensé; cherchez des remèdes à vos maux spirituels.

Troisième moyen. J. C. jeûna, se mortifia;

pratiquez comme lui la mortification du corps: vous avez fait servir vos membres à l'iniquité, faites-les servir présentement à la justice divine. Votre âge, votre état, votre santé peuvent ne pas vous permettre d'exercer de grandes mortifications; mais rien ne peut vous dispenser du jeûne spirituel: *Jejunet oculus, jejunet auris, etc.*

Enfin, tenez-vous en garde contre le tentateur; il n'a pas épargné J. C. dans le désert, comment vous épargneroit-il dans le monde ?) On rapportera les différentes tentations, et particulièrement la peine qui se rencontre à changer de vie, à quitter les plaisirs du monde, à mépriser les honneurs qu'il offre.) Ne l'écoutez pas, *Vade, satana*; souvenez-vous qu'il ne faut adorer et servir que Dieu seul; *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.* O mon Jésus ! gravez profondément dans la mémoire de mes auditeurs cette grande vérité; faites que nous ne nous attachions qu'à vous, que nous renoncions de bon cœur, pour votre amour, à tout ce qui nous a enchantés dans le monde, etc. Demandez-lui cette grâce, M. F., et rendez vous dignes, par votre fidélité à imiter Jésus dans sa retraite, d'être visités comme lui par les anges, d'en être assistés, et d'en recevoir des consolations célestes, qui vous dédommageront

abondamment de tous les efforts que vous aurez faits pour vaincre le démon, la chair et le monde, et pour vous donner promptement et entièrement à Dieu.

Si l'on juge à propos de traiter cet évangile en homélie, on pourra prendre ce dessein : Qu'est-ce qui a conduit J. C. dans le désert, et pourquoi l'Eglise le propose-t-elle au commencement du Carême? Premier point. Qu'est-ce que J. C. a fait dans le désert, et qu'a-t-il voulu nous apprendre ? Second point.

I. POINT.

On exposera dans le premier point les raisons qui ont conduit le Sauveur dans le désert, et on invitera les auditeurs à s'y conformer, ainsi que le souhaite l'Eglise. Dans le second point, on suivra la conduite du Sauveur dans le désert, et on l'appliquera aux fidèles pour sanctifier la quarantaine.

On ne manquera pas de leur donner pour fruit de cette instruction, 1.° de se rappeler tous les jours, durant le Carême, le Sauveur retiré dans le désert, priant et jeûnant pour nous; 2.° d'unir leurs jeûnes et leurs prières, et toutes leurs mortifications à celles de ce divin Sauveur; 3.° d'honorer son silence et son recueillement par un grand éloignement du monde, par des réflexions plus fréquentes

sur les vérités de la foi; enfin, par une plu grande attention à penser à Dieu et à eux mêmes, en veillant davantage sur leurs sen et sur les mouvemens de leur cœur, ensor que tout le temps du Carême soit vérit blement pour eux un temps de salut.

Il est nécessaire de traiter expressément d l'obligation du jeûne, ou le dimanche de l Quinquagésime, ou le premier dimanche d Carême, au moins d'une année à une autre; mais il faut avoir bien égard aux circonstances des lieux et des personnes. Dans les grandes Paroisses, où il se trouve du grand monde et beaucoup de gens obligés au jeûne, de même que dans les endroits qui sont près des hérétiques, il faut en établir solidement la nécessité, et en enseigner ensuite la pratique. On trouvera en différens endroits, des preuves du jeûne quadragésimal, *par ex.* dans les controverses de Bellarmin. On aura soin de détruire les calomnies des hérétiques et les fauses raisons qu'ils apportent pour abolir le jeûne du Carême. On n'oubliera pas de faire voir la fauseté des prétextes dont plusieurs catholiques s'autorisent pour s'exempter du jeûne, et même de l'abstinence de viande; on les pressera d'y satisfaire, par la considération du précepte que l'Eglise en fait et des grands avantages qui suivent de son observation. Je sais cependant, M. F., que vous n'êtes

pas

pas tous indifféremment obligés à ce précepte; (on en rapportera des exemples) mais combien qui s'en dispensent, ou qui s'en font dispenser sans de justes raisons, qui n'ont jamais éprouvé leurs forces, qui refusent de jeûner pour une légère incommodité! Eh! quel mérite y auroit-il dans le jeûne, s'il n'étoit pas pénible, s'il ne mortifioit pas la chair, etc. Ah! que l'exemple des premiers chrétiens, de tant de religieux et de religieuses, condamnera bien hautement la lâcheté et la délicatesse de tant de personnes du monde, qui ayant bien plus besoin que ces saintes ames renfermées dans les cloîtres, de maltraiter leur chair et de réduire leurs corps en servitude, ne peuvent se résoudre à faire pendant quelques semaines, ce que ces ames religieuses pratiquent pendant plusieurs mois de l'année! (On leur dira que, dans le doute, ils doivent consulter un prudent confesseur, et s'en tenir à ce qu'il leur dira.)

Remarquez que dans les Paroisses où il y a peu de personnes obligées au jeûne, il ne faudra pas laisser d'exhorter les fidèles qui sont dispensés, à jeûner au moins de temps à temps, selon leurs travaux, leurs forces, leur âge et leurs passions.

Soumettez-vous donc, M. F., à une loi incontestable, à une loi si ancienne, si salutaire, si juste; mais soumettez-vous-y dans

un esprit vraiment chrétien; ayez soin de pratiquer le jeûne selon que l'Eglise le demande de vous. Comment faut-il jeûner? C'est le second point.

II. POINT.

Sanctificate jejunium, dit le prophète Joël. Que faut-il faire pour le sanctifier? Il n'y a qu'à jeter les yeux sur le jeûne du Sauveur. (Expliquez et paraphrasez la préface de la Messe: *Qui corporali jejunio, etc.* C'est un détail des avantages spirituels que l'on retire du jeûne.) Il s'y prépara par le baptême; il jeûna pour obéir à son Père, pour satisfaire à sa justice; il y joignit d'autres bonnes œuvres, et il persévéra pendant quarante jours. Ainsi, M. F., devons-nous sanctifier notre jeûne.

1.° En commençant par purifier notre ame dans le sacrement de Pénitence. (On invitera de nouveau à se confesser de bonne heure, sur-tout, si on a le malheur d'être en état de péché mortel, et on montrera la conséquence de cette pureté d'ame.)

2.° Il faut jeûner exactement, en s'abstenant des mets que l'Eglise défend, se contentant d'un seul repas avec une légère collation. On s'étendra sur ce point plus ou moins, à proportion de ce que l'on en aura

déjà dit le dimanche précédent. On parlera particulièrement pour ceux qui font des collations trop fortes ou trop délicates, et qui abusent ainsi d'une pure tolérance et condescendance de l'Eglise, aussi bien que pour ceux qui demeurent trop long-temps à table, ou qui se nourrissent avec trop de délicatesse et de superfluité.

3.° Jeûner comme J. C., c'est-à-dire, avec le même esprit, dans les mêmes intentions, unissant notre jeûne au sien, afin que la perfection de son jeûne supplée au défaut du nôtre. C'est une sainte pratique, dira-t-on, de faire cet acte d'union ou d'offrande, tous les matins; il faut jeûner courageusement et sans se rebuter par la longueur du Carême. Ah! que n'avons nous pas mérité par nos péchés! peut-être de souffrir une faim et une soif éternelles! Quel est le réprouvé qui n'accepteroit de bon cœur de jeûner au pain et à l'eau pendant quarante jours, s'il pouvoit, à cette condition, se racheter de l'enfer?

Entreprenons donc, M. F. cette carrière de mortifications, commençons et continuons ce saint temps de pénitence en vrais disciples de J. C. en dignes enfans de l'Eglise catholique; souvenez-vous que, pour participer à la gloire de Jésus ressuscité et triomphant dans le ciel, il nous faut prendre part à ses souffrances et à sa vie pénitente.

Il faudra avertir les chefs de famille de faire ensorte que ceux de leurs maisons qui sont obligés au jeûne le pratiquent exactement, et d'en donner eux mêmes l'exemple. On dira aux parens d'y accoutumer peu à peu leurs enfans; enfin on recommandera à tous le jeûne spirituel, dont personne n'est dispensé.

On trouvera encore dans la tentation du Sauveur, de quoi parler très-utilement et très-convenablement pour ce dimanche, en exposant les raisons pour lesquelles ce divin Sauveur s'est soumis à la tentation, et comment à son exemple, nous devons nous y préparer et y résister.

Quant à l'épître de ce dimanche, qui est prise du sixième chapitre de la lettre de S. Paul aux Corinthiens; elle ne peut être mieux choisie; les premières paroles fournissent un excellent texte pour un sermon ou pour un prône: *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* Voici le dessein qu'on peut prendre sur cette épître, et qui se présente assez naturellement; savoir l'estime que l'on doit faire du temps du Carême, et l'emploi ou l'usage de ce temps. Vous devez estimer singulièrement le temps du Carême: premier point. A quoi faut-il employer ce temps, ou quelle est la manière de le bien passer? Second point.

I. POINT.

On montrera combien il est estimable: par trois endroits; 1.° parce qu'il a toujours été en singulière vénération depuis les Apôtres; 2.° à cause des fins de son institution; 3.° pour les biens spirituels qu'il procure.

En expliquant, comme il faut, ces trois raisons, on donnera aux fidèles une haute idée du Carême, comme d'un temps où ils doivent singulièrement travailler à la grande affaire du salut: *dies salutis*, *etc.* On leur apprendra à entrer dans les fins de l'Eglise, et on leur inspirera une sainte ardeur de participer aux grandes grâces que Dieu a coutume d'y répandre sur ceux qui le passent chrétiennement.

II. POINT.

Pour l'emploi du temps du Carême, on peut s'arrêter à ce que l'Apôtre lui-même dit aux Corinthiens: *Nemini dantes ullam offensionem.... sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros*, *in laboribus*, *in jejuniis*, *etc.* Paroles qui renferment, et ce dont on doit s'abstenir durant le Carême, et ce que l'on doit y pratiquer. *Nemini dantes ullam offensionem*; voilà ce que l'on doit éviter, tout ce

qui peut scandaliser nos frères et ceux qui seroient témoins de notre conduite. Là on reprendra ce que nous avons dit plus haut de la fuite des occasions, du jeûne des sens, à plus forte raison de tout plaisir criminel, de toute injustice, etc.

In omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros: c'est ce que l'on doit pratiquer. Quoique cet avertissement soit particulièrement pour nous ministres du Seigneur établis pour réconcilier les hommes avec lui, on peut aussi en faire l'application à tout chrétien qui, selon la belle pensée de Tertulien, est en quelque sorte ministre de Dieu, pour le venger des injures qu'il lui a faites par ses péchés : *Pœnitentiâ*, dit-il, *pro Dei indignatione fungitur*. (Voyez le P. Nepveu, tom. 3. de l'esprit de pénitence, le 17 Septembre, et tome 4. le 13 Décembre. C'est ce qui est encore mieux expliqué dans ses exercices extérieures pour le Carême.)

Or, comment, M. F., devez-vous faire la fonction de ministres de la justice divine à votre égard ? Vous avez offensé Dieu, il veut bien vous pardonner, mais à cette condition, que vous prendrez ses intérêts en main contre vous-mêmes ; que vous vous traiterez comme ayant été ses ennemis ; que vous punirez votre propre corps comme un esclave insolent qui a osé se révolter contre son souverain maître.

O ! M. F., si je pouvois vous inspirer cet esprit de pénitence, quelle ferveur ne verroit-on pas en vous durant ce Carême ! Il vous suggéreroit mille moyens pour crucifier votre chair par les jeûnes, par les veilles et quantité d'autres innocentes cruautés.

Mais, hélas ! où trouve-t-on cet esprit de pénitence ? Où sont les chrétiens qui se regardent comme exécuteurs de la justice divine envers eux-mêmes ? Toute la pénitence ne se réduit-elle pas aujourd'hui à des paroles et à des apparences ? On se confesse, ce sont des paroles ; on prononce des actes de contrition, ce sont encore des paroles ; on dit ensuite quelques prières, quelques chapelets, sans attention, sans componction ; il n'y a en tout cela que des paroles : voilà encore une fois où se réduit la pénitence de la plupart des chrétiens ; presque point de véritables conversions. Pourquoi cela ? Parce que vous n'êtes pas animés de l'esprit de pénitence. Avouez-le, M. F., que depuis plusieurs années votre pénitence s'est terminée à l'extérieur. Ah ! commencez du moins cette année à imiter véritablement Jésus pénitent au désert ; et après l'avoir remercié de l'exemple qu'il a bien voulu vous donner, en affligeant sa chair pour votre amour, et en gémissant sur vos propres fautes, demandez-lui la grâce de marcher sur ses traces, et de ne plus réce-

voir en vain la grâce qu'il vous offre. Nous vous en conjurons de tout notre cœur; unissez-vous à nous, pour obtenir de ce divin Jésus que nous allons offrir à la sainte Messe, la force d'exécuter, durant ce Carême, tout ce que je viens de recommander ; *Adjuvantes, exhortamur ne in vacuum, etc.*

Quand on ne fera pas son instruction sur l'épître même, on pourra toujours se servir utilement de ce qui y est rapporté, soit dans l'exorde, soit en finissant.

Pour le second dimanche de Carême.

Quoiqu'on lise l'évangile de la Transfiguration à la Messe, et qu'on doive faire son instruction sur la matière qu'il présente, il semble cependant qu'un Pasteur peut instruire avec fruit, en rapportant l'histoire de la Cananéenne, tirée du chap. 18. de S. Matthieu, pour fournir aux pécheurs représentés par la fille de la Cananéenne possédée du démon, une figure de l'état de leur ame, et un modèle de la prière qu'ils doivent adresser au Sauveur pour s'en délivrer. Ainsi un Pasteur peut traiter, en ce dimanche, des effets du péché, et de la prière comme d'un moyen nécessaire pour se disposer à une vraie pénitence. Il

commencera par raconter l'histoire de la Cananéenne ; ensuite il en prendra occasion de représenter les ravages que le péché fait dans une ame, et spécialement la mauvaise servitude du démon ; et après en avoir fait un juste portrait, il enseignera le moyen d'en sortir, qui est d'imiter la Cananéenne. Il peut aussi faire une instruction particulière sur chacun de ces sujets, *par ex.* sur l'état du pécheur, en faisant voir et le triste état du pécheur réduit dans l'esclavage du démon, et l'heureux état où il est rétabli par sa délivrance. Pour la prière, il en établiroit la nécessité dans le premier point; et dans le second il en expliqueroit les qualités.

Nous lisons dans l'évangile, M. F., une histoire des plus édifiantes et des plus instructives. Jésus étant venu dans les confins de la Judée, du côté de Tyr et de Sidon, qui étoient habités par des idolâtres, une femme de ce pays ayant appris son arrivée, alla aussitôt le trouver et le prier de guérir sa fille, qui étoit fort tourmentée du démon. Jésus, fils de David, s'écria-t-elle, ayez pitié de moi; ma fille est fort tourmentée du démon. (On finira l'histoire.) Pourquoi, M. F., vous rappelé-je aujourd'hui cette histoire? En voici la raison. Cette fille tourmentée par le démon est la figure de l'ame qui est esclave du péché mortel, et qui par-là même

est réduite sous l'esclavage du démon même qui tourmentoit cette fille ; et la prière qui obtint la délivrance de cette fille possédée, est le modèle de celle que tout pécheur doit adresser au Sauveur, sur-tout en ce temps de Carême, pour sortir de la servitude où il gémit. Que n'ai-je, M. F., assez d'éloquence pour vous tracer le portrait d'une ame en péché mortel ! quelle horreur n'en inspirerois-je pas à tous les pécheurs, et qu'elle compassion n'en concevroient pas les ames justes ! Je vais essayer de vous en donner quelque légère connoissance. Rien de si affreux que l'état d'une ame en péché mortel : c'est le premier point. La prière est un moyen des plus efficaces pour en sortir : c'est le second point. Ou bien je vous montrerai, dans le premier, le malheur d'une ame dans l'esclavage du démon ; et dans le second, l'heureux état où elle se trouve après sa délivrance.

I. POINT.

Pour bien expliquer ce premier point, on comparera les effets de la possession ou obsession corporelle, à ceux de la possession spirituelle.

Rien n'est plus triste, M. F., ni plus affreux, que l'état d'une personne possédée ou obsédée du malin esprit. Ces sortes de

possessions ou obsessions aujourd'hui très-rares, du moins parmi les chrétiens, étoient autrefois fort communes, Dieu donnant au démon une puissance plus étendue qu'il n'en a eu depuis l'Incarnation de son fils, qui est venu pour détruire son empire et le chasser des corps aussi bien que des ames. Nous voyons dans l'évangile plusieurs possédés qu'il a délivrés; et ce qui en est rapporté suffit pour juger du misérable état où sont réduits ceux que le démon possède. (Ici on citera deux ou trois traits de l'évangile, où il est fait mention de ces possédés; entr'autres le fameux démoniaque qui habitoit dans les tombeaux, et dont parlent S. Matthieu, chap. 8. S. Marc, chap. 5. et S. Luc, chap. 8., aussi bien que le jeune homme possédé d'un démon lunatique qui le rendoit sourd et muet, et que les disciples ne purent chasser : il en est parlé en S. Matth. chap 11.

Est-il rien de plus déplorable, M. F., qu'une semblable situation ! et s'il y avoit dans cette paroisse plusieurs hommes semblables à celui qui habitoit dans les sépulchres; à ce jeune homme que le démon faisoit tomber tantôt dans l'eau, tantôt dans le feu; à cette fille de la Cananéenne qui en étoit vivement tourmentée; n'en seriez-vous pas touchés, ne craindriez-vous pas un semblable état? Ah! M. F., il y a parmi vous des jeunes

gens, d'autres plus avancés en âge, de l'un et de l'autre sexe, que le démon possède d'une manière bien plus pitoyable, quoiqu'elle soit moins sensible. Il n'agit pas visiblement sur leurs corps, comme sur ceux des possédés; il ne les fait pas tomber tantôt dans l'eau, tantôt dans le feu; on ne les voit pas s'agiter, se tourmenter, etc. Mais quelle fureur n'exerce-t-il pas sur leurs ames, il en est le maître, et il y exerce toute sa tyrannie. (On rappellera ici la servitude des Juifs sous Pharaon, après la mort du Patriarche Joseph.) Ce n'étoit qu'une figure de la servitude du démon, sous laquelle les pécheurs gémissent. Il ne tiendroit qu'à eux d'en sortir, mais, ô aveuglement! ils se plaisent dans un tel esclavage, ils n'en sentent pas la dureté, ou plutôt ils ne veulent pas y faire attention. Des ténèbres aussi épaisses, et plus épaisses que celles dont Dieu frappa les Egyptiens, les empêchent d'appercevoir leur malheur. C'est bien d'eux que l'on peut dire : *Vos ex patre diabolo estis : et desideria patris vestri vultis facere.* (Joan. 8.) Oui, ils sont les enfans du démon; ils l'ont pour chef, ils suivent toutes ses volontés; et il les fait agir à son gré, et en les entraînant tantôt dans un crime, tantôt dans un autre. Voyez, M. F., à quoi il les porte, ouvrez les yeux de votre foi, et vous reconnoîtrez les effets de cette

possession spirituelle, et dans vous et dans les autres. Cette jeune personne, qui scandalise par telle et telle faute, n'est-elle pas possédée d'un démon mille fois plus à craindre que celui qui tourmentoit la fille de la Cananéenne ? Cet autre qui, depuis son enfance, tombe tantôt dans l'excès du vin, tantôt dans une paresse mortelle, qui ne veut écouter ni les remontrances d'un père et d'une mère, ni les avis d'un Pasteur, qui ne sait ce que c'est que de parler à Dieu dans la prière, même dans le saint sacrifice de la messe, ne ressemble-t-il pas à ce jeune homme qui, depuis son enfance, étoit livré à un démon lunatique, qui mettoit souvent sa vie en danger, qui l'empêchoit de parler et d'entendre ? Ce père de famille, qui ne peut vivre en paix avec ses voisins, cet homme avare, colère, furieux ; cette femme emportée, querelleuse, joueuse, etc. à quel démon appartiennent-ils ? N'est-ce pas au démon de l'avarice, de l'envie et de la colère ? etc.

Direz-vous après cela, M. F., qu'il ne se trouve plus présentement de possédés ? Ah ! le nombre en est peut-être plus grand que jamais ! L'empire du démon, pour être moins visible, n'en est pas moins étendu.

Que chacun de nous, M. F., considère l'état de son ame, à quelle passion il est sujet; autant de différentes passions qui vous

dominent, autant de démons qui vous possèdent. N'êtes-vous point comme ce démoniaque, qui répondit au Sauveur qui lui demandoit son nom : *Legio mihi nomen, quia multi sumus* : (Marc. 5.) Mon nom, c'est Légion, car nous sommes plusieurs ? N'y a-t-il pas encore parmi vous quelque personne semblable à Marie-Magdelaine, de qui le Sauveur chassa sept démons ? Ah ! puissiez-vous les uns et les autres être affranchis, durant ce Carême, d'une possession si malheureuse ! Demandez, pécheurs et pécheresses, demandez à J. C. qu'il veuille bien vous éclairer, pour connoître à quel démon votre ame est livrée, faites sur vous-mêmes ces réflexions : Est-ce du démon de l'orgueil ? Vous le connoîtrez à telle et telle marque. Est-ce du démon de l'avarice ? En voici les effets. Est-ce du démon de la luxure ? Vous en jugerez par vos discours, par vos regards, par vos actions, etc.

On poursuivra le détail, et si l'on juge à propos de finir, on donnera pour fruit, de s'examiner pendant le reste de la messe, et d'offrir le saint Sacrifice pour obtenir la victoire de cette passion. On priera J. C. d'opérer sur nous les mêmes miracles qu'il opéra sur ceux dont il chassoit les démons durant sa vie mortelle.

IL POINT.

Si l'on a pris pour dessein de faire voir dans son second point l'heureux état de l'ame délivrée du péché, on le comparera à celui d'un homme délivré de la possession du démon. Si la situation de ces possédés, dont il est fait mention dans l'évangile, étoit bien digne de compassion, avant que le Sauveur les eût délivrés, l'état où ils se trouvèrent après leur délivrance est bien digne d'admiration. Le texte sacré nous dit, que la mère qui étoit venue demander au Sauveur la délivrance de sa fille, qu'elle obtint par sa persévérance, s'en étant retournée chez elle, trouva sa fille dans un état de tranquillité, reposant sur un lit, pleine de joie, et délivrée de l'esprit immonde qui jusques-là l'avoit tourmentée : *Invenit puellam jacentem super lectum, et dæmonem exiisse.* Nous lisons aussi que l'homme possédé d'un démon furieux, dont je vous ai parlé, ayant été délivré par le Sauveur, fut aussitôt tranquille, se tenant aux pieds de Jésus, habillé et dans son bon sens : *Venerunt ad Jesum, et invenerunt hominem sedentem, à quo dæmonia exierant, vestitum ac sanâ mente, ad pedes ejus.* (Luc. 8.)

Le jeune homme, qui depuis son bas âge avoit été possédé du démon, et que le Sau-

veur délivra, parut d'abord comme mort; mais Jésus le prenant par la main, l'aida à se relever; l'enfant se leva, commença à marcher et à donner des marques d'une parfaite guérison.

Voilà, M. F., une peinture bien naturelle de ce qui arrive à ceux qui sont délivrés de l'esclavage du péché. Tandis qu'ils vivent au gré de leurs passions, que d'inquiétudes ne ressentent-ils pas au-dedans d'eux-mêmes, que de remords de conscience, que de troubles, de craintes, de frayeurs! S'ils n'en sont pas continuellement agités, s'ils semblent quelquefois jouir d'une certaine tranquillité, se livrer même à la joie, ils éprouvent fort souvent la pesanteur du joug sous lequel ils gémissent; le maître qu'ils servent ne les laisse pas long-temps en repos.

Outre les peines intérieures, que de suites funestes n'apperçoit-on pas dans cette déplorable servitude? Les scandales que donnent les méchans, les troubles qu'ils causent dans leurs familles, dans toute une paroisse, tout cela n'est-il pas l'effet de l'empire que le démon a sur leurs ames?

On poussera plus loin ce détail, si on le trouve à propos. Sont-ils délivrés, les pécheurs, de la tyrannie du démon? Ont-ils fait une bonne confession qui les a heureusement affranchis du péché? Quoi de plus

tranquille que leur conscience ! La paix succède au trouble, la joie à la tristesse ; mais une paix, une joie qui surpassent tout ce que l'on peut en dire.

Ce n'est pas tout : chacun ressent les effets de leur délivrance. La famille où ils vivent, la paroisse où ils résident, tout le monde en est édifié. De colères, ils deviennent doux et patiens : de processifs et d'avares, pacifiques et charitables ; de scandaleux, exemplaires. Détail pour un enfant de famille, fille ou garçon ; pour un père ou une mère, etc. On les voit souvent aux pieds de J. C. modestes, dévots, appliqués aux bonnes œuvres ; en un mot, ils ont l'esprit et le cœur tout changés, on ne les reconnoît plus. Les ames justes en bénissent Dieu, et reconnoissent que leur changement est un effet de sa puissance et de sa bonté. On pourra citer quelque chose des pécheurs convertis, entr'autres de S. Augustin.

Après cette exposition, on s'adressera à tous les pécheurs de la paroisse, et on leur demandera dans lequel de ces deux états ils aiment mieux vivre. On les conjurera de faire l'expérience des biens qu'on leur promet s'ils font de généreux efforts pour chasser les démons de leurs ames. Vous le pouvez, dira-t-on ; J. C. le souhaite ardemment ; il vous offre ses grâces, particulièrement en ce temps ;

votre délivrance dépend donc de vous. Ah! ne différez pas à vous la procurer; jetez-vous à ce moment aux pieds du Sauveur qui délivra la possédée dont il est parlé dans l'évangile; priez avec foi, avec humilité, comme la mère de cette fille; et ne cessez de prier que vous n'ayez obtenu l'effet de votre demande.

Si l'on suit le plan de faire voir dans un même prône, le malheur d'une ame possédée du démon, et l'heureux état de l'ame qui en est délivrée, on invitera les ames justes à prier pour les pécheurs. (On le pourra faire en cette manière,) Mais hélas! qu'il est à craindre que les pécheurs ne négligent la prière, et qu'ils ne soient insensibles à leurs maux! Je m'adresse donc à vous, ames justes de cette paroisse, je vous conjure d'imiter cette mère affligée qui vient prier pour sa fille. Cette mère représente l'Eglise, qui comme une bonne mère, ne cesse de demander, sur-tout dans le temps du Carême, la conversion des mauvais chrétiens. Tous les vrais fidèles et toutes les ames justes doivent s'unir à elle, pour toucher le cœur de J. C. (On commencera par les mères chrétiennes.) Si vous aviez, leur dira-t-on, une de vos filles, un de vos garçons tourmenté du malin esprit, que de mouvemens ne vous donneriez-vous pas pour le faire délivrer? Vous recour-

nez à nous, pour faire les exorcismes de l'Eglise. Ah ! peut-être y a-t-il quelqu'un de votre famille, (et Dieu veuille qu'il n'y en ait pas plusieurs,) dont l'ame est esclave du démon. Aurez-vous moins pitié de leur ame, que vous n'auriez de leur corps ? Imitez donc la mère dont il est parlé dans l'évangile, redoublez vos prières et vos cris, et continuez jusqu'à ce que votre garçon, votre fille ou votre époux se soit converti; adressez-vous à Jésus avec confiance ; et ne doutez pas qu'il ne se rende à votre persévérance. (On dira de même aux pères de famille.) Imitez le père dont il est parlé dans l'évangile, qui n'avoit qu'un fils que le démon possédoit depuis longtemps; dites à Jésus, comme ce père désolé : *Obsecro te, respice in filium meum, quia unicus est mihi.* (Luc. 9.)

Mais peut-être, pères et mères, êtes-vous vous-mêmes des esclaves du démon ; du moins nous n'avons que trop lieu de craindre que plusieurs chefs de famille ne soient dans cet état. Je recours donc à vous, ames fidèles, enfans chrétiens ; faisons une sainte violence au Ciel, pour obtenir à tous les pécheurs de cette paroisse un cœur véritablement contrit. Je vous demande pour cela tous les jours de ce Carême, un *Pater* et un *Ave, Maria*, dans toutes les familles de la paroisse.

Remarquez qu'il est bon de faire dire un

Pater, et un *Ave*, *Maria*, tous les dimanches de ce Carême, pour la conversion des pécheurs, ou après avoir fait les annonces de la Messe, ou à l'issue des Vêpres. On en avertiroit les assistans, après avoir donné la bénédiction.

Dans un second prône, on donnera un modèle de la prière que doivent faire les pécheurs, pour obtenir leur conversion.

Nous vous avons exhorté, M. F., dimanche dernier, à quitter vos péchés, à entrer dans les sentimens de J. C. retiré au désert et faisant pénitence pour nous. On récapitulera ce que l'on aura dit de la pénitence, aussi bien que du jeûne. Mais ce-n'est pas assez, ajoutera-t-on, d'avoir quelques desirs de conversion, ni même de pratiquer le jeûne corporel et l'abstinence; il est encore nécessaire de joindre la prière à la mortification; sans elle on ne peut obtenir la grâce de sa conversion; ainsi qu'il a été défini par l'Eglise. On établira plus au long cette nécessité, et l'on fera bien entendre que, selon le cours ordinaire de la providence, aucun pécheur n'est justifié, s'il n'a soin de s'humilier dans la prière; et de demander à Dieu la grâce de sa conversion. (Trid. sess. 6. can 3.) Mais comment devez-vous prier? C'est, M. F., ce que je me propose de vous expliquer en ce jour, en

vous mettant devant les yeux les qualités de la prière de la femme Cananéenne. S. Jérôme en remarque trois principales qui feront le partage de cette instruction ; la foi, l'humilité et la constance ; *fides*, *constantia*, *humilitas*. Il faut prier avec foi, première réflexion ; avec constance, seconde réflexion ; avec humilité, troisième réflexion.

I. RÉFLEXION.

On suivra l'évangile. A peine cette femme eut-elle appris l'arrivée du Sauveur, que, sans douter d'un moment de sa puissance et de sa bonté, elle vint demander la guérison de sa fille. Quoi de plus admirable ? Qui étoit cette femme, et en quelle religion avoit-elle été élevée ? Combien cet exemple, M. F., ne doit-il pas vous animer et même vous confondre ! Pourriez-vous douter de la puissance du Sauveur ? N'êtes-vous pas assurés du desir que Dieu a que vous vous convertissiez ? On s'étendra sur ces deux pensées que l'on confirmera par quelques traits de l'écriture. Commencez donc dès ce jour, à vous adresser à Jésus ; il est le même qu'il étoit autrefois : *Jesus Christus heri et hodiè, ipse et in sæcula*, (Heb. 13.) dit l'Apôtre. Il est réellement parmi nous, il est en cette église, selon son humanité sainte ; il remplit tous les lieux par

sa divinité ; vous pouvez par-tout l'invoquer, dans les champs, dans vos maisons et dans vos voyages. Dites-lui, et dites-lui dans une sainte ardeur, criez-lui avec la Cananéenne: *Jesu, fili David, etc.* Jésus fils de David, ayez pitié de mon ame ; de furieux démons la tourmentent et la possèdent depuis long-temps : c'est le démon de la vanité, c'est le démon de la cupidité, c'est le démon de l'ivrognerie, etc. Mais ne pensez pas qu'il vous suffise de prier une seule fois, ni même un seul jour.

II. RÉFLEXION.

Une seconde qualité que doit avoir la prière, c'est la patience, le courage, la constance. Jetez les yeux sur le modèle que propose l'évangile. Le Sauveur ne semble pas écouter cette femme, il paroît même la rebuter. Se décourage-t-elle ? Non, elle crie encore plus haut, jusques-là que les Apôtres se voient obligés de prier leur maître de la renvoyer. Elle avoit commencé à le prier dans le chemin où elle le rencontra, elle le suit jusques dans la maison où il entre, et elle se jette à ses pieds.

Ainsi, M. F., devez-vous vous comporter. Ne perdez pas courage, quoiqu'il vous semble que vos prières soient sans effet. Dieu

veut éprouver votre patience; il veut vous faire sentir le besoin que vous avez de sa grâce, la misère où vous êtes réduits par vos péchés, la force de vos chaînes. Après tout, M. F., n'est-il pas fort juste qu'il vous la fasse demander long-temps, cette grâce? Dites-moi, je vous prie, depuis combien de temps êtes-vous dans le péché? Combien y a-t-il de semaines, de mois, peut-être d'années que Dieu vous presse de vous convertir, et que vous ne répondez pas à ses invitations, que vous abusez de sa patience? Devez-vous trouver étrange qu'il vous fasse attendre à la porte de sa miséricorde? Sa justice même, sa sainteté ne semblent-ils pas exiger une telle épreuve de votre part? Continuez-donc, M. F., priez le jour et la nuit; priez à toutes les heures du jour: priez durant les intervalles de la nuit, où votre sommeil sera interrompu. Priez avec le Roi Prophète: *De profundis clamavi. Manibus meis nocte contrà eum.* (On citera quelques passages des Psaumes bien choisis; et on recommandera de s'en servir par manière d'oraisons jaculatoires.) Votre constance et votre patience dans la prière toucheront infailliblement le cœur de Dieu, pourvu toutefois qu'elles soient accompagnées d'humilité.

III. RÉFLEXION.

L'HUMILITÉ est absolument nécessaire, car Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles. Tout pécheur qui s'humilie appaise infailliblement sa colère, et l'engage à lui faire part du don de la pénitence : *Oratio humiliantis se nubes penetrabit.* (Eccli. 35.) On rapportera l'exemple du Publicain, on confirmera cette proposition par la Cananéenne. Le Sauveur la rebute, il la compare aux vils animaux ; et elle lui répond avec une humilité qui le gagne, qui tire même de sa bouche une éloge magnifique : *O mulier, magna est fides tua* ! Je vous accorde ce que vous me demandez. Reconnoissez-vous donc indignes des grâces spéciales du Seigneur, ainsi que cette femme avouoit qu'elle ne méritoit pas des faveurs particulières ; suppliez seulement le Sauveur de jeter sur vous un regard favorable, comme sur un grand pécheur, une grande pécheresse : *Propitius esto mihi peccatori.* (Luc. 18.) Marquez votre humilité par le respect profond avec lequel vous priez, mais qu'elle soit sur-tout dans votre esprit et dans votre cœur.

Si votre prière, M. F., est pleine de foi, de constance et d'humilité, je vous assure, de la part du Seigneur, que vous serez infailli-

blement

lement exaucés. *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies* : Non, mon Dieu, vous ne rejeterez pas la prière du pécheur qui s'humiliera en votre présence, *cor contritum* : donnez à tous les pécheurs qui m'écoutent ces saintes dispositions, afin qu'ils rentrent dans votre amitié, et qu'ils soient en état d'approcher au plutôt de votre sainte table.

Lorsqu'on voudra faire un prône entier sur la nécessité et les qualités de la prière, on en montrera, comme nous l'avons dit, la nécessité dans le premier point. Nécessité, 1.° pour les pécheurs. 2.° Nécessité même pour les justes. Pour les pécheurs, parce qu'ils sont dans un état de mort ; et que sans la grâce de Dieu, ils ne peuvent pas plus recouvrer la vie de la grâce, qu'un homme mort peut se rendre la vie naturelle. Or, pour obtenir cette grâce, le moyen ordinaire est de la demander. Il y a à la vérité des conversions miraculeuses, telle qu'a été celle d'un S. Paul, qui fut changé avant même qu'il eût prié ; mais pour les conversions ordinaires, elles ne s'opèrent que quand les pécheurs crient eux-mêmes : cette conduite de Dieu est conforme à sa sagesse. Il faut que le pécheur qui s'est révolté contre son Dieu, sente le besoin qu'il a de son secours, qu'il s'humilie devant lui, qu'il ait recours à sa puissance.

Soyez-en donc bien persuadés, pécheurs

qui m'écoutez, que la prière vous est absolument nécessaire, et que si vous la négligez, bien loin de chasser le démon de votre ame, il s'y fortifiera de plus en plus.

Mais ce ne sont pas seulement les pécheurs qui ont besoin de prier, les justes même ne peuvent s'en dispenser, sans un danger évident de tomber sous la puissance du serpent infernal. Quoiqu'il ne possède pas les ames des justes, on peut dire qu'il les obsède. Il est sans cesse autour d'elles pour les faire tomber dans le péché; comment s'en éloigner, comment lui résister? Par la prière : rien de plus commandé par le Sauveur dans l'évangile. Combien de fois ne l'a-t-il pas dit à ses disciples qui étoient ses amis? Or, si les disciples même du Sauveur ont eu besoin de prier, si, sans la prière, ils eussent succombé aux tentations du démon, quelle est l'ame juste qui pourroit espérer de se soutenir dans la grâce, sans ce secours? Pourquoi voit-on de temps en temps des justes se relâcher; tomber même dans de grands péchés? Leur négligence à prier en est souvent la cause, comme elle le fut dans les disciples du Sauveur au temps de sa Passion.

Redoublons donc tous, M. F., notre assiduité à la prière, sur-tout durant ce Carême. Priez, pécheurs, pour votre conversion; priez,

justes, pour votre sanctification. Mais comment faut-il prier ?

Quant à l'épître de ce dimanche, qui est tirée de la première lettre de S. Paul aux Thessaloniciens, et du commencement du chapitre quatrième, elle contient des avertissemens trop salutaires, pour n'en pas faire part au peuple que l'on instruit. L'Apôtre y conjure les fidèles par le Seigneur Jésus, de se conduire d'une manière qui les rende agréables à Dieu, ensorte qu'ils profitent de plus en plus dans la piété. Il leur rappelle les préceptes qu'il leur a donnés au nom du Seigneur Jésus: *Scitis quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.* Mais sur quoi il insiste le plus c'est sur leur sanctification, c'est de conserver leurs corps dans la sainteté, en évitant tout ce qui peut blesser la pudeur, et en vivant dans la chasteté propre de leur état : *Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra, ut abstineatis vos à fornicatione, ut sciat unusquisque vestrûm vas suum possidere in sanctificatione et honore.*

Si jamais cet avertissement fut utile, c'est dans le temps du Carême, et lorsqu'il s'agit de préparer les fidèles à la communion Paschale. Ce qui rend un grand nombre de chrétiens indignes de s'en approcher, ce qui cause une infinité de communions sacrilèges, c'est le péché opposé à la sainte pureté, dont plusieurs sont esclaves. Un Pasteur ne doit donc

pas oublier de faire sentir à son peuple la nécessité où il est de lui parler de cette vertu, qui est absolument nécessaire pour faire une digne communion.

Je vous ferai aujourd'hui une instruction, M. F., sur l'épître de la messe : voici ce qu'elle renferme. (On le rapportera.) Que puis-je faire de mieux, en ce temps du Carême, pour vous préparer à une bonne confession et à une digne communion, que de vous faire la même prière, et vous donner les mêmes avis que S. Paul adressoit aux premiers fidèles ? Je vous conjure donc, au nom de J. C., de vous comporter, sur-tout en ce temps, d'une manière irréprochable, et de multiplier vos bonnes œuvres, de chercher plus parfaitement à plaire à Dieu, de marcher en sa présence, ainsi que nous vous y avons déjà exhortés. Vous savez ce que nous vous avons autrefois recommandé, les préceptes que nous vous avons intimés : *Scitis quæ præcepta dederim vobis.* (On en rapportera quelques-uns des principaux, soit pour la fuite de certains désordres, soit pour la pratique de quelque vertu particulière.) Ce n'est pas de nous-mêmes et en notre propre nom, que nous vous avons parlé, c'est au nom et de la part de Dieu et de J. C. *Per Dominum Jesum.*

Mais ce que j'ai aujourd'hui à vous recommander particulièrement, c'est le précepte

de la chasteté, sur lequel S. Paul insiste dans l'épître de ce jour. Que chacun de vous, dit-il, use de son corps saintement et avec respect, et qu'il évite tout ce qui peut le souiller.

C'est pour chacun de vous une nécessité indispensable, de conserver son corps dans la pureté ; je vous le montrerai dans une première réflexion. En quoi consiste cette pureté, et comment vous la procurer : ce sera la seconde.

I. RÉFLEXION.

Il convient de faire d'abord une petite prière au Sauveur, comme à l'auteur de la pureté, afin qu'il purifie les lèvres du Prédicateur, et les cœurs des auditeurs. Ou bien on s'adressera à la Vierge très-pure, pour qu'elle obtienne, et aux auditeurs, et au prédicateur, la vertu de la pureté. On trouvera dans S. Paul, de quoi établir la nécessité de la pureté.

C'est de S. Paul même, M. F., que vous devez apprendre l'obligation où vous êtes de conserver vos corps exempts de souillures. C'est, dit-il, la volonté de Dieu, que vous deveniez saints, et que vous évitiez la fornication, c'est-à-dire, selon le sens de l'Ecriture, tout ce qui est contraire à la pureté, toute pensée, tout desir criminel, etc. Que cha-

cun de vous use de son corps saintement, et le traite avec honneur, prenant bien garde de s'en servir pour des actions contraires à la pudeur. Gardez-vous bien, leur dit-il, d'imiter les gentils, qui ne connoissent pas Dieu; souvenez-vous que le Seigneur tirera vengeance de ces sortes de péchés; car il ne nous a pas appelés pour être des impudiques, mais pour être des saints.

Il faudra étendre ses raisons. Première raison: c'est la volonté de Dieu qui nous ordonne d'éviter tout ce qui est contraire à la pureté; il est la pureté même, et il ne peut souffrir ceux qui sont impurs.

Seconde raison : notre vocation au christianisme. Dès-lors il nous a appelés particulièrement à la pureté; notre chair est une chair sanctifiée; notre corps est consacré en différentes manières, par le Baptême, par la Confirmation, sur-tout par l'Eucharistie.

Troisième raison : sans cette vertu, nous sommes tout-à-fait indignes de recevoir J. C. dans la communion. Rien qu'il ait plus en horreur, que le vice qui lui est opposé; parce que par ce vice on est tout terrestre, on devient tout animal, etc. Aussi nous défend-il de donner son sacré corps aux chiens, c'est-à-dire, aux chrétiens qui, semblables aux animaux, se livrent aux plaisirs charnels et grossiers: *Nolite dare sanctum canibus.* (Matth. 7.)

Quelle pureté ne faudroit-il pas pour manger ce pain céleste ! Autrefois pour manger des pains de proposition, il falloit être exempt de souillures. Lorsque David, pressé de la faim, en demanda au Prêtre du Seigneur nommé Abimélech, pour lui et pour ceux de sa suite; le Prêtre lui demanda s'ils étoient purs, et sur-tout s'ils s'étoient éloignés du commerce des personnes du sexe : *Si mundi sunt pueri, maximè à mulieribus.* (1. Regum. 21.) Ah ! M. F., que ne pouvez-vous tous faire la même réponse que fit David au Prêtre Abimélech ! Oui, nous sommes purs, nous avons évité tout ce qui pouvoit souiller notre corps; et les pains que vous voudrez bien nous donner seront reçus dans des vases saints, c'est-à-dire, dans des corps sanctifiés : *Fuerunt vasa puerorum sancta. Sanctificabitur* (*panis*) *in vasis.*

Il faut que les calices, les ciboires où nous mettons les hosties consacrées soient bien nets et bien purs, que les tabernacles soient propres et bien décens; il nous est même ordonné de ne nous servir que de ciboires et de calices d'argent, etc. Que nous marque tout cela, mes frères ? L'obligation où sont tous les chrétiens de purifier leur bouche, leur langue, tout leur corps, qui est comme le tabernacle, où J. C. est logé ; et que diriez-vous, mes frères, si vous nous voyiez mettre les hosties dans des ciboires remplis d'or-

dures ; n'auriez-vous pas même horreur, et ne croiriez-vous pas faire un grand crime, de placer la sainte hostie dans la boue et les ordures les plus sales ? Ah! mes frères, Jésus-Christ n'a-t-il pas encore plus horreur de loger dans une bouche, sur une langue salie par de mauvaises paroles, dans un corps souillé par des actions déshonnêtes ; etc.

Ici le Pasteur déplorera le malheur du christianisme, où l'on trouve si peu de fidèles qui aient soin de conserver leur esprit, leur cœur et leur corps dans la pureté nécessaire. Il entrera dans quelques détails des différens péchés qui se commettent contre la pureté dans les différens états et conditions. Mais c'est en cette matière qu'il doit bien prendre garde d'aller trop avant; qu'il médite bien ce qu'il aura à dire; qu'il use de termes chastes ; qu'il n'y ait rien dont on puisse justement s'offenser. Il doit avoir égard à son âge, à l'autorité qu'il a dans la paroisse, aux personnes à qui il parle; et après son détail, il fera une espèce d'excuse à son auditoire, afin que chacun connoisse que ce n'est que par nécessité et pour leur salut, que ce n'est qu'en suivant les traces de saint Paul, et pour se conformer aux intentions de l'Eglise, qu'il a entrepris ce sujet.

Mais ce n'est pas assez, mes frères, de vous avoir fait voir la nécessité de la pureté,

il faut vous apprendre en quoi elle consiste, et comment vous pourrez vous la procurer.

II. RÉFLEXION.

Il y a deux sortes de pureté : l'une du corps, l'autre de l'ame. Il y a aussi une pureté conjugale, il y a une pureté virginale, et celle qui est propre aux veuves. L'Apôtre saint Paul parle à un chacun, lorsqu'il dit : *Sciat unusquisque vestrûm vas suum possidere in sanctificatione et honore.* Il parle aux gens mariés, il fait sur-tout connoître la grandeur du crime de l'adultère, quand on ose attenter à la femme de son prochain ; il veut que chacun respecte son corps, qui est comme l'instrument dont l'ame se sert pour exercer les œuvres du christianisme. Vous devez donc tous, mes frères, conserver dans la pureté vos membres, vos yeux, votre langue, vos oreilles, vos mains, vos pieds, votre esprit et votre cœur.

Vous le devez, jeunes gens de l'un et de l'autre sexe ; vous le devez, pères et mères ; vous le devez, personnes avancées en âge. On parlera ensuite pour ceux qui ont eu le bonheur de se conserver dans la pureté, et pour ceux qui l'ont perdue. On fera estimer aux premiers le grand trésor qu'ils possèdent ; que rien n'est comparable à une ame

chaste : *Omnis ponderatio non est digna continentis animæ*; (Eccli. 26.) que J. C. les aime d'une manière singulière : *Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem.* (Prov. 22.) Mais quelle attention cette pureté ne demande-t-elle pas pour être conservée ! Veillez sur vous, dira-t-on, ames chastes, vierges chrétiennes, l'ennemi du salut travaille sans cesse à vous enlever votre trésor, et vous le portez dans des vases bien fragiles. Si vous aviez une perle d'un grand prix, avec quel soin ne la conserveriez-vous pas ? Conservez encore avec plus de soin la perle de la chasteté ; évitez très-soigneusement tout ce qui peut en ternir l'éclat, les fréquentations dangereuses, les regards indiscrets, les chansons profanes, les assemblées du monde, l'oisiveté, etc. Priez et priez beaucoup ; ne passez aucun jour sans demander à votre divin époux la conservation de cette vertu ; priez sur-tout dans les tentations ; éloignez-les aussitôt ; humiliez-vous ; approchez-vous souvent de la divine Eucharistie, dont l'effet principal est d'entretenir nos corps dans la pureté nécessaire, en réprimant l'ardeur de nos passions.

Pour vous qui avez eu le malheur de perdre cette vertu, qui êtes engagés dans le vice opposé, ah ! quels efforts ne devez-vous pas faire, sur-tout en ce temps, pour préparer, à J. C. une demeure digne de lui ! Rien de

plus difficile que de chasser le démon d'une ame qu'il possède. Mais ce qui est impossible aux hommes, ne l'est pas à Dieu; adressez-vous à J. C., il vous apprendra lui-même de quelle manière vous pourrez vous en délivrer. Allez vous jeter aux pieds de ses ministres, ils vous aideront à le chasser. Voici, mes frères, les deux moyens que vous devez employer pour vous procurer la pureté nécessaire.

1.° Recourir à J. C. qui seul peut vous guérir. Et que vous dira-t-il? Ce qu'il dit à ce père dont l'enfant étoit tourmenté par un démon impur: *Hoc genus (dæmoniorum) non ejicitur, nisi per orationem et jejunium.* Il faut, vous dira-t-il, non-seulement prier, mais mortifier vos yeux, votre langue, vos mains, vos pieds et tout votre corps; il faut lui retrancher tel et tel plaisir, le punir de telle et telle manière.

2.° Vous devez-recourir aux ministres du Seigneur, et si vous n'avez pas encore commencé à le faire, allez-y incessamment; déclarez-leur depuis quel temps le démon vous tourmente, et les différentes fautes qu'il vous fait commettre, et vous apprendrez de leur bouche les remèdes particuliers dont vous devez user pour votre guérison.

Enfin, mes frères, songez que c'est le Dieu de toute pureté que vous devez recevoir

dans votre corps, un Dieu homme qui a voulu avoir une vierge pour mère, et un homme chaste pour père nourricier. Ne soyez pas si téméraires, que de vous présenter à sa table avec un corps souillé; ne vous exposez pas aux châtimens les plus redoutables de sa justice.

Méditez, durant la messe, ce que vous venez d'entendre; ayez soin de le mettre en pratique; souvenez-vous de ce qu'ajoute l'Apôtre dans l'épître de ce jour, et je puis bien l'ajouter avec lui : Celui qui méprise ce que je viens de dire, méprise non pas un homme, mais Dieu même qui parle par notre bouche : *Qui hæc spernit, non hominem spernit, sed Deum.* Obéissez, M. F., à un Dieu qui vous parle et qui vous commande; il ne desire, il ne recherche que votre bien, et il n'ambitionne que votre bonheur en cette vie et en l'autre. Je vais lui demander cette grâce dans le saint sacrifice que nous allons offrir.

Pour le troisième dimanche de Carême.

Dans l'évangile du troisième dimanche de Carême, qui est tiré du onzième chapitre de l'évangile selon saint Luc, il y a trois ou quatre choses remarquables. 1.° La délivrance d'un homme possédé du démon qui le ren-

doit muet. 2.° La réponse du Sauveur aux pharisiens, qui par la plus noire calomnie, attribuoient à la vertu du démon le miracle que Jésus venoit d'opérer. 3.° Ce que le même Sauveur dit du démon impur, qui étant chassé d'une ame, cherche à y rentrer. Enfin l'éloge qu'une femme fit du Sauveur, et la réponse qu'il lui donna.

Quoique l'on puisse parler utilement de chacun de ces sujets; je veux dire, de ceux qui sont muets spirituellement, du péché de la calomnie, du vice impur, de la rechûte et du bonheur de ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent; il semble qu'il est plus naturel et plus conforme à l'esprit de l'Eglise, de s'en tenir au premier sujet.

Pourquoi l'Eglise attend-elle au troisième dimanche de Carême à nous rappeler l'histoire d'un homme possédé d'un démon muet, et sa guérison miraculeuse? C'est sans doute pour que les Pasteurs, à l'occasion de cet évangile, entretiennent les peuples de la confession, par laquelle on doit se disposer à la communion paschale. Ainsi, après avoir traité, le dimanche précédent, de la prière, comme d'une disposition nécessaire à la réception des sacremens; après avoir engagé les pécheurs et les justes à s'appliquer, sur-tout pendant le Carême, à ce saint exercice; après avoir représenté l'état d'une ame réduite sous

l'esclavage du démon, et fortement exhorté tous les pécheurs à secouer au plutôt le joug de ce cruel tyran; il est à propos de parler en ce dimanche, de la confession, et d'engager les auditeurs à se garantir d'un autre piège du démon, qui s'efforce de leur fermer la bouche, de leur lier la langue, de peur qu'ils n'obtiennent, dans le sacrement de Pénitence, la rémission de leurs péchés.

Il y a plusieurs instructions à faire sur la confession. La première, est sur l'obligation de la confession et sur ses précieux avantages. La seconde, sur les obstacles que l'on apporte aux effets de la confession, et sur les défauts que l'on y commet. La troisième sur les dispositions avec lesquelles on doit la faire; et la quatrième sur la fréquente confession.

On doit traiter ces différens points, soit dans un temps, soit dans un autre, et insister plus ou moins, selon que l'exigent les circonstances des lieux et des personnes. Par exemple, dans les endroits où il se trouve un certain nombre de libertins, aussi bien que dans les Paroisses voisines des hérétiques, il est nécessaire de bien établir le précepte de la confession; et généralement on ne doit pas manquer de bien faire sentir aux auditeurs cette obligation, si *non ex professo*, du moins dans le commencement des instructions que l'on fera sur cette matière.

Quant aux autres points, on ne doit jamais se dispenser de les bien expliquer, et cela chaque année. On le fait dans les catéchismes, d'une manière familière; mais dans un prône, on le fera avec plus de force ; et si on y garde un certain ordre, si on parle avec netteté, le discours produira dans les auditeurs une nouvelle impression.

Pour l'exorde d'un prône sur la confession, tiré de l'évangile, on peut ainsi s'énoncer :

L'évangile de ce jour, M. F., commence par l'histoire d'un homme possédé d'un démon qui le rendoit muet, ensorte qu'il ne pouvoit demander sa délivrance. Le Sauveur venoit de convertir une fameuse pécheresse dans la maison de Simon le Pharisien; ce qui engagea plusieurs personnes à s'attacher à lui. En même temps, on lui présenta l'homme muet dont parle l'évangéliste, et on le pria de le guérir. Jésus touché de compassion pour ce misérable, chassa le démon; dès qu'il l'eût chassé, le muet parla. Tout le monde en fut dans l'admiration ; il n'y eut que les Pharisiens, gens aveuglés par la jalousie, qui osèrent dire que Jésus chassoit les démons par le moyen de Beelzébuth, le prince des démons. On ajoutera, si on le juge à propos, le reste de l'évangile ; ensuite on dira:

Arrêtons-nous, M. F., au premier trait de

l'histoire que nous propose l'Eglise, et cherchons-en l'explication. Que signifie cet homme possédé d'un démon muet? C'est la figure des chrétiens qui refusent de déclarer leurs péchés dans le sacrement de Pénitence, et à qui le démon lie la langue, de peur qu'ils ne parlent aux Prêtres dans la confession, et ne déclarent avec sincérité leurs péchés; il les empêche même de parler à Dieu et de lui demander la force de se bien confesser. O! M. F., qu'il y a aujourd'hui de ces démons muets? Que ne puis-je en ce jour, par la vertu de J. C. mon maître, les chasser tous de cette Paroisse! Donnez, ô mon Sauveur! une force particulière à mes paroles; vous avez promis à vos disciples, avant que de monter au Ciel, qu'ils chasseroient les démons en votre nom; vous nous avez accordé le pouvoir sur cet esprit infernal, aidez-moi à le bien exercer aujourd'hui. Et vous, M. F., rendez-vous dociles à la parole de Dieu que vous allez entendre; vous ne pouvez être guéris, si vous ne le voulez et si vous n'agissez vous-mêmes. Instruisez-vous donc aujourd'hui de l'obligation où vous êtes de bien confesser vos péchés dans le sacrement de Pénitence, et considérez les grands avantages qui vous en reviendront: c'est ce qui sera le sujet et le partage de cette instruction.

Vous verrez, dans le premier point, l'obligation et le précepte d'une bonne confession; et dans le second, l'utilité ou les avantages d'nne bonne confession. (Vide Trid. sess. 14. c. 13. et 5. Item can. 1. 2. 6. 7 et 8, Vide etiam diligenter catechismum Concilii, parte 2. num. 45. et seqnent.)

I. POINT.

Pour bien expliquer cette matière, il faut distinguer deux sortes de préceptes de la confession; le précepte ecclésiastique, et le précepte divin. On parlera de l'un et de l'autre, et on tâchera d'en adoucir la difficulté, le plus qu'il sera possible. On montrera même que la bonté de Dieu éclate d'une manière singulière dans l'institution de la confession, et que bien loin d'en regarder le précepte comme un pesant fardeau, on doit s'en approcher avec un saint empressement, et profiter de ce remède salutaire que la miséricorde de Dieu présente aux pécheurs.

Ce n'est pas un simple conseil, M. F, c'est une obligation absolue pour tout chrétien qui a eu le malheur de perdre la grâce du baptême, d'accuser ses péchés au tribunal de la Pénitence: vérité de foi dont on a toujours fait profession dans l'Eglise.

J. C. même a établi cette obligation, et jamais personne, ni Roi, ni Prince, ni Pape, ni Evêque n'en a été dispensé.

Quand le Sauveur a-t-il porté cette loi? Ce fut lorsqu'il donna à ses Apôtres le pouvoir de remettre et de retenir les péchés.

Rapportez l'histoire de l'institution du sacrement de Pénitence, tirée de S. Jean, chap. 20. Faites voir comment les Prêtres ont été par-là établis juges des consciences, à qui par conséquent on doit découvrir les péchés que l'on a commis, afin qu'ils puissent porter un jugement équitable, et imposer des pénitences proportionnées. Dites ensuite: Depuis J. C. jusqu'à nous, les vrais fidèles se sont soumis à cette loi. (Témoignages des anciens Pères Grecs et Latins, comme de S. Cyprien, de Tertulien, de S. Jean Chrysostôme, de S. Ambroise et de S. Augustin. S. Basile en a un fort clair: *Necessariò credita est dispensatio mysteriorum Dei.* S. Augustin disoit aux fidèles de son temps, qui refusoient de confesser leurs péchés: *Ergò sine causâ dictum est: Quæ solveritis in terra, soluta erunt in cœlo? Ergò sine causâ sunt claves datæ Ecclesiæ Dei?*) Et comme le Sauveur n'a pas fixé le temps auquel on doit satisfaire à ce précepte, il fut ordonné dans un Concile général tenu il y a plus de 500 ans, que tout fidèle, parvenu à l'âge de discrétion, se confesseroit au moins

une fois l'an; ce qui a été confirmé par plusieurs autres Conciles: ce qui a encore été autorisé par la pratique de l'Eglise universelle, que l'on ne peut mépriser sans une insigne témérité et sans renoncer à la qualité d'enfant de Dieu. (On répondra aux objections des hérétiques et des libertins, selon que la prudence le demandera, et que les besoins des paroissiens l'exigeront.)

Vous êtes donc indispensablement obligés, M. F., et par le précepte de J. C. et par celui de l'Eglise, votre mère, de déclarer sincèrement toutes les fautes mortelles dont vous vous êtes rendus coupables, nul de vous qui en soit exempt; moi-même, M. F., qui ai reçu le pouvoir de vous absoudre, je suis soumis à cette loi; et si j'avois le malheur de tomber en quelque faute considérable, je ne pourrois en obtenir le pardon, si je refusois de m'en accuser dans le tribunal de la Pénitence.

Ce précepte, à la vérité, est difficile à la nature, il est gênant, il humilie l'homme, et c'est un de ceux dont l'observation coûte davantage: aussi les hérétiques l'ont-ils retranché de leur fausse religion; les mauvais chrétiens ne s'en acquittent qu'avec répugnance, plusieurs même qui semblent y satisfaire, ne le remplissent pas en effet.

Il est vrai, M. F., ce précepte est difficile

à la nature, car il nous oblige d'accuser nos fautes les plus honteuses. (Détail de tout ce que l'on est obligé de déclarer, du nombre, de l'espèce, des circonstances.) Pour satisfaire à ce précepte, il ne suffit pas même de dire ses péchés sincèrement et entièrement; on doit encore, en les déclarant, y renoncer du fond du cœur; et être dans la disposition de faire ce qu'un prudent confesseur prescrira: sans quoi, la confession seroit nulle et sacrilège; et l'on pécheroit formellement contre la loi de la confession. Encore une fois cela est difficile; mais quelque difficile qu'il soit, c'est une nécessité, et quiconque pouvant déclarer ses péchés, ne le feroit pas, ne pourroit autrement se réconcilier avec Dieu quand même il exerceroit sur son corps les plus austères pénitences, et qu'il distribueroit aux pauvres tous les biens qu'il pourroit posséder. Ce n'est qu'à ce prix que le Sauveur nous offre sa grâce, n'est-il pas en droit de l'exiger de l'homme pécheur, d'une créature rébelle? Qui oseroit le lui contester?

Assignez tous les différens cas où le précepte de la confession oblige; on les trouve dans le catéchisme du Concile, part. 2. numer. 58 et 59. Après avoir dit que les enfans y sont obligés, dès qu'ils peuvent discerner entre le bien et le mal; il ajoute qu'on doit le

faire au moins une fois chaque année, et toutes les fois que l'on est en danger de mort, ou que l'on doit administrer ou recevoir quelque sacrement, ou faire quelque fonction qui exige que l'on se procure la pureté de l'ame; enfin lorsqu'il est à craindre que, par le délai de la confession, on n'oublie quelque faute mortelle. Il y a même des Docteurs qui soutiennent que, dès que l'on a eu le malheur de perdre la grâce, on est obligé de se confesser au plutôt; du moins ne doit-on pas différer long-temps, de peur de s'exposer à tomber dans l'endurcissement.

Ne tardez donc pas, M. F., à vous approcher de la confession, lorsque vous avez eu le malheur d'offenser Dieu mortellement; ayez soin de faire appeler au plutôt un bon confesseur, dès que vous tomberez malades, et que vous serez en quelque danger de mort.

Mais comme c'est particulièrement dans le temps paschal que les fidèles ont coutume d'obéir au précepte de la confession, ne cherchez pas, M. F., à vous en affranchir; soumettez-vous-y volontiers, et mettez vous en état de l'accomplir au plutôt. C'est pour de très-sages raisons qu'il a été porté; et les avantages que l'on en retire sont si précieux, que nous devrions nous y assujettir, quand même Dieu et l'Eglise ne nous en feroient

pas un precepte. Je vais vous les développer dans mon second point.

II. POINT.

Il faudroit un discours entier pour rapporter les avantages inestimables de la confession; bornons-nous aux principaux. On peut les considérer par rapport aux pécheurs, ou par rapport aux justes. La confession, dit S. Bernard, purifie le pécheur et augmente la pureté du juste : *Peccatorem purgat, et justum reddit purgatiorem.* Oui, M. F., la confession purifie le pécheur; et de quels péchés? De toutes sortes de péchés, fussent-ils les plus honteux, les plus multipliés et les plus énormes. Non, M. F., ni la multitude, ni la grandeur, ni la turpitude de vos péchés ne doivent vous empêcher de vous approcher du tribunal. La parole de Dieu est formelle; tous vous seront remis, si vous les accusez au ministre du Seigneur. (Preuves de cette vérité par l'Ecriture: *Quorum remiseritis, etc.* (Joan. 20.) *Quæcumque solveritis, etc.* (Matth. 18.) *Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis peccata nostra*; (1. Joan. 1.) par le Concile de Trente, par les SS. Pères, S. Chrysostôme, S Ambroise et S. Augustin. Delà le recouvrement de la grâce, le droit au royaume du ciel, et spéçialement la paix

de la conscience. (Il faudra insister sur cette paix, et bien faire valoir cet avantage.)

Quoi donc, M. F., serez-vous insensibles à des biens si précieux? et la difficulté que le démon vous représente dans la confession, ne doit-elle pas être adoucie par l'utilité qui en revient, et particulièrement par le repos de la conscience, qui en est l'heureux fruit? Voulez-vous, pécheurs, porter toujours dans votre ame ce ver rongeur? Différerez-vous de vous décharger du poids énorme de vos pechés qui vous accable? Peut-être y a-t-il bien des années, que vous ne faites que d'en augmenter le nombre. Allez incessamment trouver un homme charitable qui vous en délivre. Ah! Qui peut exprimer le contentement que vous goûterez? Demandez-le à ceux qui en ont fait l'expérience, et ils vous diront qu'il n'y a point de joie pareille à celle que l'on ressent après une bonne confession.

Pour vous, ames justes, qui jouissez déjà de l'amitié de Dieu, quoique la confession ne vous soit pas nécessaire pour mériter la grâce, vous devez néanmoins vous en approcher, tant pour satisfaire à l'esprit de l'Eglise, que pour vous purifier de plus en plus. Vous avez horreur, je le sais, de toute faute considérable; mais combien de fautes légères, de

fautes vénielles ne commettez-vous pas, ou par négligence, ou même de propos délibéré ?

(Détail de ces fautes à l'égard de Dieu, du prochain, ou de soi-même.) Où vous en purifierez-vous ? C'est particulièrement dans le sacrement de Pénitence. Quoique l'on ne soit pas obligé de s'en accuser, on les confesse cependant très-utilement. C'est aussi une très-salutaire pratique, de renouveler l'accusation de quelques fautes considérables de sa vie, parce que toutes les fois que l'on en renouvelle l'accusation, on obtient une nouvelle grâce, et on satisfait de plus en plus pour la peine qui leur est dûe : *Quantò aliquis pluries de eisdem peccatis confitetur, tantò magis pœna diminuitur.* S. Thomas in 4. dist. 19. quæst. 3.

Je pourrois ajouter d'autres effets salutaires ; mais je crains de prolonger cette instruction au-delà des justes bornes. Ce que vous venez d'entendre doit suffire pour vous faire estimer la confession, pour vous engager à remercier Dieu de l'avoir instituée, et de vous avoir fait un précepte d'une chose qui vous est si avantageuse. Tels sont, M. F., les sentimens que doit produire en vous ce discours ; sentimens d'estime et d'amour pour la confession ; sentimens de reconnoissance envers J. C. qui l'a instituée, et qui en a fait, comme dit un S. Père, un bain salutaire, pour guérir les plaies de vos ames. Mais les avez-vous eus jusqu'à présent,

présent, ces sentimens, touchant la confession? Au lieu de l'estimer et de l'aimer, ne vous en êtes-vous pas fait un monstre? ne vous en êtes-vous pas tourmentés et alarmés, lorsqu'il a fallu venir faire à un Prêtre l'aveu de vos fautes? Ne l'avez-vous point différé le plus qu'il vous a été possible? Etes-vous pénétrés de reconnoissance envers Dieu qui, pouvant vous perdre après le premier péché mortel que vous avez commis, vous fournit, dans la confession, un moyen sûr pour rentrer en son amitié? Avez-vous eu soin de l'en remercier? Ah! si jusqu'à présent vous avez manqué à ce devoir, acquittez-vous-en dès ce jour, et imitez les premiers peuples fidèles qui remercioient Dieu d'avoir donné aux hommes le pouvoir de remettre les péchés: *Glorificaverunt Deum qui dedit potestatem talem hominibus.* (Matth. 9.)

Approchez donc au plutôt des Ministres du Seigneur; mais approchez-vous-en dans les dispositions de vrais pénitens, sur-tout, avec sincérité, et un cœur contrit et humilié. Demandez, M. F., ces dispositions à J. C. lui-même, l'auteur de ce sacrement, et qui va bientôt s'immoler sur nos autels, pour notre salut. Je conjure toutes les ames justes de cet auditoire, de s'unir à moi, durant le sacrifice, pour obtenir du Père des miséricordes, que tous les pécheurs de cette paroisse fassent

une digne confession en ce saint temps de Carême : leur prière, faite avec foi et confiance, sera très-puissante pour obtenir aux pécheurs la rémission de leurs péchés, comme nous le voyons dans l'évangile en la personne d'un paralytique que des personnes charitables présentèrent au Sauveur. (Voyez-en l'histoire en S. Matthieu, c. 9.) Imitons, M. F., cette charité compatissante, et présentons à J. C. tous nos frères qui vivent dans le péché, afin qu'il les guérisse, pour que nous participions tous à sa table sacrée, avec la pureté nécessaire, pour pouvoir être réunis, à la fin de notre vie, dans son banquet céleste.

Second sujet sur la Confession.

L'EXORDE sera tiré, comme le précédent, de l'évangile même. Ce que faisoit le démon muet dont il est parlé dans l'évangile de ce jour, pour empêcher l'homme qu'il possédoit de demander et d'obtenir sa délivrance, est une image bien sensible, M. F., de ce qu'il fait encore pour empêcher un grand nombre de chrétiens, d'obtenir dans le sacrement de Pénitence, le pardon de leurs péchés.

O ! qui peut dire toutes les ruses dont il se sert pour leur rendre inutile et même nuisible le remède salutaire que Dieu leur a pré-

paré dans la confession ! Rien n'est plus important, M. F., que de les découvrir, ces ruses du démon ; et il est de votre plus grand intérêt de savoir vous en préserver. Quelles sont-elles, ces tromperies du malin esprit ? Rendez-vous-y attentifs, et ne négligez rien pour vous précautionner contre elles.

Le démon rend muets les chrétiens, par rapport à la confession, en deux manières différentes. Il rend les uns tout-à-fait muets, en les éloignant entièrement de la confession ; telles sont certaines personnes de l'un et de l'autre sexe, qui ne paroissent pas même à Pâques, au saint tribunal ; ou si elles s'y présentent, c'est sans dispositions, je veux dire, sans avoir prié, sans douleur de leurs péchés, et avec une volonté déterminée de ne pas les accuser au confesseur, tels qu'elles les ont commis.

Il y en a d'autres qu'il rend à demi-muets, et ce sont ceux qui, à la vérité, font quelques prières avant que de se confesser, mais très-imparfaitement ; qui disent une partie de leurs fautes, mais qui n'osent les déclarer toutes; qui taisent certains péchés considérables, ou du moins qu'ils croient ou qu'ils doutent être très-considérables.

Voilà, M. F., les artifices auxquels un grand nombre de chrétiens se laissent surprendre, et qui sont cause que plusieurs crou-

pissent dans le péché, et commettent quantité de sacrilèges. Peut-être, M. F., quelques-uns, et même plusieurs d'entre vous, ont-ils eu le malheur de se laisser tromper par le malin esprit ; il s'efforcera encore de vous séduire dans la confession que vous devez bientôt faire. Apprenez aujourd'hui comment vous devez lui résister : c'est ce dont je me propose de vous instruire, en vous faisant voir les raisons qui doivent vous engager à déclarer sincèrement vos péchés dans le tribunal de la Pénitence. Heureux vous et moi, M. F., si je pouvois venir à bout de vous faire surmonter la honte qui empêche tant d'ames de faire de bonnes confessions ?

C'est donc de la fausse honte, ou du défaut de sincérité dans la confession, que je veux vous parler ; et je dis 1.° que cette honte est criminelle, et très-injurieuse à Dieu ; je dis 2.° qu'elle est extrêmement pernicieuse à notre ame ; je dis 3.° qu'elle est déraisonnable et sans aucun fondement légitime.

I. POINT.

Peu de sujets, M. F., plus intéressans que celui-ci. Convainquez-vous une bonne foi de la malice, des suites funestes et de la vanité de la honte que le démon inspire à quantité de pénitens. (On développera chacune de ces

raisons, et on y insistera, comme on l'a déjà dit souvent, suivant que la qualité de l'auditoire le demandera.)

Oui, M. F., la honte qui empêche de déclarer ses péchés dans le tribunal est très-criminelle et très-injurieuse à Dieu. Qu'est-ce faire en effet, que cacher, en tout ou en partie, les fautes considérables que l'on a commises? C'est, 1.° désobéir au précepte du Seigneur et à celui de l'Eglise; 2.° c'est commettre un sacrilège; 3.° c'est se moquer de Dieu et mentir au S. Esprit.

Reprenons. C'est désobéir au précepte du Seigneur et à celui de l'Eglise. Je vous en ai instruits, de ce précepte, M. F., et vous ne pouvez l'ignorer. (On récapitulera, si on le juge à propos, ce que l'on aura dit, l'année précédente, du précepte de la confession.) Vous croiriez, M. F., faire un grand péché, que de ne pas vous confesser une fois chaque année; mais en faites-vous un moindre lorsque vous vous confessez mal, lorsque de propos délibéré vous n'accusez pas une faute considérable, ou une faute que vous croyez mortelle? Pensez-vous bien qu'il vaudroit mieux pour vous ne vous pas confesser? Vous êtes même plus coupables que si vous ne vous confessiez pas du tout. Pourquoi cela? Parce que vous commettez un double péché. Et comment? C'est que, 1.° vous ne satisfaites pas

au précepte du Seigneur, ainsi que celui qui ne se confesse pas; 2.° que vous commettez un sacrilège, en profanant un sacrement, en abusant du sang de J. C., en rendant inutile l'absolution du Prêtre.

Y avez-vous bien pensé, jeunes gens, filles et femmes chrétiennes, et vous tous, qui que vous soyez, qui n'osant vous dispenser de vous confesser de peur d'être remarqués; ne rougissez pas de vous rendre coupables d'un des plus noirs sacrilèges, qui offense indignement le Seigneur par cela même qu'il devroit vous réconcilier avec lui? Avez-vous jamais bien réfléchi sur votre hypocrisie? Quoi donc, ignorez-vous que le Seigneur voit le fond de votre cœur? Croyez-vous lui en imposer? Et n'est-ce pas le mépriser, n'est-ce pas vous moquer de lui, n'est-ce pas mentir en sa présence, et même au S. Esprit? (Histoire d'Ananie et de Saphire.) (Auctor. 5.)

Ah! M. F., quelle injure ne faites-vous pas à Dieu d'abuser ainsi de sa bonté? Demandez-lui en pardon, si vous vous en êtes rendus coupables; gémissez-en en ce jour; proposez-vous de réparer au plutôt les mauvaises confessions que vous avez faites; et pour vous faire vaincre plus efficacement cette mauvaise honte, examinez combien elle est préjudiciable à votre ame.

II. POINT.

Voulez-vous connoître, M. F., combien cette mauvaise honte est pernicieuse; voyez de quels biens elle vous prive, et quels maux elle vous attire. Supposons ici que quelqu'un de vous s'y soit laissé entraîner, l'année précédente ou dans quelqu'une de ses dernières confessions; quelles en ont été les suites? Elle l'a privé de la grâce sanctifiante qu'il auroit dû recouvrer, des dons du S. Esprit qu'il auroit reçus, de tous les mérites qu'il auroit pu acquérir depuis ce temps-là. 2.° Elle l'a privé et elle le prive encore de la paix de l'ame; il n'est pas tranquille; ses maux ne font qu'augmenter. Mais si vous continuez à vous y laisser aller pour l'avenir, à quoi ne vous exposez-vous pas? Comprenez-le, M. F., à rien moins qu'à mourir dans le péché. Et comment cela? La preuve en est sensible: à mesure que vous avancerez en âge, elle ne fera qu'augmenter; vos sacrilèges se multiplieront; vous communierez en cet état le reste de vos années. Aurez-vous plus de force au lit de la mort, que vous n'en avez à présent que vous êtes en santé? Ah! M. F., ne savez-vous pas que c'est alors que le démon redouble ses attaques! De plus, qui sait si vous ne seriez pas surpris de la mort, en punition de

tant de sacrilèges que vous avez commis ? Mais je veux que vous ayez toute votre présence d'esprit ; vous aurez besoin alors d'une grâce particulière pour pouvoir réparer tant de mauvaises confessions ; vous aurez besoin de vous faire des efforts extraordinaires ; pouvez-vous raisonnablement espérer cette grâce de Dieu, et de votre part un courage que vous n'avez pas à présent, pour résister au démon qui vous tentera plus que jamais ?

Il y a, dans le sermon du Père le jeune, un exemple frappant d'une fausse dévote qui, ayant passé sa vie dans les sacrilèges, refusa à la mort, de recevoir les Sacremens, et fit cependant une déclaration publique de sa vie criminelle, et mourut dans le désespoir.

Voudriez-vous donc, M. F., vous exposer à une telle mort ? Mais n'y a-t-il pas tout lieu de croire qu'elle vous arrivera, si vous ne surmontez cette fausse honte, qui peut-être vous a jusqu'à présent fermé la bouche ?

Qui pourroit vous empêcher de la vaincre, et quelle excuse pourriez-vous apporter pour continuer vos sacrilèges ? Sur quoi est-elle fondée, cette fausse honte ? Raisonnez avec vous-mêmes ; examinez quel en est le principe ; et vous trouverez qu'elle est non-seulement criminelle, mais encore tout-à-fait vaine et déraisonnable.

D'abord il est certain qu'elle ne vient pas

de Dieu, puisqu'il vous commande de la vaincre; elle part donc d'un mauvais principe, ou du démon qui vous grossit le péché, et qui, vous en ayant ôté la honte lorsqu'il vous l'a fait commettre, vous la rend lorsqu'il s'agit de l'avouer, ou bien d'une crainte pusillanime, dont les jeunes gens et les personnes timides sont fort susceptibles, ou enfin, et c'est le plus souvent, d'un orgueil secret qui fait que l'ou rougit de passer pour pécheur, pour pécheresse, ou bien que l'on ne veut pas s'humilier jusqu'à s'abaisser aux pieds d'un Prêtre, et y tenir la posture d'un criminel.

Pour entrer plus avant dans le détail, dites-moi, M. F., pourquoi n'osez-vous pas accuser vos péchés? Est-ce à cause de leur énormité? Peut-être ne sont-ils pas si énormes que vous vous le persuadez, ou plutôt que le démon vous le fait croire, et vous les représente depuis long-temps; car il y a des consciences mal formées depuis la jeunesse, et qui n'osent accuser des fautes qui de soi sont légères, et que le démon leur a grossies, en les leur faisant envisager comme mortelles. (On pourroit en donner quelques exemples.)

Mais supposons que vos péchés soient effectivement très-énormes, et que vous y ayiez même croupi depuis votre bas âge; ignorez-

vous donc que le sacrement de Pénitence est principalement établi pour les plus grands pécheurs, et que Dieu se plaît particulièrement à faire éclater, à leur égard, la grandeur de sa miséricorde ? En avez-vous plus commis qu'un S. Augustin, qui nous en a laissé sa confession par écrit ? En avez-vous commis plus que la pécheresse dont il est parlé dans l'évangile, et qu'un Manassès ? etc.

Fussiez-vous, M. F., aussi coupables que tous les réprouvés ensemble, que tous les démons, que tous les pécheurs qui sont sur la terre; Dieu veut vous pardonner, il vous ordonne de confesser vos fautes, il a chargé le Prêtre, à qui vous vous adressez, de vous les remettre de sa part; et il vous feroit injustice, ce Prêtre, ce Confesseur, il se chargeroit de la perte de votre ame, s'il refusoit de vous absoudre, dès que vous vous confesserez sincèrement, et qu'il vous jugera vraiment contrits.

Ce n'est pas tant, direz-vous, à cause de l'énormité de mes péchés, que je refuse de les confesser, qu'à cause de la confusion qu'il y a de les dire à l'oreille d'un Prêtre.

J'entends, M. F., j'entre dans votre peine. C'est la confusion qui vous retient, vous avez honte de déclarer vos péchés : *Cur te pudet peccatum tuum dicere*, dit S. Bernard dans ses

sentences, *quod non puduit facere?* Vous n'osez déclarer vos péchés; vous en êtes tout confus; vous avez raison d'en ressentir de la confusion; rien de plus honteux que le péché. Si vous en voyiez la laideur, vous ne pourriez la soutenir; aussi la confession doit-elle être faite avec une sainte confusion; et si vous disiez vos péchés avec hardiesse, et sans être touchés, ce ne seroit plus une accusation, vous n'entreriez pas dans les sentimens d'un criminel de lèse-majesté divine, et vous ne pourriez par conséquent rentrer en grâce avec Dieu. Il est donc une sorte de confusion qui est bonne, qui est salutaire, qui est glorieuse: *Est confusio adducens gloriam et gratiam*, nous dit le S. Esprit; mais il en est une autre qui est criminelle: *Est confusio adducens peccatum.* (Eccli. 4.) Qui vous empêche de déclarer vos péchés au ministre du Seigneur! Ah! ajoute l'Esprit Saint, n'ayez pas de honte de les déclarer, pour le salut de votre ame: *Non confundaris confiteri peccata tua. Pro animâ tuâ, ne confundaris dicere verum.* (Ibid.) Dites-moi, jeunes gens, filles et femmes chrétiennes, et vous tous qui m'écoutez; si vous aviez une maladie très-dangereuse, vous laisseriez-vous mourir, plutôt que de la découvrir à un prudent Médecin, qui vous guériroit aussitôt, ou peu après que vous la lui auriez fait connoître?

On peut apporter d'autres comparaisons *par ex.* Si vous étiez coupables du crime de lèse-majesté, et qu'il ne fallût, pour vous retirer du cachot et vous délivrer du supplice du feu, que d'avouer votre faute, vous laisseriez-vous condamner à une mort aussi affreuse qu'ignomineuse, plutôt que d'en faire l'aveu? Si vous aviez un procès considérable, et qu'il suffit, pour le gagner, d'instruire vos juges, refuseriez-vous de faire pour cela un long voyage? (L'histoire de Naaman, rapportée dans l'épître de la Messe du lundi de la troisième semaine de Carême.) Ah! M. F., aurez-vous donc plus d'attention pour la conservation de vos biens, de votre santé, de votre vie, que pour le recouvrement de la grâce et le salut de votre ame? Jusqu'à quand serez-vous moins prudens dans la seule affaire qui vous intéresse essentiellement, que dans les affaires temporelles?

Vous avez honte de dire vos péchés à l'oreille d'un Prêtre. Mais qui est ce Prêtre, à qui Dieu vous oblige de vous confesser? Est-ce un Ange? est-ce un homme confirmé en grâce? Non, c'est un homme foible, qui est pécheur de sa nature, qui a peut-être péché autrefois, et s'il a toujours vécu dans l'innocence, il n'ignore pas qu'il peut perdre la grâce. Qui est ce Prêtre? C'est un ministre de J. C. qui doit vous recevoir

comme Jésus-Christ lui-même reçoit les pécheurs et les pécheresses, qui doit se réjouir de votre conversion, qui en bénira mille fois le Seigneur. Que craignez-vous? Qu'il ne vous traite rudement? Il ne le peut, sans manquer à la douceur qui doit le caractériser. Vous l'appelez votre père, au commencement de la confession, et il doit agir envers vous comme un père spirituel, et ne rien oublier pour vous engendrer de nouveau en J. C. Si pour vous guérir, il est obligé de vous parler avec force, il ne le fera que pour votre bien. Peut-être apprehendez-vous qu'il vous diffère l'absolution, et que vous soyiez privés pour quelques temps de la communion. Ah! M. F., aimeriez-vous donc mieux commettre les plus horribles sacrilèges, que de subir le délai de la réconciliation? Ne savez-vous pas que votre confesseur fait, à votre égard, l'office de juge aussi bien que de médecin? Laissez-lui le soin de votre ame, suivez ses avis; vous ne tarderez pas à être guéris, et vous serez bientôt en état d'être admis à la sainte table.

Que craindriez-vous encore de sa part? Qu'il ne vous imposât une pénitence trop sévère? Non, il ne le fera pas; il la proportionnera à vos travaux, à votre état, et il en prendra pour lui une partie plutôt que de vous rebuter.

Qu'y a-t-il encore? Appréhendez-vous qu'il ne pense mal de vous, et que la confidence que vous lui ferez de vos fautes ne vous soit préjudiciable? Doutez-vous donc, M. F., du secret inviolable auquel tout confesseur est obligé par toutes les lois naturelles, divines et humaines? Et ce n'est pas une des moindres preuves que ce secret s'observe si exactement. Ce qu'il pensera de vous? C'est que Dieu vous aime, que Dieu veut que vous soyez du nombre des fidèles pénitens; il pensera de vous, filles et femmes chrétiennes, que vous serez peut-être semblables à sainte Magdelaine; vous jeunes libertins, à S. Paul; vous riches injustes, à Zachée, etc.

III. POINT.

Mais quoi qu'il en puisse arriver, M. F., quoi que vous puissiez dire, quoi que vous puissiez penser de la peine qu'il y a à se confesser, devez-vous hésiter dans le parti que vous avez à prendre? Voulez-vous donc mourir dans l'impénitence, et subir, à la face du monde, la confusion la plus amère, une confusion éternelle et infructueuse? Car voilà l'état où vous vous trouverez, ou de dire vos fautes à l'oreille d'un confesseur, ou de les voir publier à la face de l'univers. Et pourriez-vous la soutenir, cette honte géné-

nle et accablante, (c'est S. Bernard qui vous le demande,) vous qui n'osez soutenir la honte de la déclaration de vos fautes à un confesseur, c'est-à-dire, à un homme particulier, et à un homme pécheur? *Si pudor est tibi uni homini et peccatori peccatum tuum exponere, quid facturus es in die judicii, ubi omnibus exposita tua conscientia patebit.* (S. Bern. in sentent.)

Entre deux maux, ne faut-il pas choisir le moindre? Choisissez donc, M. F., celui d'une humble confession aux pieds d'un Prêtre: *Presbytero humilia animam tuam.* (Eccli. 4.)

Rien ne vous sera plus avantageux que cette sainte confusion; par-là vous commencerez déjà à expier vos péchés: en vous humiliant, vous honorerez Dieu et vous l'engagerez à vous rendre ses bonnes grâces. Acceptez cette honte en esprit de pénitence, unissez-la à celle que J. C. a ressentie de vos péchés dans sa passion; dites comme lui: *Operuit confusio faciem meam. Tu scis confessionem meam.* (Psalm. 58.)

Pensez, jeunesse chrétienne, à la honte de Jésus dans le jardin des olives, à la honte de Jésus flagellé pour vos sales voluptés, couronné d'épines pour vos vanités, votre luxe et votre orgueil: songez, avares, à la honte de Jésus dépouillé de tout pour expier vos injustices; occupez-vous-en pendant cette

Messe, et priez Jésus de vous délier la langue, de faire sur votre ame le même miracle qu'il opéra sur le démon muet de notre évangile; ayez soin de prier avant la confession, pour obtenir la force de vous confesser avec sincérité, comme à J. C. même, comme s'il n'y avoit que Dieu et vous: *Confitebor adversùm me injustitiam meam Domino;* (Psal. 31.) et lorsque vous serez dans le tribunal, n'attendez pas que le confesseur vous interroge: c'est s'exposer manifestement à profaner le sacrement de Pénitence d'y aller avec une telle disposition.

Présentez-vous-y donc, avec une résolution généreuse d'accuser les fautes dont vous vous souviendrez, après un examen suffisant; répondez, avec candeur, aux demandes que le confesseur jugera à propos de vous faire; prenez même la sainte pratique de commencer votre confession par les péchés que vous avez le plus de peine à déclarer. Pères et mères, donnez cet avis à vos enfans, et réduisez-le en pratique.

On finira cette instruction par inviter les auditeurs à demander pardon à Dieu de leur défaut de sincérité dans la confession, on leur fera prendre à tous la résolution de le réparer dans la confession prochaine; et, s'il se peut, dès le jour présent, ou pendant le cours de la semaine. Car un Pasteur doit avertir ses

paroissiens de la confession paschale, et se rendre assidu au tribunal, même les jours ouvriers, pour entendre ceux qui s'y présenteront.

On s'étendra plus qu'à l'ordinaire, sur ce second sujet de Prône, parce qu'on le trouve assez rarement traité dans les auteurs, et qu'il est néanmoins d'une extrême conséquence de ne le jamais omettre dans le temps paschal. Quand on aura fait son Prône sur ce sujet une année, on en fera, l'année suivante, la matière d'une conférence ou d'un catéchisme, ou du moins on prendra occasion d'en parler de temps à autre, dans ses instructions sur la confession et sur la communion, ou sur quelqu'une des fins dernières.

Dans un troisième prône sur la confession, comme on aura combattu dans le précédent le défaut de sincérité, on s'attachera dans celui-ci au défaut de contrition. Car ce sont-là les deux défauts essentiels qui rendent les confessions infructueuses; et quoique l'on doive en parler beaucoup dans les catéchismes, il est cependant convenable d'en faire de temps en temps le sujet de ses prônes.

L'évangile de ce jour, M. F., nous fournit l'occasion de vous parler de la confession. Voici le temps de Pâques qui approche, où l'Eglise ordonne à ses enfans de recevoir les saints mystères; mais ils ne peuvent le faire

dignement, s'ils ne sont auparavant purifiés, et ce n'est que par le sacrement de Pénitence, ce n'est que par une confession bien faite, que l'on peut obtenir cette pureté d'ame: je viens, M. F., vous entretenir. Je vous parlerai des dispositions requises pour faire une bonne confession, ou autrement des actes du pénitent. Cette instruction est d'autant plus utile, que de la manière dont nous faisons nos confessions dépend notre bonne ou mauvaise vie, par conséquent entre bonne ou mauvaise mort. (Vide Trid. sess. 14.)

On commencera par dire: Pour obtenir une entière et parfaite rémission de ses péchés dans le tribunal de la pénitence, trois actes sont requis dans le pénitent, la contrition, la confession et la satisfaction. Un vrai pénitent, dit S. Jérôme, doit avoir la contrition dans le cœur; il doit confesser de bouche ses péchés; il doit entrer dans la disposition de faire des œuvres d'une véritable satisfaction: *In corde contritio, in ore confessio, in opere tota humititas satisfactionis.* Détestez sincèrement vos péchés; déclarez-les fidèlement aux ministres du Seigneur; ayez la volonté de satisfaire à la justice divine; vous recevrez infailliblement le pardon de vos fautes, à l'instant que le prêtre aura prononcé les paroles de l'absolution.

Mais pour pouvoir produire ces actes, deux

autres sont nécessaires, la prière et l'examen de conscience. De-là vient que l'on apporte communément cinq conditions d'une bonne confesssion. (On les nommera.) le temps ne me permet pas de parler en détail de chacune, et comme je vous ai déjà entretenu de telle et telle, je m'arrêterai aujourd'hui à ce qui doit précéder la confession, je veux dire, à la prière, à l'examen et sur-tout à la contrition.

Un Pasteur ne doit pas craindre d'entrer dans ce détail, que quelques-uns pourroient croire ne convenir qu'au catéchisme. Soit que l'on parle à la ville, soit que l'on parle à la campagne, ce détail est non-seulement convenable, mais même nécessaire dans les villes, puisque personne n'assiste au catéchisme ; et combien qui ont entièrement oublié ce qu'on leur a appris dans la jeunesse ! A la campagne, outre qu'il est aussi bien des gens qui ne se trouvent pas au catéchisme, ceux même qui ont coutume d'y assister s'appliqueront plus à un prône qu'ils regarderont comme fait pour eux, qu'à un catéchisme qu'ils croient souvent n'être fait que pour les enfans. Toujours est-il certain, qu'un prône bien préparé sur les dispositions à la confession, et principalement sur la contrition, ne peut être que très-avantageux pour les fidèles.

On y parlera dabord de la prière qui doit précéder l'examen; on dira pourquoi on doit prier, que ce n'est pas seulement pour connoître ses péchés, mais pour obtenir la force de les confesser, et la grâce de les détester; grâce absolument nécessaire, et qui est l'effet ordinaire de la prière; on avertira de ne pas attendre de prier le jour même de la confession, comme font la plupart, et on enseignera la manière de le faire. Si on a déjà parlé de la prière dans d'autres prônes, on insistera dans celui-ci sur l'examen de conscience, sur sa nécessité, sur la diligence qu'il exige, et on en tracera une méthode facile. On s'étendra sur certains péchés que l'on sait régner dans la paroise, *par ex.* contre le premier commandement, la négligence à faire des actes des vertus théologales, différentes espèces de superstitions; contre le troisième commandement, l'indévotion durant la messe, certaines œuvres serviles; contre le septième, certaines injustices que l'on commet sans scrupule, etc.

Quantité de chrétiens ne prient pas, ou prient très-mal avant la confession; un très-grand nombre ne s'examinent pas assez particulièrement sur les péchés de leur état et de leur passions dominantes, et vivent avec des consciences mal formées.

Mais ce à quoi on doit particulièrement s'appliquer dans cette instruction, c'est à

montrer la nécessité de la contrition, sa nature, ses qualités essentielles, soit pour la douleur, soit pour le bon propos. On fera voir combien la véritable contrition est rare; et cela par le peu de fruit que l'on retire des sacremens. On conjurera les auditeurs de faire une sérieuse réflexion sur leurs confessions précédentes, et d'examiner les fruits qu'ils en ont retirés, le changement qu'elles ont opéré en eux.

La conclusion sera de faire cette année une confession qui répare les défauts des précédentes. On les invitera à s'y mieux préparer qu'ils n'ont fait jusqu'à présent; et cela par la prière, par un soin plus exact à s'examiner, par quelques mortifications même corporelles. (Car il faut de temps en temps rappeler aux peuples leurs devoirs, et ce qui regarde le jeûne.) Mais pour le point capital, leur dira-t-on, c'est de nous assurer de la bonté de notre contrition, sans quoi toutes nos autres dispositions seroient inutiles. Voyez donc les passions dont vous êtes esclaves, faites-en à J. C. un véritable sacrifice pendant la messe à laquelle vous allez assister. C'est lui qui a chassé le démon muet, et qui nous dit dans l'évangile, que le démon impur cherche toujours à rentrer. N'est-il point rentré dans votre ame depuis l'année dernière? Voyez ce qui en a été la cause; retranchez-le; faites de nou-

veaux effort; prenez de telles précautions, qu'il n'y reste pas plus long-temps, et n'y rentre jamais; dût il vous en coûter ce que vous avez de plus cher, votre pied, votre œil, cet ami, cette compagne, une partie de vos biens. Rien ne doit vous paroître difficile, quand il est question de chasser le démon de votre cœur, pour y donner place à J. C.

On donnera la formule de la prière que l'on peut faire pour se préparer à la confession. O divin Jésus, instituteur du sacrement de Pénitence! ne souffrez pas que je profane davantage ce sacrement, éclairez-moi sur la multitude de mes péchés; donnez-moi la la force de les accuser; et pénétrez-moi des sentimens d'une véritable contrition; je vous en supplie par les mérites du sang que vous avez répandu pour moi, et que vous voulez bien nous appliquer par le saint sacrifice de la messe.

A l'égard de la fréquente confession, on renvoie ce sujet après la Pentecôte.

L'épître de ce dimanche est prise du cinquième chapitre de la lettre de S. Paul aux Éphésiens. Elle fut écrite depuis Rome, l'an de notre Seigneur 59. Un savant interprète en parle ainsi: *Stylus profundus est et grandiloquus, quia sapientissimus sapientibus scribit contra sapientes philosophos.* (Vide Cornelium in

hanc epistolam.) Elle commence par ces mots: *Estote ergo imitatores Dei, sicut filii charissimi; et ambulate in dilectione.* Ensuite l'Apôtre parle contre ceux qui se laissent aller au péché opposé à la pureté, et contre les avares. Il conclut, en les exhortant de marcher comme des enfans de lumière en toute sorte de bonté, de justice et de vérité.

On aperçoit aisément l'intention de l'Eglise dans le choix de cette épître, pour le troisième dimanche de Carême. Des six chapitres dont cette lettre est composée, et parmi lesquels il y en a trois qui sont pour le dogme, et trois pour la morale, celui-ci est le plus propre au temps de Carême, où on en fait la lecture. Quel moyen plus efficace pour préparer les fidèles à la confession et à la communion paschale, que de leur rappeler leur qualité d'enfans de Dieu, l'amour de J. C. à leur égard, et l'obligation où ils sont d'imiter leur Père céleste et J. C. leur Sauveur? C'est l'objet des deux premiers versets; le troisième et les suivans jusqu'au pénultième, regardent les péchés qu'ils doivent éviter, spécialement les deux qui sont les plus communs, et qui sont la source de la perte de presque tous les réprouvés; savoir, le vice opposé à la sainte pureté, et celui de l'attachement aux richesses. Il suffiroit de bien expliquer aux peuples ces belles paroles, pour

leur faire sentir combien ces deux vices sont indignes d'un chrétien ; puisque l'Apôtre ne veut pas même que l'on entende, parmi les fidèles, le nom d'impureté ou d'avarice, parce qu'ils doivent être saints. Il va même jusqu'à interdire tout ce qui blesse la pudeur, tout discours indiscret ; et leur déclare que ni l'impudique, ni l'avare n'ont rien à prétendre à l'héritage de J. C., que ces sortes de péchés attirent la colère de Dieu ; qu'ils prennent bien garde de se laisser séduire par les discours de ceux qui voudroient leur persuader que ces péchés ne sont que légers : *Nemo vos seducat inanibus verbis ;* n'ayez pas même de communication avec eux. Enfin il les avertit, s'ils ont eu le malheur de s'y laisser aller autrefois, qu'ils doivent vivre maintenant comme des enfans de lumière, comme des hommes éclairés de la lumière de l'Evangile, et qu'ils doivent en pratiquer les œuvres.

Pour peu que l'on fasse attention à cette épître, on jugera qu'elle vient parfaitement au temps de Carême où l'on est. On pourra, ou en rapporter quelques traits, lorsqu'on fera le prône sur l'évangile, ou s'appliquer uniquement à la paraphraser, en parcourant les trois avis principaux qu'elle renferme.

Le premier est contenu dans les deux premiers versets sur l'imitation de Dieu et de J. C.;

J. C. ; le second, sur la fuite de toute impureté et de toute avarice ; le troisième, sur la vie de lumière ou chrétienne.

C'est de l'épître que nous venons de chanter à la messe que je tirerai, M. F., l'instruction que j'ai à vous faire en ce jour. Cette épître est prise d'une lettre que S. Paul écrivoit aux chrétiens d'Ephèse, ville capitale de la Grèce où il avoit prêché lui-même l'Evangile pendant plusieurs années, et dans laquelle étoit le fâmeux temple dédié à la déesse Diane. Il y détruisit l'idolâtrie, et y fit de fervens chrétiens ; mais ayant été obligé d'en sortir, des faux Apôtres s'efforcèrent bientôt de pervertir les nouveaux fidèles, de répandre parmi eux une mauvaise doctrine toute opposée à celle de J. C. Plusieurs des nouveaux chrétiens oublièrent ce qu'ils avoient appris de la bouche de S. Paul, et retombèrent dans leurs anciens désordres. Ce grand Apôtre l'ayant appris lorsqu'il étoit à Rome chargé de fers pour la défense de l'Evangile, il leur écrivit cette lettre, qui est une des plus savantes et des plus pressantes de toutes celles qu'il nous a laissées. Après les avoir fortifiés contre la doctrine des faux docteurs, il lenr remet devant les yeux la morale qu'il leur a enseignée. Ecoutez, M. F., les avis essentiels qu'il leur donne, et que cette épître renferme.

Soyez, leur dit-il, les imitateurs de Dieu,

comme étant ses enfans très-chers, et marchez dans un esprit d'amour, etc. En quoi veut-il que les Ephésiens imitent Dieu et J. C.? C'est principalement dans sa douceur, sa bonté, sa patience dans sa charité pour nous. Pourquoi veut-il qu'ils imitent Dieu dans ses perfections? C'est parce qu'ils sont ses enfans et ses enfans très-chers. Pourquoi veut-il qu'ils ressemblent à J. C. en amour? C'est parce qu'il les a aimés le premier, et qu'il s'est offert pour eux. C'est à vous, M.F., aussi bien qu'aux chrétiens d'Ephèse, que s'adresse cet avis. Vous êtes enfans de Dieu, et ses enfans très-chers; vous comportez-vous comme tels? Je sais que nous ne pouvons ressembler à Dieu, dans certaines perfections qui ne peuvent convenir qu'à lui, *par ex.* son éternité, immensité, etc. mais il en est où nous pouvons et nous devons lui être semblables. J. C. nous le propose pour modèle, il veut que nous aimions nos ennemis mêmes, afin que nous soyons les enfans de notre Père céleste: *Ut sitis filii patris vestri, etc.* (Matth. 5.) J. C. lui-même nous en a donné l'exemple, et l'Apôtre, en nous représentant sa charité pour les hommes, nous exhorte tous à l'imiter. Le faites-vous, M. F., depuis le commencement du Carême? Toutes les inimitiés ont-elles cessé? Vous êtes-vous reconciliés sincèrement? Y a-t-il parmi vous une charité

vraiment chrétienne? Marchez-vous dans cette charité si nécessaire pour vous rendre dignes des saints mystères? Et si vous y vivez, dans cette charité, n'êtes-vous pas sujets à quelques-uns de ces vices que l'Apôtre défend aux chrétiens? Voici comment il leur parle. (On rapportera les paroles du troisième verset et des suivans.)

O! M. F., que ces paroles ne sont-elles écrites en caractères d'or dans toutes vos maisons! Plût à Dieu que vous ne les oubliassiez jamais dans vos assemblées! Que n'y pensez-vous, jeunes gens, toutes les fois que vous vous trouvez en compagnie! Que n'y pensez-vous, vous qui vous laissez aller au maudit péché que l'Apôtre a tant eu en horreur, et qu'il a regardé comme si contraire au christianisme, qu'il n'eût pas même voulu que l'on en proférât le nom!

On invectivera, avec prudence, contre les paroles déshonnêtes, les chansons obscènes, les immodesties des personnes du sexe, et tout ce qui est contraire à la pudeur. On en viendra ensuite à l'avarice ou à l'injustice, autre vice condamné par S. Paul. Peut-être, M. F., êtes-vous exempts de ce vice honteux dont je viens de parler; mais n'êtes vous point esclaves d'un autre qui ne l'est pas moins? C'est l'avarice que l'Apôtre appelle une idolâtrie. Ne faites-vous pas votre Dieu

la Messe l'histoire de la multiplication des pains. On commencera ainsi le prône sur l'évangile.

Vous entendrez avec plaisir, M. F., l'histoire de notre évangile. Jesus-Christ, s'étant retiré dans le désert avec ses Apôtres après leurs courses évangéliques, fut suivi d'une grande multitude qui ne pouvoit le quitter, et qui étoit charmée des miracles qu'il faisoit sur ceux qui étoient malades. Ceci arriva vers le temps de Pâques. Cette fête étoit fort célèbre chez les Juifs, ils la célébroient en mangeant un agneau dans chaque famille; on l'appeloit Agneau Paschal. Le Sauveur ayant donc vu cette foule de personnes qui venoient à lui, monta sur une montagne, et s'y étant assis, avec ses Disciples, demanda à l'un d'entr'eux, nommé Philippe, comment il pourroit donner à manger à tout ce peuple. Saint Philippe lui ayant témoigné sa peine, et le peu de provisions qu'il avoit, Jésus fit alors un miracle des plus surprenans qu'il ait opérés. Il nourrit miraculeusement, avec cinq pains et deux poissons, plus de cinq mille personnes, et après qu'elles furent rassasiées, on remplit douze corbeilles de ce qui étoit resté des cinq pains d'orge. Ce qui ravit tellement tout ce peuple, qu'il s'écrioit que c'étoit sans doute le Messie attendu depuis si long-temps ; ils voulurent

même l'enlever et le faire roi; mais le Sauveur se cacha et se déroba à leurs yeux.

Que de choses édifiantes, M. F., n'aurois-je pas à vous dire sur cet évangile, si le temps me le permettoit ? Quel témoignage plus éclatant de la bonté du Seigneur à l'égard de ceux qui le servent, que ce miracle dont vous venez d'entendre le récit ? Et comment, M. F., pourriez-vous vous défier de la bonté divine, même dans vos besoins temporels, après un tel prodige ? Mais comme je vous ai déjà instruits de la confiance en la Providence divine, et que j'aurai encore occasion de vous en parler dans le cours de l'année, je m'arrête aujourd'hui à un sujet plus conforme à l'esprit de l'Eglise, et à la circonstance du temps où nous sommes, qui est l'approche des Pâques. Comme ce fut vers la fête de Pâques, temps auquel les Juifs mangeoient l'Agneau Paschal qui étoit la figure de l'Eucharistie, que Jésus opéra ce miracle, par lequel il vouloit préparer les fidèles à la croyance du sacrement de l'autel, je vous parlerai aujourd'hui de la Communion Paschale. Devez-vous vous préparer au plutôt à la Communion Paschale, et pourquoi devez-vous le faire ? Ce sera le premier point. Comment devez-vous vous y préparer. Ce sera le second point.

I. POINT.

Qu'est-ce qui doit vous engager, M. F., à vous préparer au plutôt à la Communion Paschale? Plusieurs motifs. Jésus-Christ le souhaite, il vous l'ordonne, et vous menace même, si vous ne le faites; l'Eglise vous intime le précepte de Jésus-Christ, elle vous fait de la communion un commandement absolu et rigoureux; enfin votre propre intérêt doit vous y résoudre. Appliquez-vous à ces trois raisons.

Je dis, 1.° que Jésus-Christ desire que vous vous prépariez au plutôt à la communion. Il ne souhaite rien tant que de se donner à chacun de vous; il ne fait aucune exception; les pauvres et les ignorans sont l'objet de ses desirs, aussi bien que les riches et les savans. Les pécheurs même ne sont pas exclus de sa table, et il ne tient qu'à eux de s'en rendre dignes.

Qui de vous, M. F., ne répondra pas aux desirs d'un Dieu qui vous invite à son festin? (On pourroit dire ici quelque chose de la parabole rapportée dans l'évangile du dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, tiré de Saint Luc, chap. quatorzième.) Refuseriez-vous, M. F., d'aller à la table d'un Prince qui vous y inviteroit, qui vous en presseroit, qui vous

le commanderoit, qui vous menaceroit de son indignation, si vous ne répondiez à ses desirs ? Ce Prince, M. F., c'est Jésus-Christ ; il ne se contente pas de vous inviter à sa table : *Venite ad me, omnes, etc.* (Matth. 11.) Il vous en fait un précepte ; il vous menace de vous priver de la vie de la grâce, et de vous exclure pour jamais du ciel, si vous ne mangez sa chair et si vous ne buvez son sang: *Amen, amen dico vobis, nisi manducaveritis, etc.* (Joan. 6.) *Dico vobis quòd nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.* (Luc. 14.) Mais aussi il défend, sous peine de mort, de la manger indignement, et il vous déclare par son Apôtre, que ce seroit vous rendre coupables de son corps et de son sang, et manger votre propre condamnation. Il vous ordonne de vous préparer à son festin : *Probet seipsum homo.* Et quand devez-vous le faire ? Au plutôt, M. F., l'Eglise à qui il appartient de vous déclarer les intentions du Sauveur, vous fait un précepte de communier au moins à Pâques. Elle desireroit fort que vous communiassiez plus souvent; autrefois elle obligeoit les fidèles à communier au moins trois fois par an, à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Le peu de ferveur des chrétiens l'a engagé à se relâcher de la rigueur de ce précepte, quoique son desir fut toujours le même. Il

suffit pour obéir à ce précepte, de communier une fois par an au temps de Pâques.

Quoi donc, M. F., sera-t-il dit que quelqu'un refusera de le faire ? Où seroit votre soumission ? Et ne mériteriez-vous pas bien qu'elle exerçât, à votre égard, la sévérité avec laquelle on doit châtier les enfans rebelles ? Oui, vous le mériteriez, et peut-être la forceriez-vous, par votre opiniâtreté, à vous chasser du lieu saint, et à vous priver, après votre mort, de la sépulture commune aux fidèles. Mais, M. F., j'attends de vous plus de docilité ; vous répondrez à ses souhaits ; et vous commencerez dès ce jour, si vous ne l'avez pas encore fait, à vous préparer à une sainte communion. Vous le devriez, M. F., quand même ni Jésus-Christ, ni l'Eglise ne vous en feroient pas une obligation. Car quel plus grand bonheur pour vous, que de manger à la table de Jésus-Christ, et quel malheur de vous en priver ! Vous regarderiez comme un souverain déshonneur d'être excommuniés publiquement et retranchés de la société des fidèles ; est-ce donc pour vous un moindre mal de vous excommunier vous-mêmes, en vous privant de la participation du corps et du sang de Jésus-Christ ? Ah ! M. F., avec quelle ardeur ne devriez-vous pas soupirer après son sacré banquet ! Semblables à un cerf altéré, on devroit vous voir courir avec

une sainte soif à la source de vie. (On peut ici citer quelques versets du Psalmiste, qui expriment ce desir. Voyez le Psaume : *Quàm dilecta tabernacula tua.*) O ! que la conduite des chrétiens de nos jours est bien différente de celle des premiers chrétiens ! Leur unique douleur étoit de ne pouvoir communier souvent ; et à présent la peine de plusieurs est d'être obligés de communier une seule fois. (On s'étendra un peu sur la pratique des premiers fidèles : *Erant perseverantes in communicatione fractionis panis. Quotidiè frangentes circà domos panem.* (Act. 2.)

Et pourquoi, M. F., les premiers fidèles étoient-ils si empressés à communier souvent ? C'est qu'ils connoissoient les grands fruits que produisoit en eux la communion. Leur vie étoit une préparation continuelle à la divine Eucharistie. Mais, M. F., ce divin aliment vous est-il moins salutaire ? En avez-vous moins besoin que les premiers fidèles ? Ils auroient pu se dispenser de communier si souvent, leurs communions fréquentes étoient l'effet de leur grande ferveur ; et c'étoit par-là qu'ils s'y entretenoient et qu'ils l'augmentoient. L'Eglise ne leur en faisoit pas un précepte ; il n'étoit pas besoin de leur en faire ; il leur suffisoit de savoir que Jésus-Christ le desiroit, et que cette céleste nourriture fortifioit en eux la vie de l'ame, les réunissoit

parfaitement à leur divin Maître. Et vous, M. F., après le précepte de l'Eglise, on a encore peine à vous résoudre d'approcher une seule fois de la communion ; on vous presse de vous y préparer, et vous voudriez toujours différer ; vous êtes comme les conviés de l'évangile : il y a encore assez de temps, je ne puis pas penser présentement à faire mes Pâques, j'ai une affaire à terminer, je suis dans un tel embarras, j'ai une inimitié avec une telle personne ; ce sera assez tôt d'y penser sur la fin de la semaine sainte. Ah ! M. F., est-ce là le langage d'un chrétien ? Y pensez-vous ? Regardez-vous donc l'affaire de votre salut comme la dernière ? Voulez-vous vous exposer à ne pas communier absolument, ou à faire une communion précipitée, qui seroit peut-être plus préjudiciable à votre ame qu'elle ne lui seroit salutaire ? Je sais qu'il suffit, pour ne pas transgresser le précepte de l'Eglise, de communier dans les deux semaines qui sont déterminées pour cela, et qu'il peut y avoir des empêchemens légitimes, qui ne vous permettent pas de communier dans la première semaine ; mais ces empêchemens sont rares, quand on a bien à cœur son salut, on s'y prépare le plutôt que l'on peut, et on surmonte courageusement les plus grands obstacles. (On pourra user de quelques compa-

raisons, pour déterminer plus efficacement les auditeurs; *par ex.* à ceux qui aiment les plaisirs, on leur proposera que si on les invitoit à une partie de divertissemens, ils ne tarderoient pas à en profiter; de même que ceux qui aiment les richesses ou la gloire, saisiroient promptement l'occasion de s'enrichir, de parvenir à quelque place honorable, lorsqu'elle se présenteroit. Et quel plaisir pareil à celui que vous goûterez dans la communion? Quelle abondance de biens ne trouverez-vous pas? Quel honneur pour vous? Jésus-Christ vous assure qu'il vous consolera, qu'il vous réjouira, qu'il vous enrichira de ses biens: *Venite ad me, omnes, etc. et ego reficiam vos*; que vous mangerez à sa table, que vous y serez nourris de sa propre chair: *Panis quem ego dabo, caro mea est.* (Joan.) Déterminez-vous donc, M. F., à vous préparer incessamment à la communion paschale; pères et mères, donnez-en l'exemple à vos enfans; et vous, maîtres, à vos domestiques; commencez dès cette semaine. Mais comment faudra-t-il vous y préparer? Je vais vous le dire en peu de mots.

II. POINT.

Il n'est rien de plus important que de se préparer au plutôt à la communion Paschale,

il ne l'est pas moins de s'y bien disposer. Quelque salutaire que soit par elle-même la divine Eucharistie, elle ne profite qu'à ceux qui sont en etat de la recevoir; elle donne la mort aux méchans, en même-temps qu'elle entretient et augmente dans les bons la vie de l'ame.

On distingue, vous le savez, deux sortes de dispositions à la communion, les unes éloignées, les autres prochaines. Je ne parlerai ici que de celles que l'on appelle éloignées, et que vous devez vous procurer dès-à-présent; je les réduis à deux, à la pureté de l'ame, et à quelques bonnes œuvres. Quant à l'instruction, je crois que vous êtes suffisamment instruits de ce que la foi nous enseigne sur ce mystère, et vous ne pouvez trop vous le rappeler en ce temps, pour vous animer, par cette considération, à recevoir un Dieu qui est la pureté même. C'est un Dieu saint et la sainteté par essence, à qui vous devez préparer une demeure; quel ouvrage et qu'il est grand! *Opus grande est*, disoit autrefois David, lorsqu'il pensoit à bâtir un temple au Seigneur; *neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.* (On expliquera ensuite quelle est cette pureté d'ame; l'éloignement de tout péché, au moins de tout péché mortel, un vrai amour de Dieu.) Jésus-Christ nous a fait connoître la grande pureté que l'on doit apporter à la com-

munion, lorsqu'avant d'instituer ce sacrement, il lava les pieds à ses Apôtres. Ce lavement des pieds, nous disent les saints Pères, nous figuroit que notre ame doit être exempte de tout péché mortel et même véniel, et des moindres imperfections. Ensuite on dira: Est-ce trop exiger de vous, M. F., et est-il rien de plus juste que cette disposition? Qu'elle est cependant rare! et qu'il en est peu qui veulent prendre la peine de se la procurer! Il faudroit pour cela se faire violence, pour détruire une passion; il faudroit renoncer à cette société, faire quelques démarches pour se réconcilier avec son ennemi, ou du moins pardonner sincèrement à une personne qui nous a offensé; il faudroit modérer sa colère, se taire en telle rencontre, déclarer une faute honteuse que l'on a commise, résister à une tentation à laquelle on succombe souvent, c'est à quoi on ne veut pas se rendre. Ah! M. F., un Dieu fait tout pour se donner à vous, il opère les plus grands prodiges, il s'expose à tant d'outrages; et vous ne voulez pas qu'il vous en coûte pour manger le pain céleste qu'il vous a préparé avec tant de peine? Sachez, M. F., que pour manger le pain spirituel aussi-bien que le pain temporel, il faut travailler: *In sudore vultûs tui, vesceris pane.* (Gen. 3.) *Si quis non vult operari, nec manducet.* (1. Tess. 3.) Préparez donc, M. F., pré-

parez vos cœurs au Seigneur qui veut y faire sa demeure: *Præparate corda vestra Domino.* (1. Reg. 7.) Voyez donc, M. F., et considérez aujourd'hui et les jours prochains, les péchés dans lesquels vous êtes tombés depuis votre dernière confession, ceux même de votre vie passée, que vous n'avez pas encore suffisamment déclarés, ou dont vous n'avez pas fait une sérieuse pénitence. Souvenez vous-en pour en gémir dans le fond de votre ame, ainsi que Dieu l'ordonna autrefois à son peuple par la bouche du Prophète Ezéchiel: *Recordabimini viarum vestrarum, et omnium scelerum vestrorum quibus polluti estis in eis; et displicebitis vobis in conspectu vestro, in omnibus malitiis vestris quas fecistis.* (Ezech. 20. 43.) Examinez diligemment ce qui est à corriger dans votre ame et dans toute votre conduite. Est-ce telle et telle passion? Faites tous vos efforts pour la vaincre? Manquez-vous à tel et tel devoir? Soyez-y fidèles; formez durant ce jour différens actes de contrition; ne manquez pas sur-tout à la prière du soir ni à celle du matin; songez de temps en temps à la grande action que vous devez faire dans peu; pratiquez certaines bonnes œuvres qui sont propres à votre état. (On en marquera quelques-unes.) Enfin, M. F., et voici le point principal, ayez un grand desir de faire à Pâques une communion telle que Jésus-Christ l'or-

donne lui même; que ce soit pour vous une vraie Pâques; (Pâques signifie passage) qu'elle soit pour vous un passage du péché à la grâce, afin qu'elle puisse aussi vous servir, pour parvenir à la gloire.

On pourroit aussi proposer, en finissant, l'exemple des peuples dont il est parlé dans l'évangile, qui suivirent le Sauveur avec tant d'empressement.

On trouvera, dans l'exemple de ce peuple aussi bien que dans la bonté du Sauveur à le nourrir miraculeusement, de quoi faire un prône entier et très-convenable au temps présent. Il n'y a qu'à comparer la bonté que le Sauveur nous a témoignée dans l'Eucharistie, à celle qu'il témoigna au peuple qui le suivit, en le nourrissant d'un pain matériel. On montrera la différence de ce pain et de l'Eucharistie, les effets de l'un et les fruits salutaires de l'autre: ce seroit le sujet d'un premier point. Dans le second, on comparera la conduite de ce peuple, à l'égard de Jésus, avec celle que doivent tenir les chrétiens à l'égard de l'Eucharistie.

Le dimanche où nous sommes, M. F., est appelé le dimanche des cinq pains, parce que l'Eglise nous y rappelle un des plus grands miracles qu'ait opéré Jésus-Christ, en multipliant cinq pains et deux poissons, de sorte qu'ils suffirent pour rassasier plus de 5000

personnes qui le suivirent. Ce fut vers la fête de Pâques qu'il fit ce prodige. Il voulut nous donner dans cette multiplication miraculeuse une preuve aussi bien qu'une image d'une autre multiplication bien plus admirable, qu'il devoit faire dans le sacrement de nos autels, en nourrissant les ames des fidèles de son véritable corps sous les apparences du pain. Aussi lisons-nous dans l'évangile, que, peu après ce miracle, il commença à parler à tous ceux qui le suivoient, du pain spirituel, du pain céleste, du pain de vie dont il vouloit les nourrir. Il leur promit de leur donner à manger son propre corps, ce même corps qui devoit être attaché à la croix pour leur salut. Ceux qui l'entendirent entrèrent dans des sentimens différens; les uns, vrais fidèles et ne doutant point de sa puissance, crurent à sa parole; d'autres ne purent se persuader que son pouvoir allât jusques-là. Mais le Sauveur confirma ce qu'il leur avoit dit; il leur déclara, que s'ils mangeoient sa chair et ne buvoient son sang, ils n'auroient pas la vie en eux; il les assura très-positivement que sa chair seroit véritablement une nourriture, qne son sang seroit véritablement un breuvage, etc.

Voyant que plusieurs l'avoient quitté, parce qu'ils ne vouloient pas croire à sa doctrine, il s'adressa à ses douze Apôtres, et leur dit:

voulez-vous donc me quitter aussi? A Dieu ne plaise, répondit Pierre, au nom de tous; vous avez la parole de la vie éternelle, vous êtes la vérité même, nous croyons tout ce que vous nous dites, et nous ne doutons pas que vous n'accomplissiez ce que vous nous promettez.

Je vous crois, M. F., de vrais fidèles; vous ne doutez pas de la présence de Jésus-Christ sur nos autels; vous savez qu'il a institué ce sacrement pour être reçu, en certain temps, par ceux qui font profession de sa doctrine; il vous en fait un précepte; et l'Eglise vous oblige de sa part de vous en approcher au moins une fois l'an, et cela au temps de Pâques. (On pourra ici rappeler quelque chose de ce que l'on aura dit l'année précedente, pour engager les peuples à se disposer au plutôt à la communion.) Mettez-vous en état de la recevoir; vous trouverez dans notre évangile deux motifs bien puissans pour vous y exciter. Le premier, dans la bonté de Jésus-Christ à l'égard du peuple qui le suivoit; le second, dans l'exemple de ce même peuple que le Sauveur nourrit miraculeusement: c'est ce qui va faire le sujet de notre entretien. Vous verrez dans le premier point, l'infinie bonté du Sauveur qui nous nourrit de sa propre chair; et vous apprendrez, du peuple qui le suivoit, ce que vous devez faire pour ré-

pondre à la bonté de Jésus, et manger dignement le pain sacré qu'il veut vous donner: ce sera le sujet du second point.

I. POINT.

On ne peut s'empêcher, M. F., d'admirer la tendresse de Jésus-Christ à l'égard du peuple qui le suivoit. Voyant cette multitude de gens qui étoient venus de loin, il est touché du besoin où ils sont, il pense aussitôt à y pourvoir, il s'adresse à saint Philippe, etc. Quelque grande que soit cette bonté, M. F., ce n'est rien au prix de celle qu'il témoigne dans l'Eucharistie. Quelle différence du pain sacré dont il nous y nourrit, et du pain matériel qu'il fournit à ces peuples! Nous en connoîtrons la différence par la nature et les effets de l'un et de l'autre. Quel est le pain dont il les nourrit? Du pain d'orge, qu'il multiplia de telle sorte qu'ils en furent tous rassasiés. Pain miraculeux, il est vrai, mais néanmoins grossier et terrestre. Quel est le pain qu'il nous présente dans l'Eucharistie? Je vous l'ai dit, M. F., c'est sa propre chair, son propre sang, c'est tout lui-même. Quelle bonté! Qui eût jamais osé l'espérer! Et à qui le présente-t-il? A nous tous, M. F., à chacun de nous. Il veut que ce pain sacré se multiplie, pour ainsi dire,

à chaque instant. Quiconque a le bonheur de communier, le reçoit tout entier; il multiplie, pour ainsi dire, à chaque instant, le miracle eucharistique, il le multiplie, dis-je, une infinité de fois, pour le donner à une infinité de personnes. Et qu'est-ce qui l'engage à cette continuité de miracles? Sa seule charité; il le fait sans aucun mérite de notre part. Ce peuple, en faveur de qui le Sauveur multiplioit les pains, s'en étoit, en quelque façon, rendu digne par son empressement à le suivre. Pour nous, M. F., qu'avons-nous fait pour mériter la faveur qu'il nous accorde? Tous les saints ensemble n'auroient pu la mériter.

Y avez-vous jamais bien réfléchi, M. F., avez-vous témoigné à Jésus-Christ votre reconnoissance? Point de bienfait qui l'exige plus essentiellement: ce qui en augmente la grandeur, ce sont les divins effets que ce pain sacré produit en nous; lorsque nous le mangeons avec la préparation nécessaire. Saint Thomas, traitant des effets de l'Eucharistie, remarque que ce que la nourriture matérielle produit pour la vie du corps, l'Eucharistie le fait pour la maladie de l'ame. La nourriture matérielle, ajoute-t-il, entretient la vie du corps, et elle le fait croître, elle répare les forces que l'on a perdues, et en donne de nouvelles, enfin elle réjouit: *Sus-*

tentat, *auget*, *reparat et delectat.* (3. par quæst. 79. art. 10. in corpore.) Et c'est-là justement, M. F., ce que fera dans vous le pain eucharistique, si vous le recevez saintement. il entretiendra en vous la vie spirituelle; il l'augmentera avec les vertus infuses et les dons du S. Esprit; il vous purifiera des fautes que vous avez faites; et vous prémunira contre celles où vous pourriez tomber; enfin, il vous remplira d'une joie sainte et des consolations les plus pures. (On trouvera, dans le catéchisme du Concile de Trente, de quoi expliquer ces effets, aussi-bien que dans le Concile lui-même, sessione 13. c. 2. *Sumi voluit Christus sacramentum hoc tanquàm spiritualem animarum cibum quo alantur et confortentur viventes vitâ illius*, *etc. et tanquàm antidotum quo liberemur à culpis quotidianis et à peccatis mortalibus præservemur*, *etc.* Vide Catechismum Conc. Trid. p. 2. de Eucharistiæ sacramento, num. 47. et 49. et seq. On confirmera les autorités ci-dessus par la raison éclairée de la foi et par l'expérience.)

Car comment, dira-t-on, J. C. la source de vie, la plénitude de la grâce, la sainteté même, le Dieu de toute consolation n'entretiendroit-il pas la vie de l'ame, ne l'augmenteroit-il pas, ne communiqueroit-il pas sa sainteté, ne fortifieroit-il pas contre les tentations, ne rempliroit-il pas de douceur –

et de joie ceux qui s'approchent de lui avec la préparation qu'il demande? N'est-ce pas pour ces fins qu'il a institué ce sacrement de son amour?

Vous les ressentez, ces heureux effets, ames chrétiennes, qui fréquentez ce sacrement ; vous-mêmes, pécheurs, n'en avez-vous pas fait autrefois l'heureuse expérience? Et si vous n'eussiez pas négligé de vous en approcher, ne vous fussiez-vous pas préservés des crimes dans lesquels vous êtes tombés ? Mettez-vous donc en état de manger ce pain sacré ; desirez ardemment de vous nourrir de cette manne, infiniment plus avantageuse que celle que Dieu fit pleuvoir autrefois dans le désert. (On pourra rapporter quelque propriété de la manne.) Pourquoi donc, M. F., vous dégoûteriez-vous de la divine Eucharistie, comme les Israélites ingrats se dégoûtèrent de la manne qui étoit néanmoins si délicieuse? La divine Eucharistie n'aura-t-elle pour vous aucun attrait? La regardez-vous comme une nourriture indifférente? Ah! si vous négligiez de vous préparer à la recevoir, ne mériteriez-vous pas que le Seigneur vous en privât pour jamais? J'attends, M. F., de votre religion, que l'on vous verra la rechercher avec une sainte ardeur, pleins de reconnoissance pour la bonté de J. C. qui veut bien vous nourrir de sa

propre chair. Vous la lui témoignerez, en imitant le peuple de notre évangile, en vous comportant à l'égard de J. C. de la manière qu'il le fit.

II. POINT.

Vous trouverez, M. F., dans la conduite de ce peuple qui suit le Sauveur, un beau modèle de ce que vous devez faire, pour répondre à la bonté que J. C. vous témoigne dans l'Eucharistie, et vous disposer à le bien recevoir. Que font ces gens? 1.° Ils quittent leurs demeures, abandonnent leurs biens, se séparent de ce qu'ils ont de plus cher. 2.° Ils suivent avec empressement J. C. Ils souffrent la fatigue, la faim, la soif; ils n'ont point de plus grand plaisir que d'être avec le Sauveur. 3.° Ils mangent, avec piété et avec une sainte joie, le pain et les poissons qu'il multiplie en leur faveur. Enfin, pour marque de reconnoissance, ils veulent le faire Roi, et s'attacher inviolablement à lui. Miroir parfait, M. F., qui vous représente les dispositions que vous devez apporter à la communion paschale.

La première, c'est de quitter le péché; la seconde, de desirer ardemment de recevoir J. C.; la troisième, d'approcher de la sainte communion avec une sainte ferveur, la quatrième enfin, c'est de faire régner en nous

J. C.

J. C. et ne le plus abandonner. (On insistera sur la première disposition, comme la plus essentielle. On exhortera à prendre, chaque jour de la semaine, quelque temps pour se retirer de ses occupations et penser à la communion de Pâques. On recommandera la dévotion actuelle dans la communion, aussi bien que dans l'action de grâces, on insistera plus ou moins sur chacune de ces dispositions, selon que le demandera le besoin des auditeurs; on fera ensorte que tous, sans exception, commencent dès le jour présent à se disposer prochainement à la communion Paschale. On fera à ses auditeurs l'application de ce que l'on aura dit; on leur demandera, 1.° s'ils comprennent la grandeur du bienfait de l'Eucharistie, et ce qu'ils eussent pensé de ces peuples qui furent nourris miraculeusement, aussi bien que des Israélites sur qui Dieu fit pleuvoir la manne dans le désert, si les uns et les autres eussent été insensibles à la bonté de Dieu à leur égard, si ceux-là n'eussent pas daigné prendre de sa main ou de celle de ses disciples la nourriture qu'il leur offroit, ou ceux-ci recueillir la manne qui tomboit dans le désert? Or, voilà, M. F., ce que vous devez vous dire à vous-mêmes. Si vous négligez de manger le pain Eucharistique, et si vous ne daignez pas vous disposer à en ressentir les effets, quels reproches ne vous

feront pas ces peuples au jour du jugement? Quoi, vous diroient-ils, nous avons tout quitté pour suivre J. C. et recevoir de lui un pain matériel, et vous, etc. Ne vous exposez donc pas, M. F., à ce juste reproche; que vos affaires temporelles, qu'aucun autre obstacle ne soit capable de vous détourner du saint exercice auquel je viens vous inviter. Nous allons offrir à l'Autel ce divin hôte qui vous appelle à sa table, et qui souhaiteroit que vous fussiez en état de le recevoir toutes les fois que vous assistez aux saints mystères. Suppliez-le de vous aider, par sa grâce toute-puissante, à vous rendre dignes d'en approcher d'une manière qui lui soit glorieuse et salutaire à votre amour. Donnez-moi cette consolation de vous voir tous réunis à la table du Seigneur, tous nourris du même pain, et n'être tous qu'un même cœur, animés du même esprit.

On peut traiter cette même matière, en faisant un parallèle de la Pâques de l'ancienne loi avec la Pâques de la loi nouvelle. On montrera la différence de l'une et de l'autre, et la supériorité de la Pâques des chrétiens sur celle des Juifs: ce seroit le sujet d'un premier point. Dans le second point, en rapportant en détail ce que Dieu exigeoit des Israélites pour manger l'Agneau Paschal, on expliqueroit ce qu'il exige pour manger l'Agneau de Dieu, qui est J. C.

L'Evangéliste, en rapportant l'histoire de la multiplication des pains, dont il est fait mention dans l'évangile du jour, observe qu'elle se fit aux approches de la Fête de Pâques des Juifs. Est-ce par hasard qu'il a marqué cette circonstance? Non, le Saint-Esprit la lui a inspirée, et l'Eglise fait lire exprès cet évangile avec cette circonstance, peu de temps avant l'ouverture de la Pâques des chrétiens, sans doute, M. F., pour que nous en prenions occasion de vous instruire du devoir Paschal. Les Juifs appelés autrement les Israélites, ou les Hébreux, qui étoient le peuple de Dieu dans l'ancienne loi, les Juifs, dis-je, célébroient la Pâques, par l'ordre du Seigneur. Ils la faisoient le 14 du premier mois de l'année, qui répondoit à notre mois de Mars. Ce précepte leur fut donné lorsqu'ils étoient dans l'Egypte, la veille qu'ils en sortirent pour entrer dans le désert et ensuite dans la terre promise. Ce ne fut pas pour une année seulement qu'ils reçurent cet ordre, mais pour être gardé inviolablement, et comme une loi perpétuelle pour eux et pour leurs enfans, c'est-à-dire, pour tout le temps que la loi ancienne devoit subsister; car, M. F., vous devez savoir que ce qui se faisoit alors à l'égard des Israélites, étoit une figure de ce qui devoit se passer dans la loi de grâce : *Hæc omnia in figurâ*

maculâ, *masculus*, *anniculus*, *etc.* (Voyez le douzième chapitre de l'Exode.)

Cet Agneau sera sans tache, c'est-à-dire, parfait; ce sera un mâle, et il n'aura qu'un an. *Servabitisque eum usque ad quartam decimam diem mensis hujus : immolabitque eum universa multitudo filiorum Israël ad vesperam.* Vous prendrez de son sang, ajouta Moyse, et vous en mettrez sur l'un et l'autre poteau, et sur le haut des portes du lieu où vous le mangerez; en cette même nuit, vous en mangerez la chair rôtie au feu, avec des pains sans levain, et des laitues sauvages; vous en mangerez la tête avec les pieds et les intestins. Je passerai cette nuit-là par l'Egypte; je frapperai, dans la terre des Egyptiens, tous les premiers nés, depuis l'homme jusqu'aux bêtes; j'épargnerai vos maisons qui seront marquées du sang de l'Agneau. Ce jour vous sera un monument éternel, vous le célébrerez de race en race avec un culte perpétuel, comme une fête solennelle. Tel est, M. F., le commandement que Dieu fit autrefois à son peuple, les Israélites; et voilà l'origine de la fête de Pâques, qui étoit leur fête la plus solennelle, et consistoit, comme vous le voyez, à manger dans chaque famille un jeune agneau, pour se rappeler leur délivrance d'Egypte, et les engager à en remercier le Seigneur, et à lui demeurer toujours fidèles. Nulle fête, M. F.,

qu'ils eussent plus à cœur que celle-là ; nulle qu'ils ayent observée plus exactement, depuis que le Seigneur l'eut instituée, jusqu'à la venue de J. C., c'est-à dire, tant qu'ont subsisté leur temple et la ville de Jérusalem. A présent même qu'ils sont dispersés dans le monde, et que cette fête ne les oblige plus, ils ne laissent pas encore de la célébrer, du moins quant à la cérémonie de la solennité des azymes, c'est-à-dire, des pains sans levain. C'est un effet de leur aveuglement, de leur obstination, de leur endurcissement ; et le Seigneur le permet, pour qu'ils servent d'une preuve vivante à la vérité de notre religion. Une autre Pâques, M. F., a succédé à cette ancienne Pâques. J. C. l'auteur de la loi de grâce, qui est venu délivrer les hommes de la servitude du péché, de l'esclavage du démon, a institué la divine Eucharistie. Il est le véritable Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde; et l'Église, conduite par le Saint-Esprit, nous a fait un commandement de sa part, de manger au moins une fois chaque année ce divin Agneau. Il est véritablement notre Pâques, et cette Pâques est autant au-dessus de celle des Juifs, que la vérité est au-dessus de la figure, J. C. au-dessus de Moyse, le créateur au-dessus de la créature. Jugez vous-mêmes, M. F., jugez de l'excellence de notre Pâques. Qui est notre Agneau.

paschal ? Comment se donne-t-il à nous ? Pourquoi s'y donne-t-il? (On expliquera ces trois différences qui se trouvent entre la Pâques des Juifs et la Pâques des chrétiens.)

Oui, M. F., J. C. est le véritable Agneau représenté par l'Agneau Paschal; il en a toutes les qualités, mais d'une manière éminente. L'agneau que l'on devoit choisir pour la Pâques devoit être sans tache, c'est-à-dire, parfait; il devoit être mâle, c'est-à-dire, pour marquer que l'on doit offrir à Dieu ce qu'il y a de plus excellent, il ne devoit avoir qu'un an, pour apprendre que l'offrande ne doit pas être tardive, et que Dieu veut avoir les prémices.

Or, M. F., quoi de plus parfait que J. C.? N'est-il pas, comme l'appelle S. Pierre, l'Agneau sans tache et sans défaut, qui nous a rachetés par son sang précieux? *Redempti pretioso sanguine, quasi Agni immaculati Christi, et incontaminati.* (1. Petri 1. 19.)

Rien de plus excellent ne pouvoit être offert au Père éternel. Il est l'Agneau dominateur de la terre, la vertu de Dieu le Père, et il a été revêtu de la force d'un lion; enfin, il est mort dans l'âge le plus florissant. Il a donc bien rempli toutes les qualités de l'Agneau qui en étoit la figure; et de même que l'Agneau paschal ne devoit être mangé qu'après avoir été égorgé, et que la chair n'eût été

rôtie au feu: ainsi ce nouvel Agneau nous donne à manger sa propre chair qui a été immolée sur la croix, et où il a été consumé par le feu de son amour. Enfin, comme on devoit manger la tête de l'Agneau Paschal avec les pieds et les intestins, nous avons aussi le bonheur de recevoir tout entier J. C. sa divinité et son humanité, son corps et son ame, et toutes ses perfections.

Jésus-Christ, dans la dernière cêne qu'il fit avec ses disciples, où il mangea avec eux l'Agneau Paschal, connut parfaitement toutes les significations de cette cêne mystérieuse; il se considéra lui-même dans cet Agneau; il voulut accomplir en sa personne tout ce qu'il signifioit; il renouvela le sacrifice qu'il avoit fait de lui-même en venant au monde; il consentit de nouveau à être étendu sur le bois de la croix, sans dire mot, comme un agneau qui se laisse égorger; il voulut que le sang qu'il répandroit pour nous, nous affranchît de l'esclavage du démon, et nous préservât de la mort éternelle; et pour que nous n'oubliassions jamais cette faveur, il institua la cêne eucharistique, et il nous y donna sa chair, pour nous fortifier et nous aider à marcher dans le chemin du salut, durant notre pélérinage, et jusqu'à ce que nous soyons arrivés à la terre bienheureuse qu'il nous a promise.

Agneau de Dieu, qui êtes mort dès la création du monde, non par une mort réelle, mais en figure, et qui dès-lors avez commencé de communiquer aux hommes les grâces que vous deviez leur mériter par l'effusion de votre sang, que vous rendrons-nous pour tant de biens que vous nous avez fait? Ce que nous devons lui rendre, M. F., c'est de prendre en main le calice du salut, comme dit le Prophète roi; c'est de nous disposer à manger le divin Agneau. Vous ne pouvez rien faire qui lui soit plus agréable; préparez-vous-y au plutôt. Dieu avoit marqué aux Juifs le dixième jour du premier mois de l'année, qui, comme je vous l'ai dit, répondoit à notre mois de mars; il l'avoit marqué, dis-je, pour prendre l'Agneau, et se disposer à le manger cinq jours après. Cette cérémonie n'est plus en usage, et vous avez plus de temps pour vous disposer à manger le vértiable Agneau. L'Eglise vous accorde deux semaines pour cela. Mais plutôt vous vous y disposerez, mieux vous vous conformerez à l'esprit de l'Eglise et aux desirs de J. C. Je vais vous instruire de ces dispositions dans le second point.

II. RÉFLEXION.

Le Seigneur nous a tracé, M. F., dans les cérémonies que l'on observoit en mangeant

l'Agneau Paschal, une image des dispositions que l'on doit avoir pour manger l'Agneau de Dieu, dont le premier étoit la figure.

Voici comment il continua de parler aux Israélites par la bouche de Moyse : *Sic comedetis illum : renes vestros accingetis : et calceamenta habebitis in pedibus, tenentes baculos in manibus, et comedetis festinanter* ; vous ceindrez vos reins; vous aurez aux pieds des souliers, et un bâton à la main ; et vous mangerez à la hâte. Que nous représente tout cela ?

1.° Les reins que l'on devoit se ceindre : marquent la chasteté et la mortification : *Lumbos nostros præcingimus, cùm carnis luxuriam per continentiam coarctamus.*

2.° Les souliers qu'on devoit avoir aux pieds, nous représentent l'affection de l'ame qui doit être exempte de tout péché, au moins mortel ; et spécialement le soin de marcher sur les pas des saints qui nous ont précédés : *Calceamenta in pedibus, et mortuorum vitam conspicere, et nostra vestigia à peccati vulnere custodire.*

3.° Le bâton que l'on devoit porter à la main et la posture des voyageurs étoient la figure de la croix, dans laquelle nous devons mettre notre espérance durant le voyage de cette vie ; et la vigilance où nous devons être, pour nous corriger aussi bien que ceux qui nous sont soumis.

4.° On doit manger à la hâte. Ce qui nous marque, dit le même saint Docteur, la ferveur, la dévotion avec laquelle on doit s'approcher de la sainte table. On mangeoit en même temps du pain sans levain et des laitues sauvages; ce qui représente que notre conscience doit être purifiée du levain de l'iniquité, et que notre chair doit être mortifiée. L'Apôtre nous y exhorte : *Pascha nostrum immolatus est Christus. Epulemur, non in fermento veteris neque in fermento malitiæ et nequitiæ, sed in azymis sinceritatis et veritatis.* (1. Cor. 5.)

Enfin, on ne mangeoit rien de crud avec l'agneau, mais tout devoit être rôti. Que nous marque cette circonstance? Le feu de l'amour divin dont il faut que nos cœurs soient embrâsés, pour manger cette chair céleste. Elle signifie encore, que nous devons nous rappeler, en la mangeant, la Passion de J. C. qui fut en lui l'effet de l'amour le plus ardent. Lui-même nous l'a recommandé expressémment, lorsqu'il institua ce sacré banquet : Faites ceci, nous a-t-il dit, en mémoire de moi; souvenez-vous de mon amour, et de tout ce qu'il m'en a coûté pour vous délivrer du péché et vous ouvrir le Ciel.

Examinez à présent, M. F., comment jusqu'ici vous avez fait la Pâques. N'est-ce pas dans des dispositions toutes contraires à celles que Dieu exigeoit de vous? Votre cœur et

votre corps étoient-ils purs, votre ame détachée des biens du monde, votre vie conforme à celle des saints de votre état? A-ce été avec foi et confiance en J. C. avec une sainte avidité, une chair mortifiée, un ardent desir de vous unir à J. C.? Il souhaite avec ardeur de faire avec vous la Pâques, et peut-être sera-t-elle pour vous la dernière. Oui, elle le sera pour quelqu'un de vous. Je vous exhorte à la faire, comme si c'étoit pour la dernière fois. Comment vous prépareriez-vous, si vous en étiez assurés? Suivez donc l'avis du S. Esprit qui vous dit de vous mettre le couteau à la gorge, lorsque vous voulez vous asseoir à la table d'un Prince : *Statue cultrum in gutture tuo.* (Prov. 24.) Que veut-il nous faire entendre par cette expression, *mettez-vous le couteau à la gorge.* C'est-à-dire, mangez le pain sacré que J. C. vous présente, comme si l'on étoit près de vous égorger, et qu'il ne vous restât plus qu'un moment de vie. Recevez-le, après avoir mortifié vos passions, comme vous voudriez l'avoir fait, si c'étoit le dernier repas que vous dussiez faire en ce monde.

On entrera dans quelque détail, et on finira par une prière adressée à J. C. comme notre véritable Agneau. On le conjurera, puisqu'il veut bien nous recevoir à sa table, d'ajouter à cette faveur celle de nous y tous préparer, ensorte que nous mangions la Pâques comme

ses véritables disciples, et qu'il n'y ait parmi nous aucun Judas. Demandons-lui tous ensèmble cette grâce, M. F., pendant l'auguste sacrifice.

L'épître de ce dimanche est prise du 4 chap. de la lettre de S. Paul aux Galates. Cette épître paroît peu fournir pour l'instruction des peuples, et on n'aperçoit pas d'abord pourquoi l'Eglise la fait lire en ce dimanche. Pour en savoir la raison, il faut bien entendre le sens de cette épître, et pourquoi St. Paul écrivoit aux Galates. Nous avons dit ci-devant (*Dominicâ infrà octavam nativitatis Domini*,) que c'étoit pour les prémunir contre de faux docteurs qu'il leur persuadoit de joindre les cérémonies de la loi ancienne à l'Evangile. Après leur avoir prouvé qu'il est véritablement Apôtre de J. C., que l'on ne peut plus être justifié par les œuvres de la loi ancienne; que cette loi n'étoit que pour préparer à la loi nouvelle; que les promesses faites à Abraham s'accomplissent par la foi en Jésus-Christ; il leur rappelle avec quelle ferveur ils ont reçu l'Evangile qu'il leur a prêché, il les presse vivement de se tenir attachés à la doctrine qu'ils ont reçue de lui: à cette occasion, il leur rapporte ce qui fait le sujet de l'épître de ce jour, qui est une allégorie des deux fils d'Abraham, qui représentent les deux testamens. D'où il conclut

que nous sommes délivrés du joug de la loi ancienne, et que ceux qui y sont trop attachés, n'auront point de part à l'héritage de J. C. Ces dernières paroles de l'épître expriment la liberté qui est le propre de la loi évangélique.

Cette lettre est presque, toute dogmatique. C'est comme un abrégé de l'épître aux Romains; le sujet en est le même, à cela près que dans celle-ci l'Apôtre ne parle qu'aux gentils convertis à la foi; au lieu que dans l'autre, il instruit les Juifs et les gentils. On ne sait pas bien dans quel lieu elle fut écrite, si c'est à Rome, quelques-uns le pensent, ou à Ephèse, ou en quelqu'autre ville de la Grèce. Elle contient six chap. Depuis le premier jusqu'au cinquième, le dogme est établi, et depuis le verset 13. dudit cinquième chap. jusqu'à la fin de la lettre, ce sont des préceptes moraux. Il y en a qui pensent que ces peuples de la Galatie étoient originaires de la Gaule, et S. Jérôme dit, dans son commentaire sur cette épître, qu'ils parloient à peu près la même langue que les habitans de Trèves ou les Allemands.

Cette épître convient très-bien au jour où l'Eglise la fait lire, c'est-à-dire, vers le temps de la Pâques chrétienne. Pour que les peuples soient bien instruits, ne faut-il pas qu'ils aient quelque connoissance de l'ancien tes-

tament ? Ils en entendent souvent parler dans les instructions, sans comprendre ce qu'on leur en dit. Un prône où l'on développeroit avec netteté l'allégorie de l'ancien et du nouveau testament représentés par Ismaël et Isaac, leur plairoit beaucoup, et les disposeroit à profiter davantage des autres instructions. On en prendroit même occasion de leur parler de l'institution de l'Eucharistie par laquelle J. C. a confirmé l'alliance de la loi nouvelle, ainsi qu'il le déclara en instituant le sacrement de nos autels; et on leur expliqueroit le bonheur des chrétiens, et comment ils doivent user de la liberté que J. C. leur a acquise par son sang.

L'épitre de la messe, M. F., dont je me propose de vous parle en ce jour, est prise d'une lettre que S. Paul, écrivoit autrefois à des peuples nommés Galates, c'est-à-dire, habitans de la Galatie, Province de l'Asie mineure. Ils avoient été adonnés à l'idolâtrie, et S. Paul les avoit convertis; mais de faux docteurs vouloient leur persuader de joindre les cérémonies judaïques avec l'Evangile, et de se faire circoncire aussi bien qu'eux; et ils en pervertirent même plusieurs. L'Apôtre S. Paul, dont le zèle s'étendoit partout, leur écrivit fortement, jusqu'à les traiter d'hommes insensés, d'avoir abandonné la vérité pour embrasser une fausse doctrine. Il leur prouve

par différentes raisons, que la loi ancienne est abrogée; qu'en voulant encore en pratiquer les cérémonies, ils rendoient inutile à leur égard le bienfait de la foi; et à cette occasion il leur rapporte ce qui est écrit au livre de la Genèse du Patriarche Abraham. Abraham, leur dit-il, eut deux fils, savoir Ismaël et Isaac; le premier né d'une esclave, nommée Agar; et le second d'une femme libre, appelée Sara. Ces deux fils, ajoute-t-il, représentent les deux testamens. Ismaël étoit la figure de la Sinagogue ou de l'Eglise des juifs qui devoit être répudiée. Isaac marquoit la loi de la grâce ou de l'Eglise de J. C. qui doit toujours subsister. Ismaël, continue-t-il, qui étoit né selon la chair, persécuta Isaac qui étoit né selon l'esprit, et en qui devoient se vérifier les promesses faites à Abraham; mais il est écrit: Chassez l'esclave et son fils; car le fils de celle qui est esclave, ne sera pas héritier avec le fils de celle qui est libre. C'est pourquoi, conclut l'Apôtre, nous ne sommes pas les enfans de l'esclave, c'est-à-dire, nous n'appartenons pas à la Synagogue qui a été répudiée avec toutes ses cérémonies; nous ne devons plus les observer dans la loi de grâce; J. C. nous en a affranchi; profitons de la liberté qu'il nous a procurée; et ne nous engageons plus sous le joug de la loi ancienne. Voilà, M. F., l'abrégé de

qui est riche en miséricorde, résolut dès-lors de nous rétablir dans ce droit, et d'envoyer son fils au monde, afin qu'il servît de médiateur entre lui et nous. Il ne jugea pas néanmoins à propos de l'envoyer d'abord après la chûte d'Adam; il attendit plusieurs mille ans, de peur que l'homme ne sentît pas assez la grandeur du bienfait de l'Incarnation, et le besoin qu'il en avoit. Que fit-il donc? Il laissa les hommes pendant plusieurs siècles sans autre loi, que celle que leur dictoit leur propre raison, si nous exceptons toutefois le précepte de la foi d'un Dieu rémunérateur, et de l'espérance du Messie; sans les priver non plus des grâces nécessaires, pour vaincre leurs passions et s'attacher à lui, comme à l'objet de leur béatitude surnaturelle. Mais hélas! les hommes éprouvèrent dans peu les suites funestes du péché originel. Le crime inonda la terre; et Dieu fut comme forcé de faire périr l'univers par un déluge d'eau, qui arriva environ 1600 et quelques années après la création du monde. La terre néanmoins fut repeuplée par Noé et sa famille que Dieu sauva du déluge. Mais les enfans de Noé imitèrent bientôt les déréglemens de leurs ancêtres; et tous les peuples s'étant replongés dans le désordre, le Seigneur voulut se choisir un peuple chéri, d'où naîtroit le Sauveur des hommes, et parmi lequel se trouvèrent quan-

tité de Prophètes par qui il fit annoncer la venue du Sauveur, avec les circonstances les mieux marquées ; afin que lorsqu'il paroîtroit, on ne pût le méconnoître, et qu'il fût le chef de ce peuple chéri ? Le grand Abraham, appelé autrement le père des croyans, dont l'Ecriture nous fait un éloge si magnifique. C'est avec lui, et ensuite avec tout le peuple Juif, qu'il fit une alliance que l'on appelle l'ancien testament. Il le choisit pour être le chef de ce que l'on a appelé depuis le peuple Juif. Il lui ordonna la cérémonie de la circoncision, par laquelle on étoit admis au nombre de ce peuple. Il lui promit de donner une terre fertile à ses descendans ; et avant que de les mettre en possession de cette terre, il donna à Moyse, sur une montagne nommée Sinaï, ses commandemens écrits sur une table de pierre, il lui prescrivit encore les différentes cérémonies auxquelles seroient obligés les juifs, et la manière dont il les gouverneroit. Moyse descendit de la montagne, lut au peuple les préceptes du Seigneur, et lui annonça toutes ses volontés, lui promettant encore de la part de Dieu toutes sortes de bénédictions temporelles, s'il étoit fidèle à accomplir la loi, et les cérémonies qu'il venoit de lui prescrire. A quoi tout le peuple consentit, promettant à Dieu de garder tous ses préceptes ; ensuite il fit

alliance avec lui au nom du Seigneur, faisant une aspersion sur tout le peuple avec le sang des victimes qui avoient été immolées, il dit: C'est là le sang du testament que Dieu m'a ordonné de faire pour vous : *Hic est sanguis fœderis quod Dominus pepigit vobiscum.*

Voilà, M. F., ce que l'on appelle l'ancien Testament, l'alliance que le Seigneur fit autrefois avec son peuple, les promesses qu'il lui fit de lui donner ici-bas un pays abondant en toutes sortes de biens, s'il lui restoit fidèle. Mais qu'étoit-ce que tout cela? Il est facile, M. F., de le voir. C'étoit une image de l'alliance que Dieu devoit faire avec les chrétiens par J. C. son fils, qui devoit la commencer par son propre sang. C'est ce qui est arrivé environ 4000 ans après la création du monde, selon l'opinion la plus commune. (On expliquera de quelle manière le Sauveur a prêché la loi nouvelle; et comment sur la fin de sa vie, faisant la cêne avec ses Disciples, il leur déclara que son sang, qu'il devoit répandre, étoit le sang du nouveau Testament : *Hic est enim sanguis meus novi testamenti.* (Matth. 26. 28.)

Or, M. F., remarquez la différence de l'ancien Testament et du nouveau, et combien les chrétiens sont plus privilégiés que les Juifs, soit que l'on considère l'auteur du nouveau Testament, et les biens qu'il promet,

soit que l'on fasse attention aux préceptes que J. C. nous a donnés, et à la grâce qu'il nous a méritée, qui est plus abondante dans l'état présent qu'avant la venue de J. C. et aux autres moyens qu'il nous fournit, principalement dans le sacrifice de la Messe et dans les sacremens. (On s'étendra sur ces chefs, en faisant toujours le parallèle de la loi ancienne. On ne manquera pas cependant de faire observer aux auditeurs, que les hommes qui vivoient avant J. C. n'ont pas laissé d'avoir des grâces pour se sauver, et que ceux qui avoient la foi, appartenoient déjà en quelque sorte au nouveau Testament; ainsi ont été les Patriarches, les Prophètes et quantité de Saints et de Saintes, qui sont morts avant l'Incarnation du verbe.)

Il en faudra venir à la morale, et faire faire aux auditeurs deux réflexions qui n'ont peut-être jamais été faites; l'une sur le bonheur de ceux qui sont nés sous la loi de grâce, sur les avantages sans nombre que l'on y trouve pour opérer son salut, l'autre sur le malheur des chrétiens qui ne vivent pas selon les lois du christianisme, mais aussi mal que les Juifs, et même que les Idolâtres. On les excitera à des sentimens de reconnoissance et de douleur dans le premier point; ensuite à la résolution de remplir les devoirs du christianisme, qui sera le sujet du second point.

II. POINT.

Autant la loi nouvelle surpasse en perfection la loi ancienne; autant, M. F., devrions-nous surpasser les Juifs en sainteté. A la vérité, le Seigneur ne nous a pas imposé un si grand nombre de préceptes, ni d'une si grande rigueur; il les conduisoit beaucoup par les motifs de la crainte; et ce peuple avoit besoin d'être ainsi traité: il leur parloit parmi les foudres et les tonnerres; il les tenoit assujettis par une grande quantité de sacrifices et de cérémonies; il les châtioit de temps en temps par des peines temporelles; et il en tira souvent les punitions les plus éclatantes: c'est pour cela qu'on appelle la loi ancienne, loi de crainte et de terreur. Pour nous, M. F., nous sommes traités d'une manière bien différente. Délivrés de ce joug que nos pères, comme dit Saint Pierre, ont eu tant de peine à porter, nous n'avons que très-peu de préceptes à remplir; et c'est avec justice que la loi nouvelle est appelée la loi de liberté, la loi d'amour et de grâce. La loi de liberté; parce que nous sommes affranchis des cérémonies anciennes, et astreints au sacrifice de la Messe, à la réception des sacremens, et à quelques autres cérémonies aisées à observer. Loi d'amour;

mour; parce que ce n'est pas la crainte servile qui doit nous faire agir, mais une crainte filiale et toute d'amour: *Non enim dedit nobis Deus spiritum timoris, sed dilectionis.* (2. Timot. 1.) Enfin, loi de grâce; parce que la grâce est le propre effet de la loi nouvelle, et qu'elle y est beaucoup plus forte que dans la loi ancienne qui ne donnoit pas par elle-même la grâce, et où on ne la recevoit que par les mérites anticipés de J. C. le Sauveur de tous les hommes.

A quoi se réduisent donc les obligations que nous impose la loi nouvelle? Principalement à trois chefs, qui sont la foi, la charité et la réception des sacremens. Ce sont là les trois choses que le Sauveur recommanda à ses Disciples, et à tous ceux qui voudroient embrasser le christianisme, de croire en lui, de l'aimer par-dessus tout; et le prochain pour l'amour de lui; enfin de recevoir les sacremens qu'il a institués, et spécialement la divine Eucharistie. Je ne vous dirai rien aujourd'hui de ces deux premiers devoirs; j'en ai traité ailleurs; et j'aurai encore occasion de vous en parler durant le cours de l'année. Nous nous arrêterons à ce qu'il ordonna, lorsqu'il établit et confirma le nouveau Testament. Que fit-il en la dernière cêne qui est l'époque et le jour fixé de l'institution du grand sacrifice, qui est

le propre de la loi de grâce? Il prit du pain etc. et il dit à ses Disciples de faire ce qu'il venoit de faire en mémoire de lui. C'est ce que l'Eglise a soigneusement observé jusqu'à présent; et elle ordonne à chaque fidèle de remplir le précepte du Sauveur, en célébrant tous les ans la mémoire de cette grande action de J. C. et de se préparer à manger dignement son sacré corps, et boire son sang précieux. Nous vous avons proposé, M. F., l'année précédente, les motifs qui doivent vous porter à vous disposer au plutôt à la communion Paschale. (On les rappellera en peu de mots, et on conjurera les auditeurs d'être plus exacts et plus fervens que l'année dernière. On leur mettra devant les yeux l'exemple des Juifs qui se rassembloient de toutes les parties du monde à Jérusalem, pour y célébrer la Pâques. Ils y venoient même encore en d'autres temps de l'année.) Quoi donc, M. F., aurons-nous moins d'ardeur pour la véritable Pâques de J. C. qu'ils n'en avoient pour celle qui n'étoit que la figure de la nôtre? Vous disposerez-vous avec moins de ferveur à manger le vrai Agneau de Dieu, qu'ils ne se préparoient à manger l'Agneau Paschal?

Que chacun de vous fasse donc, dès ce jour, la résolution de se préparer à la communion paschale avec plus de ferveur que

l'année précédente. (On renouvellera quelques-uns des avis que l'on aura donnés au commencement du Carême, ou aux dernières Pâques. On conclura son instruction en exhortant les auditeurs à renouveler avec J. C. l'alliance qu'il a bien voulu faire avec eux, en les admettant au nombre des chrétiens ; et on leur dira de prier J. C. pendant le sacrifice de la messe, où le sang du nouveau testament est encore répandu d'une manière mystérieuse, de les fortifier pour s'acquitter plus parfaitement de tous les devoirs que leur impose le christianisme, particulièrement du devoir paschal. En finissant, on donnera des sujets et des plans d'instruction pour ce dimanche.)

On croit devoir avertir les Pasteurs et tous ceux qui sont chargés de l'instruction des peuples, qu'il convient de leur dire quelque chose vers la mi-carême, de la manière de continuer la sainte quarantaine. On peut voir là-dessus une courte exhortation de S. Ambroise à son peuple, c'est son sermon quatrième, *Pro Dominicâ quartâ Quadragesimæ*, il commence par ses mots : *Agite gratias, fratres, divinæ pietati quæ nos ad medium Quadragesimæ perduxit incolumes.* Tout ce discours mérite bien d'être lu. Il parle pour ceux qui se sont acquittés de leur devoir jusqu'alors, et pour ceux qui l'ont transgressé ; il presse ces derniers de se convertir de tout leur cœur,

et de profiter de ce discours pour s'attirer la bénédiction que méritent les vrais disciples de J. C. On rappellera encore à la mémoire des auditeurs, la vie pénitente du Sauveur au désert, et l'obligation où sont les chrétiens de l'imiter, sur-tout durant le Carême. La ferveur de sa pénitence, dira-t-on, ne se ralentissoit pas par la longueur du temps. Il jeûnoit pour nous, il souffroit pour nous, comment oserions-nous nous plaindre de la longueur du Carême?

LE DIMANCHE DE LA PASSION.

Avis à donner aux peuples, avant le prône.

Voici, M. F., le temps paschal qui s'approche, il commencera le dimanche des Rameaux, et finira le dimanche de Quasimodo inclusivement. Dès l'entrée du Carême, je vous annonçai le précepte de la communion annuelle, et je vous déclarai, par ordre de l'Eglise, que tout fidèle, qui a atteint l'âge de discrétion, étoit obligé de se confesser, au moins une fois l'an, à son Curé ou à un autre Prêtre approuvé de l'Ordinaire, et de communier à Pâques dans sa paroisse, sous peine d'être interdit pendant sa vie de l'entrée de l'église, et privé de la sépulture après sa mort.

Afin que personne ne puisse ignorer une loi si sainte, qui n'est proprement que la détermination de celle de J. C. je suis obligé de répéter aujourd'hui la publication de l'ordonnance du Concile de Latran. La voici, écoutez-la avec le respect et l'attention qu'elle mérite. Souvenez-vous que c'est l'Eglise, à qui vous devez le respect et l'obéissance, qui vous parle. Que tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, dit ce saint Concile, tenu l'an 1215, sous le Pape Innocent III, que tout fidèle étant parvenu à l'âge de discrétion, confesse seul fidèlement ses péchés à son propre Prêtre, au moins une fois l'an; et qu'il reçoive avec respect au moins à la fête de Pâques, le sacrement de l'Eucharistie; si ce n'est que, suivant l'avis de son propre Prêtre, pour quelque cause raisonnable, il jugeât qu'il dût s'en abstenir pendant quelque temps; autrement que l'entrée de l'église lui soit défendue pendant sa vie, et qu'après sa mort, il soit privé de la sépulture chrétienne. Telle est, M. F., la loi de l'Eglise, qui est un des préceptes que chaque fidèle doit savoir, exprimée en ces termes: Ton Créateur recevras au moins à Pâques humblement. Il est de mon devoir de vous disposer à le bien remplir. Le Sauveur disoit autrefois à ses disciples, qu'il avoit desiré depuis long-temps de manger avec eux le banquet eucharistique;

il ne desire pas moins de nous recevoir à la sainte table, il veut que nous nous mettions en état de nous y présenter. C'est-là, M. F., mon unique dessein dans l'exhortation que je vais vous faire en ce jour. Mais avant que de la commencer, je dois vous donner deux avertissemens. Le premier regarde le Prêtre, à qui le précepte vous oblige de vous confesser; le second, le temps et le lieu de votre communion paschale.

Quoique le Concile de Latran déclare que tout fidèle doit se confesser à son propre Prêtre, il vous est cependant libre, M. F., et nous vous le permettons volontiers, de vous adresser à tel confesseur qu'il vous plaira, pourvu que ce soit à un Prêtre approuvé de l'Ordinaire. Je vous exhorte à le bien choisir, et à faire pour votre ame ce que vous feriez pour votre corps. Si vous étiez malades, vous choisiriez sans doute, entre plusieurs médecins, celui que vous croiriez le plus en état de vous bien guérir. Je vous conseille encore de vous adresser à celui que vous souhaiteriez avoir pour confesseur au temps de votre mort. Je serai prêt d'entendre tous ceux qui voudront s'adresser à moi; mais comme il arrive de temps en temps des raisons pour s'adresser à d'autres qu'à son Pasteur, je ferai ensorte d'avoir quelques confesseurs étrangers, le plutôt qu'il me sera possible. (Si on peut en

avoir dans le courant de la semaine, on en avertira les paroissiens.)

Remarquez qu'il faut bien choisir ces confesseurs étrangers : qu'ils soient tels, qu'ils puissent réparer les confessions sacrilèges que l'on auroit faites au Pasteur, et qu'ils ne laissent aller à la sainte table, que ceux qui en seroient véritablement dignes.

La seconde chose dont j'ai à vous avertir, c'est que l'on peut satisfaire au devoir paschal dès dimanche prochain; je vous invite à ne pas différer. Souvenez-vous cependant qu'il vaut mieux différer sa communion, que de s'exposer au danger d'une communion sacrilège, en s'approchant trop tôt de la sainte table. C'est pour cela que le Concile de Latran, en ordonnant à chaque fidèle de communier à Pâques, ajoute, si ce n'est que suivant l'avis de son propre Prêtre, il jugeât qu'il dût s'en abstenir pendant quelque temps. Vous savez d'ailleurs, que c'est dans votre église paroissiale que vous devez recevoir la communion, et que vous ne pouvez la faire hors de votre paroisse, sans la permission de votre Pasteur.

S'il y a quelques autres avis à donner, on les ajoutera aux précédens. Comme si la communion des enfans doit se faire le dimanche des Rameaux, on fera sentir aux pères et mères leur devoir à cet égard; on leur commandera

de prier pour leurs enfans, de leur faire comprendre la grandeur de l'action qu'ils doivent faire, de les envoyer soigneusement au catéchisme pendant la semaine, de les exhorter à se bien confesser, de leur faire pratiquer et de pratiquer pour eux quelques bonnes œuvres, et enfin de ne les pas laisser approcher de la sainte table, s'ils ne reconnoissent eux-mêmes en eux une piété suffisante, et la discrétion nécessaire pour une si grande action.

Il y a des paroisses où les Pasteurs n'admettent aucun enfant à la communion, que les parens n'en aient auparavant rendu un bon témoignage. Cet usage n'étant pas général, quoiqu'il soit utile, il ne paroît pas que l'on doive y astreindre les parens, mais seulement les y inviter; c'est au Pasteur lui-même à connoître ses agneaux aussi bien que ses brebis.

Avis aux Pasteurs.

Ce dimanche, qui est le cinquième du Carême, est appelé le dimanche de la Passion, parce que l'Eglise nous y remet devant les yeux la Passion de J. C. Depuis la Septuagésime jusqu'à présent, elle souhaite que les chrétiens méditent et imitent la vie pénitente

du Sauveur au désert ; qu'ils gémissent de leur captivité et qu'ils soupirent après leur délivrance des misères de la vie, et sur-tout du péché. C'est la fin de l'institution des sept dimanches qui s'écoulent depuis la Septuagésime jusqu'au dimanche de la passion. Car le dimanche de la Septuagésime est le septième avant celui-ci. En ce jour, cette tendre mère nous annonce cette vérité, que J. C. nous a procurée par sa mort ; pour cela, elle fait chanter l'hymne, *Vexilla regis prodeunt*, et elle quitte la couleur violette, pour prendre la couleur rouge. En un mot, la fin qu'elle se propose dans cette quinzaine, est d'honorer spécialement la Passion du Sauveur, et d'engager les fidèles à s'en occuper plus souvent et plus attentivement que dans tout le reste de l'année ; de les animer par cette considération à continuer leur pénitence, à bien finir le temps du Carême, et à se préparer plus prochainement à la grande fête de Pâques.

Pour suivre l'esprit de l'Eglise, il faut qu'un Pasteur exhorte ses paroissiens à faire, de la Passion de J. C. le sujet de leurs fréquentes réflexions durant cette quinzaine : ce pourroit être, une année, la matière de son prône. L'évangile et l'épître lui fourniront aussi d'autres sujets très-convenables, et même nécessaires à traiter dans ce dimanche, et particul-

lièrement le sacrilège ou l'indigne communion. Il en pourra parler à l'occasion de ce qui est dit dans l'évangile, de la conduite des Juifs qui voulurent lapider J. C. lorsqu'il les combloit de ses biens. Dans l'épître du jour, saint Paul y décrit la grandeur du sacrifice de la croix, il en fait voir l'excellence et la vertu : troisième sujet non moins important que les précédens.

L'objet principal du Pasteur en ce dimanche, doit être de donner une plus vive horreur d'une communion sacrilège. Elle né sont, hélas ! que trop communes dans le christianisme, et quelques soins que l'on prenne pour en faire connoître la grièveté, il ne laisse pas de se trouver plusieurs Judas ! Ce crime est si énorme, qu'il doit exciter tout le zèle d'un ministre du Seigneur. Il doit mettre tout en œuvre pour l'empêcher autant qu'il est en lui ; et il seroit bien coupable, si par son silence ou sa négligence à préparer ses instructions, il étoit la cause de quelques communions indignes. Ce qu'il dira en ce jour, tendra à donner une crainte efficace d'une mauvaise communion, il pourra aussi représenter les heureux effets d'une communion faite avec les dispositions requises.

Quoiqu'on ait déja traité de la Passion, le dimanche de la Quinquagésime, on peut encore le faire en celui-ci, en la proposant sous

une autre vue. Rien ne devroit être plus familier aux chrétiens que le souvenir des souffrances de notre divin maître ; saint François Xavier recommandoit aux Prédicateurs d'en mêler quelque chose dans tous leurs discours. Mais s'il est un temps où il soit à propos et même nécessaire d'en rappeler la mémoire aux fidèles, c'est dans celui-ci. On ne peut mieux entrer dans les dispositions de l'Eglise, qu'en portant ses enfans à ne passer aucun jour de cette quinzaine, sans s'en occuper.

I. PRONE.

Réflexion sur la Passion de Jésus-Christ.

Le dimanche où nous sommes, M. F., s'appelle le dimanche de la Passion, et les jours suivans jusqu'au Samedi-saint, se nomment le temps de la Passion. Pourquoi est-il ainsi nommé ? Il est aisé d'en découvrir la raison; c'est que l'Eglise se propose d'honorer spécialement, durant cette quinzaine, Jésus souffrant pour notre amour; elle veut engager tous les chrétiens à l'honorer avec elle. Toutes les cérémonies qu'elle nous prescrit en ce saint temps, soit dans la messe, soit dans les autres offices, n'ont point d'autre fin

que d'exciter la dévotion des fidèles envers Jésus souffrant pour eux. (Si on a déja parlé de la Passion de J. C. au commencement du Carême, ainsi qu'il convient de faire, on ajoutera :) Quelques jours avant le Carême je vous exhortai, M. F., à vous occuper de ce grand objet, pour vous préserver des péchés auxquels se livrent alors les chrétiens, et vous faire passer saintement tout le temps du Carême, et spécialement les trois jours qui le précèdent; mais aujourd'hui je me crois obligé de vous en parler plus au long, et de renouveler votre dévotion envers la Passion de J. C. Vous avez dû employer les quatre premières semaines de Carême à faire pénitence pour vos péchés ; il faut durant ces deux semaines ranimer votre ferveur, et honorer le mystère de la Passion du Sauveur, en prenant part à ses souffrances d'une manière plus parfaite que vous ne l'avez fait jusqu'à présent. Redoublez votre attention à ce que j'ai à vous dire en ce jour de la vérité la plus touchante de notre religion; point de sujet plus digne de la réflexion d'un chrétien, que la Passion de J. C. sur-tout dans le temps où nous sommes; point de plus propre à nous préparer à la fête de Pâques; je vous le montrerai dans le premier point. Quand et comment il faut s'en occuper : ce sera le sujet du second point.

Qu'est-ce qui doit vous engager à vous occuper de la Passion de J. C. particulièrement durant cette quinzaine, de quelle manière faut-il la méditer : voilà, M. F., le sujet de votre attention.

L POINT.

La religion, la reconnoissance, notre propre intérêt, l'intentiou de l'Eglise sont autant de motifs qui doivent porter tous les chrétiens à s'occuper, durant cette quinzaine, de la Passion du Sauveur, plus souvent et plus sérieusement que le reste de l'année. Quoi de plus digne de nos réflexions ! La religion nous inspire ce devoir. Car qui est celui dont nous vous exhortons à méditer les souffrances ? C'est le fils de Dieu même qui a bien voulu se revêtir de notre nature, et qui dans cette nature humaine, a bien voulu endurer les peines les plus rigoureuses, livrer son ame à la tristesse la plus accablante, abandonner son corps à la fureur de ses ennemis les plus implacables, et enfin souffrir la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle. Ce Dieu souffrant est-il moins digne de notre culte dans son état de souffrances, que dans son état de gloire ? N'est-il pas toujours notre Dieu dans ces différens états ? Que dis-je ! n'est-il pas plus digne de nos respects, et ne devons-nous pas l'honorer davantage, en quelque façon,

au milieu de ses souffrances ? La reconnoissance n'exige t-elle pas essentiellement ce devoir? Pour qui souffre-t-il? Pour qui est-il livré à la mort ? Vous ne l'ignorez pas, M. F., c'est pour vous, c'est pour moi. Chacun de nous peut dire comme S. Paul : *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* Oui, mon Jésus, c'est pour mon amour, c'est parce que vous m'avez aimé plus que vous-même, que vous vous êtes livré pour moi. (On rapportera ici quelques comparaisons d'un bienfaiteur qui auroit exposé sa vie pour conserver la nôtre. Saint Bernard a là-dessus une parabole touchante du fils d'un Roi, qui meurt pour un sujet qui s'est révolté contre son père.) N'est-il pas étonnant que des chrétiens pensent si peu à la Passion du Sauveur : *Justus perit ; nemo est qui recogitet corde suo.* Trait d'histoire de S. François d'Assise, qui ayant été un jour rencontré d'un serviteur de Dieu, qui lui demanda la cause des larmes qu'il lui voyoit répandre, lui répondit qu'il pleuroit de ce que personne ne pensoit à la Passion de J. C. N'aurions-nous pas autant et plus de sujet que ce grand serviteur de Dieu, de gémir sur l'oubli de la Passion du Sauveur ? Et où est donc, M. F., notre religion ? Quelle ingratitude de ne penser presque jamais à ce qu'un Dieu a souffert pour nous, tandis que nous remplissons notre esprit ; de quoi, M. F. ? De mille

objets vains, peut-être dangereux, ou même criminels. Combien parmi nous qui n'y penseroient jamais s'ils n'en entendoient parler de temps en temps dans l'église! Combien qui n'y pensent pas même durant le saint sacrifice de la Messe, où le sang de notre Seigneur J. C. coule encore sur nous! N'y en a-t-il pas même qui y renouvellent les outrages que ce divin Sauveur reçut sur le Calvaire, de la part de ses bourreaux et des Juifs impies qui assistèrent à sa mort? L'Eglise souhaite qu'on y pense tous les vendredis de l'année, et c'est en l'honneur de cette douloureuse Passion, que l'on y garde l'abstinence de la viande. Elle a même institué plusieurs fêtes durant le cours de l'année, en l'honneur de la Passion de J. C.; telles sont celles de l'invention de la sainte Croix, de son exaltation, de la sainte couronne d'épines, des saintes plaies de J. C., du saint suaire et des autres instrumens de la Passion. Combien néanmoins y a-t-il de fidèles qui se rappellent, soit les vendredis, soit les autres fêtes dont nous venons de parler, ce que leur salut a coûté au fils de Dieu? Au contraire; combien n'y en a-t-il pas qui passent presque toute l'année sans la méditer une seule fois sérieusement, et sans entrer dans les vues de l'Eglise? C'est pour réparer, en quelque sorte, cet oubli si injurieux au Sauveur, qu'elle a institué ce temps, que nous

appelons le temps de la Passion. Tous ses offices durant ces saints jours, annoncent sa tristesse; et nous prêchent la part qu'elle prend aux souffrances de J. C. et la part qu'elle veut que nous y prenions nous-mêmes. S'en trouve-t-il beaucoup qui secondent ses desirs? Hélas! à peine daigne-t-on y penser le vendredi saint! N'est-ce pas à vous, M. F., que le Sauveur pourroit adresser cette plainte qu'il fit par un de ses Prophètes: J'ai cherché quelqu'un qui prit part à ma douleur, et je n'ai trouvé personne: *Torcular calcavi solus, et non est vir mecum. Quæsivi, et non fuit qui adjuvaret.* (Isai. 63.)

Ah! M. F., sentez ici l'ingratitude, et même l'irréligion dont vous vous rendez coupables, en oubliant ainsi les douleurs de J. C. Voyez aussi combien vous vous unissez à vous-mêmes? Car s'il n'est rien de plus digne du chrétien que de méditer souvent la Passion de J. C., rien aussi n'est plus avantageux, et plus propre pour nous préparer à la grande Fête de Pâques. Un grand Docteur, nommé Albert le grand, soutient qu'il est plus utile de méditer un peu chaque jour la Passion du Sauveur, que de jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau, de prendre la discipline et de réciter le psautier. La raison qu'il en donne, c'est que les œuvres extérieures ne sont pas si puissantes pour

toucher le cœur, que la méditation attentive de la Passion de J. C. Qu'y a-t-il en effet de plus propre, M. F., à faire impression sur nous, et à nous mettre dans les dispositions où nous devons être pour célébrer la Paques ? Quels fruits n'en retirent pas, et les pécheurs et les justes? On racontera comment le souvenir de la Passion est un motif des plus efficaces de conversion. Rien ne fait mieux connoître l'injure que le péché fait à Dieu, que la sévérité de la justice divine envers les pécheurs impénitens : *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet?* (Luc. 23.) dit J. C. lui-même aux Saintes femmes qui pleuroient sur lui. Point de pécheur qui ne se corrigeât de ses vices, s'il pensoit bien aux douleurs de J. C. Les voluptueux, les vindicatifs, etc. Il n'y auroit aucun sacrilège ; nul fidèle qui osât profaner les sacremens, soit de Pénitence, soit d'Eucharistie. Quelle horreur sur-tout n'auroit-on pas de renouveler, par une indigne communion, le crucifiement du Fils de Dieu ? Les timides sortiroient de l'état de tiédeur, et ils feroient des efforts pour acquérir les vertus ; les justes s'avanceroient de plus en plus dans la piété, et y puiseroient de quoi s'embrâser d'amour dans la communion. En un mot, nul chrétien qui ne quittât ses péchés, qui ne se remplît de

ferveur, et qui ne fût parfaitement disposé à la communion de Pâques, si, suivant le commandement de J. C. lui-même, on rappeloit dans sa mémoire l'amour qu'il nous a témoigné dans sa Passion, et dont il nous a laissé le mémorial dans le sacrement de nos autels. Aussi a-ce été la dévotion des saints, de méditer souvent la Passion de J. C. *Hæc meditari*, disoit S. Bernard, *dixi sapientiam, in his justitiæ mihi perfectionem constitui. Hæc mea sublimior philosophia scire Jesum, et hunc crucifixum.* Çà été en particulier la dévotion de S. Paul. Il se faisoit gloire de ne savoir que Jésus crucifié; sa grande application, durant ses œuvres Evangéliques, a été de prêcher et de faire aimer un Dieu crucifié: *Prædicamus Christum crucifixum.* (1. Cor. 1.) Il exhortoit les chrétiens à s'en souvenir continuellement : *Recogitate eum*, écrivoit-il aux Hébreux, *qui talem sustinuit à peccatoribus adversùm semetipsum contradictionem.* (Heb. 12.) Remarquez son expression, *recogitate*, pensez et repensez à celui qui a souffert, de la part des pécheurs, une si grande contradiction. De-là vient que l'Eglise a tant de soin de nous l'inculquer; non contente de nous la rappeler chaque semaine de l'année, elle a consacré cette quinzaine à l'honneur de cette divine Passion.

Armez-vous, M. F., suivant l'avis de S.

Pierre, de la pensée de J. C. qui a souffert pour vous dans sa chair : *Christo passo in carne, et vos eâdem cogitatione armamini* : (1. Petri 4.) Pensez-y, pécheurs ; pensez-y, justes; pensons-y tous, M. F, afin de nous disposer à la grande fête de Pâques, par une vraie pénitence et des œuvres dignes du christianisme. Mais quand et comment devons-nous nous en occuper? Je vais vous le dire en peu de mots.

II. POINT.

Il seroit à souhaiter, M. F., que nous nous occupassions continuellement des souffrances de J. C. : ce souvenir lui seroit agréable, et nous en retirerions tous les jours de nouveaux avantages. J. C. lui-même n'en a jamais perdu la pensée, sa Passion lui a été présente tous le temps de sa vie. Il est des saints et des saintes qui se la rappeloient sans cesse, à toutes les heures du jour, et même pendant la nuit; ils se ressouvenoient de ce que leur Sauveur avoit enduré pour eux, chaque fois que l'horloge sonnoit : pratique que les ames pieuses appeloient horloge de la Passion. (Détail des souffrances du Sauveur, la nuit de sa Passion, le matin, à neuf heures, midi, à trois heures.) Mais si cette pratique paroît trop difficile, du moins som-

mes-nous inexcusables de ne pas y penser en certains jours et en certaines circonstances. Nous avons déjà dit que le vendredi étoit destiné à cette fin, aussi bien que plusieurs fêtes instituées à l'honneur de Jésus souffrant. Je vous ai rappelé, au commencement de ce discours, ce que prétend l'Eglise dans ces deux semaines. Seriez-vous, M. F., de véritables enfans du Calvaire, si vous passiez ces quinze jours sans penser sérieusement à celui qui vous a enfantés sur la croix avec des douleurs incompréhensibles? Vous ne passerez donc, M. F., aucun jour de cette quinzaine, sans vous en occuper. Choisissez pour cela le temps le plus propre, ou le matin, ou pendant le jour, ou le soir. Ce seroit le plus convenable d'y penser le matin; les réflexions que vous feriez serviroient merveilleusement à sanctifier votre journée, à vous faire entrer dans les sentimens de pénitence et d'amour, que ces considérations doivent naturellement nous inspirer. Le travail pénible auquel vous êtes assujétis devroit vous y faire penser souvent. Et quoi de plus propre à adoucir vos peines, vos fatigues et vos sueurs, que la vue de Jésus suant le sang et l'eau dans le jardin des olives, accablé du poids de sa croix sur le chemin du Calvaire, souffrant la soif la plus brûlante sur l'infâme gibet auquel il est attaché? Ah! M. F.,

si nous avions tant soit peu de foi, tout nous rappelleroit, et ce que J. C. a souffert pour nous, et les exemples qu'il nous a donnés dans sa Passion. Presque dans tous vos chemins l'image de la croix se présente à vous. Quoi de plus aisé que de faire alors quelques actes dans votre cœur et même de bouche, soit pour adorer Jésus souffrant, soit pour lui offrir vos maux et les unir aux siens, soit pour lui demander de corriger vos mauvaises habitudes, et d'imiter les exemples qu'il vous a donnés dans sa Passion! Voilà déjà, M. F., une manière de s'occuper très-utilement de la Passion du Sauveur. Y a-t-il rien en cela qui soit au-dessus de vos forces? Elle convient à toutes sortes de personnes. Il y a encore plusieurs autres méthodes, c'est de parcourir par ordre tous les mystères de la Passion, et d'examiner ce qu'il y a encore de plus considérable dans chacun. (Voyez les Médit. de Dupont, tom. 2. pag. 4.) Pour cela il est nécessaire que vous soyez instruits de l'histoire de la Passion du Sauveur. On la divise en sept stations douloureuses, qui sont des sujets de réflexions fort propres pour les sept jours de la semaine. (On les rapportera.) N'oubliez pas aussi, M. F, les douleurs de la Ste. Vierge, l'Eglise en fait une fête particulière vendredi prochain; occu-

pez-vous-en, vous sur-tout femmes et filles chrétiennes ; entrez dans les sentimens avec lesquels elle assista à la Passion de son fils ; imitez les saintes femmes qui l'accompagnèrent.

On dira quelque chose de la manière de faire ces réflexions, pour ceux qui ont plus de loisir. On en a déjà parlé ailleurs. On insistera sur-tout sur les sentimens que doivent produire en eux ces réflexions, et les résolutions qu'ils ne doivent pas manquer de former ; sentimens d'admiration, d'adoration, d'action de grâces, de contrition, d'amour, et principalement d'imitation. On spécifiera les vertus qu'ils doivent se proposer d'imiter ; on conclura l'entretien, en conjurant les auditeurs de commencer dès cette semaine, par exemple, demain matin, à considérer J. C. au jardin des olives, à s'en souvenir pendant le jour ; à faire, à son exemple, plusieurs actes de conformité à la volonté de Dieu, à demander de temps en temps à J. C. la grâce de se disposer à le recevoir dignement dans la communion. L'histoire du serpent d'airain, élevé par Moyse dans le désert, viendroit bien ici : voyez à ce sujet le livre des Nombres, chap. 21. et le Deuter. 8. *Sicut Moyses exaltavit serpentem, etc.* (Joan. 3.) Sur quoi S. Augustin parle ainsi : *Quis est serpens exaltatus ?* Et il répond : c'est J. C.

mort, élevé en croix : il ajoute : *Quomodò qui intuebantur in illum serpentem non peribant morsibus serpentum, sic qui intuentur fide mortem Christi, sanantur à morsibus peccatorum.* On fera bien de terminer le tout par une prière adressée à J. C. même.

Pardon, ô divin Sauveur! de l'oubli où j'ai vécu jusqu'à présent de votre douloureuse Passion : pardon de mon ingratitude, de mon insensibilité: imprimez-la bien avant, cette douloureuse Passion, dans mon esprit et dans mon cœur. Je ne passerai désormais aucun jour sans y penser au moins quelque temps. Accordez-moi votre grâce, pour exécuter ma résolution ; faites que j'imite les vertus que vous avez pratiquées dans vos souffrances ; faites que je souffre comme vous, afin de régner un jour avec vous.

II. PRONE.

Sur la Communion sacrilège.

La Communion sacrilège est un sujet qu'on ne doit pas omettre en ce jour. Il faut toujours en parler, ou expressément, ou dans le cours d'une instruction sur une autre matière, telle que seroit celle de la Passion. Il convient de le traiter, au moins de temps

en temps, *ex professo*; et il n'est point d prône où le zèle du Pasteur doive éclate davantage, que dans celui de l'indigne co munion. L'évangile de ce jour conduit nat rellement à parler de ce crime, il est tiré d chapitre huitième de l'évangile selon S. Jea

L'évangile que vous venez d'entendre, M F., contient l'histoire d'un entretien que Sauveur eut avec les Juifs, quelques mo avant sa Passion. Il savait le dessein qu'i avoient formé de le mettre à mort; il le montre qu'ils sont inexcusables, qu'il ne le a prêché que la vérité, que sa conduite éto irréprochable. Qui de vous, leur dit-il pourra me convaincre de péché; et si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez vous pas? Si vous étiez les vrais enfans d Dieu, vous écouteriez les paroles de Dieu A cela que répondirent les Juifs? vous ne pourrez l'entendre, M. F., sans en être saisi d'horreur; ils l'accablent d'injures, le traitant de Samaritain, c'est-à-dire, d'apostat; ils le nomment même un démoniaque. Jésus ayant ajouté qu'il étoit plus ancien qu'Abraham, leur patriarche, qu'il étoit avant qu'Abraham fût fait, c'est-à-dire, de toute éternité, ils en vinrent jusqu'à vouloir le lapider. (Ceci arriva dans le temple de Jérusalem.) Jésus ne se déroba à leur fureur qu'en se cachant, c'est-à-dire, en se rendant invisible,

invisible, et passant ainsi au milieu d'eux, en sortant du temple. Vous êtes sans doute indignés, M. F., de la conduite des Juifs à l'égard de Jésus, autant que vous êtes édifiés de la conduite de Jésus à l'égard des Juifs. Mais le croirez-vous? Et plût à Dieu qu'il ne fût vrai! Les chrétiens agissent envers J. C. d'une manière encore plus horrible et plus cruelle. Il est, ce Dieu sauveur, il est parmi eux, il est réellement dans nos temples, non pas seulement pour les instruire, mais pour leur donner sa propre chair à manger et son propre sang à boire; et néanmoins, chose détéstable! il se trouve des chrétiens, plusieurs même, qui ne rougissent pas de l'outrager dans le sacrement de son amour, de lui insulter, de le traiter de la manière la plus indigne, en le recevant avec une conscience criminelle! Ah! M. F., comment nos entrailles pourroient-elles n'être pas émues du zèle le plus ardent, contre une action si monstrueuse? Ah! que n'ai-je toute l'éloquence des plus grands docteurs, toute l'ardeur des Chérubins, pour vous faire un juste portrait de l'indigne communion, et vous en donner toute l'horreur qu'elle mérite! O mon Jésus, il s'agit ici de votre gloire, il s'agit de vous épargner les outrages les plus sanglans, et de détourner de dessus mes auditeurs vos châtimens les plus rigoureux,

donnez à votre parole une force nouvelle; mettez dans ma bouche des expressions toutes de feu, et préparez vous-mêmes ceux qui vont m'entendre, à profiter de ce que j'ai à leur dire de la part de J. C. De tous les sacrilèges, il n'en est point qui soit plus à craindre que celui d'une indigne communion, pour deux raisons que je vais vous développer ; écoutez-les attentivement. La communion indigne est, de tous les sacrilèges, le plus énorme en lui-même et par sa nature; c'est le plus odieux dans ses circonstances; c'est enfin le plus funeste dans ses suites. En combien de manières le commet-on, et comment faut-il s'en préserver? C'est tout ce qui fera la matière de cet entretien.

I. POINT.

Il faudra d'abord expliquer ce que c'est qu'un sacrilège et ses différentes espèces. (Voyez S. Th. 2. q. 99 art. 1 et 3.) D'où se tire la grandeur du sacrilège? Elle se tire selon la doctrine des théologiens, de la sainteté de la chose sainte que l'on profane : *Tantò sacrilegium est gravius, quantò res sacra in quam peccatur majorem obtinet sanctitatem.* Or, parmi les choses qui sont consacrées à Dieu, qui sont sanctifiées, en est-il une plus sainte que la divine Eucharistie? Profaner les images des

saints, leurs reliques, profaner les vases sacrés, déshonorer les lieux saints par ses irrévérences, s'en prendre jusqu'aux personnes consacrées à Dieu, aux ministres des autels : ce sont autant de sacrilèges qui enchérissent les uns sur les autres; mais profaner la divine Eucharistie, s'approcher indignement de J. C., c'est le sacrilège le plus énorme par sa nature, parce qu'il attaque ce qu'il y a de plus saint dans la religion ; il profane le plus auguste des sacremens, il s'en prend à la personne même de J. C. *Ideò*, dit S. Th. art. 3. *sacrilegium quod contrà hoc sacramentum committitur, gravissimum est inter omnia.* C'est ce que l'Apôtre S. Paul a très-bien exprimé, quand il dit que celui qui communie indignement, se rend coupable du corps et du sang de J. C. *Reus erit corporis et sanguinis Domini.* Qu'est-ce donc qu'être coupable du corps et du sang de J. C. ? C'est, selon l'explication de S. Ambroise, le profaner, le traiter indignement, le fouler aux pieds : *Conculcatur corpus Domini.* C'est être aussi coupable, selon S. Chrisostôme, que si l'on faisoit mourir cruellement J. C. et que l'on répandît inhumainement son sang précieux : *Reus est talis (peccator) cædis dominicæ, ac si Dominum occidisset, et Christi sanguinem effudisset.*

Représentez-vous à présent, M. F., les profanations les plus criantes; les églises profanées, les images brisées, les vases sacrés pil-

lés, les hosties sacrées jetées aux chiens. Ces abominations vous révoltent : et on puniroit de la peine du feu ceux qui les commettroient. L'indigne communion les surpasse, et on fait plus d'injure à J. C. lorsqu'on le reçoit dans un cœur et un corps souillés par le péché, que si l'on fouloit aux pieds les vaisseaux sacrés, et que l'on donnât la sainte hostie à manger aux chiens. Et à qui livre-t-on J. C. quand on le reçoit indignement? A qui? C'est au démon même, qui devient, pour ainsi dire, le maître du corps de J. C., qui lui dispute l'empire dans le cœur de celui qui le reçoit indignement, et qui y règne comme dans un lieu qui lui appartient.

Imaginez-vous, si vous le pouvez, l'injure faite à J. C. qui se voit forcé de rester dans le lieu le plus horrible, incorporé, pour ainsi dire, avec le péché; ce Dieu de sainteté, de pureté et de justice est, en quelque sorte, uni avec un misérable pécheur, à une ame et à un corps impurs, à un vindicatif, à un adultère. O mon Jésus! l'Eglise chante avec étonnement, que vous n'avez pas eu horreur de demeurer dans le sein de Marie, la plus pure des vierges, et comment pouvez-vous rester dans un lieu aussi infâme que celui d'un indigne communiant? (On inspirera un sentiment de la plus vive horreur de ce crime.)

L'avez-vous bien comprise, chrétiens sacri-

lèges, toute la malice de votre action, et pouvez-vous y réfléchir, sans frémir d'horreur! J'ai commis le plus grand sacrilège qui se puisse commettre dans la religion; j'ai fait à mon Jésus, au Saint des saints, le plus sanglant de tous les outrages: je l'ai livré au démon. Ah! puis-je y penser, et ne pas mourir de douleur!

Mais ce n'est encore là, M. F., qu'une partie de la malice de la communion indigne; les circonstances dont elle est accompagnée la rendent le plus odieux de tous les sacrilèges. Quelles sont-elles, ces circonstances? Pénétrez-vous-en, M. F.! Ah! pourrai-je jamais vous en faire sentir toute l'indignité? En quel temps un indigne communiant s'en prend-il à J. C.? dans le temps qu'il en reçoit le bienfait le plus signalé, dans un temps où il semble vouloir l'honorer davantage; c'est dans ce temps-là qu'il le déshonore, autant qu'il le peut déshonorer; qu'il renouvelle, en quelque sorte, tous les tourmens de sa Passion, et qu'il enchérit même en un sens, sur la malice de ceux qui conspirèrent à sa mort. Reprenons ces circonstances; l'ingratitude la plus monstrueuse, la trahison, l'hypocrisie la plus noire, le renouvellement de la Passion de J. C. d'une manière qui lui est plus sensible que tout ce qu'il a autrefois enduré. Pour découvrir cette indigne

conduite du pécheur sacrilège, suivons ses démarches. Quel dessein forme un chrétien, une chrétienne qui s'approchent de la table en état de péché mortel? Au lieu de marquer leur reconnoissance de la bonté infinie de J. C. à leur égard, ce malheureux, cette malheureuse ne craignent pas de se nourrir de sa chair, quoiqu'ils n'ignorent pas qu'ils en sont indignes; qu'ils sont ses ennemis, et qu'ils lui déplaisent infiniment, en communiant en cet état. C'est après avoir fait une mauvaise confession, c'est la haine dans le cœur, etc.

A l'ingratitude, le sacrilège en communiant joint la trahison, la perfidie, l'hypocrisie. Voyez-le mêlé avec les ames justes; ne diriez-vous pas, à le voir, que c'est un disciple de J. C., qu'il est rempli d'amour pour lui; il s'approche de la table de la communion, les yeux baissés, les mains jointes; il se prosterne à deux genoux. Ah! maudit hypocrite, que fais-tu? Ignores-tu donc que le Dieu que tu vas recevoir connoît le fond de ton cœur? Ne crains-tu pas qu'il ne fasse sortir de son sanctuaire un feu qui te dévore, ou qu'il n'ordonne à la terre de t'engloutir tout vivant, comme il fit à l'égard de Coré, Dathan et Abiron. Non, M. F., il ne le craint pas, il se présente avec hardiesse; comme un autre Judas, il trahit son maître par un baiser, il le livre par-là à son plus cruel en-

nemi. Le démon qui est déja le maître de son cœur, se saisit en quelque sorte de la personne sacrée du Sauveur, et il se passe dans le corps et dans le cœur de ce malheureux un spectacle non moins étrange que dans le temps de la Passion de J. C. Rappelons-nous les différens supplices qu'endura le Sauveur dans le jardin des Olives, devant les différens tribunaux où il fut conduit, et sur le calvaire; ils sont ici renouvelés avec une malice qui ne s'est point rencontrée dans les Juifs même.

On montrera comment se fait ce renouvellement des tourmens du Sauveur; et après le détail, on ajoutera que la malice d'un communiant sacrilège l'emporte sur celle des Juifs; 1.° parce qu'il est plus éclairé; 2.° parce qu'il outrage J. C. dans son état de gloire; 3.° parce qu'il multiplie souvent et continue ses sacrilèges.

O cieux! étonnez-vous et soyez saisis de frayeur! Vous, soleil, qui vous éclipsâtes à la mort de Jésus, comment pouvez-vous éclairer un indigne communiant? etc.

Ah! M. F., Dieu les souffre: mais c'est souvent pour leur malheur: c'est pour leur faire porter le juste châtiment de leurs crimes. Voici, M. F., ce qui doit achever de vous donner de la communion sacrilège la plus vive crainte de Dieu, qui est essentiellement

juste, qui met une exacte proportion entre le crime et le châtiment, et punit l'indigne communiant de la manière la plus frappante, et qui étant bien réfléchie, devroit engager tout homme qui a un peu de foi à se garantir du crime de la communion indigne avec tout le soin possible. Mais encore quelles sont ces punitions que Dieu tire du crime dont nous parlons? On peut en distinguer de trois sortes; punitions corporelles; punitions spirituelles; punitions éternelles.

Punitions corporelles. S. Paul le déclaroit déjà de son temps: *Ideò*, disoit-il aux Corinthiens, *inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.* Oui, les maladies, la mort prématurée, et quelquefois même éclatante, sont des châtimens de la communion indigne. Saint Cyprien, *Sermo de lapsis*, nous en fournit des exemples frappans. Ajoutez à cela les grêles qui arrivent un peu après Pâques, ou quelquefois même lorsqu'on est sur le point de recueillir les fruits de la terre, qui peuvent être regardées comme des châtimens des communions sacrilèges, qui se commettent sur-tout dans le temps de Pâques. Oui, dit l'Apôtre, si nous avions soin de nous bien éprouver nous-mêmes avant que de communier, le Seigneur ne nous puniroit pas de la sorte: *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique dijudicaremur.* Et les maux dont il nous a frappés jus-

qu'ici sont un avertissement qu'il nous fait de nous mieux préparer à l'avenir: *Dum judicamur autem, à Domino corripimur.* Il veut sur-tout nous préserver de la damnation éternelle, et ne pas nous perdre avec les impies: *Ut non cum hoc mundo damnemur.* Car, M. F., la communion indigne est un des péchés qui damne le plus infailliblement; Dieu le punit par l'aveuglement d'esprit, qui conduit peu-à-peu à l'impénitence. Dès qu'on a eu la hardiesse de s'approcher de la sainte table en mauvais état, le crime ne coûte presque plus rien; on s'y endurcit, et souvent on y meurt. Judas en est un triste exemple. (On détaillera les suites de sa communion sacrilège.) *Exivit continuò; introivit in eum satanas.* Il livre son maître; il n'est plus touché de ce qu'il lui dit; il se met à la tête de ses ennemis; il entre dans le désespoir, *Et laqueo se suspendit.* Ne serez-vous pas touchés, M. F., d'un exemple si frappant. Hélas! on en voit encore de temps en temps de pareils, s'il ne sont pas aussi publics, ils sont aussi réels. (On prouvera ceci par l'exemple de quelques-uns de ses auditeurs.) Avant que de faire la première communion sacrilège, ils sentoient des remords; la parole de Dieu faisoit encore sur eux quelque impression; mais dès qu'ils ont eu le malheur de communier indignement, leur esprit s'est aveuglé, leur cœur s'est endurci,

et il faudroit un miracle de la grâce pour les changer. L'Apôtre S. Paul va même jusqu'à dire, que leur jugement est déjà non-seulement prononcé, mais qu'ils l'ont avalé, qu'ils l'ont, pour ainsi dire, incorporé en eux; *Judicium sibi manducat et bibit.* Avez-vous jamais compris, M. F., la force de cette expression: *Sibi manducat et bibit*, il a avalé son jugement de condamnation? Ce n'est pas seulement sur du papier que son jugement est écrit; ce n'est pas sur l'airain qu'il est gravé; c'est dans son cœur qu'il est imprimé; il est, pour ainsi dire, uni avec lui-même. Comment pourra-t-il le faire révoquer? Comment l'effacer? Ah! M. F., c'est ce qui est extrêmement difficile, et on peut lui appliquer ce que S. Paul dit aux Hébreux, de ceux qui abandonnoient la loi chrétienne: *Voluntariè peccantibus non relinquitur pro peccatis hostia.* Et en effet, M. F., quel avocat pourra avoir auprès de Dieu celui qui a outragé le plus indignement J. C., qui a abusé de l'hostie sainte, de l'hostie pacifique, etc. Je vous l'avoue, M. F., s'il y avoit quelque péché irrémissible, je n'hésiterois pas de prononcer que ce seroit celui d'une communion indigne.

Ah! M. F., si quelqu'un de vous a été assez malheureux pour s'en rendre coupable, qu'il gémisse, qu'il s'anéantisse, qu'il n'oublie rien pour appaiser la colère de Dieu; sans doute

que sa bonté ne l'a conservé jusqu'à cette Pâques, que pour lui faire réparer son sacrilège. Pour vous, ames justes, qui en avez toujours eu de l'horreur, apprenez comment vous devez vous en préserver. Je vais vous l'apprendre, en vous mettant sous les yeux en combien de manières on se rend coupable d'une indigne communion.

II. POINT.

Je vous l'ai dit, M. F., dans le commencement, et il n'est que trop vrai, que le nombre des communions sacrilèges est plus grand qu'on ne le pense; puisque tant de gens communient, et que les crimes sont cependant si communs, que l'on voit même, peu de temps après Pâques, ceux là-même qui se sont approchés de la sainte table, continuer la vie criminelle qu'ils menoient auparavant.

Plusieurs sortes de personnes tombent dans le crime d'une indigne communion, les unes par une malice formée, les autres par une illusion criminelle. Oui, et le dirai-je sans gémir! Il est des chrétiens, si toutefois on peut leur donner ce nom; disons mieux, il est des monstres dans la religion qui ont assez de hardiesse pour se présenter à la sainte table avec une malice délibérée, sachant bien qu'ils

sont en état de péché mortel, qu'ils n'ont pas voulu déclarer dans la confession. Je n'ai garde de soupçonner aucun de vous d'une telle iniquité; ces sortes de gens sont dignes de toutes les foudres du Ciel. Ce seroit en vain que nous voudrions leur remontrer leur malice, ils ne viennent point nous entendre; ou s'ils assistent à nos instructions, c'est comme Judas, lorsque son maître lui manifesta la grandeur de son crime; les ministres du Seigneur, à l'exemple de leur maître, ont quelquefois la tristesse de donner la communion à ces nouveaux Judas. Laissons, M. F., laissons ces hommes monstrueux, pour examiner une autre sorte de chrétiens, qui, quoique moins scélérats que les premiers, ne laissent pas d'être coupables de la profanation de l'Eucharistie. Et qui sont-ils, M.F.? Quantité de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui communient après des confessions imparfaites, dans quelques habitudes criminelles auxquelles il n'ont pas sincèrement renoncé, dans l'engagement au péché, dans l'occasion prochaine de le commettre et qu'ils ne veulent pas quitter, dans l'inimitié contre le prochain.

Ce n'est pas que ces chrétiens veuillent, de sang froid et par malice, recevoir indignement le corps du Sauveur; mais ils ne s'éprouvent pas assez; ils n'examinent pas assez

si leur cœur est détaché du péché; ils se persuadent faussement que pourvu qu'ils se confessent et qu'ils reçoivent l'absolution, c'en est assez pour s'approcher de la sainte table. Voilà ce qu'on appelle sacrilège d'illusion, de tromperie, de fausse conscience; ils s'aveuglent sur leur état; leurs passions les aveuglent; le démon les aveugle. Ouvrez aujourd'hui les yeux, M. F., et voyez si vous ne vous en êtes pas rendus coupables. Je ne crains pas de le dire, il y en a plusieurs parmi vous, qui ont fait jusqu'ici des communions sacrilèges, parce qu'ils ont communié sans être changés, sans avoir la robe nuptiale, qui est la charité, l'amour de Dieu et du prochain, tel qu'il nous est commandé.

Venons au détail, et voyons comment plusieurs se comportent, lorsqu'ils pensent à faire leur Pâques. Commencent-ils par quitter leurs péchés? Est-ce à cela qu'il pensent d'abord? On les exhorte dès l'entrée du Carême et même auparavant, et malgré tout cela ils sont toujours les mêmes. Le temps paschal approche-t-il? Ne peuvent-ils plus différer d'approcher du tribunal de la pénitence? Comment s'y préparent-ils? Par un examen fort superficiel. A qui s'adressent-ils? Au confesseur le plus indulgent; et s'ils en connoissent un qui ne voudra pas leur permettre

la communion qu'ils n'aient changé de vie, ou qui veuille sonder leurs plaies, ils n'auront garde d'aller à lui. Que s'ils tombent entre les mains d'un prudent médecin, d'un zélé confesseur qui exige d'eux une épreuve suffisante, ne le quittent-ils pas pour aller à d'autres? Ou s'ils reviennent-à lui, n'useront-ils pas de déguisement? Ne feront-ils pas de fausses promesses? N'exagéreront-ils pas leur prétendue conversion, pour extorquer une absolution qui ne fait que les rendre plus condamnables? Ah! M. F., qu'il est de gens qui se trompent eux-mêmes!

Combien, dit S. Cyprien, qui exhalant encore, pour ainsi dire, l'odeur de leurs crimes, vont ravir le corps de notre Seigneur, sans avoir bien purifié leur conscience, sans avoir pris un temps suffisant pour se préparer à une action si sainte! *Quàm multi, exhalantibus etiam nunc scelus suum faucibus, Domini corpus invadunt, antè purgatam conscientiam, antè expiata delicta*! Rentrez en vous-mêmes, jeunes gens; vous sur-tout, qui vous fréquentez sous prétexte d'établissement, et qui le faites peut-être depuis long-temps contre le gré d'un père et d'une mère. Rentrez en vous-mêmes, vous chrétiens engagés dans le monde, dans certains emplois, dans certaines professions dangereuses pour la conscience, où vous commettez peut-être mille injustices sur lesquelles vous n'avez jamais voulu vous

éclaircir; vous dont la vie est toute mondaine, tout-à-fait contraire aux maximes de l'Evangile; vous tous qui peut-être depuis de longues années êtes sujets à des emportemens horribles, à des paroles scandaleuses, qui refusez de parler à une personne de qui vous croyez avoir été insultés; vous qui retenez depuis long-temps un bien que vous doutez vous appartenir justement, etc. Je veux croire cependant que plusieurs de ceux qui se confessent mettent un certain intervalle entre leurs crimes et leur communion. Mais quel intervalle! Hélas! à peine s'abstient-on durant quelques jours de ses péchés ordinaires! Et aussitôt après une confession faite à la hâte, ils vont hardiment se nourrir du pain des Anges. Leur cœur est-il bien changé? Non, M. F., le changement n'est qu'apparent, et les rechûtes promptes, qui leur arrivent presque aussitôt après leur Pâques, en sont une preuve trop convaincante.

Ah! M. F., ne vous exposez pas au malheur de communier indignement, et prenez tout le temps nécessaire pour faire une véritable Pâques; et ne dites pas que le temps paschal va bientôt finir; c'est à vous à prendre vos précautions; et si votre confesseur ne vous juge pas en état de communier durant cette quinzaine, souvenez-vous que l'Eglise lui donne le pouvoir de différer votre

communion, il n'est temps de la faire pour vous, que lorsque vous serez disposés. Dans l'ancienne loi Dieu avoit ordonné qu'un homme qui se seroit trouvé incommodé, c'est-à-dire, hors d'état de faire la Pâques avec les autres le premier mois, la feroit le mois suivant: *Homo qui immundus fuerit, faciat phase Domini mense secundo.* Le Seigneur a renouvelé ce précepte dans la loi de grâce par la bouche de l'Eglise, lorsqu'elle a laissé aux confesseurs le pouvoir de différer la Pâques des chrétiens, quand ils le jugeroient à propos. Ainsi, M. F., laissez agir votre confesseur; et que ni le respect humain ni aucun autre motif ne soient capables de vous faire approcher de la communion sans la préparation nécessaire. Formez-en aujourd'hui la résolution; et pour vous la faire réduire en pratique, méditez tous les jours ce qui a fait le sujet de cet entretien. De tous les sacrilèges, il n'en est point de plus énorme en lui-même que l'indigne communion; point de plus odieux dans ses circonstances; point de plus funeste dans ses suites. Ajoutez-y ce terrible anathême du fils de Dieu, ah! ne sera-ce point sur vous qu'il tombera? *Væ homini illi, per quem filius hominis tradetur.* (Matth. 26.) Je tremble, M. F., en prononçant cette malédiction, malheur à celui par qui le Fils de Dieu sera livré à cette

Pâques! Malheur à cette fille, à cette femme, à ce jeune homme, au père de famille qui communieront indignement. Sur qui tombera cette malédiction? Sur qui, M. F.? Sur ceux qui ne sont pas touchés de cet entretien, et qui étant dans l'état du péché, négligeront de prendre des moyens efficaces pour en sortir. Ah! je vous en conjure, M. F., par l'Hostie sainte que je vous distribuerai et qui va s'immoler sur l'autel; que cette hostie ne serve pas à votre condamnation, à la plus affreuse de toutes les condamnations; mais plutôt à augmenter en vous la vie de la grâce, et à vous conduire à la vie éternelle. Que ces paroles se vérifient à l'égard de chacun de vous: *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam. Amen.*

Nota. On peut varier aisément le plan du prône que l'on vient de donner; *par ex.* on montrera dans un premier point la grandeur de l'injure que la communion sacrilège fait à J. C.; et dans le second, la rigueur du châtiment dont elle est punie.

Ou bien, on le proposera de cette façon. Rien de plus à craindre qu'une communion sacrilège, premier point. Elle est cependant très-commune, second point. Mais de quelque manière qu'on envisage ce sujet, il ne faut pas perdre de vue le but de cette instruction, qui est de préserver les ames justes

du crime de l'indigne communion, et de porter les pécheurs à ne rien oublier pour purifier leur cœur avant que d'aller à la sainte table, et à suivre avec docilité les avis d'un sage confesseur.

III. PRONE.

De la grandeur et de la vertu du sacrifice de la Croix, et de l'abus que plusieurs en font.

L'ÉPITRE de la messe de ce jour est tirée du neuvième chapitre de la lettre de S. Paul aux Hébreux, c'est-à-dire, aux Juifs convertis à la foi de J. C. Ce fut une lettre circulaire que l'Apôtre écrivit de Rome, vers l'an 60 de J. C. à tous les Juifs convertis, dont un grand nombre étoit dispersé dans les différentes parties de l'univers. Il s'adressa particulièrement à ceux qui demeuroient dans la Judée. Plusieurs croient qu'elle fut écrite en hébreu ou en syriaque; elle contient 13 chapitres. Le but des dix premiers est de détacher de plus en plus les Hébreux du penchant qu'ils conservoient toujours pour l'ancien Testament, et qui les portoit à allier ensemble la loi ancienne et l'Evangile, J. C.

et Moyse. Pour cela il leur fait voir l'entière prééminence de la personne et de la loi de Moyse. Il en vient ensuite au sacerdoce de J. C. et à la dignité de son sacrifice, dont ceux de l'ancienne loi n'étoient que la figure. C'est ce qui remplit la lettre jusqu'au 19. verset du 10 chapitre. Le reste contient des préceptes moraux; il s'attache, particulièrement dans ces derniers chapitres, à consoler les Hébreux parmi les persécutions qu'ils souffroient, et à les affermir dans la foi et les vertus chrétiennes.

L'Eglise a choisi, dans cette épître, ce qui convient le mieux au sacrifice de la croix, dont elle rappelle la mémoire dans cette quinzaine; savoir, depuis le verset 11. du 9 chapitre jusqu'au 15, elle commence par ces mots : *Christus assistens Pontifex futurorum bonorum, per amplius et perfectius tabernaculum, noque per sanguinem hircorum, sed per proprium sanguinem introivit semel in sancta. Et ideo novi testamenti mediator est, ut morte intercedente, etc.*

Il n'est peut-être pas une épître dans l'année qui fournisse un plus grand sujet que celle-ci. Dans l'épître du dimanche précédent, l'Eglise nous montre la différence de l'ancien Testament et du nouveau, dans l'allégorie que S. Paul en a faite écrivant aux Galates; aujourd'hui elle nous met devant les yeux ce qu'il y a de plus grand dans la loi de grâce,

et ce qui a été la source des biens spirituels que les hommes ont reçus depuis la création du monde; c'est le grand sacrifice de la croix, c'est la mort du grand Prêtre de la loi de grâce, par laquelle ont été expiés les péchés de tous les hommes qui ont vécu, qui vivent et qui vivront. Il se présente un beau et grand sujet à traiter à l'occasion de cette épître, et d'où l'on peut tirer une excellente morale très-convenable au temps présent; c'est le prix et la vertu du sacrifice de la croix, et l'abus que l'on en fait, sur-tout au temps paschal. Il seroit bon de faire la lecture de l'épître.

L'Eglise, M. F., qui veut nous engager à ne point perdre de vue la Passion de J. C. sur-tout durant cette quinzaine, et nous disposer à profiter de cette divine Passion par une digne communion, nous rappelle dans l'épître de ce jour le grand sacrifice de la croix. Dimanche dernier nous vous montrâmes la différence de l'ancien et du nouveau Testament, et la supériorité de la loi de grâce sur la loi ancienne; mais ce qui distingue particulièrement et ce qui relève le plus le nouveau testament, c'est la qualité du Pontife, c'est l'excellence et la vertu du sacrifice qu'il a offert, et dont nous renouvelons tous les jours la mémoire à l'autel. Je me propose, M. F., de vous entretenir

aujourd'hui de la grandeur et de la vertu du sacrifice de la croix, pour vous engager à entrer dans les sentimens que l'Eglise veut nous inspirer dans le temps où nous sommes; je vous montrerai en même temps l'indigne conduite de plusieurs chrétiens, qui rendent inutile à leur égard le prix de ce grand sacrifice, et qui le renouvellent même par la manière dont ils approchent des sacremens.

Il n'est point de sujet plus excellent que celui-ci, M. F., il n'en est point dont il vous importe plus de profiter. Quelle est la grandeur et la vertu du sacrifice de la croix? Ce sera le premier point. Quel abus fait-on du sacrifice de la croix? Ce sera le sujet du second point.

I. POINT.

Le sacrifice est un acte de la vertu de religion, par lequel un Prêtre légitime offre à Dieu une chose sensible qu'il consacre et qu'il détruit, en quelque manière, en son honneur. Le sacrifice est essentiel à la vraie religion, parce que c'est un hommage qui est dû essentiellement à Dieu, pour reconnoître son souverain domaine sur les créatures, pour satisfaire à sa justice, le remercier de ses bienfaits et obtenir de sa bonté les biens dont on a besoin. Aussi y a-t-il eu de

tout temps des sacrifices. (On dira quelque chose des sacrifices de la loi de nature et de la loi écrite.) Mais qu'étoit-ce que ces sacrifices? Et quelle vertu pouvoient-ils avoir pour rendre à Dieu l'honneur qu'il mérite? Ils n'étoient pas capables par eux-mêmes de le glorifier autant qu'il en est digne, ni d'appaiser sa colère, ni de le remercier de ses bienfaits, ni d'en obtenir de nouvelles grâces; il étoit impossible que les péchés fussent effacés par le sang des taureaux et des boucs. Qu'a fait le Fils de Dieu en entrant dans le monde? L'Apôtre nous l'apprend dans cette lettre. Vous n'avez pas voulu de victimes et d'oblations; les holocaustes et les sacrifices pour les péchés ne vous ont pas été agréables. (Par les victimes et les oblations, l'Apôtre entend tout ce qui s'offroit d'animé ou d'inanimé, pour remercier Dieu, ou pour obtenir quelque grâce; par les holocaustes et par les sacrifices pour le péché, il entend les sacrifices qui étoient offerts pour honorer Dieu comme souverain maître, et pour expier les péchés.) Vous m'avez formé un corps propre à vous être immolé; je viens, selon qu'il est écrit de moi, pour accomplir votre volonté, et suppléer à l'impuissance de tous les anciens sacrifices: *Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam.* Voilà, M. F., comment J. C. s'est offert pour être le Grand-

Prêtre de la loi nouvelle; il a exécuté à la lettre, en mourant sur la croix, ce qu'il avoit dit en entrant dans le monde. C'est de ce sacrifice offert par J. C. à la fin de sa vie, que parle l'Apôtre dans l'épître de ce jour, lorsqu'il dit que J. C. venant à paroître comme le Pontife des biens futurs, c'est-à-dire, comme le Grand-Prêtre qui devoit nous acquérir les biens célestes, est entré une fois dans le sanctuaire, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang. Il nous donne de ce sacrifice sanglant la plus haute idée; il assure que tous les sacrifices anciens n'en étoient que l'ombre : *Umbram habens futurorum bonorum.* Et quelle différence en effet, M. F., entre le sacrifice de la croix et les sacrifices des anciens? Jugez-en par la différence du Prêtre et de l'hostie offerte, et des effets du sacrifice. Dans les sacrifices anciens qui ont été offerts par les patriarches dans la loi de nature, et par Aaron et ses successeurs dans la loi écrite, qui étoient les Prêtres, et quelles victimes offroient-ils? Les Prêtres étoient des hommes imparfaits, pécheurs et coupables de péchés; les victimes qu'ils sacrifioient étoient ou des fruits de la terre, ou des animaux; mais dans le sacrifice de la loi nouvelle, qui est le Prêtre, et quelle en est la victime? C'est un Dieu qui, ayant bien voulu s'unir à notre

nature, s'est offert lui-même, et a répandu son sang pour la gloire de son Père et pour notre salut. Ah ! qui pourroit dignement relever la grandeur de ce sacrifice ? Mais personne, ni les hommes, ni les anges, ne peuvent ni l'exprimer, ni la comprendre. Réjouissons-nous, M. F., de ce que Dieu a reçu par ce sacrifice un honneur infini ; parce que celui qui se sacrifioit étoit d'une dignité infinie, et il n'en falloit pas moins pour que Dieu fût glorifié en Dieu. Mais ce n'a pas été seulement pour sa gloire que J. C. s'est offert en sacrifice, ça été aussi pour notre propre salut, pour satisfaire à la justice de son Père, etc. ce qui a fait dire à S. Paul, que Dien nous a réconciliés avec lui-même par J. C. *Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi.* (2. Cor. 5.)

Et quelle a été la vertu de ce sacrifice ? Elle a été infinie ; jamais elle ne pourra être épuisée. Ce n'est qu'en vertu de ce sacrifice que nous pouvons obtenir le pardon de nos péchés : c'est le prix de ce grand sacrifice qui nous est appliqué dans celui de la messe, et dans les sacremens ; en un mot, toutes les grâces qui n'ont jamais été accordées aux hommes, que nous recevons, et qui seront accordées jusqu'à la fin du monde, ne sont rien autre chose que les fruits de cet unique sacrifice ; et comme parle S. Paul,

par

par cette seule oblation, J. C. a pleinement satisfait à la justice de son Père et nous a mérité tout ce dont nous avons besoin pour nous sanctifier et arriver au comble de la perfection: *Unâ oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos.* Tous nos sacrements empruntent de lui toute leur vertu; et ils sont comme des canaux par où le fruit nous en est communiqué. Toutes nos bonnes œuvres en tirent toute leur valeur; et sans lui elles ne seroient d'aucun prix devant Dieu. Enfin, sa vertu est si abondante, que quand les hommes se multiplieroient à l'infini, et que leurs iniquités seroient également multipliées, ce seul sacrifice seroit suffisant pour les rendre saints. *Unâ oblatione, etc.*

Quel sujet de consolation, M. F., d'avoir un tel pontife, qui a satisfait pour tous nos péchés, et qui étant Dieu, le Saint des Saints, et comme l'appelle S. Paul, innocent, sans aucune tache, éloigné de tout commerce avec les pécheurs, c'est-à-dire, de leurs déréglemens et de leurs vices, est placé au-dessus des cieux, et toujours en état de sauver ceux qui s'adressent à lui étant toujours vivant pour intercéder en notre faveur: *Pontifex sanctus, innocens, impollutus, salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum.*

Oui, M. F., J. C. est toujours vivant,

et il exerce encore dans le ciel, en notre faveur, les fonctions de son sacerdoce; assis à la droite de son Père, il est notre médiateur: c'est le nom que lui donne S. Paul dans l'épître de ce jour: *Novi testamenti mediator est;* c'est-à-dire, qu'en qualité d'homme il est encore dans le Ciel notre avocat, notre intercesseur; et après avoir fait notre paix avec son Père en mourant sur la croix, il veut bien encore nous servir d'intercesseur auprès de lui, afin que les mérites de sa mort nous soient appliqués.

Voyez donc, M. F., quelle est la prééminence du sacrifice de la croix sur tous les autres sacrifices, non-seulement quant à la qualité du Prêtre, mais encore quant à la vertu et aux effets de ce sacrifice. Les sacrifices anciens ne pouvoient par eux-mêmes que purifier le corps; mais la vertu de celui-ci s'étend sur nos ames; elle s'étend à tous les temps, à tous les hommes; il ne tiendra qu'à nous d'en ressentir les fruits dans le temps et dans l'éternité. Quel malheur, M. F., si nous refusons d'en profiter.

Rendons des actions de grâces à ce Dieu Sauveur, qui a bien voulu s'immoler pour nous; occupons-nous durant cette quinzaine de ce que tout son amour lui a fait endurer; mettons-nous en état de participer à l'abondance de sa réception; prenons bien garde

d'être du nombre de ceux qui, par une ingratitude énorme, abusent du prix de son sang. Renouvelez votre attention, je vais vous en dire deux mots.

II. POINT.

Quelque excellent que soit le sacrifice de la croix, quelque excellente que soit sa vertu, il est cependant beaucoup de chrétiens qui n'en profitent pas, et qui, bien loin de témoigner à J. C. leur reconnoissance, en faisant un saint usage des moyens qu'il leur a laissés pour ressentir les fruits de sa Passion, en abusent indignement. Est-il donc vrai que beaucoup de chrétiens anéantissent, pour ainsi dire, à leur égard, la vertu du sacrifice de la croix? Est-il vrai qu'ils profanent le sang que J. C. a répandu pour eux? Oui, M. F., et plût à Dieu que le nombre en fût moins grand! C'est même en ce temps, plus qu'en tout autre, qu'ils donnent dans cette horrible profanation; dans ce temps, dis-je, où J. C. desire infiniment de leur communiquer les mérites de son sang avec une sainte profusion. Il le fait dans les saintes cérémonies que l'Eglise pratique durant cette quinzaine; il le fait sur-tout dans les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie. Mais qu'il est peu de fidèles qui entrent dans ses vues!

Combien au contraire, qui, bien loin de se sanctifier dans ce temps Paschal, ne font qu'augmenter leurs crimes et outrager de nouveau ce Dieu Sauveur. (Ici on fera quelques détails des cérémonies de l'Eglise durant ces deux semaines, et de tout ce qu'elle fait pour engager ses enfans à participer aux fruits de sa Passion.) Mais hélas ! il n'est presque personne qui seconde ses intentions ; on néglige ses offices ; on y assiste sans l'esprit intérieur ; on ne rentre pas en soi-même par une sérieuse méditation des souffrances de Jésus. Le jeûne n'est pas plus exact que dans le Carême ; on ne veut presque rien souffrir pour accomplir dans sa chair ce qui manque à la Passion du Sauveur.

Ce n'est pas là tout le mal ; ce qu'il y a de plus étrange, c'est l'abus énorme que font quantité de chrétiens du sacrement de Pénitence et de la divine Eucharistie. Qui peut y penser sans douleur? Ils renouvellent en quelque sorte, par la manière dont ils les reçoivent, le sacrifice du Calvaire. (On exposera l'abus qu'on fait du sang du Sauveur, par les mauvaises confessions et les communions indignes, et comment en même temps on renouvelle sa Passion.) On la commence, pour ainsi dire, en recevant mal le sacrement de Pénitence ; on la continue, en s'approchant de la sainte table, après une confession insuffisante ; et

en la consomme, en faisant mourir spirituellement J. C. dans son cœur, en l'y attachant, pour ainsi dire, sur un gibet mille fois plus infâme que celui de la croix. (Tout cela demande quelque étendue.)

Quel abus, M. F., qu'il est criminel! Peut-il être trop sévèrement puni ? On se servira, pour le faire connoître, d'une comparaison sensible, prise d'un prince qui se seroit livré à la mort pour expier la rébellion d'un sujet envers son père ; et encore de celle d'un Roi qui auroit invité un de ses courtisans à manger avec lui. Que diroit-on du premier, s'il méprisoit la grâce que le prince lui avoit obtenue, s'il refusoit d'avouer sa faute, ou s'il conservoit toujours le même esprit de rébellion contre le Roi ? De quel châtiment ne seroit pas punissable le second, qui, allant à la table du prince, cacheroit un poignard dont il perceroit le Roi à sa table même.

Tel et infiniment plus criminel encore est l'abus que les chrétiens font du sang de J. C. en s'approchant en mauvais état des sacremens. Ah! M. F., ne vous en rendez pas coupables ; que le sang de J. C. ne crie pas contre vous. (Trait du meurtre d'Abel.) *Quid fecisti ?* dit le Seigneur à Caïn, *vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terrâ : nunc igitur maledictus eris super terram, quæ aperuit os suum,*

et suscepit sanguinem fratris tui de manu tuâ. Ah ! M. F., quel reproche ne fera pas le Seigneur à ceux qui auront répandu indignement et cruellement le sang de son Fils ? Son sang ne demandera-t-il pas continuellement vengeance contre les impies ? La malédiction du Seigneur ne tombera-t-elle pas sur eux ? (Il faut bien faire valoir cette histoire ; elle est capable de faire impression.) Ne vous livrez cependant pas, chrétiens, au désespoir ; si vous avez eu le malheur d'imiter Caïn dans son crime, ne l'imitez pas dans son défaut de confiance ; et ne dites pas : *Major est iniquitas mea, etc.* Je vous l'ai dit, la vertu du sacrifice de la croix est infinie ; approchez-vous du tribunal de la pénitence avec un cœur vraiment contrit ; et ce Dieu infiniment indulgent voudra bien vous accorder le pardon. Unissez-vous à lui dans les saints mystères que nous allons célébrer, et où J. C. lui-même va s'immoler par nos mains. Témoignez-lui, pendant cette messe, votre reconnoissance, pour l'amour infini qui l'a porté à mourir pour vous. Demandez-lui qu'il élève votre esprit pour comprendre de plus en plus la grandeur et l'efficace de ce sacrifice sanglant ; suppliez-le de vous pardonner l'abus et le mépris que vous en avez faits ; promettez-lui que vous n'abuserez plus des grâces qu'il voudra bien vous accorder ; si vous n'avez pas en-

core travaillé sérieusement à vous purifier, ne différez pas davantage. (On pourra produire, en forme de prières, ces résolutions qu'on vient d'indiquer. On adressera soi-même une prière à J. C. Les oraisons de la messe, de la collecte, de la secrette et de la post-communion sont très-propres pour cela.)

Il faut observer, avant que de finir ce qui regarde ce dimanche, que comme l'office du dimanche suivant est fort long, il seroit très-à-propos de préparer les peuples, dès ce jour, à cette cérémonie, particulièrement à la bénédiction des rameaux, à la procession qui se fait ensuite et à la passion qui se chante. Il ne seroit plus temps de le faire, quand ces cérémonies seroient finies. Ainsi un Pasteur doit en parler, ou à la messe de ce jour, ou aux vêpres. Un catéchisme sur ces cérémonies seroit très-instructif; du moins ne doit-on pas omettre d'en dire quelque chose avant de commencer son catéchisme ordinaire, en faisant quelques demandes sur la semaine qui suit immédiatement celle de la Passion : pourquoi ce dimanche est-il appelé le dimanche des rameaux ou des palmes ? Pourquoi benit-on ces rameaux ? Et que demande-t-on pour les fidèles en les bénissant ? Pourquoi fait-on une procession? Que signifie-t-elle ? Dans quel esprit doit-on y assister ? D'où vient qu'au retour de la procession on

frappe trois fois à la porte de l'église avant que de l'ouvrir? Pourquoi enfin lit-on à la messe l'histoire de la Passion? Il seroit honteux pour un Pasteur que ses paroissiens assistâssent à ces cérémonies sans en savoir la fin.

Nous avons déjà averti plus haut que la Fête de la compassion de la sainte Vierge tombe cette semaine, et qu'il est de la piété du Pasteur d'exhorter ses paroissiens à honorer d'une manière particulière, la compassion de la sainte Vierge. Ce seroit bien de les assembler ce jour-là sur le soir, si on le pouvoit commodément, pour chanter la complainte *Stabat Mater, etc.* On accompagneroit cette complainte d'un entretien sur la fête de la compassion de la Ste. Vierge, ou de Notre-Dame de pitié, que d'autres appellent la fête des souffrances de la Ste. Vierge, de la Notre-Dame des sept douleurs. (Voyez le Père Croiset dans son année chrétienne, tom. 3. le Père Nepveu dans ses réflexions, tom. 2. pour le samedi-saint.) Il suffit de lire attentivement l'office du nouveau bréviaire. Après avoir dit quelque chose de l'institution de cette fête, on expliquera quelles ont été les souffrances de la sainte Vierge, durant la Passion de son Fils, particulièrement sur le Calvaire : on enseignera ensuite ce que nous devons à Marie, en reconnoissance de ce qu'elle a souffert pour nous.

Pour le dimanche des Rameaux.

Nous sommes arrivés à la dernière semaine du Carême, appelée par excellence la semaine sainte, la grande semaine, la semaine pénale ou péneuse. Tout y est grand en effet; tout y est saint; tout nous y rappelle les grands travaux de J. C. notre Rédempteur; tout nous y excite à participer à ses peines. Il y a tant et de si belles choses à dire sur cette semaine, qu'à moins qu'un Pasteur ne rassemble plusieurs fois son peuple pour l'en instruire, il lui en laissera ignorer plusieurs, dont il seroit très-important que chaque fidèle eût connoissance. Il en dira déjà quelque chose en ce jour le matin et le soir; mais il ne doit pas s'en tenir là. S'il veut faire bien entrer les fidèles dans l'esprit de l'Eglise, il sera très-à-propos de leur parler les jours suivans, ou le matin, ou le soir, sur les différens offices qui se feront durant le cours de la semaine. Après les avoir préparés dimanche dernier à la cérémonie de la bénédiction des rameaux et à la procession qui se fait ensuite, il prendra pour sujet de son prône de ce jour, ce qui regarde la semaine sainte, je veux dire ce que l'on en doit penser, et comment on doit la pas-

ser; ou s'il veut en parler dans un catéchisme l'après-dîner, il traitera le matin de l'entrée triomphante de J. C. dans Jérusalem; ce qui est le sujet de l'évangile qui se lit après la bénédiction des rameaux. Enfin il trouvera dans l'épître de quoi instruire son peuple sur les vertus et les souffrances de J. C., de quoi l'exhorter à se conformer à ses sentimens. Voici les trois objets auxquels il peut s'arrêter : le premier, c'est la semaine sainte ; le second, le mystère de l'entrée glorieuse de J. C. dans Jérusalem ; le troisième, la Passion du Sauveur. On va dire quelque chose de la manière de traiter chacun de ces sujets. Voyez le sermon 46 de St. Ambroise, pour le dimanche des Rameaux. Voyez aussi le 2. et le 4. sermon de S. Bernard, pour le même dimanche ; et le commencement de son sermon pour le mercredi de la semaine sainte.

La semaine que nous commençons est appelée par excellence la grande semaine, la semaine sainte, la semaine péneuse ou pénale. Depuis l'établissement de l'Eglise, elle a toujours été distinguée des autres semaines de l'année ; et tout véritable fidèle s'est toujours fait un devoir de la passer plus saintement qu'aucune autre. Je dois, M. F., ranimer votre piété et exciter votre ferveur, pour bien finir cette quarantaine, et passer cette

maine dans toute la sainteté dont vous êtes capables. Comme les cérémonies de la bénédiction des rameaux et de la procession que nous venons de faire, aussi bien que de l'évangile de la Passion que vous venez d'entendre, vous ont déjà occupé long-temps, j'abrégerai cet entretien le plus qu'il me sera possible. Je vous dirai d'abord, pourquoi les chrétiens doivent passer cette semaine plus saintement qu'aucune autre de l'année; je vous expliquerai ensuite ce que vous devez faire pour la sanctifier selon l'esprit de l'Eglise.

I. POINT.

Non, M. F., il n'est aucune semaine dans l'année qui demande d'être passée avec plus de religion que celle-ci. Les seuls noms qu'on lui a donnés dans tous les siècles du christianisme en sont déjà une preuve; les mystères que l'Eglise y expose à nos yeux, ses différentes cérémonies, tout nous persuade de l'obligation où est tout chrétien de se distinguer par un renouvellement de ferveur. Ajoutons à cela la pratique des véritables fidèles, qui ont toujours signalé et qui signalent encore leur dévotion, en ce temps paschal plus qu'en tout autre; je dis plus les moins pieux d'entre les chrétiens s'forcent de servir Dieu avec plus de pié

les pécheurs même et les libertins qui, dans le reste de l'année, vivoient sans presque aucun sentiment de religion, ne peuvent s'empêcher d'en montrer pendant ces grands jours. (On donnera de l'étendue à toutes ces preuves, de sorte cependant que l'instruction se fasse *cum brevitate sermonis.*) Je dis, 1.° les noms que l'on donne à cette semaine nous engagent à la passer plus saintement qu'aucune autre. Toutes les semaines de l'année peuvent être appelées saintes; parce qu'il n'en est aucune où nous ne soyions obligés de vivre saintement, en rapportant à Dieu tout ce que nous y faisons; mais il faut avouer qu'il en est où Dieu exige de nous plus de religion. Telle est, M. F., celle où nous sommes, aussi l'appelle-t-on sainte, nom qui n'est donné qu'à elle seule; et pourquoi sainte? Sinon parce que l'on y doit faire plus d'œuvres de sainteté, qu'on y doit honorer davantage le Saint des Saints, qui, durant cette semaine, a opéré l'ouvrage de notre rédemption. On lui donne aussi, pour les mêmes raisons, le nom de grande semaine, à cause des grands mystères qui font l'objet de la dévotion des fidèles; à cause des grandes grâces que J. C. nous a méritées en ces jours de salut; des grandes vertus dont J. C. nous a donné l'exemple, et de la grande pénitence que nous devons y faire. De-là encore elle est appelée semaine

pénale, ou péneuse, semaine laborieuse; et les Grecs l'appellent semaine de la croix, de douleurs et de supplices. Je vous le demande, M. F., quel est le fidèle qui, en pensant au nom seul de la semaine sainte, ne se sente excité à quelques mouvemens extraordinaires de dévotion, sur-tout s'il veut faire quelque attention à l'esprit de l'Eglise, aux différentes cérémonies qu'elle met sous nos yeux? (On en fera ici quelques petits détails.) On commencera par celle que l'on vient de faire, on rappellera l'entrée glorieuse du Sauveur dans Jérusalem, et en même temps l'opprobre et les tourmens de l'homme-Dieu, que l'Eglise mêle en ce jour avec la solennité du triomphe de J. C. entrant dans la ville. On pourra se servir de ces belles paroles de S. Bernard : *Quid sibi vult mirabilis ista conjunctio, aut quid cogitaverunt patres nostri Passionem addentes processioni?* Qu'est-ce qui a engagé l'Eglise à nous faire déjà en ce jour la lecture de la Passion du Sauveur, qui n'est arrivée que cinq jours après son entrée dans Jéruralem? *Passio cui addita est, cùm feriâ sextâ constat esse secutam.* C'est, M. F., pour vous faire entrer, dès ce jour, dans les sentimens que J. C. lui-même conserva au milieu de son triomphe, pendant lequel il étoit occupé de sa Passion, du sacrifice qu'il devoit faire dans quelques jours; c'est pour cela qu'au

retour de la procession que nous venons de faire, nous nous sommes arrêtés à la porte de l'église qui étoit fermée. Nous l'avons frappée par trois fois avec le pied de la croix que nous portions; marquant par-là que ce n'est que la vertu de la mort, que J. C. a soufferte sur la croix, qui nous a mérité le pardon de nos péchés et l'entrée dans le ciel. Toutes les autres cérémonies, et tous les offices des jours prochains ne sont pas moins propres à faire naître dans nos cœurs des mouvemens d'une dévotion particulière. Tout y est touchant, tout y est lugubre. Nous serons uniquement occupés des mystères de notre rédemption. Nous lirons à la messe, en ces trois jours différens, la Passion du Sauveur qui a été écrite par S. Marc, S. Luc et S. Jean, après l'avoir lue aujourd'hui selon que S. Matthieu l'a rapportée, le mercredi et le jeudi saints, l'adoration de la croix le vendredi saint; tout en un mot annonce la grandeur, la sainteté de cette semaine, et crie hautement à chaque fidèle, qu'il doit faire éclater plus que jamais la foi qu'il professe, et l'amour qu'il doit à un Dieu qui a tant fait et souffert pour lui.

C'est de quoi on étoit persuadé dès l'établissement du christianisme; que c'étoit pour tout fidèle une obligation indispensable de

signaler ce temps-ci par des œuvres particulières de dévotion. Aussi les vrais fidèles ont-ils toujours été plus exacts à observer le jeûne dans cette semaine, que dans le reste du Carême, plus recueillis, plus occupés des mystères de la Passion du Sauveur. (On se servira ici de ce qui est dit dans le cours de notre office, dans les leçons tirées de S. Bernard : *Universi christiani sacram hanc septimam, aut pro solito, aut præter solitum colunt, modestiam exhibent, humilitatem sectantur, induunt gravitatem, ut Christo patienti quodam modo compati videantur. Quis enim tam irreligiosus qui non compungatur, etc.* On ne peut rien dire de mieux que ce qu'a écrit ce saint docteur en cet endroit.)

Quoi de plus juste, M. F., que de renouveler notre dévotion en ces saints jours? Et ne seroit-ce pas en quelque façon, renoncer à sa religion; ne faudroit-il pas en avoir dépouillé presque tous les sentimens, pour n'être pas plus touché que dans tout le reste de l'année?

Est-ce ainsi, M. F., que vous l'avez regardée jusqu'à présent, cette semaine? Ne l'avez-vous pas passée les années précédentes, sans faire le moindre effort pour vous conformer à l'esprit de l'Eglise? N'y en a-t-il pas même parmi vous, qui l'ont passée dans le crime? Ne sont-ce pas ces saints jours que vous avez choisis

pour commette vos injustices ; ou pour venir insulter J. C. jusques dans son saint temple ? Peut-être l'avez-vous profanée par vos communions sacrilèges ; ou si vous n'avez pas poussé l'irréligion jusqu'à ce point, n'avez-vous pas été aussi occupés de vos affaires temporelles en cette semaine, que dans les autres ? A peine vous a-t-on vus assister à la messe le dimanche des rameaux, et adorer quelques momens la croix du Sauveur le vendredi saint. Ah ! M. F., quelle honte pour des chrétiens, et qu'une telle conduite marque bien peu de foi dans la plupart !

Réveillez-la aujourd'hui ; réparez votre négligence des années précédentes ; apprenez ce que vous avez à faire pour passer cette semaine dans la sainteté que l'Eglise demande de vous.

II. POINT.

En quoi consiste la sainteté particulière que vous devez faire paroître dans cette semaine ? En cinq choses principales. La première, à observer l'abstinence et le jeûne commandés, avec une plus grande exactitude que le reste du Carême ; la seconde, à donner plus de temps à la prière ; la troisième, à vous réveiller plus souvent, pour vous occuper des mystères que l'Eglise honore ; la quatrième, à assister, autant que vous le pourrez,

aux offices divins, mercredi, vendredi et samedi; la cinquième enfin, à vous disposer aux sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, si vous ne les avez pas encore reçus.

Vous devez premièrement pratiquer l'abstinence et le jeûne avec plus d'exactitude. Vous savez, M. F., pourquoi le jeûne du Carême est institué; c'est en l'honneur du jeûne que J. C. pratiqua pour nous pendant quarante jours, avant que de commencer sa vie publique. Mais comme ce divin Sauveur n'a jamais plus souffert pour nous, que pendant le temps de sa Passion, dont nous solennisons la mémoire en cette semaine; rien n'est plus juste aussi que de faire, pour son honneur, plus de pénitence en ce temps-ci qu'en tout autre. Combien, M. F., n'y a-t-il pas d'ames chrétiennes renfermées dans les cloîtres, qui exercent sur leur corps, durant ces saints jours, une sainte cruauté? (On dira quelque chose des austérités qui se pratiquent par beaucoup de chrétiens. Si on parle à la campagne, on invitera les peuples à jeûner le mercredi et le vendredi saint, et même à se priver chaque jour d'une partie de leur nourriture. Anciennement, selon S. Basile et même selon S. Bernard, tout le monde jeûnoit. Si on parle à la ville, on insistera davantage sur l'obligation où sont les personnes qu'une raison légitime ne dispense pas du

jeûne, de se mortifier plus que le reste du Carême. Enfin, en quelque lieu que l'on instruise, on recommandera la pratique du jeûne spirituel.)

La seconde chose que vous avez à faire, M. F., pour bien sanctifier cette semaine, c'est de donner plus de temps à la prière. Quoique en tout temps un chrétien doive faire, de la prière une de ses principales actions, on peut dire qu'il n'en est point où l'on doive plus s'y s'appliquer qu'en celui-ci. C'est à quoi l'Eglise nons invite assez par son exemple, par la longueur de ses offices et de ses cérémonies. Il y a eu des siècles dans l'Eglise où cette semaine étoit chommée toute entière, afin que chacun pût vaquer plus librement et plus souvent à l'oraison. Ayez donc soin, M. F., de faire, tous les jours de cette semaine, quelques prières particulières ; unissez-les sur-tout à celles que J. C. a faites aux approches de sa Passion, et dans le temps même qu'il l'endura. Pour pouvoir vaquer à la prière plus long-temps et plus souvent qu'à l'ordinaire, il est besoin de vous retirer quelque temps de vos occupations, autant que votre état vous le permet. Soyez plus recueillis, plus silencieux, pour honorer le silence de J. C. ; ne passez aucun jour sans faire quelques réflexions sur les grands mystères de notre rédemption. On

réitérera les avis que l'on aura donnés dimanche dernier, de parcourir pendant la semaine les sept stations de la Passion.

Outre le jeûne, la prière et la retraite, vous devez aussi, M. F., sanctifier les derniers jours de la semaine par l'assiduité aux offices. Autrefois on cessoit les occupations serviles, comme je viens de vous le dire; les tribunaux de la justice vaquoient; tous assistoient aux offices divins. Du moins, M. F., qu'il y ait quelqu'un de chaque famille à l'office des ténèbres, que nous ferons les mercredi, jeudi et vendredi prochains. Faites en sorte de vous trouver tous le jeudi saint à la messe que nous dirons. C'est le grand jour de l'institution de l'Eucharistie, et quoique l'Eglise soit toute occupée de la Passion de son divin époux, et qu'elle renvoie la solennité de cette fête après la Pentecôte, elle souhaite cependant que nous témoignions spécialement notre reconnoissance à ce Dieu de bonté, le jour même qu'il nous a accordé cet inestimable bienfait. Venez-y donc M. F., je vous y exhorte de rechef; c'est aussi une louable coutume de plusieurs chrétiens de faire leurs pâques en ce jour. Pour ce qui est du vendredi saint, je vous crois trop pieux pour manquer à l'office de ce jour. On ne dit point de messe dans toute l'Eglise, parce que c'est en ce jour que s'est

offert le grand sacrifice de la croix, que l'on renouvelle à la messe d'une manière non sanglante. Si l'on prêche la Passion, comme cela se doit faire en toute paroisse, on exhortera à venir l'entendre, et à garder, durant ce jour, un profond silence, autant qu'il sera possible. Enfin on avertira de l'office du samedi saint, et en particulier de la bénédiction du cierge paschal et de celle des fonts.

Mais la meilleure pratique, M. F., la plus excellente et celle à laquelle toutes les autres doivent tendre, c'est de vous préparer à recevoir dignement le sacrement de Pénitence et d'Eucharistie, si vous ne les avez pas encore reçus. Jeûnez, priez, méditez, gardez une religieuse retraite, assistez aux offices, le tout en vue de vous préparer à une digne communion, à faire une véritable Pâques. Et si vous avez déjà satisfait à votre devoir paschal, faites tout cela pour en conserver la grâce et pour vous y affermir de plus en plus.

Oh! M. F., que de bénédictions célestes ne vous procurerez-vous pas, si vous êtes fidèles à ces exercices! C'est en cette semaine que J. C. fait pleuvoir ses grâces, et qu'il applique le prix de sa Passion avec plus d'abondance qu'en aucun autre temps de l'année. Mais qui sont ceux qui se mettent en état de les recevoir par leur fidélité à se conformer aux intentions de l'Eglise? Conformez-vous y tous,

., afin que vous vous sanctifiiez tous du-
ces saints jours, et qu'après avoir par-
à la Passion de J. C. par des œuvres
véritable pénitence, vous participiez
la joie de sa résurrection.

---

lispositions qui doivent précéder,
ompagner et suivre la communion
chale.

econd sujet qui est à traiter dans ce
che, et le plus conforme à l'esprit de
e en ce jour, c'est l'entrée glorieuse du
ar à Jérusalem. Voilà proprement le
e que l'Eglise prétend honorer; et tout
'asteur doit s'efforcer de renouveler en
ne sorte ce triomphe de J. C. en por-
s fidèles à rendre au Sauveur les hon-
qui lui sont dûs, spécialement par une
communion. Il paraphrasera l'évangile
bénédiction des rameaux; il en peut
une Homélie très-instructive, dont le
roit de faire honorer J.C. par tous les
qui s'approcheront de lui dans la
union, en le recevant comme leur roi,
donnant un empire entier et perpétuel
ur cœur.

des dispositions qui doivent précéder, qui doivent accompagner, et qui doivent suivre la communion paschale.

I. POINT.

Je remarque d'abord, que J. C. voulant faire son entrée glorieuse à Jérusalem, et y paroître, comme les Prophètes Isaie et Zacharie l'avoient prédit, en Roi pacifique, monté sur une ânesse, ordonna à deux de ses Disciples, lorsqu'il étoit encore à quelque distance de Jérusalem, proche de la montagne des Oliviers, il leur ordonna, dis-je, d'aller à un village qui étoit devant eux, pour lui amener l'animal sur lequel il devoit entrer dans la ville. Allez, leur dit-il, au village qui est devant vous, vous y trouverez, etc. Les Apôtres exécutèrent l'ordre de leur maître, ils lui amenèrent l'ânesse avec son ânon, et les ayant couverts de leurs vêtemens, ils le firent monter dessus.

Observez, M. F., en passant, comment J. C. fit alors paroître qu'il étoit Dieu, le maître de tout. Instruit de tout ce qui se faisoit dans l'univers, il marque à ses disciples le lieu où ils trouveroient l'animal dont il vouloit se servir, l'état où ils le trouveroient, ce qu'on leur diroit, et de quelle manière on se comporteroit à leur égard. C'est ce

même Dieu qui connoît tout, qui voit tout ce qui se passe dans le secret de nos cœurs, qui sait les passions dont nous sommes esclaves, et sous le joug desquelles nous gémissons: c'est ce même Dieu qui veut, en ce temps de Pâques, faire son entrée dans notre ame; et je dois vous dire à chacun, ce que le Prophète Zacharie disoit autrefois aux habitans de Jérusalem: Voici votre Roi qui vient à vous dans un esprit de douceur, c'est le juste par excellence, c'est votre Sauveur: *Venit tibi mansuetus, justus et salvator.* Il vient monté sur une ânesse: *Sedens super asinam.* Le voici, et il ne tardera pas d'arriver. C'est chez vous, c'est dans votre ame qu'il veut loger; il vient plein de bonté et de douceur, c'est le véritable Agneau qui ôte les péchés du monde: *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Rien à son arrivée ne frappe vos yeux; il paroît dans un état pauvre, sous les foibles apparences du pain, *ipse pauper*; mais n'en doutez pas, c'est votre Roi, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, des anges et des hommes, le maître absolu de l'univers. Il a voulu se renfermer sous cet appareil humiliant, il prend la forme du pain, pour gagner votre cœur, pour vous attirer à lui par l'appas de cette nourriture la plus commune et la plus nécessaire à l'homme; pour vous faire entendre qu'il

vient pour nourrir votre ame et l'enrichir de ses biens. Tous ses trésors sont avec lui, et il vous comblera de ses richesses, si vous lui faites l'accueil qu'il mérite : *Mecum sunt divitiæ et gloria*, vous dit-il, *opes superbæ et justitiæ ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam*, (Prov. 8.) Ah ! quel bonheur pour vous, M. F., quel jour plus heureux que celui où vous recevez votre Roi, votre Dieu, votre Sauveur ! Encore une fois réjouissez-vous et témoignez publiquement votre allégresse. Aucun de vous, M. F., qui n'ait part à cette joie ; c'est pour nous tous et pour chacun de nous qu'il vient; pour vous, riches et grands du monde ; pour vous, pauvres et misérables; pour vous, jeunes gens; c'est pour tout le peuple chrétien. Commencez donc par animer votre foi sur la grandeur de celui que vous voulez recevoir. C'est, M. F., la première disposition qui doit précéder la communion ; la foi de la présence réelle de J. C. sur nos Autels, mais une foi ferme et inébranlable.

Oui, mon Jésus, devez-vous dire, je crois que vous êtes dans la sainte hostie, vous-même qui êtes entré en triomphe à Jérusalem. Je le crois fermement, quoique je ne vous voie pas des yeux du corps; je le crois parce que vous l'avez dit; je sais que la même bonté qui vous a porté à naître pour nous

dans une pauvre étable, à vivre dans les travaux, à mourir sur une croix, vous a renfermé sous les espèces du pain, pour demeurer avec nous, pour être la nourriture de nos ames. Vous l'avez dit, cela me suffit; je le crois; mais augmentez ma foi : *Credo, Domine; adjuva incredulitatem meam.* (Marc. 9.)

Mais à quoi votre foi doit-elle vous porter, M. F. ? A préparer à Jésus dans votre ame une demeure digne de lui.

II. POINT.

Notre ame dit S. Ambroise, est le lieu où J. C. veut reposer : *Omnis quippè anima Dei asina est.* Et comme il fallut que les Apôtres déliassent l'ânesse sur laquelle notre Sauveur devoit monter, il faut aussi délier notre ame et la sanctifier, pour qu'elle soit digne de loger le Seigneur; c'est la seconde disposition qui doit précéder votre communion, l'exemption du péché, la pureté du cœur. Or, permettez-moi de vous le demander, M. F., vous pensez à communier, à communier peut-être aujourd'hui ou dans le cours de cette semaine; votre ame est-elle déliée ? Les Disciples du Sauveur, je veux dire, les ministres du sacrement de Pénitence, vous ont-ils absous? Vous savez que c'est à eux que J. C. a donné le pouvoir de lier et de délier;

c'est à eux de vous présenter à lui, de vous envoyer à la sainte table. Avez-vous reçu l'absolution de vos péchés ? N'êtes-vous plus attachés au monde et à vos passions ? Si vous avez fait une confession sincère, si vous étant adressés à un confesseur prudent et zélé pour votre ame, aussi bien que pour la gloire de J. C. vous avez été envoyés à la communion, à la bonne heure; présentez-vous-y, mais que ce soit avec un respect profond, avec un saint tremblement. Le Dieu que vous voulez recevoir est à présent un Dieu de bonté, un Dieu Sauveur : mais il est juste, *Ipse justus*; et il exercera toute sa colère contre ceux qui auront outragé son sacrement. Rentrez donc encore en vous-mêmes, sondez vos consciences : *Redite ergò ad conscientias vestras, charissimi*, vous dit S. Ambroise ; si elles ne vous reprochent rien de considérable, venez au-devant de votre Roi, et imitez ce peuple fidèle qui alla à la rencontre de Jésus. Les Evangélistes vous rapportent que plusieurs de ceux qui étoient venus à Jérusalem pour célébrer la fête de Pâques, ayant appris que Jésus devoit y venir, le prévinrent, et dès qu'ils l'eurent rencontré, ils lui rendirent tous les honneurs dont ils étoient capables. Plusieurs étendirent leurs vêtemens sur son passage; d'autres coupoient des branches aux arbres, il jonchoient les chemins, et s'étant séparés en deux bandes,

les uns précédant Jésus, les autres le suivant, tous célébroient ses louanges, et faisoient retentir l'air de leurs acclamations. *Hosanna*, s'écrioient-ils, au fils de David: beni soit le Dieu d'Israël, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur: *Hosanna* au plus haut des Cieux; ou bien encore que les Anges, que tous les esprits célestes s'unissent à nous pour celébrer les louanges du Messie, de celui qui vient nous sauver. Qu'il faisoit beau, M. F., qu'il faisoit beau voir ce peuple fidèle reconnoître, par son ingénieuse piété, J. C. pour le vrai Messie! Quelle gloire pour ce Dieu Jésus de marcher avec ce pieux cortège vers Jérusalem!

Mais qu'aperçois-je, M. F., et quel triste spectacle se présente à moi parmi tant de sujets de joie? Il verse des larmes, en regardant la ville: *Videns civitatem flevit super illam.* Et pourquoi, ô mon Sauveur! vous abandonner à la tristesse, dan un temps où vous avez, ce semble, tant de sujets de vous réjouir? Ah! M. F., il voit le fond des cœurs, il connoît la multitude des pécheurs qui sont dans Jérusalem, il sait que dans peu de jours les habitans de cette ville demanderont sa mort, et qu'en place de ces cris de joie qui retentissent à ses oreilles, il entendra le peuple entier crier à plusieurs reprises: Otez-le, crucifiez-le.

Voilà, M. F., le sujet de ses larmes. Il est même probable qu'il pleura aussi sur tant de mauvais chrétiens, qui semblent l'honorer en s'approchant de la communion, en se reconnoissant à l'extérieur pour leur véritable Roi, et dont les sentimens démentent l'intérieur; qui le reçoivent avec un cœur livré au péché, ou qui peu après l'avoir reçu avec une conscience purifiée, l'abandonnent lâchement, et le crucifient en eux-mêmes par leur rechûte. Ah! M. F., voudriez-vous donc vous ressembler à ces Juifs ingrats? Y auroit-il parmi vous quelques hypocrites? Ne vous verra-t-on pas, vous qui pensez à communier peut-être aujourd'hui, ne vous verra-t-on pas dans quelques jours vous livrer aux mêmes péchés qui ont donné, il n'y a pas longtemps, la mort à votre ame? Disposez-vous à faire régner à jamais J. C. dans vos cœurs; avez-vous remporté une parfaite victoire sur vos passions, comme ces palmes ou ces rameaux que vous avez en main nous le donnent à entendre? Etes-vous remplis de l'esprit de J. C. de l'esprit de douceur dont l'olivier est le symbole; en un mot, êtes-vous de véritables chrétiens, de véritables disciples de J. C.? Voulez-vous vous attacher pour toujours à lui? Si tels sont vos sentimens, venez à la communion, et faites-la avec toute la piété possible. Je vais vous dire

encore quelques mots des sentimens qui doivent vous occuper pendant et après la communion.

III. POINT.

Ne perdons pas de vue Jésus dans son entrée à Jérusalem. Comment Jésus fit-il son entrée à Jérusalem, et quels mouvemens excita-t-il parmi les habitans? Où se retira-t-il, et que fit-il durant tout le jour? Il y entra comme un légitime roi, non pour y exercer une autorité temporelle; mais pour y régner sur les cœurs. Jusques-là il avoit fait ses voyages à pied, et quoiqu'il fût venu plusieurss fois à Jérusalem, il n'y avoit paru que dans un état pauvre et abject, sans s'être seryi d'aucun équipage. Il y entre aujourd'hui sur un animal; mais jusques dans sa monture, il conserve un esprit de pauvreté; et au lieu d'un ornement magnifique dont les riches ont coutume de se servir, il emprunte les vêtemens même de ses disciples.

Représentons-nous-le, ce Dieu débonnaire, assis sur une ânesse, traversant Jérusalem, plein d'une douce et auguste majesté. A son arrivée toute la ville est émue; plusieurs frappés de ce spectacle, demandent qui il est: *Commota est universa civitas, dicens: Quis est hic?* Ce qui vous marque, M. F., que plusieurs de ceux qui demeuroient dans Jérusalem ne con-

noissoient pas J. C. malgré les miracles éclatans qu'il y avoit opérés; ce fut du peuple qui le suivoit qu'ils apprirent que c'étoit Jésus, le Prophète de Nazareth en Galilée. Cependant, ajoutent les Evangélistes, le Sauveur ayant mis pied à terre, quand il fut près du temple, il y entra pour rendre grâces à son Pere, et lui rapporter toute la gloire de son triomphe; et après avoir tout considéré, comme le jour baissoit, il partit avec ses douze Apôtres, et se retira à Béthanie. Voilà, M. F., ce qui se passa au jour de l'entrée triomphante de J. C. à Jérusalem. Qu'en devez-vous conclure pour votre instruction? J. C. par la communion entre dans votre ame, il repose sur votre langue, il est renfermé dans votre bouche comme dans un tabernacle; de-là il va dans votre poitrine; il passe, pour ainsi dire, dans les différens membres de votre corps; il se communique sur-tout à votre ame, qui est le temple du Dieu vivant; sa sagesse intime lui fait découvrir jusqu'aux moindres replis de votre cœur.

Jugez, M. F., quels sentimens vous devez éprouver, tout le temps qu'il veut bien rester dans vous. Avec quelle ferveur de dévotion devez-vous recevoir la sainte hostie, lorsque le Prêtre vous la présente? De quel amour votre cœur ne doit-il pas être embrâsé? Bien différens de plusieurs chrétiens, qui n'ont de

Jésus aucune connoissance parfaite, vous connoissez sa bonté, sa grandeur, toutes ses perfections. Ah! que de différens mouvemens de piété une ame ne doit-elle pas avoir durant tout le temps qu'elle a le bonheur de posséder J. C. Profitez, M. F., de ces heureux momens; n'en laissez échapper aucun; et après vous être présentés à la sainte table dans la modestie la plus édifiante, dans le recueillement le plus profond, entretenez-vous, après la communion, avec le doux Jésus, qui vient de prendre possession de vos ames, abandonnez-vous à tous les actes de religion que votre piété vous suggérera; adorez ce Dieu époux de vos ames; reconnoissez-le pour votre souverain; offrez-lui tout ce que vous avez et tout ce que vous êtes; priez-le de recevoir l'offrande irrévocable que vous lui faites de vos cœurs; employez à tous ces saints actes au moins un quart-d'heure. Mais prenez garde de ressembler aux Juifs qui, après l'avoir reçu avec tant de pompe dans la ville, le laissèrent partir, sans le presser de demeurer avec eux. Conjurez-le de demeurer toujours avec vous; et dites lui, comme les deux disciples qui alloient à Emmaüs, et à qui il se fit connoître après sa résurrection: Demeurez avec nous, Seigneur, parce qu'il se fait tard. Ne vous séparez pas de lui, ainsi que les Apôtres qui furent ses fidèles com-

pagnons; demandez-lui de sanctifier de p
en plus vos ames; afin que cette commun
soit pour vous la source d'une véritable
surrection, et un gage de l'immortalité bi
heureuse.

---

*Des dispositions prochaines pour
bonne communion, et de l'action
grâces qui doit la suivre.*

Si l'on veut traiter plus méthodiquer
les dispositions prochaines à la commun
et l'action de grâces qui doit la suivre a
un préambule pris de notre évangile, on
pliquera, dans un premier point, les di
sitions prochaines pour une digne com
nion; et dans un second, l'action de gr
qui doit la suivre.

L'évangile, M. F., en nous proposan
ce saint jour l'entrée glorieuse de Jésus
Jérusalem, veut que nous nous prépar
prochainement à la communion pasch
par laquelle ce Dieu Sauveur prend pos
sion de nos cœurs. Pour m'acquitter de
devoir, je vous parlerai aujourd'hui de la
paration prochaine à la communion. Com
devez-vous vous préparer prochainement
communion? En quoi consiste l'action
grâces après votre communion? C'est to
sujet de cet entretien.

I. POINT.

Ce n'est pas assez, M. F., pour vous acquitter dignement du devoir paschal, de vous être préparés pendant le Carême, par la prière, le jeûne et d'autres bonnes œvres, à recevoir J. C. dans le saint sacrement de l'autel; ce n'est pas même assez d'avoir purifié vos cœurs par une exacte confession, il faut encore y ajouter certaines dispositions ou préparations immédiates; je veux dire, que vous ne devez aller à la sainte table qu'après avoir fait des actes qui animent votre dévotion, et vous mettent en état de participer abondamment aux effets de la communion. Car, M. F. vous ne participerez à ces effets qu'à proportion de la dévotion avec laquelle vous vous en approcherez; plus votre dévotion sera grande, plus seront abondantes les grâces que J. C. vous y communiquera. Et comment l'exciterez-vous cette dévotion? Ce sera en vous approchant de J. C. avec les dispositions que demande de vous l'Eglise, et qu'elle declaroit autrefois par un ministre de l'autel à tous les fidèles qui vouloient communier. Approchez, fidèles, disoit un des ministres sacrés, approchez de la sainte table avec foi, avec crainte, avec amour: *Accedite cum fide, cum tremore et dilectione.* (On se bornera à ces dispositions, dont on donnera l'explication.)

La première disposition à la communion, c'est la foi. C'étoit par-là que les premiers chrétiens commençoient à s'y préparer, ils étendoient leurs bras, et disoient à haute voix: *Credo, credo.* Nous croyons, Seigneur, que vous êtes véritablement en corps et en ame dans la sainte hostie; loin de nous cette curiosité blâmable qui voudroit pénétrer ce mystère; vous avez parlé, cela nous suffit; nous croyons, parce que vous êtes la verité même. Imitez, M. F., les premiers chrétiens; dites de tout votre cœur: *Credo, credo.* Je crois, ô mon Jésus! que vous êtes dans l'hostie consacrée, vous-même qui êtes né dans une étable, qui êtes mort sur une croix, qui êtes à présent dans le ciel. Je crois, etc. C'est une sainte pratique de former plusieurs actes de foi; 1.° adorer J. C. avec le plus profond respect; vous anéantir en sa présence à la vue de sa grandeur et de votre bassesse, de sa sainteté et de vos péchés; 2.° produire un acte d'une parfaite contrition, et détester jusqu'au moindre péché. Vous vous écrierez avec S. Pierre: *Exi à me, quia homo peccator sum, Domine*: (Luc. 5.) avec le publicain: *Deus, propitius esto mihi peccatori*: (Luc. 18.) avec le centurion: *Domine non sum dignus, etc.* (Matth. 8.)

Cette foi vous inspirera un saint tremblement qui est la seconde disposition pour bien communier: *Accedite cum tremore.* Et de quelle

crainte, M. F., ne devons-nous pas être pénétrés quand nous voulons nous approcher de la table d'un Dieu, recevoir un Dieu au-dedans de nous ? C'est un Dieu infiniment aimable, mais en même temps souverainement terrible: *Deus magnus et terribilis*: (Deut. 7.) D'un seul regard il fait trembler toute la terre, il peut perdre dans un moment l'homme qui ose se révolter contre lui. Et s'il est si sévère contre tous les pécheurs, quelle sera sa fureur contre les pécheurs sacrilèges ? Craignons donc, M. F., qui que nous soyons, de nous approcher de la communion avec une conscience souillée par le péché. (Le trait de l'histoire rapportée par S. Jean dans le treizième chapitre de son Evangile, lorsque le Sauveur annonça à ses Apôtres qu'un d'entr'eux le trahiroit, convient fort bien en cette occasion. Il en faut faire une juste application à ses auditeurs.) Craignez-vous, M. F., de communier mal ? Ressemblez-vous aux disciples fidèles qui demandèrent en tremblant au Sauveur : Seigneur, ne sera-ce point moi? *Numquid ego sum, Domine?* (Matth. 26.) Hélas ! M. F., peut-être y aura-t-il parmi vous plusieurs Judas dans le temps paschal. Qui seront-il? Dieu seul les connoît. Ce que je puis dire en général, c'est que, si vous ne craignez pas, il est bien à craindre que votre communion ne ressemble à celle de Judas.

Mais quelle doit être votre crainte? M. F., Est-ce une crainte excessive qui aille jusqu'à vous inquiéter? Est-ce une crainte purement servile, qui ne vous fasse appréhender que les châtimens ? Non, M. F., c'est une crainte filiale, une crainte qui procède de l'amour de Dieu, qui est la troisième et la plus parfaite disposition à la communion : *Accedite cum dilectione ;* le Dieu que vous voulez recevoir, est un Dieu d'amour qui a institué ce sacrement dans l'excès de son amour, qui nous y donne la marque la plus parfaite de sa charité envers nous. N'est-il pas juste de vous en approcher avec le plus parfait amour ? *Nemo igitur tepidus accedat*, dit S. Jean Chrisostôme, *sed ferventes omnes accedant.* Donnez-vous tout à un Dieu qui se donne tout à vous; souhaitez d'avoir l'amour de tous les esprits célestes, de tous les saints, sur-tout de la Reine des Anges et des Saints; adressez-vous à J. C. lui-même, pour qu'il vous embrâse du feu de son amour; entretenez-vous de ces sentimens jusqu'à la communion; allez-y tout embrâsés d'amour; marquez à votre divin hôte combien vous l'aimez ; et lorsque vous serez sur le point de communier, et que le Prêtre vous distribuera la sainte hostie, faites bien attention aux paroles qu'il vous adressera : *Ecce Agnus Dei*, voilà l'Agneau de Dieu, etc. *Domine, non sum dignus.* Autrefois un des ministres sacrés s'écrioit

immédiatement avant la communnion: *Sancta sanctis*, les choses saintes sont pour les saints; que ceux qui ne sont pas saints ne soient pas si téméraires que de vouloir y participer. Le Prêtre ajoutoit: *Dominus est*, c'est le Seigneur; et les fidèles répondoient: *Amen*, c'est-à-dire, nous le croyons. Ah! M. F., si l'on considéroit bien que c'est le Seigneur que l'on reçoit, nul chrétien qui n'apportât à la communion toutes les dispositions nécessaires : tous feroient de véritables Pâques, et les paroles que le Prêtre prononce en distribuant la communion se vérifieroient à leur égard: *Corpus Domini nostri Jesus Christi custodiat, etc.* Quelques momens de réflexion, M. F. Comment vous êtes-vous approchés de la communion? Avec quelle foi, quelle crainte, quel amour? Réparez en cette Pâques votre négligence, votre tiédeur; mais ne vous contentez pas d'avoir communié avec ces dispositions; témoignez au Sauveur une juste reconnoissance après la communion; acquittez-vous bien de l'action de grâces. Je vais vous en dire quelque chose en finissant cette instruction.

II. POINT.

Il semble qu'il ne devroit pas être nécessaire d'exhorter les fidèles à rendre grâces après la communion; quoi de plus juste, quoi

de plus salutaire! (Expliquez ces deux termes, juste, salutaire. Apportez aussi la comparaison d'un sujet qu'un Seigneur ou un Prince auroit invité à manger à sa table.) Plusieurs chrétiens cependant manquent à ce devoir, ou ils ne s'en acquittent qu'imparfaitement. Peut-être, M. F., plusieurs d'entre vous ont-ils donné dans ces défauts, les années précédentes. (Voyez le P. Nepveu, son action de grâces, tom. 4. pour le 2 Novembre.) A peine a-t-on communié, que l'on oublie la grâce que l'on a reçue, on laisse J. C. seul; on perd les momens les plus précieux de la vie. Gardez-vous bien, M. F., de jamais omettre l'action de grâces, n'imitez pas Judas, qui sortit du cénacle d'abord après la communion: *Cùm accepisset ille bucellam, exivit continuò.* (Joan. 13.) Employez à cette sainte action un temps raisonnable, au moins environ un quart d'heure. Mais comment le passer, ce temps? Est-ce à dire quelques prières vocales que vous trouverez sur des heures, et que vous prononcerez sans attention? Non, M. F., ces prières que vous trouverez sur des heures peuvent bien vous servir, soit avant, soit après la communion; mais il faut avoir soin d'entrer dans les sentimens exprimés dans ces prières. Les meilleurs actes sont ceux qui viennent d'un cœur rempli de l'amour de Dieu; que le S. Esprit forme dans nous, et dont nous

nous laissons pénétrer. A quoi se réduisent-ils? Aux actes de foi, d'admiration, de remerciment, d'amour, d'offrande et de demande. (On s'étendra sur ces actes.) D'abord que vous aurez reçu J. C., renouvelez votre foi, et vous étant retirés dans un lieu de l'église où vous ne soyez pas exposés à la dissipation, entretenez-vous amoureusement avec le divin époux de votre ame; adorez-le avec les Anges et toute la cour céleste; invitez toutes les créatures à le remercier; offrez-vous tout entiers en action de grâces; offrez J. C. lui-même que vous avez le bonheur de porter; dites avec la sainte Vierge ce beau cantique: *Magnificat.* (C'est ici le lieu particulièrement d'en parler au peuple.) Exposez à votre divin hôte tous vos besoins. Ah! quelle occasion plus favorable de pourvoir à toutes vos nécessités spirituelles! C'est ce même Jésus qui a guéri tant de malades, éclairé tant d'aveugles. Dites-lui, jeunes gens: Ah! Seigneur, voyez les dangers auxquels mon innocence est exposée; fortifiez-moi pour me conserver dans votre grâce, en m'éloignant de toutes mauvaises compagnies, etc. Dites-lui, femmes chrétiennes: Ah! mon divin Sauveur, l'attouchement de votre robe a guéri une femme tourmentée depuis longtemps d'une maladie mortelle; il y a si longtemps que je suis sujette à telles passions, etc. (Ce détail fournit une belle matière.) Priez

C'est dans l'épître du jour, M. F., que je puiserai l'instruction que j'ai à vous faire aujourd'hui. Elle est tirée d'une lettre que saint Paul écrivoit aux habitans de Philippes, ville de Macédoine, qu'il avoit convertis à la foi chrétienne. Il voulut par cette lettre les affermir dans la foi, les précautionner contre certains hérétiques, qui nioient que J. C. fût véritablement Dieu et homme, et qu'il eût été véritablement crucifié. Il les exhorte sur-tout à avoir les mêmes sentimens que J. C. à imiter les vertus dont il leur a donné l'exemple, principalemen tson humilité et son obéissance. Voici comme il leur parle. (On pourra faire la lecture de l'épître, ensuite on dira :) C'est à nous, M. F., aussi bien qu'aux Philippiens, que ces paroles sont adressées, et l'Eglise les a réservées pour le temps présent, afin que nous vous les expliquiions, et que nous vous inspirions les sentimens dont vous devez être remplis, sur-tout durant cette grande semaine. Dans l'explication de l'épître de dimanche dernier, vous fûtes instruits du grand sacrifice que J. C. a bien voulu offrir pour nous sur le Calvaire. Je tâcherai de vous en faire connoître l'excellence et la vertu, et je montrerai l'abus qu'en font quantité de chrétiens. Aujourd'hui, M. F., je dois vous porter à quelque chose de plus parfait, c'est à entrer dans les mêmes dispositions, dans

moi, qui l'a réduit en cet état d'abaissement et de douleur. Ah! M. F., pourrions-nous y être insensibles! ne faudroit-il pas être dépourvu des sentimens que la foi et la raison tendent à nous inspirer, pour ne pas nous efforcer de nous revêtir, sur-tout en ce temps, de ceux que J. C. a eus durant sa Passion? Ranimez-la donc aujourd'hui, M. F., votre foi; les cérémonies que nous venons de faire, la Passion que l'on vient de chanter, la procession que nous avons faite, ont dû la réveiller. Imitez l'exemple que vous a donné ce Dieu Sauveur: *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu;* instruisez-vous de la manière de l'imiter et des raisons qui doivent vous y engager.

II. POINT.

Que devez-vous faire, M. F, pour imiter les vertus dont Jésus vous a donné l'exemple dans sa Passion? Il vous est aisé de le comprendre par le détail que je viens de vous en faire. Jésus a été humble, obéissant, patient, charitable, et il a pratiqué ces vertus dans le plus haut degré. Il faut donc que vous, qui vous dites chrétiens, qui en faites profession, c'est-à-dire, qui êtes obligés par le christianisme de marcher sur les pas de Jésus crucifié; il faut, dis-je, que vous vous exerciez dans l'humilité, l'obéissance, la patience, la

charité. Etes-vous pauvres ? Contentez-vous de l'état où la Providence vous a fait naître et réjouissez-vous-en. Etes-vous riches? Soyez humbles de cœur, et ne vous élevez jamais au-dessus de qui que ce soit; abaissez-vous plutôt au-dessous de tous ; confondez-vous d'avoir, par votre état, si peu de ressemblance avec Jésus humilié, faites-vous gloire, sur-tout dans cette semaine, de vous abaisser devant ce Dieu qui n'a pas dédaigné de mourir pour vous sur une croix. Honorez ses humiliations par une modestie édifiante dans nos églises, par les hommages que vous rendrez à l'instrument de son supplice, par la part que vous prendrez à tous ses tourmens. (Histoire de David, lorsqu'il s'abaissa devant l'arche jusqu'à danser en sa présence, pour honorer Dieu qui y étoit représenté; ou bien celle de l'Empereur Héraclius, qui porta la croix sur ses épaules.) Donnez des marques de votre humilité, par votre obéissance à tout ce que l'Eglise vous prescrit pour la confession et la communion, etc. Un Dieu obéit jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ; un Dieu obéit à ses propres bourreaux; comment pourriez-vous trouver difficiles les préceptes de Dieu et de l'Eglise, la rigueur du jeûne, la confession qui l'accompagne, la violence qu'il faut se faire pour pardonner à ses ennemis ? Tout cela approche-t-il de tout ce

que

que le Fils de Dieu a souffert pour obéir à son Père ?

Soumettons-nous donc, M. F., comme J. C., à tout ce que le Seigneur nous ordonne; remplissons par obéissance tous les devoirs de notre état; supportons-en les peines; mais supportons-les comme J. C., avec une patience qui ne se démente pas. Oserons-nous nous plaindre des maux que nous avons à supporter, quand nous les comparerons avec ceux du Sauveur? Quoi! celui qui étoit parfaitement innocent a souffert comme s'il avoit été le plus méchant des hommes; et nous misérables pécheurs, nous voudrions que Dieu nous épargnât, comme si nous étions sans péché? J. C. a souffert sans se plaindre; s'il lui est échappé une seule plainte dans toute sa Passion, elle a été bien modérée, ç'a été seulement pour nous faire connoître la grandeur de ses peines: et nous, nous éclaterons en plaintes, en murmures, peut-être en imprécations, en blasphêmes, dans nos maladies, dans les mauvais traitemens, les pertes de biens et autres accidens fâcheux? Ah! quelle opposition entre notre conduite et celle de celui qui doit être notre modèle! Demandons-lui, pendant cette semaine, la force de souffrir comme lui: qu'on n'entende sortir de notre bouche aucune parole qui exprime notre impatience. Souffrez, M. F., souffrez pour l'amour

d'un Dieu qui a tant souffert pour votre amour. C'est ce qu'il demande particulièrement de vous, pour reconnoissance de sa charité à votre égard ; et pour montrer que vous l'aimez véritablement, distinguez-vous, sur-tout dans ce temps paschal, par la charité chrétienne que vous aurez les uns pour les autres, vous aidant mutuellement par des aumônes, des services, etc.

C'est ainsi, M. F., que vous entrerez véritablement dans l'esprit de l'Eglise, en ce temps consacré pour honorer la Passion du Sauveur; s'il vous faut quelques motifs pour vous y engager, réfléchissez sur celui que l'Apôtre S. Paul vous propose dans l'épître ; c'est la gloire que J. C. a méritée par ses humiliations, son obéissance et ses autres vertus : *Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen; ut in nomine Jesu omne genu flectatur, et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.* Quelle gloire, M. F., J. C. n'a-t-il pas reçue, et ne reçoit-il pas encore dans le ciel et sur la terre, et même dans les enfers ? Q'est-ce que tout cela ? C'est le fruit de son obéissance, de sa patience : voilà, M. F., cette gloire à laquelle vous participerez, si vous êtes constans à pratiquer les vertus dont ce Dieu souffrant vous a donné l'exemple. Pensez-y de temps en temps, pour vous encourager à mener une vie vraiment

chrétienne. *Proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contemptâ.* (Hebr. 12.) J. C ui-même a été animé par cette espérance, a. endurer les tourmens de sa Passion; c'est aussi par-là que vous vous exciterez à imiter ses vertus, et que vous parviendrez à la même joie, qui n'aura point d'autre terme que l'éternité.

Comme nous ne nous sommes proposé que de donner des sujets d'instruction pour les dimanches de l'année, nous ne nous étendrons pas sur la manière de traiter le plus grand et le plus touchant des sujets de la religion, qui est la Passion de J. C. ; il n'est guère de paroisses où l'on n'ait coutume de la prêcher le vendredi saint. Quoique ce ne soit pas une obligation absolue pour un Pasteur, de la rappeler chaque année à son peuple en ce saint jour, il semble qu'il ne peut l'omettre, sans manquer en quelque sorte à la religion, aussi bien qu'à ce qu'il doit à ses ouailles. S'il n'a pas assez de force pour la prêcher lui-même, il pourroit le faire par quelque autre bon prédicateur. S'il ne peut s'en procurer, qu'il fasse du moins un récit abrégé de la Passion du Sauveur. Il suivra l'ordre naturel de cette douloureuse Passsion, en faisant considérer J. C. dans le Jardin des olives, ensuite dans les différens tribunaux de Jérusalem, enfin sur le calvaire; ajoutant à chaque cir-

constance quelques réflexions, qui portent les auditeurs à l'horreur du péché mortel, à la crainte de la justice divine, à l'amour de Dieu et de J. C., et au desir sincère de l'imiter.

CHAPITRE IV.

Sujets à traiter dans les Prônes, depuis Pâques jusqu'à la Trinite.

PRÉAMBULE.

Après avoir entretenu les peuples, durant le cours de l'Avent, du grand mystère de l'Incarnation, et les avoir préparés à la fête de Noël : après les avoir instruits, depuis Noël jusqu'à la Septuagésime, des mystères de l'enfance et de la jeunesse de Jésus, de toute sa vie cachée et même de son baptême ; enfin, après les avoir disposés, depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques à satisfaire à leur devoir paschal, en leur mettant devant les yeux la vie pénitente et souffrante du Sauveur, il est du devoir des pasteurs de leur exposer le grand mystère de la Résurrection de J. C., de leur rappeler ses différentes apparitions, sa vie glorieuse et enfin sa morale, et leur en faire tirer des instructions salutaires, pour

affermir leur foi, animer leur espérance, accroître leur charité et les rendre parfaits chrétiens. Ils doivent sur-tout s'appliquer à les prémunir contre la rechûte dans le péché, à les affermir dans la grâce de la communion paschale; et leur faire mener une vie nouvelle, à l'exemple de Jésus ressuscité.

Ce doit être là le but de leurs instructions, depuis Pâques jusqu'à l'Avent. Comment pourront-ils y parvenir? En étudiant attentivement l'esprit de l'Eglise, et en expliquant avec soin les évangiles et les épîtres qu'elle fait lire à l'église durant ce temps. Ils observeront cependant que, quoique leur principal but soit la conservation de la grâce dans ceux qui ont le bonheur de la posséder, ils ne doivent pas omettre de parler de temps en temps contre ceux qui n'ont pas encore satisfait au devoir paschal, soit pour n'avoir pas communié, soit pour ne l'avoir pas fait dans les dispositions nécessaires.

POUR LE SAINT JOUR DE PAQUES.

Un Pasteur peut entretenir son peuple, le jour de Pâques, en trois manières différentes, dont chacune sera très-utile. 1.° Sur la solennité de la fête, sur le temps paschal, et la manière de sanctifier l'un et l'autre. 2.° Sur

l'évangile qu'on lit à la Messe. 3.e Sur l'épître. Et cela en différentes années.

Premier sujet. Sur la solennité de la fête de Pâques.

Quand on tira son instruction de la solennité de la fête, du temps paschal, et de la manière de le sanctifier, on pourra ainsi commencer : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in eâ.* (Psal. 117.) Voici l'heureux jour que le Seigneur a fait; célébrons-le avec toute la joie et l'allégresse que nous sommes capables de ressentir.

C'est proprement, M. F., de la Résurrection de J. C., de la grande fête que nous célébrons aujourd'hui, que le prophète David a parlé, lorsqu'il nous invite à nous réjouir le jour que le Seigneur a fait; et c'est pour cela que l'Eglise nous répète si souvent, durant toute cette octave, ces paroles consolantes du prophète : *Hæc dies, etc.* C'est son jour par excellence, le jour où il paroît vraiment Seigneur, le soleil de justice. Dans sa naissance, durant toute sa vie, et sur-tout dans sa Passion, nous l'avons vu obscur, humilié; mais aujourd'hui la foi nous le montre véritablement grand et glorieux. Réjouissons-nous donc, M. F., et laissons-nous aller aux trans-

ports de la plus douce allégresse : *Exultemus, etc.* Depuis la Septuagésime jusqu'à présent, vous avez vécu dans une sainte tristesse ; toutes les cérémonies de l'Eglise ont dû vous l'inspirer ; ce que vous avez considéré de la Passion de J. C. dans les deux semaines dernières, a redoublé votre douleur, et vous a fait prendre part aux humiliations et aux souffrances de votre Sauveur. Changez, M. F., changez aujourd'hui vos sentimens ; et après avoir participé aux douleurs de Jésus souffrant et mourant pour vous, participez à la gloire et à la joie de sa résurrection, entrez dans l'esprit de l'Eglise qui vous invite à vous réjouir ; et instruisez-vous de la joie qu'elle demande de vous.

Le mystère de la résurrectien de J. C. est pour tous les vrais fidèles un mystère de joie: premier point. En quoi doivent-ils la faire paroître ? second point.

I. POINT.

Rien de mieux fondé, M. F., que la joie à laquelle l'Eglise nous invite en ce jour ; et pourquoi? Le voici, écoutez-le, et pénétrez-vous bien d'une vérité si consolante. C'est, 1.° que J. C. en ressuscitant, a consommé l'ouvrage de notre rédemption. 2.° Il nous a donné une preuve invincible de sa divinité; et par

là même il a rendu notre foi inébranlable. 3.° En ressuscitant comme notre chef, il nous donne une espérance certaine de notre résurrection future. 4.° Enfin en ressuscitant avec un corps glorieux, il excite et enflamme puissamment notre amour, et nous fraie un chemin au bonheur du ciel.

On expliquera ces quatre raisons, 1.° Que le Sauveur en ressuscitant, ait consommé l'ouvrage de notre rédemption, c'est le langage des Pères, après les saintes Ecritures; et quoiqu'en mourant pour nous il ait satisfait pour nos péchés, et mérité pour nous les grâces du salut, nous n'eussions pas été affranchis parfaitement de l'esclavage du démon, la mort eût eu encore empire sur nous, si J. C. par sa résurrection, n'eût triomphé de l'un et de l'autre, et ne nous eût assuré par-là une vie immortelle et une parfaite félicité.

On citera à ce sujet quelques passages de S. Paul; comme ce qu'il dit aux Colossiens: (*Deus*) *suscitavit illum à mortuis. Et expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso.* (Col 2.) Le défi que le même Apôtre fait à la mort: O mort! où est ton aiguillon? (1. Cor. 15.) En effet, de quoi nous auroit servi la mort de J. C., s'il ne fût pas ressuscité? *Inanis est*, comme dit S. Paul, *prædicatio nostra*, *inanis est et fides vestra.* (Ibid.) Mais aussi dès que

J. C. est ressuscité, rien de plus certain que notre foi. Il est véritablement Dieu, comme il l'a assuré; puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse se ressusciter, comme personne ne l'ignore; car la résurrection d'un mort est au-dessus des forces naturelles. Par conséquent Dieu nous a donné, dans la résurrection de J. C., une preuve incontestable de la vérité de sa doctrine. (On s'étendra davantage, si l'on veut, sur l'exposition de ces deux premiers motifs; on excitera les auditeurs à quelques bonnes affections.) Quel sujet de consolation, M. F., de voir Jésus remportant une victoire si glorieuse sur les puissances infernales, sur la mort, et sur tous ses ennemis! Témoignez-lui-en votre joie, chantez en son honneur des cantiques d'allégresse : *Cantemus Domino, gloriosè enim magnificatus est.* (Exod. 15.) Réjouissons-nous pour nous-mêmes, puisque nous sommes assurés d'avoir part à la résurrection du Sauveur, si nous menons une vie chrétienne; c'est en quoi le mystère de ce jour doit ranimer notre espérance. Dès que J. C. est ressuscité, nous ressusciterons aussi; il est notre chef, et nous sommes ses membres : *Unum corpus sumus in Christo.* Or, seroit-il véritablement notre chef, s'il étoit séparé de ses membres, s'il étoit dans le ciel, pendant que ses membres seroient dans le tombeau,

dans la corruption et la misère? Sachez, dit l'Apôtre, que celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera de même avec Jésus: *Scientes quoniam qui suscituvit Jesum, et nos cum Jesu suscitabit.* (Cor. 4.) Et c'est ce que l'Eglise nous fait entendre dans la messe qu'elle célèbre au temps paschal: *Si credimus quòd Jesus mortuus est et resurrexit, etc.* L'histoire de Job: *Scio quòd redemptor meus vivit, etc.* Combien plus vive doit être notre espérance dans la loi nouvelle, qui nous en fournit tant de motifs dans la personne de Jésus ressuscité! On peut se servir du passage de S. Grégoire: *Ex hoc nobis initium factum est resurrectionis in Christo: in totius spei nostræ forma præcessit.*

Nous ressusciterons donc tous, M. F., *In Christo omnes vivificabuntur*: (1. Cor. 15.) de même que nous sommes tous morts en Adam. Mais ressusciterons-nous comme J. C., aurons-nous tous part aux qualités de son corps glorieux? Non, il n'y aura que ceux qui seront morts avec lui, qui seront, dis-je, morts au péché, à leurs mauvaises habitudes: *Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus.*

On fera ici rentrer les auditeurs en eux-mêmes, on leur demandera s'ils ont imité Jésus en sa mort. Le péché, dira t-on, ne règne-t-il point en plusieurs de vous? Ah!

souvenez-vous, M. F., que vous ne pourrez ressusciter comme J. C., à moins que vous ne renonciez à votre vie sensuelle, et à tout ce qui peut donner la mort à votre ame. Vous ne pourrez régner avec Jésus, et être un de ses membres glorieux, si, tandis que vous avez été sur la terre, vous ne lui avez pas été unis par la grâce et par l'amour. Quoi de plus capable de vous en embrâser, que la considération de Jésus ressuscité! Quoi de plus beau, quoi de plus aimable que son humanité sainte dans son état de gloire! (On dira ici quelque chose des quatre qualités du corps glorieux de Jésus.) Non, ajoutera-t-on, rien dans le ciel et sur la terre de plus charmant, de plus ravissant. Les saints qui voient ce divin objet, l'aiment nécessairement; et si nous réfléchissions bien sur ce que la foi nous en apprend, nous ne pourrions lui refuser notre cœur; nul autre objet ne pourroit l'occuper à son préjudice, nous dirions avec un grand Saint, en voyant la beauté de ce monde: tout cela paroît beau; mais dès qu'on le compare avec la beauté de Jésus ressuscité, ce n'est qu'une laideur. Ce qui doit redoubler notre amour pour Jésus ressuscité, c'est qu'il conserve, dans l'état de sa résurrection, les marques des plaies que son amour pour nous lui a fait endurer. Contemplons-les, M. F., ces marques sa-

crées. Ah! quels sentimens cette vue ne produira-t-elle pas en nous; joie, confiance, amour, reconnoissance, desir de voir face à face ce divin chef, et de lui être réuni dans le ciel. Rien enfin ne nous aidera plus efficacement à marcher dans le chemin qu'il nous a tracé, que la foi vive de J. C. ressuscité.

N'est-ce pas bien avec justice, que l'Eglise nous exhorte à nous réjouir en ce jour? Peut-il y en avoir un sujet plus légitime, et que ne fait-elle pas, pour nous l'inspirer! Faites attention, M. F., à toutes les cérémonies qui se pratiquent durant cette octave et le temps paschal. Il n'est rien qui ne ressente l'allégresse, chants, fêtes multipliées, processions joyeuses, cessation du jeûne; en tout elle donne des marques de son allégresse. Autrefois on fêtoit la semaine de Pâques, et ce n'est que depuis le onzième et douzième siècle, que l'on se contente de solenniser les trois premiers jours. Cette fête est en quelque sorte continuée jusqu'à la Pentecôte; c'est pour cela que cet espace est appelé le temps paschal. En un mot, la fête de Pâques est comme le commencement de la fête de l'éternité, ou du moins une représentation de cette grande fête qui ne finira point, et que les saints célèbrent dans le ciel. Elle est par conséquent la première et la plus auguste

de toutes celles qui se célèbrent dans la religion chrétienne. Les SS. Pères l'appellent la fête des fêtes, *Solemnitas solemnitatum;* et S. Grégoire de Nazianze ne craint pas de dire qu'elle est autant au-dessus des autres fêtes du Seigneur, que celles de notre Seigneur sont au-dessus de celles des Saints. Aussi est-elle comme la célèbre époque qui fixe le temps des autres fêtes que l'on appelle mobiles.

Vous êtes sans doute convaincus, M. F., de la légitimité de la joie que l'Eglise demande de tous les chrétiens en cette fête qui, comme parle S. Grégoire le grand, affermit notre foi, excite notre espérance, et enflamme notre charité: *Ex hâc enim solemnitate exemplum nobis resurrectionis datum est, spes cœlestis patriæ aperta, et facta superni regni jam præsumptibilis gloria.* Et de là vient qu'il n'y a aucun chrétien qui ne sente renaître sa joie au temps de Pâques, je ne doute point que vous ne la ressentiez vous-mêmes. Mais prenez garde à quelle joie l'Eglise veut vous porter. Je vais vous en instruire dans un second point.

II. POINT.

Il y a deux sortes de joies, l'une mondaine, l'autre chrétienne. Par la première, on se laisse aller aux divertissemens du monde, dont les uns sont permis en certaines occasions,

et les autres sont criminels ou dangereux. Vous comprenez, M. F., que ce n'est point à cette joie mondaine, sur-tout aux plaisirs dangereux et où Dieu peut être offensé, que l'Eglise vous permet de vous abandonner. Elle craint trop de déplaire à Jésus son divin époux, pour autoriser dans ses enfans une joie de cette nature. Ne pensez donc pas qu'en ce jour et durant ces fêtes prochaines, non plus que dans le temps paschal, ni aucun des dimanches de l'année, vous puissiez impunément vous livrer aux plaisirs mondains, à la dissolution, aux excès de la table, aux danses. Ah! pourriez-vous déshonorer ainsi le Seigneur Jésus que vous avez reçu dans la communion, et qui a si fort en horreur le péché? Non, M. F, je l'espère de votre piété, il n'en sera pas ainsi; et vous suivrez avec docilité les avis qu'on vous a donnés à ce sujet, les années précédentes. (On parle ici des avis du printemps, qu'un pasteur doit donner à son peuple, à l'entrée de cette saison.) Quelle est donc cette joie, qui est non seulement permise, mais louable, sainte et chrétienne, dont je souhaiterois que vous fussiez tous remplis? Elle doit être intérieure et extérieure. En quoi doit-elle paroître? 1.° Dans votre assiduité aux offices divins, non seulement aujourd'hui, mais encore les jours prochains et tous les diman-

ches de l'année, spécialement ceux du temps que l'on appelle paschal, c'est-à-dire, depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. 2.° Dans les signes d'une véritable allégresse que vous témoignerez les uns les autres. (Ici il faut rappeler la coutume des premiers chrétiens qui, dans ces jours de Pâques, ne se saluoient dans les maisons, et dans les rues, que par ces paroles : Le Seigneur est vraiment ressuscité: *Surrexit Dominus verè*, disoit-on en s'abordant ; et l'on répondoit: *Deo gratias*, rendons-en à Dieu de dignes actions de grâces. C'étoit même une occasion de se réconcilier, pour ceux qui avoient eu ensemble quelque différend. Plût à Dieu qu'une si sainte contume fût encore observée !)

Venez donc, M- F., vous unir à l'Eglise votre mère; venez chanter avec nous ce beau mot que l'Eglise répète cent et cent fois durant ce temps, *Alleluia*; qui veut dire, *Louez Dieu* ou *Louanges à Dieu.* C'est le même que les bienheureux, au témoignage de S. Jean, chantent éternellement dans la gloire, J'entendis, dit ce saint Apôtre, comme la voix de plusieurs troupes de gens qui disoient dans le ciel, *Alleluia*, louez Dieu, rendez-lui sans cesse des actions de grâces, vous qui êtes ses serviteurs: *Laudem dicite Deo nostro, omnes servi ejus. Alleluia*, (Apoc. 19.) répétoient-ils, car le Seigneur notre

Dieu tout-puissant a pris possession de son royaume ; réjouissons-nous : faisons éclater notre joie, et rendons gloire à notre Dieu. Voilà ce qui se passe dans le ciel, et ce que nous devons imiter sur la terre.

On pourra rappeler ici la cérémonie du cierge paschal, que l'on allume en signe de joie durant ce temps paschal, et qui représente Jésus ressuscité. On dira en même temps quelque chose de la cérémonie qui se fait aux fonts baptismaux pendant l'octave de Pâques.

Mais votre joie, M. F., doit-elle se borner à l'extérieur? Non, elle doit paroître aux yeux de Dieu. Il faut qu'elle soit intérieure, dans votre esprit et dans votre cœur ; dans votre esprit, en vous faisant un plaisir de penser à Jésus ressuscité, de vous occuper de sa gloire, de vous en réjouir, et de l'en féliciter. (On ne doit pas oublier d'exhorter les fidèles à féliciter aussi la sainte Vierge. On peut leur expliquer les paroles du *Regina cœli lætare.*)

Le principal de cette joie consiste dans les affections du cœur, en rendant à Jésus ressuscité les honneurs qui lui sont dûs, en le conjurant de régner dans notre cœur, en lui demandant de nouvelles grâces pour lui ressembler dans sa vie glorieuse.

On parlera ici et pour ceux qui n'ont pas fait leur Pâques, et pour ceux qui

y ont satisfait. On aura soin sur-tout de recommander aux auditeurs d'entrer dans l'esprit de l'Eglise pendant la cérémonie de la procession aux fonts baptismaux, les exhortant à rendre grâces à Dieu de la réception du baptême, à demander pardon du violement des vœux qu'on y a faits, et à renouveler ces mêmes vœux. C'est ainsi, conclura-t-on, que vous célébrerez véritablement la Pâques. Peu parmi vous qui l'aient ainsi solennisée jusqu'à présent ; commencez au moins cette année, et vous vous disposerez par-là à célébrer dans le ciel une Pâques éternelle.

Second sujet. Sur la vérité de la Résurrection de J. C. et la nécessité de ressusciter avec lui.

ÉVANGILE.

L'ÉVANGILE qui se lit à la messe le jour de Pâques, est tiré du seizième chapitre de l'évangile selon S. Marc. Il contient l'histoire de l'apparition de l'ange aux saintes femmes qui étoient allées au sépulcre le lendemain du sabbat. On peut tirer, des paroles qu'il leur adressa, de quoi faire une seconde instruction, dans laquelle on fera voir,

1.° Que Jésus est vraiment ressuscité, et pourquoi il est ressuscité. 2.° Comment il est ressuscité, et comment nous devons nous-mêmes ressusciter à son exemple.

Pour texte on se servira des paroles de l'ange : *Jesum quæritis Nazarenum, crucifixum, etc.* Je viens vous l'annoncer, M. F., dira-t-on au commencement de l'exorde, ce mystère consolant, dont les saintes femmes qui étoient allées au sépulcre du Sauveur, furent instruites par un ange, et qu'elles eurent ordre d'annoncer aux Apôtres attristés de la mort de leur maître. Jésus est ressuscité, ce Jésus dont vous avez dû pleurer la mort, ces jours derniers. Essuyez donc vos larmes en ce jour; laissez-vous aller à une sainte joie; témoignez-la à Jésus et à sa sainte Mère, et appliquez-vous sur-tout à tirer de la solennité de ce mystère les fruits que l'Eglise en attend. Quels sont-ils, M. F., ces fruits? L'Apôtre S. Paul nous en instruit, lorsqu'il nous dit que J. C. est ressuscité pour notre justification : *Resurrexit propter justificationem nostram.* (Rom. 4.) Comment cela? C'est qu'il est ressuscité pour être le modèle de notre résurrection spirituelle : *Ut quomodò Christus surrexit à mortuis, ità et nos in novitate vitæ ambulemus.* (Rom. 6.) C'est à cette pensée que je m'arrête; elle fournira la matière de cette instruction.

s est véritablement ressuscité ; nous de-
aussi, tous tant que nous sommes, être
ıscités spirituellement : premier point.
ıs a donné des marques de sa résurrection,
a résurrection a été constante ; nous de-
s aussi donner des marques de notre ré-
rection à la grâce, et ne la plus perdre :
ond point.

I. POINT.

Jésus est véritablement ressuscité. C'est ici, I. F., un point fondamental de notre religion, t que l'on peut dire la base sur laquelle elle est appuyée. Car dès qu'il est ressuscité, tout ce qu'il a enseigné est la vérité même ; la religion qu'il a établie est véritablement divine : comme au contraire, s'il n'étoit pas ressuscité, il auroit été un imposteur, sa religion une fausse religion, puisqu'il avoit donné sa résurrection pour preuve de sa divinité, et de la vérité de toute sa doctrine. Aussi n'est-il rien de plus incontestable que le miracle de sa résurrection.

On en apportera les preuves ; on montrera qu'elle a été rendue évidente, 1.° par les précautions qu'avoient prises les juifs, pour empêcher l'enlèvement du corps du Sauveur ; 2.° par l'apparition des anges qui en rendirent témoignage, et même par les morts qui sor-

tirent de leurs tombeaux, et qui l'annoncèrent dans Jérusalem; 3.° par l'incrédulité des Apôtres qui l'ont prêchée, et qui sont morts pour en défendre la vérité; enfin par la croyance du monde entier. On ne doit pas sur-tout oublier le beau sermon que fit S. Pierre le jour de la Pentecôte, où il prouva aux juifs la résurrection de J. C. par la prophétie de David. (Act. 2.)

Après avoir établi la vérité de la résurrection du Sauveur d'une manière convaincante, on fera produire aux auditeurs un acte de foi ferme sur ce mystère; on les exhortera à rendre leurs devoirs à Jésus ressuscité, à l'adorer avec Marie-Magdeleine, avec les autres saintes femmes, avec tous les disciples. On en viendra ensuite à la morale; on rappellera le passage de S. Paul, qui dit que comme le Sauveur est ressuscité véritablement, nous devons nous-mêmes être ressuscités spirituellement? Et qu'est-ce que ressusciter spirituellement? C'est passer de la mort du péché à la vie de la grâce, de l'état de pécheur à celui de juste. On dit qu'un homme est ressuscité, quand, après être mort, il prend une nouvelle vie; de même un homme ressuscite spirituellement, quand, après avoir vécu dans le péché, il ressuscite à la grâce, et mène une vie chrétienne.

Appliquez-vous ceci, M. F. Peut-on dire

de chacun de vous, *Surrexit verè*, il est véritablement ressuscité? (Détail pour les différens états, les différens âges.) Avez-vous fait une véritable Pâques, une bonne Pâques? Pâques veut dire passage: ainsi faire une bonne Pâques, c'est passer de la servitude du Démon, de l'esclavage du péché, à l'heureux état de la liberté des enfans de Dieu; comme autrefois la Pâques pour les israélites, fut de passer de la servitude des égyptiens à l'état de la liberté dont ils jouirent après le passage de la mer rouge. Hélas! combien de fausses résurrections parmi vous, de résurrections qui ne sont qu'apparentes, telle que fut celle de Samuël au roi Saül? (On pourroit en citer l'histoire.) N'y en a-t-il pas parmi vous de ceux même qui se sont approchés de la sainte table, qui sont encore morts spirituellement, que le démon tient encore dans l'esclavage, qui n'ont point encore brisé les liens de leurs péchés, dont le cœur conserve quelque affection criminelle? etc. Ne pourrois-je pas vous adresser aujourd'hui les paroles que S. Ambroise adressoit autrefois à son peuple, en lui expliquant le mystère de la Pâques? De quoi vous servira la Pâques, si vous n'imitez pas ce que vous entreprenez d'honorer; c'est-à-dire, si vous ne sortez pas de l'Egypte, des ténèbres de vos passions, de votre amour déréglé pour le monde, pour passer à la lumière des vertus et au desir

de votre céleste patrie? *Quid vobis prodest, quod pascha celebretis, si non imitamini quod colitis, si non transitis ab Ægypto, id est, à tenebris vitiorum ad lucem virtutum, et à mundi hujus amore ad desiderium cœlestis patriæ?* (S. Amb. Dom. resur. serm. 44.) Plusieurs, ajoute-t-il, se réjouissent en cette fête, ils gardent ses solennités; mais ils l'observent mal, pour leur propre malheur, parce qu'ils ne passent pas de l'amour du monde et des plaisirs charnels à l'amour du ciel. O misérables chrétiens! continue-t-il, comment pouvez-vous vous réjouir en vivant dans l'Egypte sous la puissance du démon : *O miseri christiani qui in Ægypto sunt!* Je vous avertis donc, M. F., de célébrer la Pâque dignement, c'est-à-dire, de passer du péché à la grâce. Pour ceux qui sont déjà vertueux, qu'ils passent de vertus en vertus, ensorte qu'il n'y en ait aucun parmi vous qui n'imite J. C. dans la vérité de sa résurrection. *Moneo vos, Fratres, ut pascha ritè celebretis, id est, transitum faciatis, ità ut nullus remaneat in vobis qui transitum non faciat.*

Ici on prendra occasion de presser ceux qui n'ont pas encore satisfait au devoir pascal, de ne point laisser écouler la semaine sans se mettre en état de le remplir. On fera bien de leur rappeler le canon du concile de Latran, dont on a parlé ailleurs, et on

leur dira de donner à leurs pasteurs cette satisfaction, qu'il n'y en ait aucun de cette paroisse qui ne célèbre vraiment la Pâques.

Mais ce n'est pas assez, dira-t-on, d'avoir imité J. C. dans la vérité de sa résurrection, il faut encore donner des marques de sa résurrection, c'est-à-dire, il faut donner des marques de sa résurrection à la grâce, et ne la jamais perdre : c'est le second point.

II. POINT.

Jésus a paru ressuscité, et il a voulu se montrer, après sa résurrection, à différentes personnes et en différentes occasions.

On rapportera ses différentes apparitions à la sainte Mère, à Marie-Magdeleine, à l'autres saintes femmes, à S. Pierre, à deux disciples qui alloient au village d'Emmaüs, aux onze Apôtres dans le cénacle, et cela le jour même de Pâques; pendant le temps qui s'écoula depuis sa résurrection jusqu'à son ascension au ciel, il se fit voir encore de temps à autre.

Que nous apprennent ces différentes apparitions? Est-ce seulement pour nous affermir dans la foi de sa résurrection, que Jésus a voulu paroître en tant de manières? Non, M. F., ç'a été encore pour nous instruire d'un de nos plus importans devoirs. Quel-

est-il ? C'est que nous ne devons pas seulement être ressuscités à ses yeux, en renonçant sincèrement au péché; mais que nous devons encore paroître ressuscités aux yeux des hommes, et marcher dans une vie nouvelle : *Ut in novitate vitæ ambulemus.*

Oui, M. F., vous devez donner des marques de votre changement intérieur, du renouvellement qui a dû se faire dans vous, sur-tout si vous avez eu le malheur d'être à votre prochain un sujet de scandale; vous avez dû et vous devez encore, pendant ces saints jours, renouveler les promesses de votre baptême, ainsi que l'Eglise vous y invite, durant cette sainte octave, par la procession qu'elle fait aux fonts baptismaux. Or, qu'avez-vous promis dans le baptême ? N'est-ce pas de mener une vie exemplaire, aussi bien que J. C. ? C'est pour cela qu'au jour de votre baptême on vous mit à la main un cierge allumé, en disant : *Accipe lampadem ardentem.* Hélas! combien de fois n'y avez-vous pas manqué, à ce bon exemple, depuis votre bas âge jusqu'à présent; peut-être même dans les jours consacrés spécialement au service de Dieu, et dans les temps destinés à la pénitence ? Vous avez dû en gémir, lorsque vous vous êtes approchés du sacré tribunal. Mais ce n'est point assez d'en avoir gémi aux pieds d'un prêtre:

il

il faut que comme on a été témoin de vos scandales, on le soit aussi de votre vie édifiante. Vous avez répandu une odeur de mort dans les compagnies où vous vous êtes trouvés, par vos discours peu honnêtes, vos médisances; il faut répandre par-tout la bonne odeur de J. C., ensorte que l'on puisse dire de vous : *Surrexit, non est hic*; ce jeune homme, ce père de famille, cette mère est vraiment ressuscitée. (On pourra pousser ce détail, suivant le lieu et les personnes à qui on aura à parler.)

Mais pour combien de temps devez-vous être et paroître ressuscités? Jésus vous en instruit lui-même dans le mystère de ce jour. Sa résurrection fut constante; l'Eglise a soin de vous le rappeler chaque jour de cette octave dans l'office divin : *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur; mors illi ultrà non dominabitur. Quòd enim mortuus est peccato, mortuus est semel, quòd autem vivit, vivit Deo.* Jésus qui est ressuscité ne meurt plus; la mort n'aura plus de pouvoir sur lui; car quant à ce qu'il est mort pour le péché, c'est-à-dire, pour nous en délivrer, ce n'est qu'une fois qu'il est mort; mais quant à ce qu'il vit présentement, c'est pour Dieu qu'il vit d'une vie glorieuse et immortelle.

C'est de l'Apôtre S. Paul, M. F., que l'Eglise emprunte ces paroles; écoutez la le-

çon qu'elle vous fait, et rendez-vous encore plus attentifs à ce qu'ajoute l'Apôtre : *Ità et existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo ;* ainsi regardez-vous vous-mêmes comme morts au péché, et ne vivez plus que pour Dieu en J. C. ; que le péché ne règne donc plus dans votre cœur.

Ce n'est pas, M. F., pour quelques jours, pour quelques semaines, que vous devez mener une vie chrétienne, une vie nouvelle; elle ne doit point avoir d'autre terme que la fin de vos jours. Fausse résurrection, ou du moins résurrection très-douteuse, celle qui n'est pas stable ; résurrection qui doit faire trembler ceux qui ne ressuscitent ainsi, que pour mourir de nouveau.

Ici on déplorera le malheur du christianisme, où si peu de gens font de véritables Pâques. On trouvera sur ce sujet des passages admirables de S. Bernard, dans son premier sermon pour le saint jour de Pâques, n.° 14 et 15. Hélas ! disoit ce Père en gémissant, ce n'est plus une Pâques que nous célébrons ; ce n'est plus un passage du péché à la grâce ; c'est plutôt un passage de la grâce au péché. (Si toutefois l'on peut dire qu'on l'ait recouvrée.) Plusieurs chrétiens sont après Pâques ce qu'ils étoient avant. Après avoir donné quelque temps à la pénitence pendant le Carême, après avoir su s-

pendu une ou deux semaines le cours de leurs péchés, ils se replongent bientôt dans leurs anciens désordres, et il semble que la résurrection de J. C. soit le terme qu'ils ont marqué pour leur rechûte. *Proh dolor! peccandi tempus, terminus recidendi facta est resurrectio Salvatoris.* Pendant la quarantaine, ils soupirent après ces saints jours, pour se livrer plus librement aux plaisirs: *Toto hoc tempore quadragesimali adinstanter inhiant dies resurrectionis, heu! ut liberiùs indulgeant voluptati.* Car c'est alors que l'on reprend ses excès, que l'on réitère ses voluptés, qu'on lâche la bride à ses passions, comme si J. C. étoit ressuscité à cette fin, et non pas pour notre justification: *Ex hoc nempè commessationes et ebrietates redeunt, impudicitiæ repetuntur, et laxantur concupiscentiis frœna, quasi ad hoc surrexit Christus, et non magis propter justificationem nostram.* Est-ce donc ainsi, ô misérables! poursuit ce Père, que vous honorez J. C. que vous avez eu l'honneur de recevoir! *Sic honoratis, miseri, Christum quem suscepistis*! Quoi! vous lui aviez préparé une demeure dans votre cœur, en confessant vos péchés avec larmes, en châtiant votre corps; et voilà que bientot après vous le livrez à ses ennemis; vous le forcez de sortir de votre cœur, en retournant à vos premières méchancetés: prétendez-vous donc allier la lu-

mière avec les ténèbres, J. C. avec votre orgueil, votre avarice, votre ambition, votre haine, vos plaisirs déshonnêtes ? J. C. mérite-t-il à présent moins d'honneur qu'avant que vous le reçussiez ? Devez-vous avoir moins de respect pour le mystère de sa résurrection, que pour celui de sa Passion ? O malheur qui n'est que trop commun ? On n'honore ni l'un ni l'autre, quand après Pâques on retourne à ses péchés. (On verra le reste dans S. Bernard.)

On pourra lire aussi, pour bien traiter ce mystère, la retraite de Bourdaloue, où il traite de la vie éternelle de J. C. en sa résurrection.

Il faudra conclure par quelque chose de touchant. On exhortera ceux qui ont fait leurs Pâques et qui ont tâché de les bien faire, à renouveler pendant la messe et pendant toute l'octave, les résolutions qu'ils ont formées de vivre constamment dans l'éloignement du péché : on leur en fera demander la grâce à J. C. avant que de sortir de l'église.

Troisième sujet. Sur les fruits qu'on doit retirer de la Pâques.

ÉPITRE.

Après que l'on aura instruit les peuples sur la solennité de la Pâques, après qu'on leur aura expliqué l'évangile du jour, on pourra s'arrêter une année à l'épître qui se lit à la messe, et se contenter d'en donner l'explication. Elle a été très-bien choisie, et nulle ne convient mieux au saint jour de Pâques. Elle est tirée du cinquième chapitre de la première lettre de S. Paul aux Corinthiens. Remarquez que dans ce cinquième chapitre, il est parlé de l'incestueux de Corinthe que l'Apôtre S. Paul excommunia, et qu'il ordonna de chasser comme un homme capable de corrompre les vrais fidèles. *Expurgate vetus fermentum*, dit-il, et c'est par où commence l'épître de ce jour. L'Apôtre prend de-là occasion de donner aux Corinthiens et à tous les fidèles, l'instruction la plus propre au temps de Pâques. On y trouve tout à la fois et les dispositions à une véritable Pâques, et les fruits qu'elle doit produire; elle convient également et à ceux qui ont déjà fait leurs Pâques, et à ceux qui doivent les faire.

Lorsqu'on se résoudra à tirer son prône de l'épître, on prendra pour son dessein les dispositions à la Pâques, et les fruits qu'on doit en tirer, ou l'un des deux, selon les sujets que l'on aura traités avant Pâques. Comme nous avons déjà parlé des dispositions à la Pâques, nous donnerons ici un dessein sur les fruits qu'elle doit produire, et qui se présentent assez naturellement dans ces paroles de notre épître : *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio*; aussi bien que dans ces autres : *Epulemur non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ, sed in azimis sinceritatis et veritatis.*

Dans l'exorde, on rappellera en peu de mots ce que l'on aura dit l'année précédente de la solennité de Pâques ou du mystère de la résurrection de J. C. On pourra le faire en la suivante, ou en quelqu'autre semblable.

Nous voici arrivés, M. F., à la grande fête de Pâques, appelée avec justice la fête par excellence ; fête qui doit être pour tous les véritables chrétiens un sujet de consolation et de la plus sainte joie. Je vous ai invités, les années dernières, à entrer dans des sentimens d'allégresse en cette solennité : je vous réitère cette instruction aujourd'hui de la part de l'Eglise votre mère : *Omnes electi ejus, agite dies lætitiæ, et confitemini illi.*

(Tob. 13.) Rendez gloire à Jésus ressuscité, adorez-le, louez-le comme votre Sauveur, votre rédempteur, votre chef, qui remporte une victoire éclatante sur tous ses ennemis. Il est vainqueur de la mort; et par sa victoire il nous donne une assurance de celle que nous remporterons nous-mêmes. N'en doutez pas, dit S. Paul, J. C. rendra notre corps, à présent si abject, il le rendra semblable à son corps glorieux: *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ.* (Ad. Phil. 3.) Mais à quelle condition, M. F.? A une condition essentielle, savoir, que nous célébrerons dignement la Pâques de J. C., que nous en tirerons les fruits qu'il exige de nous. Or, quels sont ces fruits de salut que la solennité de Pâques doit produire en nous? C'est de quoi, M. F., je me propose de vous entretenir. Je les trouve renfermés dans l'épître que nous venons de lire. Je vais vous en donner l'explication. C'est une des plus courtes de l'année, et en même temps une des plus instructives: écoutez-la attentivement. Ceux qui ont déjà fait leurs Pâques, aussi bien que ceux qui se disposent à les faire, y trouveront également de quoi s'édifier. Voici ce qu'elle renferme. (On en fera la lecture, ou l'on en dira la substance.)

Après la lecture ou le récit de l'Epitre, on

pourra dire : Pourquoi, M. F., l'Eglise vous fait-elle lire cet endroit de la première épître de S. Paul aux Corinthiens, où l'Apôtre leur recommande de ne point souffrir parmi eux un homme qui y causoit un grand scandale; il ordonne même qu'on le chasse et qu'on le retranche de la société des fidèles, comme un membre gâté et capable de pervertir les autres? Elle veut vous faire entendre le châtiment que méritent ceux des chrétiens qui causent du scandale dans leurs paroisses; elle veut exciter le zèle des vrais fidèles, et particulièrement de ceux qui ont l'autorité pour punir les pécheurs rébelles aux loix de Dieu et à ses saintes ordonnances. Elle vous avertit encore d'éviter soigneusement tous ceux dont le mauvais exemple est capable de vous pervertir. Mais ce qu'elle a principalement en vue, c'est de vous instruire des fruits salutaires que la Pâques doit produire en vous.

Remarquez, je vous prie, les paroles de S. Paul. *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio, sicut estis azymi.* L'Apôtre, à l'occasion du scandaleux qui étoit parmi eux, et qu'il ordonna de retrancher de la société des fidèles, leur recommande, 1.° de se purifier eux-mêmes du vieux levain, comme il s'explique dans le reste de sa lettre, de malice et d'iniquité; 2.° il les exhorte à être comme une nouvelle pâte, purs, sincères, marchant

toujours dans la voie droite de la vérité. Voici, M. F., les effets salutaires qu'on doit remarquer en vous pour fruit de la Pâques, 1.° un nouveau desir de vous purifier du péché, *expurgate vetus fermentum*; 2.° une plus grande attention à remplir les devoirs du christianisme que vous professez, *ut sitis nova conspersio.*

I. RÉFLEXION.

On développera ses effets, et pour les bien expliquer, on montrera que quoique l'on se soit confessé, qu'on ait même détesté ses péchés, il reste encore du vieux levain et de l'inclination au péché, de la facilité à retomber dans ses anciennes habitudes: Le cœur est comme un vase infecté par une liqueur qui y a croupi long-temps; quoiqu'on l'ait vidé, il ne laisse pas de sentir encore mauvais, il faut beaucoup le purifier pour en ôter toute la mauvaise odeur; c'est comme une lumière que l'on vient d'éteindre, mais qui se rallume aisément; et pour user de la comparaison de S. Paul, c'est comme un levain qui, quoiqu'en très-petite quantité, peut corrompre et altérer toute la pâte: *Nescitis*, dit cet Apôtre, *quia modicum fermentum totam massam corrumpit?* C'est à quoi vous ne sauriez faire trop d'attention. Persuadez-vous que vos passions ne sont pas mortes; elles ne

sont, pour ainsi dire, que comme assoupies; la racine n'en est pas détruite; bientôt elles se réveilleront; ces mauvaises racines produiront de mauvais rejetons; dans peu vous serez les mêmes qu'avant Pâques, si vous ne travaillez sérieusement à vider votre cœur de toute affection au péché: *Putata repullulant, effugata redeunt, reaccinduntur extincta, et sopita denuò excitantur*, dit S. Bernard.

Que chacun de vous rentre en soi-même, et qu'il examine ce qui reste dans son cœur, du levain du péché. *Videte, fratres*, dit S. Ambroise, *videte ne fermentum vetus sit apud vos.* (Ici on entrera dans un détail.) A quelles passions, dira-t-on, étiez-vous plus sujets avant Pâques? Jeunes gens, pères de famille, travaillez de plus en plus à extirper ce qui vous reste du vieil homme; sans quoi vous ne remporterez point de cette Pâques le fruit qui doit en être inséparable; vous n'imiterez point J. C. notre Pâques, comme l'appelle l'Apôtre: *Etenim Pascha nostrum immolatus est Christus.* De même que J. C. vrai Agneau a eté sacrifié sur la croix, et que ce n'est que par l'effusion de tout son sang qu'il est devenu notre véritable Agneau, et nous a mérité le pardon de nos péchés, la délivrance de la servitude du démon, et les biens de la grâce et de la gloire; ce n'est aussi qu'en détruisant ce qu'il y a en nous du vieil Adam, c'est-à-dire, toutes

nos inclinations mauvaises, que nous pourrons lui ressembler dans le sacrifice qu'il a offert sur la croix. C'est ce qu'a voulu nous donner à entendre l'Apôtre, lorsqu'il dit que notre vieil homme a été sacrifié avec J. C. afin que le corps du péché soit détruit, et que nous ne soyions plus désormais esclaves du péché: *Hoc scientes, quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, et ultrà non serviamus peccato.* (Rom. 6.)

On donnera ensuite quelques moyens pour vaincre de plus en plus ses mauvaises habitudes; on recommandera particulièrement de pratiquer avec fidélité les avis et les pénitences des confesseurs, sur-tout d'éviter les compagnies, les affaires et toutes les occasions qui pourroient réveiller les passions et rengager dans le crime. Voilà, dira-t-on, le fruit de la Pâques, c'est à quoi vous pourrez juger si vous avez fait une bonne confession et une digne communion. Ce sera donc aux soins que vous prendrez pour extirper le péché de votre cœur; ce sera encore à l'attention que vous aurez pour mener une vie nouvelle, une vie vraiment chrétienne, et qui doit être le second fruit de la Pâques: *Ut sitis nova conspersio.*

II. RÉFLEXION.

Rien de plus recommandé par l'Apôtre Paul, que cette vie pure. Durant tout le temps de la Pâques, il n'étoit pas permis aux Juifs d'avoir chez eux du pain levé. Ainsi tout doit être pur dans l'Eglise, dit-il, tous doivent être saints, innocens, sans tache, à l'exemple de J. C. notre Agneau paschal. Pureté, innocence, qui nous sont représentées par les cérémonies du baptême, dont on nous rappelle le souvenir en ce temps de Pâques. L'habit blanc dont on nous a revêtu, (c'est le chrêmeau blanc que l'on nous met sur la tête,) le cierge que l'on nous a mis en main, nous marquent le soin que nous devons avoir de mener, à l'exemple de J. C. une vie pure et exemplaire: *Accepisti vestimenta candida*, dit S. Ambroise, *ut sit inditum quòd exueris involucrum peccatorum, et indueris innocentiæ castu velamina.* C'est encore pour cet effet que l'Apôtre S. Paul nous rappelle l'immolation de J. C. *Pascha nostrum, etc.* Il veut par là nous engager à pratiquer les vertus dont il nous a donné l'exemple sur la croix. S. Bernard en tiroit cette morale dans une instruction qu'il faisoit le jour de Pâques: *Pascha nostrum, etc.* disoit ce saint docteur, *amplectamur commendatas nobis in cruce virtutes, humilitatem, patientiam, obedientiam et charitatem.*

On prendra de là occasion d'exhorter les peuples à s'exercer au plutôt dans les vertus dont ils ont plus besoin, et spécialement celles qui sont contraires aux vices auxquels ils ont été sujets. Détachez-vous de plus en plus des choses d'ici-bas, pour ne rechercher que les biens du ciel; car c'est ce que S. Paul exige particulièrement de tout chrétien qui est ressuscité avec J. C. *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursùm sunt quærite; quæ sursùm sunt sapite, non quæ super terram.* On ajoutera que ce n'est pas pour quelques jours seulement qu'ils doivent s'exercer dans la pratique des vertus chrétiennes, dans ce détachement des biens de la terre, et cet amour des biens célestes, mais avec persévérance; de même que les Juifs n'usoient que de pains azymes, pendant les sept jours qu'ils célébroient la Pâques; tout chrétien qui mange la chair du véritable Agneau qui est J. C., doit vivre dans la simplicité et l'innocence tout le temps de sa vie, qui est représentée par sept jours: *Ità omnis christianus qui verum Agnum, id est, Christi carnem comedit, per omne tempus vitæ suæ, quod per septem volvitur dies, simpliciter et innocenter debet conversari.* C'est ainsi, ajoutoit ce saint Père à son peuple, que vous serez tous de véritables chrétiens, si vous évitez tout le mal qui est marqué par le vieux levain, et si vous accomplissez fidèle-

ment ce que vous avez promis dans le baptême.

On conclura par inviter les auditeurs à prier pendant la messe, pour obtenir la force de détruire en eux les restes du péché; et pratiquer les vertus propres du christianisme.

Il sera bon et même nécessaire d'avertir ceux qui n'ont pas encore satisfait au devoir paschal, et de les supplier de se mettre au plutôt en état de s'acquitter de ce devoir. C'est à vous principalement, leur dira-t-on, que l'Apôtre S. Paul a parlé. Redoublez donc vos efforts pendant cette semaine, pour détruire en vous tout ce qui pourroit vous empêcher de faire une digne communion; n'oubliez rien pour vous mettre en état de participer au banquet sacré, ayez les azymes de la sincérité et de la vérité. C'est à eux qu'on expliquera les dernières paroles de l'Apôtre: *Epulemur non in fermento veteri.* On leur suggérera de dire souvent chaque jour cette belle prière du prophète: *Domine, miserere mei, et ressuscita me.* (Psal. 40.)

On trouvera, dans les homélies de S. Grégoire, une belle exposition de la manière de faire la Pâques chrétienne; homélie 22 sur l'évang. du samedi de Pâques.

Pour le I. dimanche après Pâques.

Ce dimanche est appelé communément le dimanche de *Quasimodo*, qui sont les premières paroles de l'introït. Nous le nommons aussi le dimanche *In albis*, *seu in vestibus albis depositis* : à cause des habits blancs dont on revêtoit autrefois ceux que l'on baptisoit la veille de Pâques. et qu'ils ne quittoient qu'à la fin de l'octave. On lui donne encore le nom de Pâques close, parce que c'est en ce jour que finit le temps prescrit pour la communion paschale. L'évangile qui se lit à la messe est tiré du chap. 20 de l'évangile selon S. Jean : il contient deux apparitions du Sauveur; l'une le jour même de Pâques, l'autre huit jours après ; de quoi il est à propos de parler en ce dimanche. L'épître est prise du cinquième chapitre de la première lettre de S. Jean. Comme on doit supposer que les fidèles ont satisfait au devoir paschal et que par conséquent ils sont dans la grâce de Dieu, il paroît qu'il est du devoir d'un pasteur de leur faire sentir le bonheur de leur état, et de les exhorter à une sainte persévérance. L'évangile et l'épître de ce jour lui fourniront de quoi satisfaire à son obligation. L'exemple de J. C. qui, apparois-

sant à ses disciples, leur souhaite la paix, doit l'engager à la souhaiter de même à son peuple. C'est par ces belles paroles qu'il peut commencer son instruction, s'il n'aime mieux raconter tout au long l'histoire de l'apparition de Jésus-Christ.

On peut donc prendre pour un sujet d'instruction, en ce dimanche, la paix chrétienne; pour une autre, la persévérance dans la grâce; enfin, on peut parler de la foi en J. C. ressuscité, ou du souvenir fréquent de la résurrection de J. C. comme d'une vérité des plus propres à nous animer à une sainte persévérance. L'épître tirée de S. Jean, aussi bien que l'évangile, nous rappellent ce dernier sujet.

Premier sujet. Sur la paix Chrétienne.

Une première année, il est à propos de faire dans son exorde le récit de l'évangile. Aujourd'hui, M. F., qui est l'octave de la grande fête de Pâques, l'Eglise nous met devant les yeux, dans l'évangile, deux apparitions de J. C., par lesquelles il confirme la vérité de sa résurrection, et qui nous la rendent évidemment croyable. L'une arriva le jour même de Pâques, et l'autre huit jours après.

On rapportera l'évangile, ensuite on pourra dire: Vous êtes bien persuadés, M. F., de la résurrection de J. C.; j'ai même lieu de croire que, dociles aux avis que nous avons donnés, pendant le Carême et dimanche dernier, vous avez satisfait au précepte de l'Eglise touchant la communion paschale. Vous êtes à présent dans la grâce de Dieu; vous êtes ses fidèles disciples; vous croyez en lui d'une foi vive et animée, vous jouissez de la paix d'une bonne conscience. Ah! comprenez bien votre bonheur, sentez tout l'avantage de cette paix, et n'oubliez rien pour vous en faire connoître tout le prix; je vous enseignerai les moyens de vous y maintenir. Quelle est la paix que J. C. a souhaitée à ses Apôtres, et qui sont les fidèles qui ont le bonheur d'en jouir? Vous le verrez dans le premier point. Que faut-il faire pour la conserver? Ce sera le second point.

I. POINT.

Quelle est, M. F., cette paix que J. C. souhaite jusqu'à trois fois à ses disciples, et dont il est fait mention dans notre évangile? Il l'a dit lui-même, lorsqu'après sa Passion, il leur déclara qu'il leur laissoit la paix pour héritage: *Pacem relinquo vobis*; c'est ma paix, leur dit-il, que je vous laisse: *Pacem meam*

do vobis: ce n'est pas comme le monde la donne: *Non quomodò mundus dat, ego do vobis.* (Joan. 14.) La paix du monde, c'est-à-dire, la paix dont prétendent jouir ceux qui s'attachent au monde, qui en suivent les maximes, et qui cherchent à contenter leurs passions, n'est qu'une fausse paix, une paix qui n'a rien de solide; c'est plutôt un trouble, une agitation continuelle, qu'une paix véritable: *Dicentes, Pax, pax, cùm non esset pax.* (Jérem.. 8.) La paix dont je viens vous parler, c'est la paix de J. C., ainsi que s'exprime S. Paul; *Pax Christi*; et, comme il dit ailleurs, la paix de Dieu même; *Pax Dei*: paix de Dieu, parce qu'elle vient de Dieu, et qu'elle a Dieu pour objet et pour fin: paix de J. C.; parce que c'est lui qui nous l'a apportée du ciel, qui nous l'a méritée par sa passion; et c'est pour cela qu'il est appelée par Isaïe, le prince de la paix, et par S. Paul, notre paix: *Ipse est pax nostra.* (Ep. 2.) Il l'a fait annoncer dès sa naissance par les anges qui apparurent aux bergers. Il ordonna à ses Apôtres de la porter dans tous les lieux où ils iroient: *Primùm dicite: Pax huic domui.* (Luc. 10. 5.) Il l'a donnée lui-même à tous ceux qui s'en sont rendus dignes; il veut aussi, M. F., que nous n'oubliions rien pour vous la procurer.

Nous sommes envoyés parmi vous, pour vous prêcher l'Evangile de la paix. Et que pouvons-nous vous souhaiter de plus admirable que cette paix de Dieu et de J. C.! Aimable paix, si les hommes te connoissoient bien, que ne feroient-ils pas pour te posséder! Connoissez-la bien, M. F., comprenez bien en quoi elle consiste, et qui sont ceux qui s'en rendent dignes. La paix, dit S. Augustin, n'est autre chose que la tranquillité de l'ame : *Pax est tranquillitas animi ;* c'est le contentement du cœur, le repos de l'esprit, en un mot, une exemption de toute inquiétude, autant qu'il est possible en cette vie. Paix que tout le monde desire ; que tout le monde cherche, mais que peu de personnes trouvent, parce qu'ils n'en prennent pas le chemin: *Viam pacis non cognoverunt.* (Psalm. 13.) On fera remarquer aux auditeurs, que la paix est le but de toutes leurs pensées, de tous leurs desirs, de tous les mouvemens qu'ils se donnent. On en fera enfin sentir tout le prix, en expliquant ces paroles de S. Paul: *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum.* Elle est au-dessus de tout ce qu'on peut en dire ; elle est préférable à toutes les richesses, à toutes les grandeurs, à tous les plaisirs de la terre. Et que serviroit à un homme d'avoir tous les biens sans celui-ci: *Melius est modicum justo super divitias peccato-*

rum multas. (Psal. 37. 16.) Le juste est plus heureux avec le peu qu'il possède, que les pécheurs dans l'abondance de leurs biens. On peut même dire qu'il n'y a point de véritable bien sans celui-ci; il est la semence de tous les autres, il les vaut seul tous ensemble, mais tous les autres ensemble ne peuvent l'égaler: *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum.* Tous les hommes ne peuvent nous la donner: *Quam mundus dare non potest pacem.* C'est de Dieu seul que nous la recevons, et par les mérites de Jésus-Christ.

Mais à qui est-elle promise, cette véritable paix? Aux seuls justes, aux vrais chrétiens, à vous, M. F., si vous êtes de ce nombre. *Pacem meam do vobis*, dit le Sauveur à ses disciples, je vous donne ma paix à vous qui m'êtes attachés, qui gardez mes commandemens: *Erit opus justitiæ pax.* (Isaïe 32.) Et le psalmiste: *Justitia et pax osculatæ sunt. Pax multa diligentibus legem tuam.* (Psal. 118.) En un mot, M. F., elle ne se trouve que dans le témoignage d'une bonne conscience, qui n'a rien de considérable à se reprocher; elle n'est que pour les ames chrétiennes, qui remplissent exactement leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers eux-mêmes; elle est pour ceux qui sont vraiment soumis à la loi du Seigneur, qui se tiennent dans la dépendance qu'ils lui doivent, soit pour la

foi, soit pour les mœurs. Ce qui a fait dire à un saint docteur, que la paix est la tranquillité qui vient de l'ordre, *Tranquillitas ordinis.* Par-tout où est établi cet ordre, la paix de Dieu y règne; ôtez cet ordre, il n'y a plus de paix. (Exemple des bienheureux et des réprouvés; paix parfaite dans le ciel, parce que tout y est dans l'ordre; trouble le plus affreux dans l'enfer, parce qu'il n'y a point d'ordre.) Dites de même à proportion de ceux qui vivent sur la terre, des états, des familles, et de chaque particulier. Remarquez-le par vous-mêmes, M. F., qui sont ceux qui sont plus tranquilles parmi vous? Ne sont-ce pas ceux qui vivent plus chrétiennement? Appliquez ceci à ceux qui vivent encore dans le péché. Ce n'est point pour vous, dira-t-on, qui, rébelles aux lois de Dieu et de l'Eglise, refusez de satisfaire au devoir paschal, qu'elle est accordée, cette paix. Attendez-vous, au contraire, à être toujours dans le trouble et l'inquiétude, à éprouver de vifs remords de conscience; et si vous n'en éprouviez pas, ce seroit le châtiment le plus funeste de la justice de Dieu. Vous n'êtes point des enfans de paix; notre Maître nous défend de vous la donner, tant que vous lui résisterez; mais dès que vous serez vraiment convertis, que vous vous soumettrez à ses divines lois, il vous remplira

de cette paix : *Loquetur pacem in pleben et super sanctos suos, et in eos qui convei ad cor.* (Psal. 84.) Oui, M. F., ceu ont toujours été dans l'état de justi les pécheurs qui ont été véritablemen vertis au temps de Pâques, tous jouir la paix que le Sauveur souhaita à ses tres, lorsqu'il leur apparut. Y auroit-il qu'un parmi vous qui voudroit s'en indigne ? Je suis très-persuadé que v desirez ; et la bonne opinion que je dois de vous me fait présumer que vous ave vaillé à vous la procurer, et que vous lez la conserver à jamais. Fasse le ci F., que toute cette paroisse vive en que tout le peuple que Dieu m'a confi comme le peuple dont parle le prop que vous reposiez tous dans la beauté paix : *Sedebit populus meus in pulchritud cis, et in tabernaculis fiduciæ et in requi lentâ.* (Isai. 32.) Je la demande pour à Dieu, M. F., je vous la souhaite d profond de mon cœur : *Pax vobis: iterù vobis.* Je souhaite, avec l'Apôtre S. Pau la paix de J. C. triomphe dans vos c *Pax Dei exultet in cordibus vestris*; qu'elle plisse vos esprits aussi bien que vos c *Custodiat corda vestra et intelligentias ves Christo Jesu.* (Phil. 4.)

Mais de quels moyens devez-vous

servir pour la conserver, cette paix ? Je vais vous en indiquer quelques uns, et je ne doute point que vous ne les entendiez avec plaisir. (Voyez Bourdaloue dans son sermon de la paix, tom. 3 du Carême. *Item*, Grenade dans ses privilèges de la vertu, Guide des pécheurs.)

II. POINT.

Comment pouvez-vous vous conserver dans la paix ? Ce sera, M. F, en vous conservant dans la grâce et dans l'horreur du péché, en un mot, en ne faisant rien que la conscience puisse vous reprocher. La grâce et la paix sont inséparables ; aussi S. Paul a-t-il coutume de joindre l'une à l'autre. Nous remarquons que dans toutes ses lettres, après avoir souhaité la grâce, il y ajoute toujours la paix: *Gratia vobis et pax.* S. Pierre, S. Jude, S. Jean en font autant dans leurs lettres. Oui, M. F., conservez-vous dans la grâce, et je vous réponds que vous vous conserverez dans la paix; vous aurez la paix avec Dieu, avec le prochain, avec vous-mêmes, le péché seul étant capable de vous en priver. Rappelez-vous, M. F., ce que nous avons dit de la nature de cette paix; ce n'est autre chose que la tranquillité qui vient de l'ordre. On est en paix, dès que

l'on se soutient dans l'ordre que Dieu a établi. Or, que Dieu demande-t-il de nous? demande trois choses: que nous nous soumettions à sa volonté; que nous vivions en union avec nos frères; et que nous réglions les puissances de notre ame, suivant les lumières de la raison et de la foi.

On s'étendra sur ces trois points, et l'on montrera quelle est cette soumission que nous devons à Dieu, soumission de notre esprit et de notre cœur; ensuite comment nous devons être unis avec notre prochain, *Pacem habete inter vos*; (Marc. 9.) enfin comment nous devons tenir toutes nos puissances dans la modération. Ou bien, on fera voir qu'il faut avoir envers Dieu un cœur d'enfant, envers son prochain un cœur de mère; envers soi-même un cœur de juge. Alors tout sera dans l'ordre, et par une conséquence nécessaire, tout sera dans la paix.

Servons-nous, dira-t-on, d'une comparaison et d'un exemple. Qu'est-ce qui fait la santé du corps; c'est la juste proportion des membres, aussi bien que des humeurs. Tandis que tout est dans l'ordre, l'homme est tranquille il jouit d'une santé parfaite. Pendant combien de temps vos familles se maintiennent-elles dans la paix? Elles s'y conservent tant que chacun y fait son devoir, que vos enfans, vos domestiques vous obéissent. Disons de même de

paroisse

paroisses entières. Quand est-ce que la paix en est bannie? *Undè bella et lites in vobis?* (Jac. 4.) demande S. Jacques. Il n'y en a point d'autre cause que le renversement de l'ordre établi de Dieu.

On pourra entrer dans le détail des devoirs de chaque homme envers Dieu, des devoirs des supérieurs et des inférieurs les uns envers les autres, et des devoirs envers soi-même. On exhortera à les remplir, et on pourra se servir de ce beau passage de S. Paul aux Philippiens, chap. 4., où, après leur avoir souhaité la paix de Dieu, il ajoute incontinent: *De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.* Comme s'il eût dit: L'unique moyen de goûter cette paix dont je viens de vous parler, et qui est au-dessus de ce que l'on peut en penser, c'est d'aimer et de pratiquer tout ce qu'il y a de pur, de vrai, de juste, de saint, d'aimable, d'entretenir l'amitié et la concorde, tout ce qui fait une bonne réputation, ce qu'il y a de vertueux et de louable en fait de discipline. Oui, continue l'Apôtre, mettez en pratique ce qu'on vous a enseigné, ce qu'on vous a appris, ce que vous avez vu en moi, et le Dieu de la paix sera avec vous: *Quæ et didicistis..... hæc agite, et Deus pacis erit*

vobiscum. Plût à Dieu que je vous puisse dire avec autant de vérité que S. Paul, de pratiquer non-seulement ce que je vous ai enseigné, mais encore tout ce que vous avez vu en moi. Je souhaite de vous donner en tout un exemple d'édification; du moins rendez-vous fidèles aux enseignemens que je vous ai faits; et je vous promets, de la part du Seigneur, la même paix que S. Paul promettoit aux Galates, s'ils observoient les règles qu'il leur avoit prescrites: *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos.* (Galat. 6.)

Demandons-la tous ensemble dans la messe que nous allons célébrer. Il n'en est aucune où l'Eglise ne nous fasse adresser cette prière à Jésus: *Dona nobis pacem*; et où nous ne la souhaitions les uns aux autres, lorsqu'avant la communion le Prêtre dit: *Pax Domini sit semper vobiscum*; et vous nous répondez que vous nous en souhaitez autant. Ce n'est pas seulement à la messe, mais encore dans notre office de chaque jour, que nous prions le Seigneur de vous l'accorder: *Da servis tuis illam, quam mundus dare non potest, pacem.*

On fera bien de la demander soi-même alors pour tous les paroissiens. Répandez-la, divin Jésus, sur tout ce troupeau que vous m'avez confié, cette précieuse paix que vous donnâtes à vos disciples après votre résurrection; conservez-la toujours dans cette paroisse; bannis-

sez-en toute division; que tout y soit dans l'ordre; que chacun s'étudie à faire constamment votre sainte volonté, afin que nous nous rendions dignes de jouir dans le ciel de la paix éternelle que vous réservez à vos élus.

Le second point peut être traité d'une autre manière qui ne seroit guère moins utile; c'est d'expliquer le chapitre de l'Imitation de J. C. *De quatuor magnam importantibus pacem.* (Lib. 3. c. 23.) Comme ce livre est entre les mains de beaucoup de fidèles, ils seront bien aises de pouvoir en faire eux-mêmes la lecture. Il faudra aussi consulter le 3. chap. du 2 livre: *De bono pacifico homine*, et sur-tout ne pas oublier les derniers versets: *Et tamen tota pax nostra in hâc miserâ vitâ, etc.* Cette doctrine est conforme à celle de notre Maître: *Tollite jugum meum super vos. Discite à me quia mitis sum: et invenietis requiem animabus vestris. In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras.*

Second sujet. Sur la persévérance.

Le second sujet, très-convenable en ce dimanche, est celui de la persévérance, ou de la conservation de la grâce. Lors qu'on le traitera, on pourra prendre pour texte les paroles de J. C. *Dixit eis iterùm: Pax vobis.*

Je vous l'ai souhaitée, M. F., l'année pré-

cédente, cette paix que J. C. souhaita à ses disciples, lorsqu'il leur apparut après sa résurrection. Je viens vous réitérer ce souhait; que le Seigneur veuille bien nous y conserver les uns les autres, dans cette paix si précieuse. Mais, hélas! ne la perdrez-vous pas, cette précieuse paix? C'est ce qui est bien à craindre. Pour vous préserver de ce malheur, je veux vous parler de la persévérance chrétienne, de la conservation de la grâce. Je vous entretiendrai du soin que vous devez prendre pour la posséder à jamais; et je vous instruirai de la diligence que vous devez apporter pour cela. Rien de plus digne de vos soins que la conservation de la grâce de Dieu: ce sera le premier point. Quelles précautions devez-vous prendre pour vous y maintenir? ce sera le second point.

I. POINT.

Non, M. F., rien de plus digne de vos soins, que la conservation de la grâce; rien qui demande plus d'attention et de vigilance. Je pourrois vous apporter quantité de raisons pour vous en persuader, les promesses que vous avez faites à Dieu, la bonté dont il a usé à votre égard, les malheurs où vous tomberez en perdant la grâce; mais je me réserve à vous en parler dans une autre occasion,

lorsque je parlerai de la rechûte dans le péché. Je m'attache, en ce jour, à vous montrer que la grâce que vous possédez demande tous vos soins, 1.° par son excellence; 2.° par le danger continuel de la perdre.

Première raison prise de l'excellence de la grâce. Quoi de plus estimable, quoi de plus excellent que la grâce sanctifiante qui est une participation de la nature divine, ou une qualité surnaturelle qui rend notre ame agréable aux yeux de Dieu, l'objet de ses complaisances; qui fait que la très-sainte Trinité habite en nous, nous enrichit de ses dons; et par laquelle nous avons droit au royaume du Ciel en qualité d'enfans adoptifs de Dieu? Grâce par conséquent plus précieuse que la possession de tous les royaumes. (On ajoutera quelque chose de la nature et des effets de cette divine grâce.) C'est donc un bien dont la conservation doit vous être extrêmement à cœur. Non, il n'y en a point, et il n'y en peut avoir aucun qui lui soit comparable. Ce n'est pas la beauté du corps, ce n'est point l'estime des hommes, la réputation, ce ne sont point les biens de la terre: *Omne aurum, in comparatione illius, arena est exigua* (Sap. 7.) Ce ne sont pas non plus les titres que donne la naissance distinguée. Conservez-vous dans la grâce; vous serez véritablement riches, vous aurez la véritable beauté, vous

serez dans le véritable bonheur. Comme, au contraire, si vous venez à la perdre, fussiez-vous d'ailleurs comblés de richesses et d'honneurs, doués de la beauté extérieure la plus parfaite, issus du sang royal, vous serez tout à fait pauvres, misérables, hideux et méprisables: *Miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus.* (Apoc. 1.) Le croyez-vous, M. F,? L'avez-vous cru jusqu'à présent? Hélas! combien de fois ne l'avez-vous pas perdue, cette grâce, pour un bien fragile, un honneur vain? N'avez-vous pas pris plus de peine pour la conservation de la beauté de votre corps, que pour la conservation de la grâce, que pour entretenir la beauté de votre ame? Hélas! on est dans des craintes continuelles, lorsqu'on court risque de la fortune, de la santé, etc.; et l'on ne se met point en peine du danger où l'on se trouve continuellement de perdre la grâce!

Deuxième raison.. Quelque excellente que soit la grâce, on est sans cesse en danger de la perdre. Danger dans soi, et hors de soi; dans soi, les passions portent continuellement au mal, les anciennes habitudes augmentent, le penchant et les mauvais exemples entraînent au péché: *Mundus totus in maligno positus est.* (1. Joan. 5.) Le démon cherche de toutes manières à rentrer dans l'ame d'où il a été chassé. De-là jugez, M. F., s'il est quelque

chose qui demande de vous plus de vigilance. Le lion rugissant, dit S. Pierre, tourne toujours autour de vous pour vous perdre. Veillez sans cesse pour lui résister. Mais combien peu qui l'aiment, cette vigilance; aussi combien peu conservent la grâce qu'ils ont recouvrée à Pâques! Beaucoup la perdent malheureusement. C'est peut-être ce qu'une trop funeste expérience vous a appris. Ah! prenez garde qu'il n'en soit de cette année comme des années précédentes. Veillez sur-tout avec plus de soin; et pour vous y engager, considérez combien il seroit difficile de la recouvrer, si vous la perdiez.

Troisième raison. Qui sait si vous auriez le temps de la recouvrer, cette grâce: si la mort ne vous enlèveroit point après le premier péché mortel que vous viendriez à commettre; et ne mériteriez-vous pas bien ce châtiment du Seigneur? Mais quand même il vous laisseroit le temps de faire pénitence, seroit elle de votre part bien sincère? N'y auroit-il pas bien lieu de s'en défier, et qu'il ne vous arrivât comme à Samson qui, trompé par sa fausse espérance de se dégager dans la suite des liens de ses ennemis, comme il l'avoit fait auparavant, tomba en leur puissance, et fit une fin malheureuse. (Voyez-en l'histoire dans le livre des Juges, chap. 16.)

Ah! M. F., faut-il donc s'exposer à une

perte telle que celle de la grâce? (apportez la comparaison d'un diamant précieux, d'un trésor, enfin de la vie corporelle.) Quoi donc, dira-t-on, est-il une perte qui égale celle de la grâce? ne devrions-nous pas perdre plutôt mille fois la vie naturelle, que la spirituelle? Perdre un Dieu, quelle perte! Ne tremblez-vous pas, M. F., dans la seule pensée que vous êtes continuellement exposés à faire cette perte? Ne desirez-vous pas de savoir les moyens de vous en garantir? Ecoutez-les, je vais vous en instruire.

II. POINT.

Voulez-vous, M. F., vous conserver dans la grâce? Réfléchissez, défiez-vous de vous-mêmes, priez, fréquentez les sacremens: quatre moyens également nécessaires et efficaces, pour ne jamais perdre l'amitié de Dieu.

La réflexion fréquente sur les vérités que vous avez entendues, sur les résolutions que vous avez formées, sur les motifs qui vous ont engagés à vous donner à Dieu; c'est le premier moyen que l'on doit employer pour persévérer dans la grâce. Pourquoi la perd-on? C'est qu'on oublie les vérités saintes de la religion; on n'y réfléchit plus, ou très-rarement et très-superficiellement. Tout occupés du monde et des affaires du monde, les grandes vérités de

la religion, qui ont autrefois frappé, ne font plus d'impression; on écoute les passions, on en suit les mouvemens, on succombe aux tentations, on perd la grâce. Eh! comment la conserveroit-on au milieu des embarras, des distractions, si l'on ne nourrit pas son esprit de réflexions saintes? C'est-là, dit S. Jean, ce qui nous fait triompher du monde : *Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.* (Joan. 5.) Etes-vous, M. F., dans la résolution de ne passer aucun jour sans réfléchir, sur-tout le matin, sur quelques-unes des vérités saintes qui vous ont le plus touché au temps de Pâques? Rappelez-vous souvent, M. F., ces résolutions que vous avez prises de faire telle et telle chose. Vous, jeunes personnes, vous, pères chrétiens, etc., réitérez tous les matins vos promesses; demandez-vous à vous-mêmes, pourquoi vous vous êtes donnés à Dieu, pourquoi vous avez quitté le péché, vous avez renoncé à telle compagnie. C'est que vous avez reconnu que Dieu seul méritoit votre cœur, que le péché étoit à craindre, que telle compagnie vous étoit pernicieuse, et que, si vous vous rengagiez dans cette occasion, vous ne manqueriez pas d'y périr. Or, toutes ces raisons n'auront-elles pas toujours la même force sur votre esprit, si vous avez soin de vous en souvenir? Dieu ne sera-t-il pas toujours également aimable? Le péché cessera-t-il d'être à

craindre? Ces compagnies, ces occasions seront-elles moins dangereuses à l'avenir? Servez-vous donc, M. F., de ce premier moyen : et que rien ne soit capable de vous empêcher d'en faire usage. (On indiquera en quel temps on pourra faire ces réflexions, et on en facilitera la pratique. On la persuadera par l'exemple de plusieurs chrétiens qui vivent dans le monde.)

Un second moyen de conserver la grâce, et qui sera comme un effet du premier, c'est la défiance de nous-mêmes. Vous n'ignorez pas, M. F., quelle est notre foiblesse; rien de plus inconstant que l'homme; dès-là qu'il s'appuie sur lui-même, il tombe. S. Pierre avoit fait les plus belles protestations à son Maître; (on les rapportera;) mais parce qu'il présuma trop de ses forces, il fit une chûte qu'il pleura toute sa vie, et qui lui apprit, aussi bien qu'à nous, qu'il faut toujours se défier de soi-même, ne point s'exposer au danger, et attendre toute sa force du secours de Dieu. Songez, M. F., que vous êtes aussi foibles que vous l'étiez avant Pâques, et qu'en quelque bonne disposition que vous soyez maintenant, si vous vous exposez témérairement à l'occasion du péché, toutes vos saintes dispositions disparoîtront bientôt. Le respect humain, la crainte des railleries du monde, l'attrait des plaisirs l'emporteront sur la crainte que vous devez avoir de Dieu; vous

l'abandonnerez lâchement; et il se retirera de vous. Hélas! combien ne voit-on pas tous les jours de ces tristes effets de la présomption des hommes! J'en appelle à vous-mêmes qui, dans les dernières Pâques, aviez paru tout changés, et qui, peu de semaines après, vous êtes livrés de nouveau au péché.

Est-ce assez de réfléchir et de vous défier de vous-mêmes? Non, il faut encore prier. La grâce vous est absolument nécessaire pour combattre et pour remporter la victoire sur les ennemis de votre salut. Quelque attentifs que vous puissiez être à éviter le danger, vous ne laisserez pas de vous y trouver de temps en temps exposés; nul endroit si saint qui soit exempt de tentation; le démon osa bien tenter notre divin Maître jusques dans le désert. D'ailleurs, nous portons toujours avec nous un fond de malice, et notre chair est pour nous l'ennemi le plus dangereux. Comment se soutenir au milieu des dangers? En priant journellement, sur-tout le matin et le soir, en faisant des prières courtes, mais fréquentes, durant le jour, et spécialement dans le temps des tentations, mais prières humbles et pleines de confiance : *Qui indiget sapientiâ*, dit S. Jacques, *postulet à Deo, nihil hæsitans.* (Jac. 1.) On s'étendra un peu plus sur la prière, si on le trouve bon. (Voyez Bourdaloue dans sa retraite sur la fin de l'ouvrage.)

A la prière, ne manquez pas d'ajouter la fréquentation des sacremens. Le sacrement de Pénitence, est le remède préservatif; l'Eucharistie entretient et augmente la vie de l'ame. Gardez-vous bien, M. F., de vous en éloigner, et d'attendre, comme font plusieurs, des quatre et cinq mois, même des années entières, à vous approcher du sacré tribunal. Ce qui vous a donné la vie de la grâce, doit l'entretenir en vous. (On se servira ici de la comparaison prise de la nourriture corporelle pour conserver la vie du corps, spécialement par rapport aux convalescens. On ne manquera pas de recommander la confession pour chaque mois, mais auprès d'un confesseur charitable; on insistera sur ce dernier moyen plus ou moins, selon que la prudence le dictera.)

Ce sont-là, M: F., dira-t-on en finissant, les moyens dont tout chrétien, qui a véritablement à cœur la conservation de la grâce, doit se servir pour ne jamais la perdre; si vous y voulez faire une sérieuse réflexion, vous reconnoîtrez par vous-mêmes la nécessité où vous êtes d'en faire usage. Y êtes-vous résolus? Quoi donc! cela est-il trop difficile? Peut-on trop en faire, lorsqu'il s'agit de se conserver dans l'amitié d'un Dieu? Voyez, M. F., je vous prie, ce que l'on fait dans le monde, pour s'entretenir dans l'amitié des grands de la terre. Ah! que la conduite des enfans du siècle

condamne bien celle des chrétiens! Rendez-vous donc, M. F., à l'invitation que je vous fais, ou plutôt à l'invitation de J. C. lui-même : gravez bien dans vos cœurs ces belles paroles qu'il dit autrefois à ses disciples, en les exhortant à se conserver dans son amour : *Manete in dilectione meâ*, demeurez dans mon amour; ne vous rendez pas indignes de mon amitié; vivez de telle sorte que vous méritiez d'être toujours aimés de moi; et que rien ne soit capable de vous séparer de mon service; gardez à jamais mes divins préceptes : *Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione meâ.* Fasse le ciel, M. F., qu'il n'y ait aucun de vous qui ne se conserve dans cette divine amitié! Quiconque y persévérera, dit le Sauveur, sera infailliblement sauvé : *Qui perseveraverit, etc.*

Troisième sujet. De la foi en Jésus ressuscité.

Un troisième sujet que présentent l'épître et l'évangile, c'est la foi en Jésus ressuscité. C'est le but de l'évangéliste S. Jean, comme il est rapporté à la fin de l'évangile de ce jour : *Hæc autem scripta sunt, ut credatis quia Jesus est Christus filius Dei*; c'est-à-dire, ce que je viens

d'écrire, particulièrement des apparitions de J. C., est afin que vous croyiez qu'il est vraiment J. C., le Fils de Dieu. J. C. lui-même a voulu l'inspirer, cette foi, lorsqu'il dit à saint Thomas : heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Enfin S. Jean, dans l'épître qu'on lit à la messe, fait sentir la nécessité de cette foi : il en rapporte en même temps les effets merveilleux dans ces paroles : *Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.*

Remarquez que l'Eglise a choisi exprès l'évangile et l'épître dans les ouvrages de saint Jean, afin de nous affermir de plus en plus dans la foi; par l'autorité de celui des Apôtres et des évangélistes qui a été le plus éclairé, spécialement en ce qui regarde les mystères de J. C., et qui avoit été témoin oculaire de ce qu'il a écrit.

Lorsqu'on voudra traiter ce troisième sujet, on pourra le tirer de l'évangile ou de l'épître. Si on le tire de l'évangile, on prendra pour son texte les paroles que J. C. dit à saint Thomas : *Affer manum tuam, et mitte in latus meum, et noli esse incredulus, sed fidelis.* On pourroit aussi prendre ces autres paroles : *Quia vidisti me, Thoma, credidisti. Beati qui non viderunt et crediderunt ;* ou enfin les dernières paroles de l'évangile : *Hæc scripta sunt, ut credatis, etc.*

Ainsi parla J. C. à S. Thomas, dira-t-on,

en apportant le texte: *Affer manum, etc.* et en l'expliquant, on verra l'histoire. Vous admirez sans doute, M. F., la bonté de J. C. envers ce disciple; mais ce n'est pas pour lui seul qu'il a voulu rendre sa résurrection indubitable; c'est pour vous, dit S. Grégoire; et il a permis l'incrédulité de cet Apôtre, qui ne voulut pas croire ce que lui avoient dit les autres Apôtres de la première apparition de leur Maître, afin de nous affermir nous-mêmes dans la foi. En effet, M. F., rien de plus propre à nous fortifier dans cette foi, comme rien n'est plus consolant ni plus efficace que le souvenir des apparitions de J. C. après sa résurrection. C'est ce qui m'engage à vous en entretenir aujourd'hui comme d'un moyen excellent pour affermir votre foi, et la rendre agissante.

Souvenons-nous, M. F., souvenons-nous souvent, particulièrement durant le temps paschal, des différentes apparitions du Sauveur. Ce souvenir nous consolera et fortifiera notre foi en Jésus ressuscité: premier point. Cette foi ainsi affermie nous conservera dans la grâce, et nous fera avancer dans l'amour de J. C.: second point.

I. POINT.

Parcourons, M. F., les différentes apparitions du Sauveur; nulle qui ne soit pour nous

un sujet de consolation, qui ne soit une nouvelle preuve et un nouveau motif de notre foi en Jésus ressuscité. Je vous l'ai dit ailleurs, le Sauveur apparut différentes fois après sa résurrection; d'abord à sa sainte Mère, ensuite à Marie Magdeleine, à plusieurs autres femmes dévotes, à deux disciples qui alloient à Emmaüs; il se remontra encore en différentes manières à ses Apotres: *Quibus*, nous dit S. Luc, *præbuit se ipsum vivum, in multis argumentis apparens eis, et loquens de regno Dei.* (Act. 1.) Enfin, il se fit voir à tous ses disciples assemblés, avant que de monter au ciel. O! M. F., quelle source de consolations pour nous, si nous voulons réfléchir attentivement sur chacune de ces apparitions qui sont rapportées dans l'évangile! les ames justes qui ont toujours été fidèles à J. C., aussi bien que tous les vrais pénitens, y trouveront de quoi se rassurer et se remplir d'une sainte joie.

Remarquez d'abord que la première apparition dont parle l'évangéliste, est celle que fit le Sauveur à Marie Magdeleine et aux femmes dévotes qui l'avoient assisté au calvaire, et qui furent les plus empressées à venir à son tombeau. Et comment leur apparoît il? Il les salue, salut qui est un souhait de paix et de toutes sortes de biens. Il appelle Marie Magdeleine par son propre nom; il lui demande pourquoi elle pleure, qui elle cherche.

Il donne aux Apôtres, et à vous en leurs personnes, le nom de frères: allez, leur dit-il, et dites à M. F., que je m'en irai bientôt vers mon Père, qui est le leur aussi bien que le vôtre: *Vade ad fratres meos, et dicetis, etc.* (Joan. 20.) Quoi de plus consolant pour les vrais fidèles, que de savoir qu'ils sont les frères de J. C., qu'il les chérit comme ses frères, et plus tendrement que des frères selon la chair ne s'aiment les uns les autres, qu'il veille à nos besoins, qu'il connoît toutes nos peines, qu'il est avec nous dans les afflictions, que nous avons le même père que lui, par conséquent le même droit au même héritage, dont il ne tient qu'à nous d'entrer en possession, et qui ne pourra jamais nous être enlevé.

Les apparitions du Sauveur, soit aux deux disciples qui alloient à Emmaüs, soit à S. Pierre en particulier, soit à tous les Apôtres, ne sont pas moins consolantes que celles dont nous venons de parler. Voyez ce divin Sauveur se joignant à ses deux disciples qui faisoient le voyage de Jérusalem à Emmaüs comment il les entretient, leur explique les saintes Ecritures, leur fait une charitable correction sur leur peu de foi, enfin se fait connoître à eux dans la fraction du pain. Apprenons de-là, M. F., combien J. C. favorise ceux qui aiment à s'entretenir de lui, ainsi que faisoient ses disciples, lorsqu'il se joignit à eux.

Entretenez-vous souvent ensemble de ce que l'on vous a dit à l'église. Parlez dans vos familles, dans vos voyages, des saintes Ecritures que l'on y explique; aimez sur-tout à vous édifier les uns les autres par de saintes lectures, par quelques discours touchant la vie, la mort, la résurrection de J. C. et vous sentirez, aussi bien que les disciples, le feu divin, qui, en embrâsant vos cœurs, calmera vos tristesses, et vous donnera une sainte joie.

Que vous dirai-je de la bonté du Sauveur envers S. Pierre qui l'avoit renié lâchement, qui avoit protesté, juré même qu'il ne le connoissoit pas? Ah! pécheurs pénitens, quel trait plus marqué de l'affection que J. C. vous porte, et qu'il conservera, si vous persévérez dans les sentimens que la pénitence vous inspire! Tous les Apôtres ont senti les effets de cette même bonté. Il leur apparoît dans le cénacle; il fait un miracle des plus éclatans, pour venir les consoler. (On rapportera ce qu'il dit dans sa première apparition: *Nolite timere: pax vobis.*) Mais de toutes les apparitions, Il n'en est aucune dont la considération soit plus charmante que celle dont parle l'évangile de ce jour, et où S. Thomas se trouva. Qui l'eût pensé que Jésus porteroit son attention jusqu'à montrer ses plaies à un disciple crédule, qu'il lui ordonneroit d'avancer sa

in et de la mettre dans son côté, de con-
ıpler les plaies de ses pieds et de ses mains?
oyez les méditations eccl. de Beuvelet, pour
ête de saint Thomas.) Mais prenez garde,
F., que ç'a été pour nous, aussi bien que
ır cet Apôtre, qu'il a opéré ce prodige
nour, de conserver les cicatrices de ses
es, afin qu'elles fussent pour nous un lieu
refuge dans toutes nos peines et nos mi-
:s corporelles et spirituelles. Il les garde
ore dans le ciel, où il les montre à son
e, pour l'engager à user de miséricorde
ers nous. On exhortera les auditeurs à s'en
venir dans leurs afflictions, à se cacher
s les plaies du Sauveur.
Mais ce n'est pas assez de tirer ce premier
t des apparitions de J. C.; il faut encore
elles affermissent de plus en plus notre foi.
dez-vous bien d'entrer dans aucun doute
la vérité de cette résurrection: *Noli esse edulus.* Vous devriez la croire, et la croire
nement, quand même vous n'auriez pas
ıtres preuves que celles qu'en donnèrent
Apôtres à S. Thomas, lorsque Jésus leur
apparu le jour de Pâques. Leur témoi-
ge seul suffiroit pour la croire sans hésiter.
is combien votre foi doit-elle être ferme et
branlable, après cette multitude d'appari-
ıs faites à différentes personnes, en tant
lieux différens, et avec des circonstances

si marquées! Apparitions que tous les Apô
ont attestées, non-seulement dans Jérusal
dans toute la Judée et la Palestine, mais m
dans le monde entier; qu'ils ont soute
devant les tribunaux, jusqu'à souffri
tourmens les plus rigoureux, et la mort n
pour marque de leur foi. Ecriez-vous
souvent avec S. Thomas : *Dominus et Deus meus.* Je crois fermement, ô
divin Jésus! que vous êtes véritablement
suscité; que vous avez apparu plusieur
après votre résurrection; que vous cons
dans votre corps glorieux les marqu
vos plaies. Je les adore avec le resp
plus profond. Augmentez ma foi; rend
vive et agissante. Vous serez heureux
F., si vous avez soin de vous afferm
plus en plus dans la croyance de Jésu
suscité. C'est le Sauveur lui-même qui
lifie de bienheureux ceux qui, ne l'aya
vu des yeux du corps comme S. Tho
n'ont pas laissé de croire fermement s
surrection sur le témoignage qu'il leur
donné : *Beati qui non viderunt, et credid*

Je pourrois encore vous confirmer de
en plus dans cette foi, par une autre
rition de J. C. à plusieurs de ses Apô
sur le bord de la mer de Tibériade,
portée par Saint Jean dans son évang
la suite de celles que nous avons lues au

lhui à la messe. (On en rapportera la substance, si on le juge à propos.) Mais celles que je vous ai détaillées sont déjà plus que suffisantes pour vous persuader de ce que la foi vous enseigne de la résurrection de J C. *Hæc scripta sunt, ut credatis, etc.* Voyez donc quelle doit être votre foi, et ce qu'elle doit opérer en vous. C'est ce qu'il vous importe de bien savoir; et ce qui me reste à vous expliquer dans le second point.

II. POINT.

Entre les effets que la foi ferme en Jésus ressuscité doit produire en vous, il y en a deux principaux auxquels je m'arrête; la conservation de la grâce ou la fuite du péché, et une augmentation d'amour pour J. C. S. Jean nous déclare le premier de ces deux effets dans sa première lettre, dont nous venons de lire à la messe le cinquième chapitre: mes bien aimés, dit-il, c'est par la foi que nous nous garantissons des péchés, et que nous vivons en vrais enfans de Dieu: *Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.* Et qui est celui qui remporte la victoire sur le monde, ajoute-t-il, sinon celui qui croit que Jésus est le fils de Dieu? *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est filius Dei?* Quelles victoires en effet n'est-elle

pas fait remporter dans tous les siècles? C'est elle qui a donné tant de courage aux Apôtres; c'est par cette foi que les martyrs ont triomphé de leurs tyrans, que tant de vierges chrétiennes ont méprisé les charmes et les plaisirs du monde; en un mot, que tous les vrais fidèles ont vaincu leurs passions, et se sont conservés dans la grâce. Pourquoi donc cette foi est-elle si peu agissante aujourd'hui qu'elle semble morte? C'est qu'elle est, dans la plupart des chrétiens, foible et languissante. O! M. F., si vous étiez bien établis dans cette croyance, que Jésus est mort pour vos péchés, et qu'il est ressuscité, comme dit l'Apôtre, pour votre justification; si vous aviez soin de vous rappeler que, comme il est ressuscité pour ne plus mourir, vous devez aussi être morts au péché, et vivre à jamais d'une vie éternelle; pourriez-vous vous laisser aller désormais à vos anciens déréglemens? Vous vous diriez à vous-mêmes: Jésus est le modèle de ma résurrection spirituelle; j'ai quitté tel et tel péché, j'ai renoncé à telle et telle compagnie; j'ai commencé une vie chrétienne; il faut qu'il m'en coûte pour marcher dans cette vie nouvelle: *Ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* (Rom. 6.) On ne doit plus remarquer en moi de ces vicissitudes du péché et de la pénitence, de l'édification et du scandale; et si quelquefois

›iblesse me fait tomber, je dois me re-
· promptement et recourir au remède de
enitence; je ne dois même rien négliger
: prévenir mes rechûtes, et me servir exac-
:nt des moyens qui m'ont été prescrits
le médecin de mon ame.
n effet plus excellent de cette foi en J. C.
ıscité, c'est un accroissement d'amour
r lui. Elle le produisit dans les disciples
allèrent à Emmaüs, dans S. Thomas et
ı tous les fidèles à qui le Sauveur mani-
ı sa résurrection. Doit-elle avoir moins
'orce à notre égard? Non, M. F., sa
n ne sera pas moins puissante sur nous,
›us n'y mettons pas obstacle. Comment
nentera-t-elle en nous l'amour pour J. C.
ıscité? Le voici: c'est en nous faisant
idérer attentivement les amabilités de
.dans l'état de sa résurrection. En quelque
de sa vie que nous l'envisagions, il est
ours infiniment aimable, puisqu'il a tou-
s renfermé dans sa personne des perfec-
s infinies. Il faut néanmoins l'avouer, que
ınt le cours de sa vie mortelle, il sembla
r quelque chose de moins aimable que
ı sa vie glorieuse. Sujet aux misères hu-
ıes, il n'avoit pas de quoi charmer les
rs; mais après sa résurrection, on ne
ve rien en lui que de ravissant, son corps
doué de toutes les qualités les plus ai-

mables, la clarté, l'impassibilité, l'agilité, la subtilité. Si un seul trait de cette gloire qu'il laissa échapper sur le Thabor, fit entrer S. Pierre dans un ravissement dont il ne pouvoit revenir; quels charmes n'eut-il pas après sa résurrection, où cette gloire parut tout entière? Non, rien dans tout l'univers qui approche de la beauté de son corps. Réunissez, si vous le voulez, dans une seule personne, tout ce qu'il y a de beau et de charmant dans le reste des créatures; ce n'est rien au prix de la beauté du corps de J. C. ressuscité. Mais ce qui doit nous transporter d'amour pour lui, c'est la vue de ses sacrées plaies dont il conserve les marques, et qui seront un monument éternel de sa charité envers nous. Pourrons-nous y penser, et ne pas sentir en même temps le feu divin s'embrâser de plus en plus dans nos cœurs? Contemplez-les, M. F., contemplez-les souvent, les marques de ces divines plaies; dites-vous à vous-mêmes: voilà jusqu'où un Dieu m'aime; son amour envers moi ne s'est point diminué; il est infini, et éternellement il présentera ses plaies à son Père en ma faveur. Je ne dois donc mettre aucune borne à mon amour, je ne pourrai payer le sien à mon égard, que par un amour infini. L'Apôtre S. Paul étoit bien persuadé de cette vertu de la foi en J. C. ressuscité, et du

souvenir

venir fréquent de sa résurrection. Aussi
a rappeloit-il souvent, et exhortoit-il son
iple Timothée à ne le pas oublier. Sou-
ez-vous, lui disoit-il, que le Seigneur
us est ressuscité des morts : *Memor esto*
ninum Jesum Christum resurrexisse à mortuis.
souffre tout pour lui-même jusqu'à être
s les fers comme un criminel, c'est dans
te vue que j'endure tout : *Ideò omnia sus-*
o. (2. ad Tim. 2.)
Je ne puis, M. F., finir par un plus bel
troit. Souvenez-vous que J. C. est ressuscité;
pelez-vous de temps en temps, particulièrement pendant cette semaine, ses différentes
paritions. Ce souvenir vous consolera dans
s peines, vous fortifiera dans la foi, vous
nservera dans la grâce, vous fera suppor-
, pour l'amour de J. C., tous les travaux
une vie chrétienne; et vous assurera en
ême temps une résurrection semblable à
lle de Jésus.

Quatrième sujet. Sur l'épître.

les obligations de ceux qui ont été régénérés par les eaux du baptême.

Quant à l'épître, il est à propos de savoir pourquoi l'Eglise l'a choisie pour le di-

manche dans l'octave de Pâques. Comme en ce dimanche, les nouveaux baptisés quittoient les robes blanches qu'ils avoient portées depuis leur baptême, l'Eglise, dans l'épître du jour, tirée du chap 5. de la première lettre de S. Jean, vouloit les instruire de leurs obligations, et leur apprendre la vie qu'ils devoient mener après leur baptême, et à quoi la foi en J. C. dont ils faisoient profession, devoit les engager, elle tâchoit de les affermir dans cette foi, et de leur montrer les effets qu'elle doit produire en eux.

Un pasteur en pourra prendre occasion de parler des obligations de ceux qui sont régénérés par les eaux du baptême, qui ont reçu une nouvelle naissance en J. C. Il suffira d'expliquer ces paroles, par lesquelles commence l'épître : Tous ceux qui sont nés de Dieu, sont victorieux du monde. C'est la foi qui nous en rend victorieux : *Omne quod natum*, *etc.* Il montrera quelle est cette victoire que les enfans de Dieu doivent remporter sur le monde : première réflexion. Quel est le moyen de remporter cette victoire ? C'est la foi, mais sur-tout la foi en J. C. ressuscité : *Quis est qui vincit*, *etc.* seconde réflexion.

I. RÉFLEXION.

Pour remplir cette première réflexion, il expliquera ce que l'on entend par le monde,

quelles en sont les maximes, les pernicieux exemples que l'on y voit, la difficulté d'y résister, et tous les autres obstacles du salut qui s'y rencontrent. Il établira que par le baptême on a promis de renoncer à ce monde, de combattre ses maximes, de ne point se conformer à ses exemples, de surmonter tous les obstacles que l'homme trouve à une vie laborieuse et chrétienne. Voilà, diroit-on, ce que vous avez promis, et vous avez dû, en ce saint temps de Pâques, réitérer ces promesses. Vous êtes à présent les enfans de Dieu; comportez-vous donc comme il convient à des héritiers de sa gloire; soyez dans le monde, sans avoir l'esprit du monde; conduisez-vous selon l'esprit du christianisme que vous professez. C'est cette foi même en J. C. dont vous faites profession, qui doit opérer en vous la victoire sur le monde: c'est la seconde réflexion.

II. RÉFLEXION.

On a détaillé plus haut les effets de la foi en J. C. on lira ce qui en a été dit, aussi bien que les apparitions de J. C. On pourra même se servir du reste de l'épître de S. Jean pour confirmer dans la foi en Jésus ressuscité. Cet Apôtre y parle du témoignage que les trois personnes divines ont rendu de J. C. et de celui qu'en ont rendu l'esprit, l'eau et le

sang. Ce que l'on peut entendre de ce qui arriva à la mort du Sauveur, lorsqu'il rendit son esprit, et qu'il sortit de son côté de l'eau et du sang. Si l'on reçoit, conclu l'Apôtre, si l'on reçoit le témoignage des hommes, combien plus doit-on recevoir celui d'un Dieu.

Pour le II. dimanche après Pâques.

Ce dimanche est appelé le dimanche du bon pasteur, parce qu'on y lit à la messe l'évangile tiré du dixième chapitre selon S. Jean, où est rappelé l'entretien que le Sauveur eut avec les pharisiens, dans lequel il leur déclara qu'il étoit le bon pasteur. Il y caractérise les faux pasteurs, les pasteurs mercenaires; il marque quelles sont les véritables brebis; il y détaille les devoirs des ouailles envers leurs pasteurs ; et enfin il assure qu'il doit un jour rassembler toutes ses brebis, pour en former un seul troupeau qui n'aura qu'un seul pasteur.

ÉVANGILE.

L'épître de la messe, qui est prise du chap. 2. de la première épître de S. Pierre, confirme à ce dimanche le titre du dimanche du bon pasteur. S. Pierre rappelle aux pre-

miers fidèles qu'ils ont été autrefois des brebis égarées, mais qu'ils sont maintenant retournés à celui qui est leur pasteur, l'évêque de leurs ames : après leur avoir remis devant les yeux ce qu'il lui a coûté de peines, de souffrances, pour expier leurs péchés, guérir les plaies de leurs ames, et les faire vivre pour la justice. La sagesse de l'Eglise éclate d'une manière admirable dans le choix de cet évangile et de cette épître. Comme son but, dans le temps paschal, est de conserver les fidèles dans la grâce, et de les attacher inséparablement à J. C., pouvoit-il mieux y réussir, qu'en leur représentant la tendresse de Jésus à leur égard dans tout ce qu'il a fait et souffert pour eux? Il y a différens sujets à traiter en ce jour, tous pris de l'évangile même, ou dans un sens littéral, ou dans un sens moral.

Le premier, et le plus naturel, c'est de faire voir comment J. C. a rempli, à l'égard des fidèles, tous les devoirs d'un bon pasteur; et comment les fidèles doivent remplir, à l'égard de Jésus, les devoirs des véritables brebis.

Le second, qui se trouve dans les dernières paroles de l'évangile, c'est la connoissance de la véritable Eglise de J. C., le bonheur de ceux qui y sont nés, et leur reconnoissance pour un tel bienfait. Ces deux su-

jets se prennent du texte même évangélique.

Plusieurs pasteurs, à l'occasion de cet évangile, traitent des devoirs mutuels des pasteurs et des paroissiens. Les obligations des inférieurs à l'égard de leurs supérieurs, *et vicissim* : les devoirs des chefs de famille à l'égard de ceux qui la composent, et le bon réglement des familles, trouveront aussi fort bien leurs places dans ce dimanche.

Premier sujet. Sur le bon Pasteur.

Lorsqu'on traitera le premier sujet, qui est, ce me semble, le plus naturel, on prendra son exorde dans ce qui vient d'être dit au préambule.

Le dimanche où nous sommes, M. F., s'appelle le dimanche du bon pasteur, parce que nous y lisons l'évangile où J. C. lui-même se nomme le bon pasteur, dans lequel il nous montre en même temps comme il en a rempli, à notre égard, toutes les qualités, et ce que nous devons être, pour mériter de porter à juste titre la qualité de ses brebis fidèles. Vous entendrez sans doute avec plaisir, la lecture de cet évangile.

Entre plusieurs sujets d'instruction, que contient cet évangile, nous choisirons celui qui se présente le plus naturellement ; et que

l'Eglise a eu, ce semble, en vue premièrement de nous proposer, en fixant cet évangile au second dimanche après Pâques, et en y ajoutant une épître tirée d'une lettre de S. Pierre, qui a rapport à l'évangile, et qui nous rappelle J. C., l'evêque et le pasteur de nos ames.

Voici quel est mon dessein. Je vous représenterai, dans une première réflexion, Jésus le bon pasteur, qui en a rempli, à votre égard, tous les devoirs. Dans une seconde reflexion, je vous expliquerai comment vous devez vous acquitter, à l'égard de J. C., des devoirs d'une brebis fidèle. (Il seroit bien d'adresser ici une courte prière à Jésus dans sa qualité de bon pasteur.)

I. POINT.

Personne n'a jamais porté et ne portera jamais la qualité de bon pasteur à plus juste titre que Jésus, parce que personne n'en a rempli et n'en remplira si parfaitement que lui les devoirs. Quels sont en effet les devoirs d'un véritable pasteur, à l'égard de ses brebis? J. C. lui-même vous les a détaillés. Le premier devoir d'un bon pasteur est de connoître ses brebis. Le second, de les nourrir. Le troisième, de veiller sur elles, de les défendre du loup, et de les guérir. Le quatrième,

de souffrir pour elles les peines et les fatigues, et de ne point craindre de s'exposer pour leur conservation, et pour les ramener au bercail, lorsqu'elles s'en éloignent. Or, M. F., quel pasteur, s'est jamais acquitté plus parfaitement de tous ces devoirs, à l'égard de ces brebis, que J. C. l'a fait à notre égard? Ecoutez comme il s'en explique dans l'évangile. Je connois mes brebis, *ego cognosco oves meas.* Qui sont ces brebis? Ce sont tous les vrais fidèles qui le reconnoissent pour leur chef, qui font profession de sa doctrine; c'est vous, M. F., c'est moi, c'est chacun de nous. Il connoit le pauvre comme le riche, l'enfant comme le vieillard; il ne nous perd jamais de vue; en tout temps, en tout lieu il pense à nous, il est occupé de ce qui nous regarde; en un mot, rien de ce qui nous concerne ne lui est inconnu: à ce moment même il a les yeux attachés sur nous: *Ego cognosco oves meas.* Le vrai pasteur, ajoute-t-il, connoît chacune de ses brebis par son nom; quelque grand qu'en soit le nombre, il a de chacune une connoissance parfaite. Ah! quelle consolation pour nous, d'avoir un tel pasteur! Mais cette connoissance que Jésus a de ses brebis, n'est pas comme celle de la plupart des hommes, qui n'opère rien par rapport à ceux dont ils connoissent les misères; c'est une connoissance amoureuse,

toute pleine de tendresse et de l'affection la plus sincère, une connoissance efficace et agissante. Eh! jusqu'où ne va pas son amour? Vous le savez, M. F., vous en avez fait, en ce temps de Pâques, la douce expérience; jusqu'à nourrir ses brebis de sa propre chair. Trouvera-t-on un pasteur qui porte à cet excès l'affection pour les brebis dont il est chargé? Ce que l'on exige du vrai pasteur, c'est qu'il donne à ses brebis une nourriture convenable, qu'il les mène dans de bons pâturages.

Mais Jésus ne se contente pas de nourrir notre ame par les pâturages de ses instructions, par ses inspirations, par quantité de sages avis, d'exemples édifians; son amour lui a fait trouver un moyen de nous nourrir, qui ne peut être que l'effet d'une charité excessive, aussi bien que d'une puissance et d'une sagesse infinies. Vous devez être instruits de l'excellence de ce moyen, qui n'est autre chose que la divine Eucharistie. O! quelles actions de grâces ne mérite pas une telle bonté! Il n'est pas moins attentif à satisfaire aux devoirs de la vigilance, dont chaque pasteur est chargé envers ses brebis. Quel soin n'a-t-il pas de tous les fidèles! Que de précautions ne prend-il pas pour les préserver du péché, les conserver dans la grâce, les fortifier contre les ennemis de

leur salut! Les sacremens d'Extrême-Onction, de Confirmation, d'Ordre, de Mariage, et principalement celui de Pénitence, en sont un témoignage manifeste. (On pourroit dire quelque chose des secours que procurent ces sacremens : on relèveroit sur tout la vertu du sacrement de Pénitence, pour guérir les plaies de nos ames.) Mais que vous dirai-je de tout ce qu'a fait ce bon pasteur, de tout ce qu'il a souffert pour ses brebis? C'est ici que l'on connoît parfaitement et particulièrement le pasteur véritable: *Bonus pastor dat animam suam pro ovibus suis.*

On expliquera ce qui est dit dans l'épître du jour, des souffrances de Jésus; on en fera l'application aux auditeurs. Pour qui Jésus a-t-il tant souffert, et pourquoi tant de différens supplices? Ecoutez S. Pierre qui vous l'apprend: *Christus passus est pro nobis*, dit-il; c'est pourquoi il a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché, nous vivions pour la justice: *Peccata nostra ipse pertulit in corpore suo, super lignum; cujus livore sanati estis.* Car vous étiez, ajoute l'Apôtre, vous étiez autrefois des brebis égarées; et maintenant vous êtes retournés au pasteur et à l'évêque de vos ames. C'est lui qui vous a rappelés, qui est allé vous chercher, qui vous a rapportés sur ses épaules

Ah! M. F., quelle reconnoissance ne devez-vous pas témoigner à ce bon pasteur! adorez-le sous cette qualité qu'il a bien voulu prendre lui-même, et qu'il a remplie si parfaitement, ainsi que je viens de vous le faire voir: *Venite adoremus, quia ipse est Dominus Deus noster, nos autem populus ejus et oves pascuæ ejus, etc.* (Psal. 74.) Mais n'oubliez rien de votre part, pour vous acquitter des devoirs d'une brebis fidèle.

II. POINT.

C'EST J. C. lui-même, M. F., qui nous instruit des obligations d'une véritable brebis à l'égard de son pasteur. Le premier devoir de la brebis fidèle, est de connoître la voix de son pasteur; *cognoscunt me meæ.* Le second est d'entendre sa voix: *Oves meæ vocem meam audiunt.* Le troisième est de suivre son pasteur, de ne le point quitter: *Sequuntur me.* Voilà, M. F., vos devoirs envers J. C. le bien connoître, prêter l'oreille à sa voix, marcher après lui. Appliquez-vous à l'explication que je vais vous en donner.

Vous le savez, M. F., et je vous l'ai déjà dit en différentes occasions, la connoissance de J. C. est d'une nécessité absolue pour tous les chrétiens. Vous n'ignorez pas, et il ne faut jamais l'oublier, qu'il est le vrai fils de Dieu, Dieu et homme tout ensemble, etc.

Mais quelle doit être votre connoissance? Telle à peu près que celle que Jésus a de vous-mêmes! une connoissance qui vous porte à penser souvent à lui, à vous en occuper non seulement à l'église, mais encore en plusieurs autres occasions, dans votre travail, vos voyages, et le plus souvent que vous le pourrez. Le faites-vous, aimez-vous à penser à Jésus, le connoissez-vous bien? On fera usage, si l'on veut, de ces paroles: *Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me?* Il y a si long-temps que je vous parle de Jésus: mais combien peu parmi vous qui le connoissent bien, de cette connoissance amoureuse et pratique, de cette connoissance qui rend attentif à sa divine parole: c'est le second devoir.

Les brebis fidèles entendent la voix de leur pasteur, dit le Sauveur; elles la distinguent de tout autre: *Sciunt vocem ejus: non noverunt vocem alienorum.* Et quelle est cette voix que le vrai pasteur fait entendre à ses brebis? Comment leur parle-t-il? En différentes manières; 1.° par lui-même, en les éclairant intérieurement, en excitant dans leur cœur de saints desirs; 2.° par ceux qui tiennent sa place; les pasteurs, les prédicateurs, les confesseurs, et tous ceux qui nous donnent de sages avis et des exemples édifians; quelquefois par une image qui se présente à

nos yeux, et qui nous rappelle ce qu'il a bien voulu souffrir pour nous ; par une cérémonie de l'Eglise qui nous touche, etc. En certains temps, il nous parle doucement; en d'autres, il menace, il frappe, il épouvante, il punit, etc. (Application aux auditeurs.) Entendez-vous bien la voix de ce charitable pasteur? N'y faites-vous point la sourde oreille? N'y en a-t-il point parmi vous à qui on pourroit adresser ce reproche, qu'il fit autrefois aux Juifs aveugles et incrédules: *Non creditis, quia non estis de ovibus meis*: Vous refusez de croire ce que je vous dis, vous fermez les yeux à la lumière, et c'est ce qui vous rend indignes d'être comptés parmi les brebis? Ah! M. F., il vous parle aujourd'hui par notre bouche, n'endurcissez pas vos cœurs: *Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* Soyez des brebis dociles, ne vous contentez pas d'entendre la voix de votre pasteur, suivez-le fidèlement, attachez-vous à lui : c'est la troisième et la principale obligation.

Les brebis fidèles suivent leur pasteur, parce qu'elles connoissent sa voix : *Oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus.* C'est pour cela, dit S. Pierre dans notre épître, que J. C. a souffert; il nous a laissé l'exemple, afin que nous marchions sur ses pas: *Vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus.*

(On rapportera la suite de l'épître qui fait le détail des différens exemples que Jésus nous a donnés.) Interrogez-vous à présent, M. F., vous dit S. Grégoire le grand ; (S. Grég. mag. homel. 14 in Evang.) voyez si vous êtes des brebis de Jésus-Christ ; *Videte si oves ejus estis*; *videte si eum cognoscitis* ; voyez si vous le connoissez: voyez si vous êtes bien instruits de la doctrine qu'il vous a enseignée, si vous aimez bien à l'entendre ; *Videte si lumen veritatis scitis. Scitis*, *dico*, *non per fidem*, *sed per amorem* ; *non ex credulitate*, *sed ex operatione.* Examinez sur-tout si vous la réduisez en pratique ; si votre vie est conforme à celle de votre pasteur, si vous faites, chacun dans votre état, la volonté du Père céleste, qui vous y a mis. C'est par-là que J. C. a prouvé qu'il connoissoit son Père, et qu'il l'aimoit : *Ego cognosco Patrem*; *et animam meam pono pro ovibus meis.* Etes-vous prêts à donner votre vie pour ce bon Pasteur, qui a donné la sienne pour vous? Hélas ! qu'il en est peu qui soient dans cette disposition ! Elle est cependant nécessaire et essentielle à tout chrétien; puisque sans elle on ne peut avoir un amour de préférence pour J. C. Elle est aussi infiniment avantageuse : elle nous mérite l'amour de J. C. même, et nous assure une place parmi les prédestinés. Oui, M. F., aimons Jésus, et ne nous séparons plus de lui;

il en a ramené plusieurs pendant ce temps de Pâques, qui l'avoient abandonné; qu'ils prennent bien garde, ces pécheurs convertis, de s'égarer de nouveau; qu'ils se tiennent sous sa conduite, ils y seront en sûreté. Personne, dit le Sauveur lui-même, ne m'arrachera une brebis d'entre les mains: *Non rapiet eas quisquam de manu meâ;* aucune ne périra, et je leur donnerai à toutes la vie éternelle.

On tâchera ici d'exhorter les différentes personnes qui composent la paroisse à ne jamais abandonner J. C. le bon Pasteur, et on le leur fera promettre durant la messe. Pour ceux qui pourroient encore être égarés, on les pressera de répéter ces paroles du prophète: *Erravi, sicut ovis quæ periit: quære servum tuum.* (Psalm. 118.)

On finira en proposant le bonheur des brebis véritables qui, au jour du jugement, seront séparées des boucs; aussi bien que la joie incompréhensible dont elles seront inondées durant toute l'éternité, où elles seront toutes réunies avec leur souverain Pasteur. La fin de l'homélie de S. Grégoire conviendra fort bien à cet endroit.

On pourroit finir d'une autre manière, qui ne seroit pas moins touchante; ce seroit de demander aux auditeurs, comme autrefois le Sauveur le demandoit à ses disciples, s'ils veulent se séparer du bon pasteur, s'ils ne

sont pas plutôt résolus de le suivre par-tout. On leur représenteroit à quoi ils seront exposés, en s'abandonnant à la fureur du loup infernal, qui ne manqueroit pas de les égorger, de leur enlever la vie de la grâce, et de les entraîner avec lui dans les enfers. On leur suggéreroit de faire, pendant la messe, la prière suivante: Ne permettez pas, ô Jésus le bon Pasteur! que je me sépare jamais de vous; faites que j'entende toujours votre voix, que j'y sois fidèle, et que je vous aime le reste de ma vie, comme vous m'avez aimé; préservez-moi des embûches du démon, et conduisez-moi à la vie éternelle.

Second sujet. Sur la connoissance de la véritable Eglise.

Le second sujet d'instruction qu'un pasteur trouve dans l'évangile, et qu'il ne peut se dispenser de traiter de temps en temps, c'est la connoissance de la véritable Eglise. Ce jour paroît le plus propre à cette fin, puisque J. C. annonça lui-même, dans notre évangile, l'établissement de l'Eglise, que ce fut après sa résurrection qu'il en parla à ses Apôtres, et qu'il les instruisit de ce qu'ils devoient faire pour la fonder, et réunir dans un même peuple les Juifs et les Gentils.

Dans l'évangile de ce jour, M. F., que nous appelons l'évangile du bon Pasteur, et que je vous ai déjà expliqué dans une autre occasion, J. C. nous prédit qu'il doit rassembler toutes ses brebis dans une même bergerie, et sous un même pasteur. C'étoit prédire clairement l'établissement de la religion chrétienne, de l'Eglise catholique, apostolique, et romaine : prédiction dont il nous importe infiniment de connoître la vérité et l'accomplissement, puisqu'il n'y a point de salut à espérer hors de cette bergerie ou de cette Eglise dont J. C. est le souverain Pasteur.

Vous avez, M. F., le bonheur d'être nés dans cette Eglise catholique ; comprenez en ce jour l'obligation que vous avez à Dieu, et apprenez en même temps ce que vous devez être en qualité de catholique. L'Eglise catholique, apostolique et romaine est la seule véritable Eglise de J. C. : c'est le premier point. A quoi nous oblige la qualité de catholique : c'est le second point.

I. POINT.

L'ÉGLISE catholique, dont je me propose de vous montrer la vérité, est une société vivante d'hommes qui font profession de la foi de J. C., sous l'obéissance de notre saint

Père le Pape, successeur de S. Pierre. Elle est appelée catholique, c'est-à-dire, universelle: on l'appelle aussi l'Eglise romaine, parce que son chef, qui est notre S. Père le Pape, réside à Rome. Il y a différentes Eglises qui prennent le nom d'Eglises chrétiennes. Il s'agit de savoir laquelle mérite ce titre préférablement à toutes les autres. Car selon la parole de J. C., il n'y en a qu'une qui soit véritable: *Unum ovile.* J. C. d'ailleurs ne peut pas se contredire, puisqu'il est la vérité même; il nous ordonne d'écouter cette Eglise; et il déclare que quiconque refuse de l'écouter et de lui obéir, doit être regardé comme un païen et un publicain. De quelle conséquence n'est-il donc pas, M. F., de démêler la véritable dans un si grand nombre de fausses? Or, comment pouvoir la distinguer; et quelle marque en avons-nous? Elles sont contenues, ces marques, dans le symbole de la foi, que l'on chante à la messe. Je crois, disons-nous, une Eglise sainte, catholique et apostolique. Et à laquelle ces marques conviennent-elles? A aucune autre Eglise qu'à celle dont vous avez le bonheur d'être les membres. Vous en êtes déjà persuadés; mais vous vous en persuaderez de plus en plus, si vous voulez réfléchir sur ce qui en prouve la vérité; et vous sentirez l'obligation où vous êtes d'en témoigner à Dieu votre reconnoissance.

On viendra au détail de chacune de ces marques, et on expliquera en peu de mots, 1.° que ce n'est que dans l'Eglise romaine que se trouvent les principes de l'unité; qu'elle seule a la règle infaillible de la foi; que toutes les autres sont appuyées sur l'opinion des hommes sujets à l'erreur, qui se combattent les uns les autres, et n'ont aucune règle infaillible pour terminer leurs différends; et ne peuvent même être bien assurés d'avoir les saintes Ecritures sans altération.

On passera ensuite à la seconde marque, qui est la sainteté. Sainteté dans sa doctrine, sainteté dans le chef invisible, sainteté dans les membres; et quoique tous n'aient pas la sainteté intérieure, ils en font profession, ils peuvent l'acquérir. Que de saints et saintes n'y trouve-t-on pas depuis son établissement? Au contraire, hors de cette Eglise, nulle véritable sainteté. Dans les autres religions, ce n'est qu'orgueil, que désobéissance aux puissances légitimes; et leur morale autorise le déréglement des mœurs.

On en viendra à la troisième marque, qui est la catholicité. C'est ce nom de catholique qui nous distingue de tous ceux qui professent quelque autre religion que la nôtre; ils nous le donnent eux-mêmes, et S. Augustin nous assure que les hérétiques de son temps le donnoient déjà à ceux qui professoient la

religion de N. S. P. le Pape. En effet il n'y a proprement que nous à qui ce nom puisse convenir, la seule Eglise romaine est vraiment catholique, sa foi a été prêchée dans tout le monde; elle est encore répandue plus qu'aucune autre religion; et elle subsistera dans tous les siècles; elle a vu les différentes hérésies se succéder les unes aux autres; mais elle n'a pas été sujète aux mêmes changemens. Toute la puissance des empereurs qui l'ont persécutée, pendant près de trois cents ans, toute la fureur des hérétiques qui l'ont toujours combattue, n'ont pas été capables de la détruire.

On éclaircira spécialement la quatrième marque, qui est l'apostolicité. La véritable Eglise est fondée sur les Apôtres: *Super fundamentum Apostolorum.* (Eph. 2.) Principalement sur S. Pierre: *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, etc.* (Matth. 16.) d'où il est evident que nulle autre Eglise ne peut se glorifier d'avoir les successeurs des Apôtres, que la catholique. Rien de plus clairement démontré par la tradition de tous les siècles; de sorte que cette preuve seule devroit faire ouvrir les yeux à tous ceux qui sont séparés de l'Eglise romaine; puisque selon la promesse de J. C. même, celle qui étoit autrefois la véritable Eglise, doit l'être encore présentement. Les

portes de l'enfer, c'est-à-dire, tous les efforts des démons et toutes les puissances terrestres n'ont jamais eu et ne pourront jamais l'ébranler. Jamais cette Eglise fondée par J. C. même sur S. Pierre, ne périra; elle a été, elle est, elle sera toujours la colonne de la vérité. Qu'il est consolant pour nous, M. F., de pouvoir nous dire que nous sommes dans la vraie religion de J. C. Nos pères autrefois idolâtres étoient des brebis égarées, mais le bon Pasteur les a fait rentrer dans son troupeau. Les Apôtres et leurs successeurs les ont éclairés des lumières de l'Evangile par une faveur dont nous ne remercierons jamais assez la miséricorde infinie de notre Dieu. La véritable foi s'est soutenue jusqu'à présent dans notre province; puisse-t-elle, M. F., s'y conserver jusqu'à la fin des siècles! Du moins qu'il ne tienne pas à nous qu'elle ne s'y perpétue. Fortifions-nous-y de plus en plus; croyons fermement que l'Eglise romaine est la seule véritable Eglise établie par J. C. hors de laquelle on ne peut faire son salut. C'est la seule porte pour arriver au Ciel; quiconque veut vivre dans d'autres sociétés, s'égare et se perd infailliblement.

Mais est-ce assez que nous soyons membres de cette Eglise, pour arriver au royaume céleste? Non, M. F., il faut que nous vivions en vrais catholiques; que nous nous com-

portions comme de dignes membres de J. C. et de véritables enfans de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

II. POINT.

C'est sans doute, M. F., une grande faveur du ciel, d'être nés dans la véritable Eglise, et d'avoir été ainsi privilégiés; mais nous n'en serons que plus condamnables, si nous ne nous comportons pas en vrais catholiques, comme de dignes membres de J. C. et de vrais enfans de l'Eglise Romaine. Or, comment devez-vous vous comporter en qualité de catholiques? A quelles marques doit-on vous reconnoître? A deux essentielles. 1.° à la pureté et à la docilité de votre foi. 2.° A la sainteté et à l'édification de vos mœurs.

Je dis, 1.° à la pureté et à la docilité de votre foi. Notre Eglise est une, c'est-à-dire, qu'elle professe par-tout, la même doctrine: *Una fides.* (Eph. 4.) Il faut donc que vous croyiez tous les mêmes vérités que cette Eglise vous propose, qu'il n'y ait point de divisions parmi vous dans ce qui regarde la foi. On pourra faire la prière que faisoit S. Paul aux Corinthiens: *Obsecro vos, fratres, per nomen Domini nostri Jesu Christi, ut idipsum dicatis omnes, etc.* (1. Cor. 1.) (On ajoutera quelque chose de la soumission au premier

Pasteur que J.C. a établi pour nous enseigner, et on insistera plus ou moins, selon les lieux et les personnes.)

La seconde marque qui doit nous distinguer, c'est la sainteté de nos mœurs. Rien de plus commun dans les Epîtres de S. Paul, que le nom de SAINTS donné aux chrétiens. Ce n'est pas qu'ils fussent tous saints effectivement; mais l'Apôtre les appeloit de ce nom pour leur faire connoître l'obligation où ils étoient de mener une vie sainte. Eh! comment, M. F., oseriez-vous déshonorer, par vos mœurs, la sainteté de l'Eglise dont vous êtes membres? Quelle injure ne lui feriez-vous pas? Que seroit-ce si, sous un chef saint, on voyoit des membres infectés du péché? Quel tort pour la véritable religion, si les catholiques se livroient aux mêmes désordres que les hérétiques, les Juifs et les païens? Vous devez donc, M. F., honorer votre religion par une conduite édifiante, qui ferme la bouche aux ennemis de l'Eglise, qui les force même en quelque sorte d'en reconnoitre la vérité, et les engage à rentrer dans son sein. N'oubliez pas que le nom de catholique est pour vous infiniment honorable, et que vous devez le soutenir, non-seulement par une profession éclatante de votre foi, mais encore par la régularité de votre conduite, en pratiquant tous les préceptes que

nous avons reçus des Apôtres, et en obéissant à leurs successeurs, spécialement à N. S. P. le Pape et à notre propre Evêque, avec la soumission qu'un enfant doit à son Père.

On en viendra à l'application; on moralisera selon que la prudence le demandera; sur-tout, s'il s'y trouve des paroissiens qui donnent du scandale. On leur fera sentir le grand mal qu'ils font, et à quels châtimens ils doivent s'attendre de la part de cette même Eglise. On pourra citer ce que fit S. Paul au sujet de l'incestueux de Corinthe.

On conclura, en exhortant les fidèles à profiter de la grâce que J. C. leur a faite, de les rassembler tous dans sa bergerie, et de le supplier, pendant la messe, de leur accorder des secours abondans, afin de remplir la signification de leur nom.

Nota. On peut tourner le second point d'une autre façon qui répondroit mieux au premier point. Comme on connoît la véritable Eglise à quatre marques, qui sont d'être une, sainte, catholique et apostolique; on doit aussi distinguer les vrais fidèles à ces quatre signes; 1.° à leur unité dans la foi, croyant tous les mêmes dogmes, suivant la même morale; 2.° à la sainteté de leurs mœurs, conservant leurs corps et leurs ames dans la pureté, pour ressembler à leur chef; 3.° à

leur

leur catholicité, faisant par-tout profession de leur foi au péril de leur vie ; 4.° enfin en se tenant inviolablement attachés à la doctrine des Apôtres, et sur-tout du chef des Apôtres, le souverain Pontife de l'Eglise romaine. Il y a certaines paroisses où il faudroit insister sur cette dernière marque, leur inspirer un respect et un attachement inviolable pour le S. Siège : respect et attachement qui ont toujours été et qui seront toujours la marque distinctive des vrais catholiques. On citeroit quelques beaux passages des Pères à ce sujet, spécialement de S. Irénée et de S. Jérome. (Voyez les leçons de l'office de S. Irénée.) Voici comme parle S. Jérome écrivant au Pape Damase, dans un temps où régnoit une division dans l'Eglise: Comme tout l'Orient, divisé et comme brisé l'un contre l'autre, déchire en lambeaux la robe du Seigneur, j'ai cru devoir consulter la chaire de S. Pierre, et cette foi qui a mérité les louanges de l'Apôtre. Le grand éloignement que la mer met entre nous, ne m'empêche pas de rechercher la perle précieuse, puisque les Eglises doivent s'assembler là où est le corps. C'est chez vous que la succession, le patrimoine de nos Pères, s'est conservé sans corruption. Ainsi je m'attache de communion à la chaire de S. Pierre : *Ego beatitudini tuæ, id est, cathedræ*

Petri communione consocior. Je sais que l'Eglise a été bâtie sur cette Pierre ; quiconque mangera l'Agneau hors de cette maison est un profane: celui qui ne se trouvera pas dans l'arche de Noë, périra par le déluge.

On sait ce que S. Augustin a dit dans un de ses sermons, au sujet des Pélagiens ; dès que le S. Siège eut prononcé, il regarda la chose comme entièrement décidée : *Causa finita est.*

Pour le III. dimanche après Pâques.

L'ÉVANGILE du troisième dimanche après Pâques est pris du sizième chapitre de l'évangile selon S. Jean. C'est l'admirable sermon que le Sauveur fit à ses disciples avant sa Passion. L'Eglise a trouvé ce chapitre si instructif pour les fidèles, et si propre au temps paschal, qu'elle en a fait le sujet de l'évangile, trois dimanches consécutifs.

Aujourd'hui elle fait lire depuis le seizième ℣. jusqu'au vingt-deuxième. Dimanche prochain, elle reprend le commencement du chapitre, dès le cinquième ℣. jusqu'au quatorzième. Et le dimanche suivant, qui est le cinquième après Pâques, on lit à la messe la fin de ce même chapitre, depuis le vingt-troisième ℣. jusqu'au trentième.

Ce n'est pas au hasard que ces évangiles ont été ainsi disposés, et que l'on a préféré de rappeler aux fidèles le milieu du chapitre en ce dimanche, se réservant de leur en lire le commencement et la fin les deux dimanches suivans. Il faut en chercher la raison de convenance. Elle ne peut venir que du sujet de morale que cet endroit renferme, et qu'il convient de proposer au peuple, quelques semaines après Pâques, avant que de leur parler de la venue du S. Esprit, et de la prière dont il est fait mention dans les évangiles des deux autres dimanches. Voici par où commence cet évangile: *Modicum, et jam non videbitis me; et iterùm modicum et videbitis me.* J. C. annonce à ses disciples qu'il les quittera bientôt, et que bientôt après il se montrera à eux; il leur dit qu'il retournera vers son Père, et qu'après son départ ils vivront dans la tristesse. Il les console en leur disant qu'il les reverra, qu'ils se réjouiront alors, et que personne ne leur ôtera leur joie.

Il n'est pas difficile de voir quel a été le but de l'Eglise, lorsqu'elle a fixé ces paroles du Sauveur au troisième dimanche après Pâques. Comme elle ne desire rien tant que d'entretenir les fidèles dans la grâce qu'ils ont reçue à Pâques et les engager à persévérer dans une vie nouvelle, elle leur rappelle les vérités les plus propres à leur faire

supporter les travaux d'une vie chrétienne. Elle leur fait entendre qu'ils doivent se préparer à beaucoup souffrir, à l'exemple de leur Maître; mais en même temps elle les assure que leurs peines seront de peu de durée; et que la récompense qui en doit être le fruit n'aura point de terme.

Ainsi à l'occasion des paroles de J. C. *Modicum, et non videbitis me*, que S. Augustin expliquant dans un sens moral, entend de la courte durée de cette vie, et de la longueur de l'éternité, on peut traiter de la brièveté de la vie présente, des misères inséparables de cet exil, et de l'éternité bienheureuse ou malheureuse qui suivra nécessairement le temps de notre pélérinage.

L'épître de ce jour, qui est tirée de la première de S. Pierre, ainsi que celle de dimanche dernier, confirme ce que nous venons de dire du dessein de l'Eglise. Elle commence par ces mots: *Charissimi, obsecro vos, etc.* Ce rapport de l'épître avec l'évangile montre que l'Eglise souhaite que tous les chrétiens se souviennent, sur-tout en ce temps, comment ils doivent se regarder sur la terre; qu'ils n'y sont que comme en passant; et que l'éternité seule doit être l'objet de tous leurs travaux. (Voyez les leçons pour le troisième dimanche après Pâques.)

Premier sujet. De la brièveté de cette vie, et de la longueur de l'éternité.

Dans l'exorde, l'on dira aux auditeurs d'où l'évangile est tiré. On expliquera les premières paroles dans le sens que S. Augustin les a expliquées.

L'évangile de ce jour, M. F., est pris du sermon le plus touchant que le Sauveur ait fait durant sa vie. Il le prononça la veille de sa Passion, après avoir mangé avec ses Apôtres l'Agneau Paschal et institué la divine Eucharistie. L'Eglise a jugé à propos de nous en rappeler une partie, le troisième, le quatrième, et le cinquième dimanche après Pâques; elle a choisi ce qu'il y a de plus propre pour notre instruction en ce temps paschal. Voici ce que nous en avons lu ce matin. On en fera le récit, et on dira : Reprenons cet évangile, et arrêtons-nous d'abord aux premières paroles : Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et peu de temps après vous me reverrez. Que signifient-elles, et qu'a voulu dire par-là le Sauveur? Peut-être, M. F., que semblables aux disciples, vous n'en comprenez pas le sens : *Nescimus quid loquitur.*

En voici l'explication telle que l'a donnée saint Augustin, un des plus saints et des plus éclai-

rés docteurs de l'Eglise. C'est comme si le Sauveur eût dit à ses disciples : Bientôt je quitterai la terre pour retourner vers mon Père, l'on va me mettre à mort; ensuite je ressusciterai, je me ferai voir à vous, je vous apparoîtrai de temps en temps ; mais mon séjour ne sera pas long; au bout de quarante jours, je monterai au ciel; mon départ vous causera de la tristesse; mais consolez-vous, je ne tarderai pas à vous revoir; après le court espace de la durée de ce monde, je viendrai juger les hommes; vous me verrez, vous serez dans la joie, et votre joie sera éternelle.

Que de salutaires réflexions, M. F., ne trouve-t-on pas à faire sur ce discours du Sauveur! Que devons-nous en conclure? Le voici. C'est que cette vie est très-courte, et ne dure, pour ainsi dire, qu'un moment; c'est que nous ne sommes ici-bas qu'en passant et comme dans un exil; c'est qu'il y a une autre vie qui ne doit jamais finir, après laquelle nous devons sans cesse soupirer. Entretenons-nous, M. F., de ces pensées les plus dignes d'un chrétien, et les plus propres à nourrir en nous les sentimens de piété que nous avons dû prendre en ce saint temps de Pâques.

Voici en peu de mots ce que je veux vous en dire pour votre instruction. Notre vie est courte et nous sommes ici-bas hors de notre patrie; il ne faut donc pas nous attacher à ce

monde, mais y vivre comme des étrangers et des voyageurs : ce sera mon premier point. Il y a, après cette vie, une éternité bienheureuse ou malheureuse, qui sera notre partage; il ne faut donc travailler ici-bas que pour nous rendre heureux pendant l'éternité : c'est mon second point.

I. POINT.

Il n'est pas difficile de persuader les hommes de la brièveté de la vie et des misères qui l'accompagnent. Pour peu que nous fassions réflexion à ce qui se passe dans ce monde, et parmi nous, nous ne pouvons disconvenir que cette vie ne soit également courte et misérable. Les premiers patriarches, dont la vie étoit bien plus longue que n'est celle des hommes d'à présent, en sentoient eux-mêmes la brièveté et les afflictions. Nous lisons au livre de la Genèse, que Jacob étant interrogé par un roi d'Egypte, quel étoit son âge, il lui répondit : il y a cent trente ans que je suis voyageur, et mes jours ont été bien courts et remplis de peines : *Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali.* (Gen. 47.) Qu'est-ce en effet, M. F., que la vie présente? *Quæ est enim vita vestra?* dit S. Jacques. (Jac. 4.) C'est comme une vapeur qui paroît pour peu de temps et qui se dissipe bientôt : *Vapor ad*

modicum parens. Interrogez le Psalmiste; il vous dira que les jours de l'homme sont semblables à une toile d'araignée, que le moindre vent détruit. (Psalmus 89.) Le temps ordinaire de la vie humaine est de soixante et dix ans, si quelques-uns le passent, le reste n'est que travail et douleur. Mais combien qui ne parviennent pas à un âge avancé! Le plus grand nombre n'y arrive pas; presque tous sont enlevés, ou dans la jeunesse, ou dans l'âge viril. Un homme paroît aujourd'hui, dit le pieux auteur de l'Imitation, et demain il n'est plus. J'ai vu, dit David, le pécheur dans l'élévation; je n'ai fait que passer, et il a disparu à mes yeux : *Vidi impium superexaltatum : transivi, et ecce non erat.* (Psal. 16.)

Mais personne ne pourroit mieux vous dire ce qu'il en est, que ceux qui en ont fait l'expérience. Je pourrois prendre à témoin les vieillards qui sont dans cet auditoire. Les années qu'ils ont vécu leur paroissent comme un songe; pour peu qu'ils fassent attention au cours de leur vie, ils y remarquent une succession de maux, qui n'ont fait presque que se multiplier avec leurs jours.

J'ai cependant, M. F., un témoignage plus puissant à vous produire, et que l'Ecriture Sainte nous fournit au livre de la Sagesse, c'est celui des réprouvés. Ecoutez-les parler du fond de leurs supplices : A quoi nous

a servi, s'écrient-ils, notre orgueil? Que nous reste-t-il de toutes nos richesses, dont nous nous sommes fait un sujet de vanité? Toutes ces choses ont passé comme une ombre : *Transierunt omnia illa tanquam umbra.* (Sap. 5.) On lira la suite du chap. et on se servira des comparaisons qui y sont rapportées pour exprimer la brièveté de la vie : *Sic et nos nati, continuò desivimus esse* : à peine sommes nous nés, que nous avons cessé d'être. *Talia dixerunt in inferno hi qui peccaverunt.* Ils avouent même que quelque soin qu'ils aient eu de satisfaire leurs passions, leur vie a été remplie d'afflictions : *Lassati sumus in viâ iniquitatis : ambulavimus vias difficiles.*

Tenons-nous-en, M. F., à ce témoignage qui ne peut être suspect; tirons-en pour l'édification de nos mœurs, de saintes réflexions; que chacun rentre en soi-même, ceux surtout qui, jusqu'à présent, ont imité les réprouvés dans leurs désordres : (on fera raisonner chacun des auditeurs.) Dites-vous à vous-même : Il y a tant d'années que je suis en ce monde; elles se sont écoulées comme un torrent; il ne me reste plus que peu de temps à vivre, peut-être seulement quelques jours qui s'écouleront avec une égale rapidité, après quoi je sortirai de ce monde, pour n'y plus rentrer; maisons, héritages, plaisirs, charges, je quitterai tout et pour toujours, malgré moi;

la machine de mon corps se dissoudra, elle deviendra la pâture des vers, et retournera dans la poussière d'où elle est sortie. Je ne serai cependant pas anéanti ; mon ame, cette ame qui me distingue des animaux, cette ame créée à l'image de Dieu, subsistera après sa séparation d'avec mon corps, elle subsistera pour ne jamais mourir, elle sera même un jour réunie à ce même corps ; Dieu, par sa toute-puissance, me ressuscitera ; je vivrai à jamais ou dans le ciel, ou dans l'enfer ; ce n'est donc pas ici le lieu de ma patrie ; je ne suis qu'un étranger et un voyageur : voilà, M. F., ce que vous et moi devons dire.

Mais quelle conclusion devons-nous en tirer? Sans doute, M. F., ce n'est pas celle que l'auteur du livre de la Sagesse met dans la bouche des impies : Notre vie est courte et accompagnée de chagrins ; nous ne voyons personne revenir des enfers ; nous serons bientôt réduits en poussière ; venez donc, et jouissons des biens qui sont en notre pouvoir ; prenons tous les plaisirs que des jeunes gens peuvent se procurer, etc. Voyez tout ce chapitre, qui mérite bien d'être exposé. *Dixerunt* (impii) *cogitantes apud se non rectè : exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ, etc.* (Sap. 2.)

Hélas, M. F., il n'en est que trop dans ce siècle malheureux, peut-être même dans cette paroisse qui raisonnent ainsi, au moins dans

leurs cœurs; s'ils ne viennent pas à tirer une conséquence aussi impie que ceux dont nous venons de parler, ne concluent-ils pas souvent de la brièveté de la vie et des peines qui y sont inévitables, qu'il faut du moins y prendre tous les plaisirs que l'on nomme honnêtes et permis; qu'il faut éloigner, avec tout le soin possible, tout ce qui pourroit causer de la peine? Non, M. F., non, ce n'est point raisonner en chrétien, en homme éclairé de la foi, que de tirer de semblables conséquences; ce n'est ni de l'impiété, ni de l'amour propre que nous devons emprunter le langage; ce n'est point sur leurs maximes que des fidèles peuvent régler leurs mœurs : c'est dans les lumières de la foi, dans les livres saints que nous devons apprendre à raisonner. Or, que nous dicte la foi? Que ce peu de temps que nous avons à vivre, ne nous est donné que pour mériter une vie éternelle; et que ce n'est que par les peines de la vie supportées chrétiennement, que l'on s'en rend digne. Que nous apprennent les livres saints? (Lisez l'Ecclésiaste, chap. I. alibi passim et in fine.)

Voici, M. F., la vraie conclusion que vous et moi devons tirer, après S. Paul, du peu de durée de la vie présente : *Hoc itaque dico, fratres, tempus breve est*, dit cet Apôtre; *reliquum est, ut qui habent uxores, tanquam non habentes sint; qui flent, tamquam non flentes, etc. qui utun-*

tur hoc mundo, tamquam non utantur, præterit enim figura hujus mundi. (1. Cor. 7.) Voyez encore ce qu'il dit dans la 2. aux Corinthiens, chap. 4. et 5. Nous sommes des voyageurs; nous n'avons point ici de demeure fixe; tout ce que nous voyons n'est que temporel; le Seigneur nous a bâti dans le ciel une maison qui ne sera jamais détruite. C'est pour cela que nous ne nous attachons à rien de ce qui est dans ce monde; nous soupirons après notre patrie, et nous ne pensons qu'à plaire à Dieu: *Quoniam dum sumus in corpore, peregrinamur à Domino. Ingemiscimus gravati. Bonam voluntatem habemus magis peregrinari à corpore, et præsentes esse ad Dominum. Et ideò contendimus sive absentes, sive præsentes placere illi.*

On pourra ajouter quelques réflexions que l'on fera aux auditeurs sur l'aveuglement des hommes qui s'attachent à la vie, comme s'ils y devoient toujours rester; qui forment des projets pour des années qu'il n'auront pas; qui bâtissent des maisons qu'ils ne doivent habiter qu'en passant; et qui ne font rien, ou presque rien, pour assurer leur bonheur dans l'éternité. On démontrera cet aveuglement par quelque comparaison; *par ex.* d'un voyageur qui s'amuseroit en chemin à bâtir une chambre magnifique, où il ne devroit loger qu'une nuit, et qui laisseroit tomber en ruine la maison qu'il a coutume d'habiter; d'un courtisant, qui

ne voudroit pas se priver d'un amusement vain, pour mériter de son prince, par quelque court service, un posté très-honorable, lucratif et permanent; qui s'exposeroit même, en désobéissant à son prince, d'être privé de tous ses biens, et renfermé pour le reste de ses jours dans un affreux cachot. N'est-ce point là, M. F., votre histoire? Jusqu'à présent n'avez-vous pas été uniquement attachés aux amusemens de la vie? etc. *Filii hominum, usquequò gravi corde; ut quid diligitis vanitatem? etc.* (Psal. 4.)

On finira par la belle prière que S. Pierre faisoit aux fidèles: *Charissimi, obsecro vos, tanquam advenas et peregrinos, abstinere vos à carnalibus desideriis.* (1. Pet. 2.) Je vous la fais, M. F., cette prière avec tout le zèle dont je suis capable; détachez-vous de cette vie, regardez-vous-y comme étrangers et voyageurs, ainsi que vos pères; dites avec David: *Peregrinus sum sicut omnes patres mei.* (Psal. 38.) Soupirez après votre patrie; souvenez-vous de ce que dit S. Augustin, que quiconque ne gémit pas comme étranger sur la terre, ne se réjouira pas comme citoyen dans le ciel: *Qui non gemit ut peregrinus, non gaudebit ut civis.* Voyez les méditations ecclésiastiques, 3. dimanche après Pâques.)

Mais ne nous contentons pas de nous détacher de la vie présente, et de soupirer après notre véritable patrie. Travaillons incessam-

ment à nous rendre dignes du bonheur qui nous y est préparé: c'est à quoi doit nous porter la seconde considération que je vous ai proposée au commencement de cet entretien.

Il y a après cette vie, une éternité bienheureuse ou malheureuse qui doit faire notre partage; il ne faut donc travailler ici-bas que pour nous rendre heureux dans l'éternité: c'est le sujet d'un second point.

II. POINT.

C'EST un vérité fondamentale de notre religion, et dont nous faisons profession dans le symbole, qu'il y a une vie éternelle; qu'après cette vie courte et passagère, nous irons dans la maison de notre éternité. Je crois, dites-vous chaque jour, la vie éternelle. Rien de plus clairement exprimé dans les saintes Ecritures de l'ancien et du nouveau Testament, que les justes, après cette vie, jouiront d'un bonheur sans fin, et que les pécheurs seront tourmentés à jamais par des supplices que l'esprit humain ne peut comprendre. Terrible alternative, M. F., et qui a fait trembler les saints. Il faut, se disoit à soi-même un grand saint, (et nous devons nous le dire également,) il faut nécessairement que je tombe dans l'une ou dans l'autre de ces éternités: *In hanc vel illam æternitatem cadam necesse est.*

Si on a lieu de douter de la foi de certains auditeurs, on ajoutera quelque chose pour confirmer ce point essentiel de notre croyance; par exemple la justice de Dieu, le desir que nous avons tous naturellement de vivre à jamais.

Pourrions-nous, M. F., si nous étions bien convaincus de cette grande vérité, et si nous nous en occupions sérieusement, pourrions-nous ne pas travailler à nous garantir du malheur éternel dont nous sommes menacés, et à nous assurer l'éternité bienheureuse, pour laquelle nous sommes créés? Car, nous dirions-nous à nous-mêmes, je suis dans ce monde pour travailler à m'assurer un établissement éternel; le temps de la vie présente ne m'est donné que pour cela; il faut donc que toutes mes pensées, mes desirs, mes entretiens et mes occupations tendent à cette fin; tout ce qui ne va pas là, quelque estime qu'en fassent les hommes, n'est que vanité: *Quidquid pro æternitate non est*, disoit S. François de Sales, *vanitas est.* Tous les jours, toutes les heures, tous les momens même de ma vie, je devrois me demander, avec S. Louis de Gonzague: *Quid hoc ad æternitatem?* Ce que je dis, ce que je fais, me conduit-il à mon éternité bienheureuse? Ce voyage, ce procès, cette étude, cette récréation, etc. O! M. F., que de pensées ne réformerions-nous pas, que

d'entretiens et d'actions inutiles ne retrancherions nous pas, si nous avions une foi vive de la vie future! Elle produiroit deux effets principaux: le premier de nous faire éloigner, avec l'exactitude la plus grande, de tout ce qui nous détourneroit de notre félicité. Le second, de nous faire employer tous les momens de la vie présente pour la mériter. (On expliquera ces deux effets de la foi d'une vie future.) Non, dira-t-on, rien de plus capable de nous faire éviter tout ce qui est contraire à notre fin dernière, que la foi de l'éternité bienheureuse ou malheureuse. Comment cela? C'est que rien au monde ne pourroit nous dédommager de la perte des biens éternels, comme rien ne pourroit réparer le malheur où nous tomberions en les perdant. Toutes les richesses périssables, tous les honneurs passagers ne seroient pas capables de nous tenter, et de nous faire manquer à un seul de nos devoirs. (Citez à cette occasion l'exemple des martyrs, dont les supplices les plus cruels n'ont pu ébranler la foi. On pourra rapporter aussi l'histoire de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre qui eut la tête tranchée à Londres sous le Roi Henri VIII; la réponse qu'il fit à sa femme, lorsqu'elle lui proposa qu'il ne tenoit qu'à lui d'être délivré de sa prison, et de jouir plusieurs années de la faveur de son Roi, est citée dans plu-

sieurs livres, entr'autres dans le petit livre intitulé: Réflexions sur les quatre fins de l'homme. C'est une belle preuve de la force qu'a la foi de l'éternité, pour vaincre les tentations les plus délicates: Me croyez-vous donc si insensé, lui dit-il, que de préférer quelques courtes satisfactions à la récompense éternelle que j'attends dans le ciel, et m'exposer à des supplices qui ne finissent point?)

Le second effet de cette même foi, c'est de nous faire employer tous les momens de la vie utilement, parce qu'il n'en est aucun auquel l'éternité ne puisse être attachée, et que celui que l'on négligeroit, ou que l'on emploieroit mal, seroit peut-être celui-là même qui décideroit de notre sort. Ah! quand on attend une éternité, et qu'on l'attend incessamment, peut-on n'être pas dans une continuelle vigilance? Peut-on se livrer, je ne dis pas à ses passions criminelles, mais même à l'inutilité? *Nulla satis magna securitas*, dit S. Grégoire, *ubi periclitatur æternitas.*

On pourra finir par cette pensée si frappante des réprouvés et des élus. Que feroient les uns et les autres, s'il leur étoit permis de retourner sur la terre? Perdroient-ils leur temps, comme la plupart des hommes? Ils porteroient par-tout la pensée de l'éternité; les réprouvés ne différeroient pas d'un moment leur conversion; et les prédestinés re-

doubleroient à chaque instant leur ferveur. Bientôt, M. F., chacun de nous entrera dans l'une ou l'autre de ces demeures éternelles. Notre sort est entre nos mains, faisons à présent ce que nous voudrions avoir fait, lorsque notre éternité sera commencée: que chacun de nous, pour fruit de cet entretien, se demande à soi-même aujourd'hui, et chaque jour de cette semaine: Comment voudrois-je avoir vécu, lorsque je serai à la fin de ma vie? (Détail pour les différentes conditions.) Voulons-nous, M. F., assurer notre bonheur dans la vie future? Suivons les avis que donne S. Pierre dans l'épître de ce jour; elle contient les devoirs des chrétiens envers Dieu, envers leurs supérieurs, envers leurs égaux, et à l'égard d'eux-mêmes: *Deum timete: regem honorificate: fraternitatem diligite: subjecti estote omni humanæ creaturæ propter Deum. Conversationem vestram inter gentes habentes bonam.* (1. Pet. 2.) On recommandera davantage ceux des avis de Saint Pierre dont l'auditoire aura plus besoin.

Second sujet, tiré de l'épître 2. de S. Pierre, chap. 2. ℣. 22. De la rechûte.

OUTRE les sujets d'instruction que l'on trouve dans l'évangile de ce dimanche, il y

en a aussi de très-importans dans l'epître, qui sans doute a été choisie à ce dessein, pour préserver les fidèles de la rechûte dans le péché, et leur faire remplir tous leurs devoirs, soit envers Dieu, soit envers le prochain, soit envers eux-mêmes.

On peut donc parler, à l'occasion de cette épître, 1.° de la rechûte dans le péché; 2.° des obligations du chrétien. Nous ne donnerons ici qu'un dessein d'instruction sur la rechûte, qui est une matière absolument nécessaire à traiter dans le temps paschal. Pour ce qui est des devoirs des chrétiens, on peut les faire venir dans le corps de quelqu'autre instruction, ainsi que nous l'avons déjà insinué à la fin du premier dessein sur l'évangile de ce dimanche.

On prendra pour texte de son prône sur la rechûte, le commencement de l'épître: *Charissimi, obsecro vos, etc.*

La prière que faisoit S. Pierre aux premiers chrétiens nouvellement convertis à la foi, je viens vous la faire, M. F., dans les mêmes sentimens, pour vous porter à ne plus retomber dans le péché. Vous avez eu le bonheur de vous en purifier dans votre confession de Pâques; vous avez protesté de ne plus le commettre. Ah! je vous en conjure, soyez fermes dans la résolution que vous avez prise. Gardez-vous désormais de pécher, de perdre

la grâce; sentez bien aujourd'hui combien la rechûte dans le péché est à craindre; concevez-en la plus vive horreur. Fasse le ciel que je vous en pénètre bien, et que vous vous conserviez à jamais dans l'heureux état où vous êtes!

Pourquoi devez-vous craindre infiniment de retomber dans le péché? Ce sera le premier point. A quoi cette crainte doit-elle vous porter? Ce sera le second point

Voyez le P. Nepveu, tom. 1, 3 et 4. Bourdaloue dans son Carême; Giroux, tom. 5.

I. POINT.

Rien de plus à craindre que le péché; c'est même à proprement parler, le seul mal qu'on doive appréhender. Il en est néanmoins qui sont beaucoup plus à craindre à cause des différentes circonstances qui les accompagnent, et qui les rendent plus injurieux à Dieu, et plus nuisibles à ceux qui s'en rendent coupables. Tel est, M. F., le péché de rechûte. Quelle injure ne fait-il pas à Dieu? Quel mal ne cause-t-il pas au pécheur? Pour comprendre cette injure, faites attention, je vous prie, à trois circonstances qui accompagnent la rechûte dans le péché. La première, c'est l'ingratitude du pécheur. La seconde, sa perfidie. Et la troi-

même, le mépris formel qu'il fait de la majesté divine. (On développera ces trois caractères du péché de rechûte.)

Représentez aux auditeurs l'état où ils étoient avant que de recouvrer la grâce de Dieu; esclaves du démon, enfans de colère, etc. et celui où la pénitence les a fait rentrer. Quelle faveur de la part de Dieu! Mais que fait le pécheur qui retourne à ses premiers déréglemens? Au lieu de témoigner sa reconnoissance à son bienfaiteur, il l'abandonne de nouveau, et se révolte contre lui. (Comparaison de cette conduite avec celle d'Absalon et de Séméï, l'un fils et l'autre serviteur de David.)

A l'ingratitude le pécheur joint la perfidie. Que pense-t-on des ingrats et des perfides dans le monde? Vous le savez, M. F., on les a en horreur. Et quelle perfidie pareille à celle du pécheur de rechûte? Quelles promesses avez-vous faites à Dieu et à votre confesseur au temps de Pâques? (telle et telle) C'est dans le saint tribunal, à la face des autels; c'est dans le temps même que J. C. étoit au dedans de vous; son sang en a été, pour ainsi dire, le sceau; vous les avez réitérées même plusieurs fois, ces promesses. Ah! quelle injure ne lui ferez-vous pas, si vous venez à les violer? Quel mépris ne seroit-ce pas faire de sa divine majesté? Une

première fois que l'on péche, que l'on perd la grâce, on est moins condamnable ; on n'a pas encore fait toutes les réflexions capables de détourner du péché : mais quand on retombe après une première pénitence, c'est mettre le Seigneur, en quelque façon, au-dessous du démon; c'est faire, pour ainsi dire, satisfaction au démon de sa première pénitence: *Diabolum Domino præponit. Diabolo per pœnitentiæ pœnitentiam satisfacit.* (Tertull.) C'est selon S. Paul, crucifier de nouveau J. C. au dedans de soi-même, et renouveler les opprobres et les supplices de sa Passion : *Rursùm crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes.* (Heb. 6.) Ce crime a paru si grand à certains docteurs, qu'ils ont soutenu que les pécheurs relaps ne doivent point s'attendre à obtenir le pardon de leur rechûte. Ç'a été une erreur de leur part que l'Eglise a condamnée : nul péché en cette vie qui soit irrémissible. Il faut cependant avouer qu'il est beaucoup plus difficile d'obtenir le pardon de ceux dans lesquels on retombe après sa conversion. C'est, M. F., ce qui doit redoubler votre crainte, et vous donner une vigilance continuelle, pour conserver la grâce que vous avez eu le bonheur de recouvrer. (Il faudra en venir à l'application.) L'a-t-on, M. F., cette crainte souveraine de la rechûte? Hélas! quoi de plus commun que ce péché ! On fait

à Pâques les plus belles protestations ; combien durent-elles? Combien, hélas! peut-être parmi vous, qui ont déjà manqué à leurs promesses, en qui le démon est déjà rentré, qui ont déjà renoué les mêmes liaisons criminelles, qui se sont livrés aux mêmes habitudes, etc. Ah! quels châtimens n'ont-ils pas à craindre de la part de Dieu qu'ils ont outragé si sensiblement? Combien leurs rechûtes ne leur seront-elles pas funestes, s'ils ne prennent incessamment des moyens efficaces pour s'en relever! Quels sont-ils ces châtimens? Je ne parlerai pas des biens dont ils sont privés, de l'amitié de Dieu, des dons du S. Esprit, etc.; mais je parle de l'état misérable où ils sont réduits, mettant à leur conversion les plus grands obstacles. Oui, M. F., il est beaucoup plus difficile de se convertir après la rechûte qu'auparavant : S. Pierre n'a pas craint de dire que c'eût été, pour ces pécheurs, un avantage de n'être point entrés dans le chemin de la justice: *Melius erat illis non cognoscere viam justitiæ.* Il déclare après J. C. que leur second état est pire que le premier : *Facta sunt eis posteriora deteriora prioribus* (2. Pet. 2.)

On fera usage de la réflexion de S. Augustin, qui a remarqué judicieusement que J. C. n'a pas guéri deux fois la même personne: *Quem cæcum bis illuminavit? quem le-*

prosum bis mundavit? quem mortuum bis suscitavit? Ideò non scribitur quis nisi semel sanatus, ut timeat quisque jungi peccato. Et d'où vient cette grande difficulté de la conversion? Elle se prend et du côté de Dieu et du côté du pécheur, et du côté du démon. Du côté de Dieu qui diminue ses grâces; du côté du pécheur qui devient plus foible; et du côté du démon qui se fortifie dans l'ame du pécheur de rechûte. On donnera quelque étendue à ces trois causes de la difficulté de la conversion.

Est-il rien, dira-t-on après les avoir expliquées, de plus à craindre pour une ame convertie, que de s'engager de nouveau dans ses anciens péchés? Mais est-ce ce que l'on craint davantage? Un maudit respect humain, une criminelle complaisance, un amour déréglé pour son corps, un point d'honneur, un léger intérêt ne l'emportent-ils pas souvent sur la crainte qu'on doit avoir de Dieu, sur les promesses qu'on lui a faites, et sur le véritable amour de son ame et de son salut? N'y en a-t-il point déjà parmi vous qui éprouvent les funestes effets de la rechûte? N'est-il pas même à craindre qu'ils ne se convertissent jamais sincèrement, et qu'il n'en soit d'eux comme d'une terre maudite, selon la pensée de S. Paul, qui, ne produisant que des épines, est abandonnée de son maître?

Terra

Terra sæpè venientem super se bibens imbrem, proferens autem spinas ac tribulos, reproba est, et maledicto proxima, cujus consummatio in combustionem. (Hebr. 6.) Puissions-nous, M F., vous dire comme le même Apôtre: *Confidimus de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora saluti, tametsi ità loquimur.* Puissiez-vous être vous remplis d'une crainte salutaire de la rechûte dans le péché; mais d'une crainte efficace, qui vous engage à fuir tout ce qui pourroit vous y conduire, et vous faire relever au plutôt, si vous aviez déjà eu le malheur de vous en rendre coupables!

II. POINT.

A quoi doit vous porter la crainte de la rechûte? 1.° A éviter tout ce qui peut en être en vous le principe: 2.° A user des remèdes capables de vous en préserver. (On se servira de la comparaison d'un convalescent.) Comportez-vous comme un convalescent, qui craint fort de retomber dans sa première maladie; il évite tout ce qui peut en être l'occasion; le mauvais air, les alimens qui lui sont contraires, un exercice trop violent; il garde un régime de vie, il s'occupe modérément; et s'il a de temps en temps quelque ressentiment de son mal, il a recours à son premier médecin. Voilà, M.

F., votre modèle; faites pour votre ame ce que vous feriez pour votre corps. Vous savez que la rechûte dans les maladies spirituelles est infiniment nuisible à l'ame, comme la rechûte dans les maladies du corps est plus dangereuse que le premier mal. Mettez donc toute votre attention à fuir tout ce qui peut occasionner la rechûte. Examinez attentivement ce qui pourroit en être la cause. Est-ce le mauvais air de certaines compagnies, de certains lieux de débauches et de divertissemens? Sont-ce les repas, les festins où vous avez peine à vous modérer? Evitez-les; et si vous êtes jamais obligés de vous y rencontrer, tenez-vous bien sur vos gardes. C'est à chacun de vous à examiner les principes ordinaires de ces rechûtes; l'oisiveté et la paresse, les compagnies dangereuses, les excès, en sont les principes les plus ordinaires. On étendra davantage ces moyens négatifs, pour éviter la rechûte. (Voyez le Pasteur apostolique, tome premier.)

Mais ce n'est pas assez de fuir les occasions de rechûte; il est nécessaire d'user de certains remèdes, pour se préserver du péché et se fortifier dans la grâce. Il y en a un grand nombre; les uns sont généraux, les autres spécifiques ou particuliers. Les généraux, sont de se défier de soi-même, prier beaucoup, fréquenter les sacremens, se bien

occuper dans son état. Les particuliers sont l'exercer les vertus opposées aux vices auxquels on a été sujet. (On en donnera des exemples.) Mais de tous les remèdes, un des plus salutaires, c'est la fréquentation du sacrement de Pénitence, auprès d'un zélé et prudent confesseur. Celui qui est exact à recourir à son médecin spirituel, se préserve sûrement de la rechûte ; ou s'il vient à tomber, il se relève promptement. Le démon connoît bien l'efficace de ce remède; aussi que ne fait-il pas pour en dégoûter les fidèles? Gardez-vous, M. F., de vous laisser séduire par ce vieux serpent, qui ne cherche qu'à perdre vos ames; ne tardez-pas à vous confesser, si vous ne l'avez pas fait depuis Pâques. Car, ou vous avez conservé la grâce, ou vous avez déjà eu le malheur de la perdre; si vous l'avez conservée, vous recevrez dans le tribunal une nouvelle force pour vous soutenir dans vos saintes dispositions; si vous l'avez perdue, à quoi ne vous exposez-vous pas en différant de recourir au médecin de votre ame? Votre mal est déjà grand, mais on peut encore y apporter un prompt remède. Si vous négligez d'y remédier, il augmentera, et peut-être ne guérirez-vous jamais. Que feriez-vous si, après avoir été guéri d'une fièvre dangéreuse, elle venoit à vous reprendre? Tarderiez-vous long-temps d'appeler

votre premier médecin ? Eh quoi ! aurez-vous moins à cœur la santé de votre ame, que celle de votre corps ? Je vous en conjure donc, M. F., comme je l'ai déjà fait en commençant, abstenez-vous du péché de rechûte. Rien n'est plus à craindre, soit du côté de Dieu, à qui vous ferez la plus sensible injure ; soit du côté de votre ame, qui en souffriroit le dommage le plus grand.

Mais si le poids de vos mauvaises habitudes et les tentations du démon vous ont entraînés de nouveau dans le péché, n'y croupissez - pas ; allez vous jeter au plutôt aux pieds d'un médecin charitable ; soyez plus attentifs sur vous-mêmes, pratiquez soigneusement les avis qu'il vous donnera.

On finira, en recommandant aux auditeurs de prier J. C. pendant la messe, de les fortifier dans la crainte de la rechûte, et de mettre en pratique les moyens que l'on vient de leur suggérer, pour s'en préserver.

Pour le IV. dimanche après Pâques.

L'ÉVANGILE de ce jour est tiré, de même que celui du dimanche précédent, du seizième chapitre de S. Jean. L'Eglise n'a pas jugé à propos de prendre la suite du chapitre ; elle

en a choisi les premiers versets, qui paroissent les plus propres pour l'instruction des fidèles, aux approches de la fête de l'Ascension et de la descente du S. Esprit. Elle fait lire ces paroles remarquables que le Seigneur dit à ses disciples en sa dernière cène, lorsqu'il leur annonça qu'il alloit retourner à son Père, et qu'il leur enverroit son S. Esprit. Il se plaint d'abord à eux et leur fait une espèce de reproche, de ce que leur ayant déclaré qu'il s'en retournoit vers celui qui l'avoit envoyé, ils ne s'informoient pas du lieu où il alloit. Ensuite, il leur dit qu'il est expédient qu'il s'en aille; que s'il restoit toujours avec eux ils ne recevroient point l'Esprit consolateur qu'il veut leur envoyer du ciel. Enfin, il les instruit des effets que la venue du S. Esprit doit produire, et dans eux, et dans tout le monde. Il ne s'explique pas davantage, parce que ses disciples n'étoient pas alors en état de comprendre les sublimes mystères de la religion; mais il ajoute que l'Esprit Saint, qu'il leur enverra, les en instruira pleinement.

Entre les sujets qu'il convient de traiter en ce dimanche, on peut en choisir deux qui paroissent fort utiles. Le premier, se tire de la plainte que le Sauveur fait à ses disciples, de ce qu'ils ne l'interrogent pas sur le lieu où il va. Le second, sur le retour de Jésus vers son Père, et sur les causes de ce retour.

Premier sujet. Du desir du Ciel.

Quand on traitera ce sujet, on prendra pour texte ces paroles : *Vado ad eum qui misit me; et nemo ex vobis interrogat me : Quò vadis?*

Durant ce temps paschal, dira-t-on dans l'exorde, pendant lequel nous célébrons le séjour que le Sauveur fit sur la terre, pendant les quarante jours qui s'écoulèrent depuis sa résurrection jusqu'à son ascension au ciel, l'Eglise a soin de nous rappeler les entretiens que le Sauveur eut avec ses disciples avant que de les quitter : et dans lesquels il leur parloit principalement du royaume de Dieu, ainsi que nous l'assure S. Luc dans les Actes des Apôtres. Aujourd'hui elle nous remet devant les yeux le reproche ou la plainte qu'il leur fit dans son dernier discours au jour de la cène, de ce que leur ayant annoncé qu'il alloit bientôt les quitter, ils ne lui demandèrent pas où il alloit.

Ne pourrois-je pas, M. F., former aujourd'hui la même plainte, et le même reproche à la plupart des chrétiens? Vous savez et vous croyez que Jésus est monté au ciel, qu'il y est allé vous y préparer une place pour l'éternité bienheureuse; on vous l'a déjà dit en

plusieurs instructions. Aimez-vous à vous en occuper? Chervez-vous à vous en instruire de plus en plus? Desirez-vous ce bonheur qui vous est réservé dans le ciel? Hélas! peut-être y en a-t-il parmi vous qui n'y ont jamais pensé, qui en entendent parler avec indifférence et avec une espèce d'ennui!

Je veux, M. F., vous engager aujourd'hui à y penser souvent, et à en faire l'objet de vos desirs. Rien n'est plus à desirer pour nous que le ciel : premier point. Rien cependant n'est moins desiré : second point.

I. POINT.

On posera pour principe du premier point, que le desir de la béatitude est naturel à l'homme. Il n'est créé que pour être heureux; mais le bonheur parfait ne se trouve pas ici-bas, ce n'est qu'après cette vie qu'on peut le posséder. Il suit de ce principe, que rien n'est plus desirable que le ciel; 1.° Parce que nous sommes tous créés pour le ciel; 2.° Parce que ce n'est que dans le ciel que nous trouverons la véritable félicité; 3.° Parce qu'ici-bas, non-seulement on ne peut pas être parfaitement heureux, mais qu'on est toujours en danger d'y perdre le vrai bonheur. On expliquera tous ces motifs qui doivent inciter tous les chrétiens à un desir continuel du ciel.

1.° On vous l'a dit dès votre jeunesse, que l'homme a été créé pour posséder la vie éternelle; ce n'a pas éte pour acquérir des biens passagers, des, etc. mais pour posséder Dieu, et le posséder à jamais. Quoi de plus desirable que de voir J. C., de posséder Dieu, un bien infini, etc., de contempler à découvert le mystère de l'adorable Trinité!

On donnera ici quelques idées des personnes divines, de la génération éternelle du Fils, de la procession du S. Esprit. L'évangile de ce jour en fournit une preuve; J. C. parle de son Père qui l'a envoyé, et du S. Esprit qu'il enverra lui-même. On pourra ajouter quelque chose de la beauté de J. C. selon la nature humaine.

On en viendra au second motif qui suit nécessairement de l'exposition du premier. C'est en voyant Dieu tel qu'il est en lui-même; c'est en voyant J. C. que nous serons véritablement heureux. L'esprit et le cœur trouveront dans la connoissance et l'amour béatifique, de quoi être parfaitement contens. Ici-bas, dira-t-on, *videmus nunc per speculum in ænigmate*; mais alors se sera face à face, *tunc autem facie ad faciem. Nunc cognosco ex parte*, ajoute l'Apôtre, *tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum.* (1. Cor, 13.) C'est bien alors que l'on s'écriera avec plus de raison que S. Pierre : *Bonum est nos hic esse.* (Luc 9.) Rien au monde ne pourra trou-

er ce bonheur; plus d'ennemis, plus de maladies, plus de faim, plus de pauvreté; en un mot, nous serons dans le lieu du repos, mais d'un repos constant.

Après avoir décrit le bonheur du ciel, on produira quelques saintes affections tirées des psaumes, spécialement du psaume : *Quàm dilecta tabernacula.* Mais ce qui doit redoubler notre desir, c'est que nous sommes sur la terre dans un danger continuel de perdre ce bonheur souverain, semblables à des voyageurs qui marchent par une route environnée de mille périls, qui sont sans cesse exposés à tomber entre les mains des voleurs, ou à être dévorés par les bêtes féroces. O! M. F., quel pressant motif de desirer la fin de cette vie! Quels sujets de gémissement! Attaqués de toute part par tant d'ennemis du salut, au-dedans et au-dehors; accablés de misères, (on les détaillera) voilà ce qui a tant fait soupirer les saints de l'ancien et du nouveau Testament; ce qui faisoit dire à David : *Heu mihi! quia incolatus meus prolongatus est.* (Psal. 119.) *Quandò veniam, etc.* (Psalm. 41.) Et à saint Paul : *Infelix ego homo, etc.* (Rom. 7.) *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo.* (Phil. 1.) Qui pourroit exprimer les empressemens de tous les justes vers la céleste Jérusalem? Avec quelle ardeur n'ont-ils pas demandé la dissolution de leurs corps! C'étoit le

grand objet de leurs prières; ils cherchoient incessamment leur véritable patrie, ainsi que nous l'apprend l'Apôtre dans sa lettre aux Hébreux, chap. 11. *Defuncti sunt omnes isti*, en parlant des justes qui sont morts avant la venue de J. C., *non acceptis repromissionibus, sed à longè eas aspicientes, et salutantes, et confitentes, quia peregrini et hospites sunt super terram. Qui enim hæc dicunt, significant se patriam inquirere.* C'est ce même desir qui les a fortifiés, qui leur a fait souffrir tous ces différens genres de supplices dont parle l'Apôtre.

O! M. F., si nous étions animés de ce vrai desir, quel effet merveilleux n'opéreroit-il pas en nous! Quel détachement de ce monde! Quel courage dans nos maux! Notre unique desir seroit le ciel, nous nous écrierions avec le roi prophète : *Domine, antè te omne desiderium meum, et gemitus meus à te non est absconditus.* (Psal. 37.) *Veni, Domine Jesu.* (Apoc. 22.) Et avec un pieux Auteur : *Jesu bone, quandò stabo ad videndum te? Quandò ero tecum in regno tuo? Consolare exilium meum, mitiga dolorem meum.* (De Imitatione Christi, lib. 3. cap. 48). (Morale et application à l'auditeur.) L'avons-nous, M. F., ce desir, le reconnoissons-nous en nous-mêmes? Nous disons chaque jour : *Adveniat regnum tuum*; est-ce bien sincèrement? Ne desirons-nous pas plutôt une longue vie; et ne resterions-nous pas éter-

nellement sur la terre, si cela dépendoit de nous?

Pourquoi, dit S. Cyprien dans son beau traité de la mortalité, pourquoi demander que le royaume des cieux arrive, si la captivité de cette vie plaît? Pourquoi demander si souvent la venue de ce royaume, si nous aimons mieux servir ici le démon que de régner avec J. C. *Quid ergò oramus et petimus, adveniat regnum tuum, si captivitas terrena delectat? Quid precibus frequenter ac votis rogamus, ut adveniat dies regni, si majora desideria et vota potiora sunt servire illic diabolo, quàm regnare cum Christo?*

Malheur à nous si telle est notre disposition? Non, M. F., jamais nous n'arriverons au ciel, si nous ne le desirons sincèrement et ardemment; au contraire, nous sommes heureux, si nous avons véritablement faim et soif de la justice éternelle. Mais que cette faim et cette soif sont rares dans le christianisme! Quoique rien ne soit plus desirable que le ciel, rien cependant n'est moins desiré. Je vais vous le montrer dans le second point.

II. POINT.

Peut-être êtes-vous surpris, M. F., de la proposition que j'ai avancée, que rien n'est moins desiré que le ciel. Quel est le chrétien,

direz-vous, qui ne le desire, et qui ne voulût déjà y être? Oui, M. F., on desire le ciel, mais on ne le desire pas comme il faut; on ne le desire pas avant toute chose; on ne le desire pas plus que tout le reste; on ne le desire pas efficacement; en un mot, on ne le desire pas d'une manière à le pouvoir obtenir. (On développera ces subdivisions.)

C'est un ordre de J. C. de chercher premièrement le royaume des cieux, de le chercher avant toute chose, de le chercher préférablement à tout le reste, de rapporter tout à l'acquisition de ce royaume, de faire tous ses efforts pour y arriver, de ne se décourager jamais, de ne cesser de le desirer et de le chercher jusqu'à ce qu'on l'ait obtenu.

Or, M. F., est-ce ainsi qu'on le desire? Le ciel est-il le premier objet des souhaits des hommes? Que chacun rentre en soi-même; est-ce là la première chose qui nous occupe dès le matin? Où se porte votre cœur dès votre réveil, jeunes gens, pères de famille, artisans, domestiques? N'est-ce pas aux choses du monde? Hélas! à peine pense-t-on aux biens célestes, pendant que l'on est à l'église: et durant le temps que l'on consacre à la prière! Je ne parle pas des desirs criminels qui occupent le cœur de plusieurs chrétiens: si l'on parcouroit toutes les différentes conditions, on en trouveroit très-peu qui eussent le ciel en

vue dans leurs desseins. La terre et les choses de la terre ; voilà leur objet ; l'objet de leurs pensées, de leurs affections, de leurs entretiens : *Qui terrena sapiunt.* (Ad Phil. 3.) C'est là le caractère de la sagesse mondaine : *Terrena, animalis*, dit S. Jacques, chap. 3. ℣. 15.

Ce n'est pas seulement le premier objet des gens du monde, c'est presque l'unique. (On en appellera à l'expérience). Faites réflexion sur vos jours, sur vos semaines, sur vos années ; depuis le matin jusqu'au soir, pendant toute la semaine, pendant tout le cours d'une année, que vous proposez-vous ? Pourquoi travaillez-vous ? Le jeune homme, pour son établissement sur la terre ; le père de famille, pour ses affaires temporelles ; l'artisan et le domestique, pour gagner un salaire, etc. Très-peu qui rapportent tout à l'acquisition du royaume des cieux. Eh ! pourroit-on l'y rapporter ! Combien n'y a-t-il pas souvent en tout cela de vues mauvaises et criminelles ? Au moins se bornent-elles à un motif tout humain, à se procurer le nécessaire pour le corps, à se garantir de la misère. Enfin c'est le but de toute la vie ; on souffre tout, on s'expose à tout, pour prolonger son exil, tandis qu'on ne veut rien, ou presque rien souffrir, pour se procurer une demeure éternelle dans la véritable patrie.

N'ai-je donc pas eu raison, M. F., de dire

que rien n'est moins desiré que le ciel? Si l'on en ressent de temps en temps quelques impressions dans certaines occasions où la foi se réveille, ce desir est comme ceux dont parle le S. Esprit au livre des Proverbes : *Desideria occidunt pigrum ; noluerunt enim quidquam manus ejus operari.* (Prov. 21.) Ce sont des desirs foibles, des velléités qui sont, pour ainsi dire, absorbées par les desirs terrestres ; ce sont des desirs passagers, que certaines solennités, quelques instructions chrétiennes, etc. excitent dans leur cœur. mais qui ne passent point jusqu'à l'action. Qu'arrive-t-il? Que la vie se passe dans ces sortes de desirs inefficaces, que la fin de notre course arrive, sans avoir rien ou presque rien fait qui soit digne du ciel. O! M. F., quel malheur! Voudriez-vous vous y exposer? A quoi vous serviroit-il de vous être consumés dans le monde en projets vains et inutiles? A quoi vous serviroit-il d'avoir fait en ce monde une fortune haute et brillante, si vous perdiez votre place dans les cieux! Mais pourrez-vous la gagner, cette place, si vous ne la desirez pas avec plus d'ardeur que vous n'avez fait jusqu'à présent? Commencez donc, dès ce jour, à être comme il est dit de Daniel, des hommes de desirs.

Desirons le ciel, M. F., mais desirons-le en chrétiens, c'est-à-dire, qu'il soit le premier objet auquel tous les autres se rapportent,

l'objet continuel de tous les jours. de tous les âges ; que ce desir soit vif et agissant : *Fortis est ut mors dilectio ;* l'amour des biens célestes, dit S. Grégoire le Grand, est fort comme la mort ; c'est-à-dire, que comme la mort détruit la vie du corps, l'amour de la patrie céleste nous fait mourir à toutes les choses corporelles.

(Voyez dans les méditations ecclésiastiques, tome second, pour le mercredi de cette semaine, un beau passage de S. Cyprien, tiré de son traité de la mortalité. Voyez aussi les leçons de l'office de Ste. Agnès, tirées de S. Grégoire).

On conclura, en conjurant les assistans de demander à Jésus ce desir du ciel, qui comme parle S. Grégoire, est un vrai trésor : *Thesaurus cœleste est regnum, quem perfectè absorbuerit, ad terrena desideria, velut insensibilem reddit.* On rappellera aux auditeurs ce qu'on aura déjà dit vers Pâques : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursùm sunt, quærite ; quæ sursùm sunt, sapite, non quæ super terram. Mortui enim, estis, etc.* Et pour récompense : *Cùm Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloriâ.* On leur suggérera de saintes aspirations vers le ciel, qu'ils formeront pendant la semaine, y portant souvent leurs regards. Les livres de piété sont remplis de ces saintes aspirations ; on en trouve particulièrement dans

les confessions de S. Augustin : *O domus luminosa et speciosa*, s'écrioit ce saint docteur dans un saint transport, *dilexi decorem tuum et locum habitationis gloriæ Domini mei : tibi suspiro, peregrinatio mea, et dico ei qui fecit te, ut possideat et me inter te, quia fecit et me.* (Lib. 12. cap. 14.). O! combien est grande la beauté et la splendeur de cette maison céleste! elle fait tout l'objet de mon amour. C'est vous, demeure de mon Dieu, que je desire ; je soupire vers vous dans mon exil, et je demande sans cesse à celui qui vous a fait, qu'il veuille bien régner en moi, comme il règne en vous, puisque je suis son ouvrage aussi bien que vous. (L'oraison du dimanche exprime bien les desirs du ciel).

Second sujet. Les avantages que l'Ascension du Sauveur a procurés aux hommes.

Un second sujet d'instruction que renferme l'évangile de ce jour, et qui convient, aussi bien que le premier, à la semaine qui précède l'Ascension, se trouve dans ces paroles de l'évangile: *Veritatem dico vobis, expedit vobis ut ego vadam* : Je vous dis la vérité, il est de votre intérêt que je m'en aille. C'est, dira-t-

on dans l'exorde, ce que déclara le Sauveur à ses disciples, dans le discours qu'il leur fit avant de les quitter. Vous vous êtes attristés, leur dit-il: lorsque je vous ai annoncé mon départ, et la tristesse que cette nouvelle a portée dans vos cœurs vous a empêchés de me demander où j'allois: je vous dis pourtant la vérité, il est de votre intérêt que je m'en aille: *Expedit vobis ut ego vadam.*

Qui l'eût cru, M. F., que le départ du Sauveur eût été plus avantageux pour ses disciples, que sa demeure visible sur la terre? On n'en peut cependant douter, après la déclaration positive de Jésus lui-même; et quels avantages les disciples en devoient-ils retirer? Il y en avoit plusieurs. J. C. montant au ciel, alloit leur y préparer des places; son départ, en les purifiant de l'affection trop humaine qu'ils avoient pour sa personne, les mettoit en état de recevoir l'Esprit Saint dont la venue étoit en même temps et le but et le fruit principal de son Ascension; et s'il ne les eût quittés visiblement, l'Esprit consolateur ne fût point descendu sur eux: *Si non abiero, etc.*

Mais est-ce seulement pour les Apôtres que le retour de Jésus dans le ciel a dû être avantageux? Non, M. F., c'est pour notre utilité, aussi bien que pour la leur, que ce divin Sauveur est monté au ciel; et c'est pour nous en faire considérer les avantages, et nous disposer

à les ressentir, que l'Eglise nous rappelle en ce jour ces paroles de J. C. que je vous ai citées: *Expedit vobis ut, etc.*

Parcourons, M. F., les avantages que l'Ascension du Sauveur au ciel nous a procurés, et apprenons en même temps ce que nous avons à faire pour en ressentir les précieux fruits. Vous verez donc dans une première réflexion combien l'Ascension de Jésus au ciel nous est avantageuse; et dans la seconde, comment nous devons nous préparer à en ressentir les avantages.

Quoiqu'il semble qu'en traitant ce sujet en ce dimanche, on anticipe la fête de l'Ascension, c'est néanmoins se conformer à l'intention de l'Eglise, qui veut que l'on prépare de bonne heure les peuples aux grandes solennités, et qui nous en donne elle-même l'occasion par l'évangile qu'elle fait lire. On trouvera d'ailleurs assez de nouvelles matières d'instructions pour la fête de l'Ascension, en étudiant comme il faut ce mystère. (On pourra voir ce qu'en dit S. Thomas, Thomas, 3. part. quæst. 57 et 58.)

I. POINT.

Entre les avantages que l'Ascension du Sauveur a procurés aux hommes, il y en a quatre remarquables. Le premier, est qu'il a

ouvert le ciel qui jusques là avoit été fermé aux hommes. Le second, c'est qu'il y est allé préparer une place pour chacun d'eux. Le troisième, est qu'il y est monté pour y faire l'office d'avocat ou d'intercesseur auprès de son Père en leur faveur. Le quatrième enfin, il y est allé pour envoyer au plutôt l'Esprit saint à ses Apôtres et à tous les vrais fidèles. Quoi de plus estimable, M. F., que ces avantages? N'est-ce pas bien à juste titre que le Sauveur disoit à ses Apôtres, et à nous en leurs personnes, qu'il étoit de leur intérêt qu'il les quittât visiblement, pour retourner vers celui qui l'avoit envoyé.

Reprenons chacun de ces avantages. C'est une vérité incontestable, que nul homme avant J. C. n'étoit entré dans le ciel, quelque juste qu'il eût été. Tous les Patriarches de l'ancien Testament, Noé, Abraham, Isaac, etc. les SS. Pontifes, les SS. Prophètes, le S. Précurseur même, en un mot aucun de ceux qui étoient morts dans la grâce n'avoient eu encore accès dans la Jérusalem céleste. Un lieu, appelé les lymbes, avoit été leur demeure. C'est là que le sauveur descendit après sa mort, pour annoncer à ces saints captifs leur prochaine délivrance. Article de foi que nous faisons profession de croire, lorsque nous disons les paroles du symbole: *Descendit ad inferos.* C'est cette troupe de justes que le Sauveur emmena

son Père ; et qu'en tant qu'Homme, il est élevé au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, par conséquent au-dessus de tous les chœurs des anges et de tous les bienheureux ; que toute puissance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre ; et que c'est à lui que nous devons avoir recours, dans tous nos besoins spirituels, comme à la source de tous les biens de la grâce et de la gloire. Formez, dira-t-on, M. F., formez souvent, d'ici à la fête de l'Ascension, de ces actes de foi ; et quand vous réciterez le symbole, mettez votre attention à bien dire ces paroles : Il est monté au ciel, il est assis à la droite de Dieu le Père.

Si votre foi de l'Ascension de J. C. est ferme et animée, vous sentirez bientôt votre confiance se ranimer et se renouveler. Ah ! que vous dira votre foi ? Que Jésus étant au ciel, vos desirs doivent y être aussi ; que puisque votre trésor s'y trouve, votre cœur doit également s'y trouver ; elle vous dira que puisque J. C. qui est votre chef, a établi sa demeure éternelle dans le ciel, vous qui êtes ses membres, vous ne devez plus penser qu'à lui être un jour réunis ; elle vous dira encore que ce divin chef vous y prépare une place ; mais qu'il faut qu'à son exemple, vous travailliez à la mériter. Ah ! quelle force et quel courage ne doit pas vous inspirer cette espérance ! Avec quelle ardeur ne devez-vous pas soupirer après

le

le bonheur qui vous attend ! Rappelez-vous donc souvent, durant ce saint temps, que J. C. vous prépare une couronne et un trône éclatans dans le séjour de sa gloire ; dites-vous à vous-mêmes : la couronne de justice m'est réservée, si je veux marcher sur les traces de mon divin maître, si j'ai pour lui pendant ma vie un véritable amour.

C'est principalement par une charité ardente, que vous vous en rendrez dignes. Eh ! pourriez-vous ne le pas aimer, ce divin Sauveur, dans son état de gloire ! Fut-il jamais plus aimable ? Ah ! que ne nous est-il donné d'avoir quelque connoissance de la splendeur dont il est environné, de sa beauté infinie, de sa bonté sans mesure ! Quels seroient nos transports pour jouir de sa présence ! Que ne ferions-nous pas ? Que ne souffririons-nous pas pour nous la procurer au plutôt ? Je vais, à ce sujet, vous raconter l'histoire d'un saint Martyr, embrâsé de l'amour de J. C. et du desir de le voir dans sa gloire, c'est S. Ignace. Ce saint étoit dans une telle impatience de posséder J. C. dans le ciel, qu'étant sur le point de souffrir le martyre, il craignoit que les bêtes féroces, auxquelles il devoit être bientôt exposé, l'épargnassent et perdissent leur fureur à ses pieds, commes elles avoient fait à l'égard d'autres Martyrs. (Voyez les leçons de S. Ignace martyr). On pourra raconter au long

son histoire, qui est des plus touchantes : on insistera sur-tout sur ces paroles prises de la lettre qu'il écrivit aux Romains, après qu'il eut été condamné à être exposé aux bêtes féroces : *Si venire noluerint (bestiæ) ego vim faciam, ego me urgebo ut devorer. Ignoscite mihi, filioli, quid mihi prosit, ego scio. Nunc incipio Christi esse discipulus, nihil de his quæ videntur desiderans, ut Jesum Christum inveniam.* Que tous les tourmens du démon viennent fondre sur moi, pourvu que je jouisse au plutôt de J. C.

Ah ! M. F., qu'un tel amour est bien rare aujourd'hui ! D'où vient cela ? C'est que nous ne nous appliquons pas assez à réfléchir sur la gloire de Jésus, à laquelle nous devons être associés. Entretenons-nous-en comme les saints, nous éprouverons les mêmes sentimens qu'eux ; nous ajouterons à notre amour pour Jésus, les actes que la religion doit nous inspirer, d'un profond respect pour son humanité sainte, élevée à la plus haute gloire ; nous lui rendrons nos hommages les plus profonds ; nous l'adorerons souvent avec toute la cour céleste. Mais comme de nous-mêmes nous sommes toujours foibles, impuissans, portés sans cesse au mal, il est nécessaire, pour pouvoir bien exercer les actes de ces vertus, de nous adresser à J. C. même, qui est dans le ciel notre avocat et notre médiateur, et de le conjurer instamment

de nous envoyer du haut du ciel le Saint-Esprit qu'il nous a promis.

On finira en prescrivant aux auditeurs les prières qu'ils pourront faire, et en leur marquant les différentes grâces qu'ils pourront demander à J. C. montant au ciel; on leur dira en quel lieu et en quel temps ils peuvent les demander: c'est sur-tout, leur dira-t-on, dans l'église et pendant la sainte messe. Car, M. F., quoique J. C. ne soit plus visiblement sur la terre, et qu'on ne puisse le voir des yeux du corps que dans le ciel, il est néanmoins encore véritablement parmi nous et il a promis à ses Apôtres, avant que de se séparer d'eux pour retourner à son Père, qu'il resteroit néanmoins parmi nous, jusqu'à la fin des siècles. Profitez, M. F., de la faveur infinie qu'il vous a faite; employez sur-tout le temps de la messe à prier Jésus, qu'il vous prépare à recevoir, avec abondance, les fruits précieux de son Ascension.

Pour le V. Dimanche après Pâques.

Le cinquième dimanche après Pâques est appelé le dimanche des Rogations, parce qu'en cette semaine tombent les jours des

Rogations, ou des prières publiques et solennelles, accompagnées de processions. C'est aussi parce que l'évangile est une invitation pressante à la prière. Cet évangile est la continuation du sermon que le Sauveur fit à ses Apôtres avant sa Passion, c'est la fin du seizième chapitre de l'évangile selon S. Jean.

Quel est le devoir d'un pasteur en ce dimanche? C'est de préparer les peuples à la grande fête de l'Ascension, qui tombe le jeudi suivant, et de les instruire de la manière de bien passer les trois jours des Rogations. Il est nécessaire d'en donner aux fidèles une exacte connnoissance; l'on pourroit se borner à ce sujet dans le prône de ce jour; l'année suivante, on se contenteroit de rappeler en gros ce qu'on en auroit dit la précédente: ou on en feroit la matière d'un catéchisme, et l'on tireroit son instruction du matin, de l'évangile ou de l'épître.

Premier sujet. Sur les Rogations.

Lorsqu'on voudra faire son prône sur les Rogations, on commencera par annoncer la grande fête de l'Ascension; et on ajoutera qu'elle est précédée de trois jours, appelés jours des Rogations.

Jeudi prochain, M. F., c'est la fête de l'Ascension de N. S. J. C. au ciel; c'est la fête de ce grand jour qui fut, pour notre Sauveur, son jour de triomphe et de sa plus grande gloire, et qui fut en même temps pour nous le sujet de la joie la plus pure et la plus solide. Nul de nous qui ne doive prendre part à la gloire de notre commun maître; puisque, comme nous l'avons dit dimanche dernier, c'est pour chacun de nous qu'il monte au ciel. Préparons-nous donc tous à célébrer cette fête avec une singulière dévotion : mettez-vous en état d'approcher des sacremens de Pénitence et d'Eucharistie avec de saintes dispositions; vous sur-tout qui, depuis Pâques, avez négligé de les recevoir. L'Eglise, toujours attentive à notre sanctification, nous en fournit un moyen dans les Rogations qu'elle a instituées, et qu'elle célèbre ces trois jours prochains. Je vais, M. F., vous en entretenir; peut-être plusieurs de vous ne sont-ils pas instruits, ni de leur institution, ni de la manière de les sanctifier. Qu'est-ce que le temps des Rogations; et pourquoi ont-elles été instituées? C'est ce que je vous expliquerai dans un premier point. Comment devez-vous passer ces jours des Rogations? Je vous le dirai dans un point second.

I. POINT.

(Ce sujet est traité dans les catéchismes de

Bourges et de Nantes, et dans les Méditations ecclésiastiques.) Les jours des Rogations, qui tombent lundi, mardi et mercredi prochains, sont des jours destinés par l'Eglise à faire des prières extraordinaires, des processions solennelles, accompagnées d'abstinence, pour détourner les calamités publiques, et attirer sur nous les bénédictions du ciel: en voici l'origine ou l'institution. (On la rapportera.) C'est S. Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, qui les établit le premier dans son diocèse, vers l'an 469. Les historiens ecclésiastiques nous apprennent qu'elle fut la cause de cette pieuse institution. Depuis plusieurs années la Gaule Viennoise, que nous appelons le Dauphiné et la Savoie, étoit désolée par différentes calamités. De fréquens tremblemens de terre renversoient les édifices les plus solides; quantités d'incendies réduisoient les maisons en cendre; avec cela une infinité de bêtes féroces, de loups, de cerfs, d'ours, après avoir ravagé les campagnes, venoient jusques dans les places et les rues de Vienne, et même dans les maisons, dévorer toutes les personnes qu'elles rencontroient. Chaque jour, disent les historiens, (Sidoine Appollinaire, Evêque d'Auvergne, contemporain de S. Mamert; Avit-Alcime, un des successeurs de S. Mamert, et S. Grégoire, Evêque de Tours), offroit quelques nouvelles marques de la colère divine contre les habitans de cette ville infortunée. Ces calamités

oliques alloient toujours en augmentant, qu'à ce que la nuit de Pâques de l'an 469, pen-nt que le peuple étoit assemblé dans la grande glise avec son Evêque, S. Mamert, pour la célé-ration des divins offices, le feu prit à la mai-son de ville, qui étoit un édifice magnifique, placé sur une éminence qui dominoit toute la ville, en sorte qu'il étoit fort à craindre que bientôt toutes les maisons ne fussent consumées par le feu. Tout le monde sortit de l'église, et le saint Evêque demeura seul devant l'autel. Là, touché des maux qui accabloient son troupeau, fondant en larmes, il supplia ar-demment le Seigneur d'arrêter son bras ven-geur. Pour appaiser sa colère, il fit vœu d'établir dans son diocèse des Rogations ou prières publiques, accompagnées de proces-sions et de jeûnes. Chose admirable! Sur l'heure même l'embrâsement cessa, et tout le peuple étant rentré à l'église, le saint Evêque leur déclara le vœu qu'il venoit de faire, et l'exhorta à joindre la pénitence à la prière. On rendit solennellement, tous ensemble, de très-humbles actions de grâces, pour la faveur que l'on avoit reçue, et de-là il fut résolu que, chaque année, les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension seroient employés dans des prières publiques et des processions, et même qu'on jeûneroit ces trois jours comme pendant le Carême. Tout cela fut exécuté ponctuelle-

ment les années suivantes; il parut visiblement combien cette dévotion étoit agréable à Dieu; les tremblemens de terre cessèrent, et toutes les autres calamités dont la ville de Vienne avoit été comme accablée. Du diocèse de Vienne, ce saint usage passa bientôt dans les diocèses voisins; plusieurs Eglises adoptèrent et solennisèrent tous les ans ces prières ou supplications, auxquelles on a donné le nom de Rogations ou de petites litanies. (Litanies est un nom qui vient du grec, qui signifie prières publiques. C'est une formule de prières laconiques et concises, qu'on chante en l'honneur des saints dont elles contient certains éloges; et à la fin de chacun, on fait une invocation en mêmes termes, qui sert comme de refrain. Les litanies des saints ou de la sainte Vierge ont pour réponse une courte prière, qui est : Priez pour nous ; et à celles qui s'adressent aux personnes de la sainte Trinité, on dit : Ayez pitié de nous.) Ce qui n'avoit été d'abord qu'une pratique de dévotion, devint dans la suite une fête d'obligation dans toute l'Eglise latine. Le Pape Léon III. , qui vivoit au huitième et neuvième siècles , en fit une loi de discipline ecclésiastique, qui est aujourd'hui en usage par-tout. Pendant long-temps il a été défendu de travailler ces jours-là; le jeûne s'observoit fort régulièrement; mais comme ces Rogations tombent dans le temps paschal, qui

est un temps d'une sainte joie, et où l'Eglise n'ordonne point de jeûnes, on n'est plus obligé présentement qu'à garder durant ces trois jours l'abstinence de viande; et il est permis de travailler. Voilà, M. F., l'origine de la fête des Rogations et des processions qui se font en ce temps. Quelle fin l'Eglise se propose-t-elle? C'est de nous inspirer l'esprit de pénitence, et de nous engager à redoubler nos prières durant ces trois jours qui précèdent la grande fête de l'Ascension de J. C.; elle sait, cette sainte Mère, combien ses enfans ont besoin de cet esprit de pénitence, pour appaiser Dieu, pour éloigner les maux qui nous menacent, pour faire cesser ceux dont nous sommes affligés; elle est convaincue que la prière, et sur-tout les prières publiques, jointes aux œuvres de pénitence, peuvent tout obtenir du Seigneur; elle est encore persuadée qu'il n'est point de temps plus propre à être exaucé de Dieu, que celui qui précède le retour du Fils de Dieu vers son Père; elle veut, pour ainsi dire, charger son divin époux des supplications qu'elle porte aux pieds du trône de la majesté divine. Comment ne seroit-elle pas écoutée favorablement, ayant un tel médiateur, un avocat tout puissant, un pontife saint, innocent, élevé au plus haut des cieux, dont les mérites sont infinis, et à qui le Père céleste ne peut rien refuser. Ne pensez donc

pas, M. F., qu'il vous doive être indifférent d'entrer dans l'esprit de l'Eglise. Si vous ne ressentez pas les mêmes fléaux et les mêmes calamités qui désolèrent le pays de Vienne, il y a plus de 1300 ans, vous en ressentez de temps en temps, qui en réduisent plusieurs de vous à la misère. D'ailleurs vous en êtes sans cesse menacés : les stérilités, les guerres, la mortalité du bétail, tous ces maux et quantité d'autres sont dans la main du Tout-Puissant, du souverain et juste médiateur de l'univers : *Sed adhuc manus ejus extenta.* (Isaïe 5. et alibi pluries.) Peut-être son bras est-il déjà levé pour vous frapper; peut-être cette année même verrez-vous vos campagnes désolées par la grêle, la sécheresse, les animaux, les pluies continuelles, etc. Comment arrêter les effets de la colère du Seigneur? En voici le moyen. Conformez-vous à l'intention de l'Eglise; observez exactement tout ce qu'elle vous commande en ces saints jours; soyez assurés que, si vous êtes des enfans dociles et obéissans, Dieu ne vous punira point; mais plutôt il vous comblera de mille bénédictions. (On pourra ici rapporter ce que Dieu promit à son peuple, s'il étoit fidèle à garder sa loi, et les menaces effrayantes qu'il leur adressa par la voie de Moyse, s'il étoit rebelle à ses ordres.) Ensuite on dira : Voulez-vous donc vous préserver sûrement de ces malheurs dont vous êtes me-

nacés, et vous rendre dignes des regards favorables du Seigneur? Ecoutez et pratiquez soigneusement ce qui me reste à vous dire, de la manière de passer ces trois jours prochains.

II. POINT.

Pour passer saintement les jours des Rogations, et attirer sur nous les effets de la miséricorde divine, exécutons ce que l'Eglise demande du nous en ces saints jours. Et qu'est-ce que l'Eglise demande de nous? A quoi veut-elle que ses enfans emploient les jours prochains? Elle desire, 1°. que l'on prie avec plus de ferveur et d'assiduité; 2.° que l'on assiste aux processions publiques avec dévotion; 3.° que l'on fasse abstinence; 4.° que l'on prenne des sentimens de pénitence; enfin que l'on s'occupe souvent de Jésus qui, après avoir conversé sur la terre quarante jours après sa résurrection, monta visiblement dans le ciel, pour nous y préparer une demeure éternelle. (On reprendra chacun de ces articles.) J'ai dit, 1.° etc. Ce doit être là, M. F., votre principale occupation dans ces jours prochains; c'est pour nous y engager que l'Eglise nous y fait lire, dans les évangiles et les épîtres de la messe, ce qui est le plus propre à nous inspirer du goût pour la prière. (On les rapportera.)

L'évangile du lundi est pris de S. Luc, chap. 11, qui contient la parabole d'un homme qui va demander à son ami de lui prêter trois pains; et celle d'un enfant qui demande à son père du pain, un poisson ou un œuf. L'épître, qui est prise du chapitre cinquième de la lettre de S. Jacques, montre l'efficacité de la prière en la personne d'Élie. Elle renferme une exhortation à ce saint exercice.

Aujourd'hui nous lisons dans l'évangile le reproche que le Sauveur fait à ses disciples, d'avoir négligé de prier en son nom; l'invitation qu'il leur fait de prier, et l'assurance qu'il leur donne d'être exaucés. Qu'est-ce que tout cela nous apprend, M. F., sinon que nous devons redoubler notre ferveur et notre assiduité pour la prière, en ces jours des Rogations? Ce mot de Rogations nous fait assez entendre que l'esprit de prière ou d'oraison est comme l'ame des cérémonies que l'Eglise observe en ce temps. (On invitera ensuite tous les fidèles à être plus exacts que jamais à leurs prières journalières du matin et du soir, à en ajouter quelques particulières, et sur-tout à se trouver aux prières publiques qui se feront à l'église, à se réunir tous ensemble, pour chanter les litanies. On dira quelque chose de la vertu qu'ont les prières

communes, de faire à Dieu une sainte violence.)

La seconde chose que l'Eglise demande de nous, c'est l'assistance aux processions. C'est un usage ancien, et qui s'observe dans l'Eglise depuis que les persécutions ont cessé, de faire de temps en temps des processions solennelles. S. Jean Chrisostôme, qui vivoit dans le quatrième siècle, en faisoit faire au peuple de Constantinople. On y portoit la croix avec des flambeaux allumés, et l'on chantoit des prières, pour demander à Dieu la conversion des hérétiques, et les secours du ciel dans les nécessités publiques. S. Ambroise et S. Augustin parlent des processions qui se faisoient à Milan, pour implorer la miséricorde de Dieu; et le vénérable Bède, qui vivoit au huitième siècle, parlant de la procession des Rogations, fait mention des reliques qu'on y portoit, comme d'un usage établi dans toute l'Eglise.

Si on n'a pas encore parlé au peuple des processions qu'on a coutume de faire aux autres temps de l'année, et spécialement à la Purification et au dimanche des Rameaux, on entrera dans le détail de la signification de ces processions, et des fins pour lesquelles on les fait. Il y en a qui sont communes à toutes processions, et chacune en a aussi de particulières. (Voyez S. Bernard sur la pro-

cession de la Purification; voyez aussi les méditations ecclésiastiques, pour le lundi des Rogations.)

Souvenez-vous, M. F., pourquoi on fait ces processions, et ce qu'elles signifient. Elles nous représentent l'état de voyageurs où nous sommes sur la terre, et nous apprennent que nous devons sans cesse avancer vers notre patrie, et suivre J. C. dont on nous montre l'étendard, que l'on porte à la tête de la procession. Nous y allons deux à deux, ce qui nous marque l'union qui doit régner entre tous les fidèles. On les fait encore pour honorer les voyages du Sauveur sur la terre, et spécialement son pénible voyage de Jérusalem au Calvaire. On chante durant ces processions des hymnes et des cantiques à l'honneur de Dieu et de J. C., on a recours à l'intercession des saints, pour obtenir plus aisément et plus sûrement ce qu'on demande au Seigneur. Entrez, M. F., dans l'esprit de cette sainte cérémonie; que vos processions se fassent avec beaucoup d'ordre : *Omnia secundum ordinem fiant.* (1. Cor. 14.) Que la modestie, la gravité, la piété paroissent dans toute votre conduite, en sorte que tous ceux qui vous verront en soient édifiés. On donnera quelques avis, selon que la prudence le dictera, pour prévenir le désordre et empêcher tout scandale.

Mais ne croyez pas que ce soit assez de cette modestie extérieure; Dieu voit le fond de nos cœurs, il pénètre nos plus secrètes intentions; nous pouvons bien en imposer aux hommes, mais nous ne pouvons tromper Dieu. Et comment lui plairons-nous? Ce sera en ajoutant à la modestie extérieure, aux chants des cantiques et des litanies, la dévotion du cœur : *Cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino* : (Eph. 5.) Ce sera sur-tout en priant comme le recommande le même Apôtre, au nom de notre Seigneur J. C. : *In nomine Domini nostri Jesu Christi.* (Ibid.) Vous le savez, M. F., nous vous l'avons déjà dit, et nous ne cesserons de vous le dire : Ce n'est qu'en priant au nom de J. C. que nous pouvons être exaucés; mais aussi tout ce que nous demanderons en son nom, nous l'obtiendrons infailliblement, comme il nous en assure dans son évangile : *Amen, amen dico vobis, quidquid petieritis, etc.* Demandez donc, mes frères, avec assurance durant ces saints jours, demandez tous les biens dont vous avez besoin, et qui peuvent vous être utiles pour le salut; demandez, avant toute chose, votre conversion et votre sanctification; demandez pour vous et pour tous ceux qui vous appartiennent, pour tous vos frères chrétiens : *Orate ad invicem, ut salvemini*, dit S. Jacques. (Jac. 5.) Quant aux biens temporels, la conservation des fruits de la terre, la cessa-

tion des fléaux, la délivrance des maladies, l'éloignement des maux et des misères de cette vie, nous pouvons les demander; c'est une des fins de l'institution des Rogations : mais ce ne doit être que conditionnellement, et qu'autant que cela pourra contribuer à notre salut.

Voilà ce qui s'appelle, selon S. Augustin, prier au nom de J. C. (Il est bon de donner ici un peu de morale.) Un peu de réflexion sur vous, M. F., examinez de quelle manière vous avez assisté, les années précédentes, aux processions qu'on a faites, comment vous avez prié; ne vous étonnez pas, si toutes vos prières et toutes vos processions ont été sans fruit; et si bien loin d'attirer les bénédictions du ciel, vous avez ressenti les effets de sa colère, ne l'imputez qu'à vous-mêmes; changez de conduite à l'égard du Seigneur, et vous le trouverez toujours prêt à vous combler de ses biens.

Mais afin que vos prières et vos processions aient l'effet que nous attendons, gardez exactement l'abstinence qu'on vous commande. Je vous invite même à pratiquer quelques mortifications, selon que vos forces et votre travail vous le permettront : *Bona est oratio cum jejunio et eleemosynâ*, disoit le saint homme Tobie. Nous voyons dans les livres sacrés, que tous ceux qui ont voulu se rendre le Seigneur pro-

pice et appaiser sa colère. ne se contentoient pas de prier, de s'humilier, ils y ajoutoient des œuvres de pénitence, jusqu'à se couvrir de cendres et de cilices. (On en pourra citer quelques traits, *par ex.* des Ninivites.)

Enfin, M. F., ce qui doit vous occuper durant ces saints jours, c'est la pensée de Jésus qui quitte la terre pour retourner au ciel; ce sont les dernières paroles par lesquelles il s'explique clairement à ses disciples avant son départ : *Exivi à Patre, et veni in mundum : iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.* Ranimons notre foi sur la divinité de J. C.; mettons de plus en plus notre confiance en lui; n'oublions jamais les divines leçons qu'il fit à tous ses disciples, avant que de monter visiblement au ciel. Ils se rassemblèrent au nombre d'environ 500 dans le lieu et sur la montagne d'où il devoit s'élever au ciel en leur présence. Là il leur dit un dernier adieu, et leur recommanda expressément d'observer toujours ce qu'il leur avoit enseigné.

Puissions-nous, M. F., imiter tous ces bienheureux disciples, ces fervens fidèles qui s'empressèrent pour faire le voyage à la sainte montagne, où J. C. leur avoit donné ordre de se rassembler; puissions-nous passer si saintement les jours prochains des Rogations, que nous nous rendions dignes de recevoir de J.C. la même bénédiction qu'il leur donna en les quit-

tant : *Elevatis manibus suis, benedixit eis, recessit ab eis, et ferebatur ad cœlum.* Après qu'ils eurent reçu sa bénédiction et qu'ils l'eurent adoré, ils retournèrent à Jérusalem, comblés de joie, et ils ne cessoient de bénir et de louer Dieu dans le temple : *Et ipsi adorantes, regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno, laudantes et benedicentes Deum.* (Luc. 24).

ÉVANGILE.

Lorsque l'on s'en tiendra à l'évangile de ce dimanche, les premières paroles expriment nettement le sujet qu'il faut traiter en ce jour, qui est la prière. Elles serviront de texte à un prône sur cette matière. C'est ici proprement le lieu de la traiter à fond ; comme elle est d'une grande étendue, et qu'il y a différens sujets à prendre pour l'expliquer entièrement, il est à propos de commencer par bien établir le précepte de la prière, et d'exhorter à ce saint exercice par les motifs les plus pressans. On en viendra ensuite aux différentes espèces de prières, aux conditions qu'elles doivent avoir pour être efficaces. Il n'y a presque aucune cérémonie, ni aucun livre de piété qui n'en ait parlé ; il s'agit de faire choix de ceux qui l'ont traité plus solidement, plus clairement et plus à la portée des peuples. Les Pasteurs ne peuvent trop s'appliquer à faire régner

dans leurs paroisses l'esprit d'oraison, comme ils ne peuvent réussir eux-mêmes dans leur ministère, s'ils en sont dépourvus. Les peuples ne retireront aucun avantage de leurs instructions, s'ils négligent le saint exercice de la prière.

Second sujet. De l'excellence, de la nécessité et de l'utilité de la prière.

On prendra pour texte les paroles de l'évangile : *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan. 16. 23.) C'est J. C., M. F., dira-t-on, qui parle ainsi à ses disciples sur le point de les quitter ; ce n'est point seulement pour eux, c'est aussi pour nous qu'il s'est expliqué de la sorte. Remarquez bien les termes dont il se sert : *Amen, amen dico vobis ;* ce n'est pas une simple promesse, c'est une assurance accompagnée de serment. Quoi de plus consolant ! Quoi de plus capable de nous animer et de nous fortifier dans toutes les peines et les besoins où nous pouvons nous rencontrer ! Devroit-on, après une telle promesse faite par un Dieu même, être obligé de porter les hommes au saint exercice de la prière ? C'est néanmoins à quoi sont réduits les ministres de l'Evangile. Il semble,

à voir la négligence de beaucoup de chrétiens à recourir à la prière, qu'elle n'est pour eux d'aucune utilité, et qu'il n'y a là-dessus aucune obligation. Ceux même qui s'adonnent à la prière, s'acquittent de ce devoir avec tant d'imperfection, qu'ils n'en retirent aucun avantage : ils en font même souvent une matière de péché. D'où vient une telle négligence et un tel abus de la prière ? C'est qu'on ne l'estime pas autant qu'on le devroit ; on ne s'est jamais bien appliqué à en connoître toute l'excellence ; on n'est pas assez convaincu de l'indispensable nécessité de vaquer à ce saint exercice, et des grands biens qui en reviennent, quand on s'en acquitte comme on doit. Plusieurs sont aussi dans l'erreur au sujet de la prière, s'imaginant que c'est assez de proférer de bouche quelques formules d'oraison, sans se mettre en peine de la dévotion du cœur : d'autres enfin vivent en mauvais état ; ils ne demandent pas ce qu'ils devroient demander ; ou s'ils le font, ils manquent de la confiance et de la persévérance, sans lesquelles les prières deviennent inutiles.

Voilà, M. F., une ample matière d'instructions. Comme je ne puis l'expliquer toute entière en ce jour, je m'appliquerai uniquement à vous faire concevoir une haute estime de la prière, pour vous porter à en faire dans la suite, et sur-tout pendant ces jours prochains,

votre principale occupation. Devez-vous beaucoup estimer la prière ? Oui, M. F., vous devez la regarder comme un exercice des plus excellens de notre religion : je vous le montrerai dans un premier point. Il est pour vous d'une nécessité absolue, mais en même temps un des plus avantageux : ce sera le second point.

(Quoique ce ne soit pas la coutume de se mettre à genoux à la fin de l'exorde des prônes, il conviendroit, ce me semble, de le faire en cette occasion.) Mais pour vous bien parler de la prière, M. F., je dois commencer par la prière même, tant pour vous que pour moi; disons donc ensemble : Seigneur, apprenez-nous à prier : *Domine, doce nos orare.* (Luc. 11.) Aidez-nous, par votre grâce, à bien connoître l'excellence, la nécessité et l'utilité de la prière ; et assistez-nous pour vous prier comme vous le desirez. (Ou bien on pourroit s'adresser à la très-sainte Vierge qui a excellé dans la manière de prier, afin qu'elle obtînt de son Fils pour tout l'auditoire, l'esprit d'oraison.)

I. POINT.

Pour vous donner une haute idée de la prière, il suffit, M. F., de la bien faire connoître. Qu'est-ce que la prière ? Ce n'est point, comme on le croit communément, une simple récitation des prières vocales que l'on trouve dans les livres, ou que l'on a apprises, et que l'on

avec quelques personnes du monde ; s'ils ne passent point tout leur temps, ou du moins une grande partie, dans des entretiens frivoles, au grand mépris de la majesté divine qu'ils devroient honorer par leurs prières. On pourra citer l'exemple d'Abraham qui, pénétré de reconnoissance à la vue de la bonté de Dieu qui lui permettoit de lui parler, s'anéantissoit en sa présence, en lui disant : *Loquar ad Dominum*, (Gen. 18.) il mettoit son bonheur à réciter sa prière. On ajoutera avec S. Jean Chrysostôme, que c'est le comble de l'aveuglement et de la folie, que de ne pas profiter de l'honneur que Dieu nous fait, en nous permettant de nous entretenir avec lui : *Evidentissimum signum amentiæ est, non amare hujus honoris magnitudinem*, d'autant plus que Dieu, en nous permettant de lui parler, nous permet en même temps de lui exposer nos besoins, de lui demander ce que nous desirons, avec promesse d'exaucer nos vœux. Fut-il jamais prince qui ait porté la bonté jusqu'à promettre, non pas seulement la moitié de son royaume, mais son royaume entier, et qui s'y soit engagé par serment ? Telle est cependant la bonté de notre Dieu ; il jure par lui-même, qu'il nous accordera tout ce que nous lui demanderons : *Amen, amen dico vobis, etc.* (Morale.)

Est-ce ainsi, M. F., que vous avez pensé jusqu'à présent de l'exercice de la prière ?

Avez

Avez-vous été bien convaincus qu'il n'y avoit point de temps dans la journée où vous fussiez occupés plus honorablement que lorsque vous priiez ? Demandez pardon d'avoir si souvent préféré la conversation des hommes à celle de Dieu : affectionnez-vous, plus que jamais, au saint exercice de l'oraison, et ne prétextez point la multitude de vos affaires, l'embarras de vos ouvrages ; la prière, vous ai-je dit, est une élévation de son esprit et de son cœur à Dieu ; vous le trouverez par-tout, ce souverain maître de l'univers, par-tout vous pouvez l'invoquer ; il est toujours prêt à vous écouter. Mais si ce premier motif ne suffit pas pour vous inspirer une sainte ardeur de la prière ; en voici deux autres qui feront peut-être plus d'impression sur vos cœurs. C'est la nécessité et l'utilité de la prière.

II. POINT.

Que la prière soit nécessaire à tout chrétien, qu'elle soit de précepte et d'obligation, c'est ce que personne ne peut contester. Les livres saints sont remplis des avertissemens réitérés que le Seigneur nous fait de vaquer à la prière. Que rien ne vous empêche de prier, dit le Sage, au livre de l'Ecclésiastique, ch. 18. Il faut prier toujours, disoit le Sauveur à ses disciples, sans se lasser jamais : *Oportet semper orare, et*

nunquam deficere. (Luc 18.) Veillez et priez, pour ne pas succomber aux tentations. L'Apôtre S. Paul le recommande en quantité d'endroits. La prière n'est donc pas seulement de conseil, mais d'une obligation absolue. C'est, dit le Docteur angélique, un acte de la vertu de religion, et même un des principaux actes : *Petere*, dit-il, *cadit sub præcepto religionis ; oratio est præcipua inter actus religionis.* (S. Thom. 2. quæst. 83. art. 3.) Et pourquoi? C'est que par la prière, nous honorons Dieu, nous déclarons qu'il est l'auteur de tous les biens, que ce n'est que de lui que nous pouvons les recevoir. Mais ce qui doit nous y engager davantage, c'est que c'est un moyen nécessaire pour obtenir les biens dont nous avons besoin. Sans la prière, nous ne pouvons ni croire, ni espérer, ni aimer, ni nous repentir comme il faut ; en un mot, point de bonnes œuvres sans la grâce. Et comment se la procurer, cette grâce ? Par la prière. Nul chrétien qui n'y soit obligé, dès qu'il a l'usage de sa raison, dans tous les âges de sa vie, en quelque état qu'il soit, juste ou pécheur, savant ou ignorant ; ce n'est pas seulement quelquefois dans la vie, mais très-souvent, qu'il faut prier : *Oportet semper orare ;* parce que souvent nous sommes tentés ; parce que souvent nous sommes obligés de pratiquer des bonnes œuvres, pour lesquelles la grâce nous est nécessaire.

On fera bien entendre au peuple cette nécessité de la prière ; 1.° du côté de Dieu qui l'ordonne ; 2.° du côté de nous-mêmes, de nos propres besoins, de notre impuissance à éviter le mal, à pratiquer le bien, sans la grâce ; 3.° du côté de J. C. qui a commencé, continué et consommé l'ouvrage de notre salut par la prière. (Application aux auditeurs.) Devez-vous être surpris si jusqu'à présent vous avez succombé à tant de tentations ? C'est que vous avez négligé la prière, ou que vous l'avez mal faite. Reprenez, M. F., ce saint exercice, si vous l'avez interrompu ; vous, sur-tout, pécheurs, persuadez-vous bien que sans la prière, et une prière humble, fervente et assidue, vous ne sortirez jamais de l'esclavage du démon ; et vous, ames justes, jamais vous ne vous soutiendrez dans la grâce, jamais vous n'arriverez à la persévérance, si vous quittez la prière. Mais aussi sachez, pour votre consolation, que s'il n'est rien de plus nécessaire, il n'est rien aussi de plus avantageux.

Les fruits de la prière sont innombrables ; un discours entier suffiroit à peine pour les bien détailler. C'est le remède à tous nos maux corporels et spirituels ; c'est le principe, le commencement et la perfection du salut. Parcourons les livres saints, nous verrons les merveilleux effets qu'elle a produits dans tous

les temps. On citera quelques traits d'histoire de l'ancien et du nouveau Testament, *par ex.* de Moyse, lorsqu'il prioit pour le peuple Juif; de Judith, pour la délivrance de Béthulie; du prophète Elie, dont il est parlé dans l'épître du jour; l'évangile et les actes des Apôtres sont remplis de quantité d'exemples des effets de la prière. On prouvera encore cette vérité par quelques passages des Pères, et que la grâce de la persévérance, quoiqu'elle ne puisse se mériter en rigueur de justice, est néanmoins accordée à une humble prière: et par celui que l'on attribue à S. Augustin: *Verè novit rectè vivere qui rectè novit orare*; par la pratique de l'Eglise; elle est si persuadée de la force de la prière, qu'elle y a sans cesse recours, non seulement pour les nécessités spirituelles, mais encore pour les temporelles, sur-tout au temps de la mort. Combien de fois vous-mêmes, M. F., n'en avez-vous pas fait l'expérience?

En effet, en quelque état que l'on soit, elle nous est salutaire: *Tristatur aliquis vestrûm*, dit S. Jacques, *oret; æquo animo est, psallat.* (Jac. 5.) Etes-vous dans la tribulation? Invoquez le Psalmiste, il vous en délivrera, il vous aidera à la supporter chrétiennement, etc.

Après cette exposition de l'excellence, de la nécessité et de l'utilité de la prière, on conclura en ranimant l'ardeur des fidèles pour

ce saint exercice; on s'adressera aux jeunes gens, aux pères de famille, aux vieillards, aux justes aussi bien qu'aux pécheurs; on leur fera bien comprendre, que de toute leur journée le temps qu'ils emploient le plus utilement et le plus honorablement, c'est celui qu'ils donnent à la prière. Gardez-vous donc bien, leur dira-t-on, de l'abréger sans une nécessité pressante; ayez vos temps réglés pour vous acquitter de ce devoir indispensable de la religion; pères et mères, veillez à ce que vos enfans le remplissent, donnez-leur-en vous-mêmes l'exemple; maîtres et maîtresses, laissez-en le temps à vos domestiques. (Il faut sur-tout insister sur la prière du matin.) C'est par elle qu'il faut commencer la journée: en un mot, M. F., que vos maisons soient des maisons de prières, et soyez sûrs que Dieu versera ses bénédictions sur elles; ce seront des maisons chrétiennes, qui ressembleront à celle de la sainte famille de Jésus, de Marie et de Joseph; dont la vie étoit une oraison continuelle. En finissant, on exhortera, si on ne l'a déjà fait, à donner plus de temps à la prière pendant les jours des Rogations; et comme on n'aura pas le temps, dans cette première instruction, de s'étendre sur les conditions de la prière, on se contentera de les rapporter en peu de mots, on recommandera sur-tout de prier au nom de J. C., comme il l'ordonne lui-même.

Troisième sujet. Sur l'amour de Jésus.

Quoiqu'un pasteur puisse trouver abondamment dans la cérémonie des Rogations, dans le précepte de la prière et ses qualités, de quoi instruire les paroissiens en ce dimanche; il est cependant un sujet dont notre évangile fait mention et qui mérite une attention singulière, qui est même le but principal des instructions pastorales. C'est l'amour de Notre-Seigneur J. C. On en dit quelque chose à la vérité, lorsqu'on traite les mystères de Notre-Seigneur, dont il n'est aucun qui ne doive exciter notre amour envers lui. On parle en particulier de l'amour de J. C. dans l'Eucharistie, lorsqu'on instruit pendant l'octave de la Fête-Dieu. Néanmoins il est très-convenable qu'un pasteur consacre une de ses instructions, sur-tout à la fin du temps paschal, pour imprimer fortement dans le cœur de ses ouailles l'amour du souverain pasteur, qui est descendu du ciel pour racheter ses brebis, qui y remonte pour elles, et qui quitte de nouveau la terre pour aller leur préparer des demeures dans le ciel. Ce sujet bien préparé, fera toujours beaucoup de fruits.

Il faudra d'abord établir solidement les motifs qui engagent à aimer Notre-Seigneur J. C., et faire voir qu'il est cependant peu aimé; on indiqueroit ensuite les moyens de se pénétrer de cet amour et les effets qu'ils doivent produire en nous, ou les marques que nous en devons donner au Seigneur. On prendra pour texte de son exorde ces belles paroles de l'Evangile: *Ipse pater amat vos quia vos me amatis, et creditis quia à patre exivi.*

Qu'il fut consolant pour les Apôtres, d'entendre leur divin maître les assurer que son père les aimoit, et qu'en conséquence de cet amour, il exauceroit les prières qu'ils lui adresseroient en son nom, après qu'il les auroit quittés visiblement pour retourner au ciel. Qui de vous, M. F., ne desireroit avoir une telle assurance? Qui de nous ne souhaite ardemment d'être aimé de Dieu? Il ne tient qu'à chacun de nous de le posséder ce divin amour. Aimons J. C. comme ses disciples l'ont aimé; soyons-lui attachés par les liens d'une amitié inviolable, et ne doutons pas qu'il n'use de retour, qu'il ne nous aime constamment, et que nous ne soyons aimés de son père. C'est à ce divin amour que je viens aujourd'hui vous exhorter, et puis-je choisis un sujet plus digne de votre piété, plus convenable à des chrétiens, et plus propre à la grande fête que

nous célébrerons jeudi prochain. Je vous en ai déjà parlé de temps en temps dans les différentes occasions qui se sont présentées depuis le commencement de l'Avent jusqu'à présent. Chacun des mystères de ce Dieu homme a du exciter votre amour pour lui, mais comme nous finissons en ce temps paschal les solennités des mystères de sa vie mortelle, nous ne pouvons nous occuper plus utilement qu'à réunir dans un même entretien ce que nous avons considéré en chacun de ses mystères, afin de nous embrâser davantage et de nous affermir plus solidement dans son divin amour. Toutes sortes de motifs nous engagent à aimer J. C.; premier point. Quel doit être notre amour pour Jésus, et comment pouvons-nous nous y établir; second point.

I. POINT.

Rien n'est plus étonnant, plus déplorable que le peu d'amour que les chrétiens ont pour J. C. Est-il donc un objet qui mérite davantage leur affection, leur tendresse? En est-il un qui doive emporter leurs cœurs à plus juste titre? Tout ce qui est capable de rendre un objet aimable, tout ce que les autres objets peuvent présenter au cœur de l'homme de beau, de ravissant, se trouve réuni dans Jésus, de la manière la plus par-

faite ; en un mot, tout doit nous engager à l'aimer par-dessus tout autre objet. On aime ordinairement les personnes que leurs belles qualités rendent aimables ; on aime ceux qui ont pour nous de l'amitié, qui nous en donnent des marques certaines, qui nous témoignent souhaiter d'être aimés de nous, qui font et souffrent beaucoup pour avoir une place dans notre cœur. Mais si c'est un homme puissant qui cherche notre amitié, s'il en venoit jusqu'à nous en faire un ordre, jusqu'à nous promettre les plus magnifiques récompenses, si nous répondions à ses souhaits, jusqu'à nous menacer de sa colère, si nous étions insensibles aux témoignages qu'il nous donne de son affection : ah ! quel est l'homme assez aveugle, assez insensible pour tenir contre des raisons si puissantes. Or, M. F., toutes ces raisons, et beaucoup d'autres que je ne pourrois vous détailler, doivent vous déterminer à aimer le Seigneur J. C. 1.° il est par lui-même infiniment aimable ; étant Dieu et homme, il renferme en sa personne toutes les perfections de la divinité et de l'humanité. (On rappellera ici quelque chose de ce que l'on a dit pendant l'Avent, lorsqu'on a traité de la connoissance et de la science de J. C. Il faudra déjà insinuer quelques bonnes affections, *par ex.* un léger trait de la beauté de Jésus, un peu de science,

la moindre perfection de quelque créature nous frappe, nous ravit quelquefois jusqu'à l'euchantement ; eh ! comment, ô bon Jésus! vous qui êtes la beauté même, la science même et le comble de toute perfection, ne charmez-vous pas, n'enlevez-vous pas nos cœurs? etc.

2.° Jésus nous a aimés infiniment. Qui pourroit dire, qui pourroit comprendre jusqu'où il a porté son amour? Il n'y a qu'à récapituler ce qn'on aura dit de l'amour qu'il nous a témoigné dans son incarnation, sa circoncision, sa présentation au temple, sa vie cachée, son baptême, sa vie pénitente au désert, ses souffrances durant sa passion, sa mort, sa résurrection et ses différentes apparitions. On fera valoir le dernier trait de son affection qui le porte à monter au ciel pour l'amour de ses disciples et pour qu'ils puissent être toujours avec lui. Je vous le demande à présent, M. F., trouverez-vous jamais personne, je ne dis pas qui vous ait plus aimés, mais qui vous ait autant aimés que Jésus? On parcourra les pères, les mères, les frères, les amis. Est-il un ami, un époux ; est-il une mère, est-il un frère dont l'amour approche tant soit peu de celui que Jésus a eu pour nous ? (Il sera bon de former encore quelques bonnes affections, *par ex.*) Comment, ô mon Jésus! peut-il se faire que vous soyez

si peu aimé des hommes ? Auriez-vous pu faire et souffrir davantage pour les engager à vous aimer ? Comment notre cœur a-t-il pu résister jusqu'ici à la beauté, à la bonté de ce Dieu Sauveur. Notre cœur a-t-il donc trouvé un autre Dieu qui ait pu lui disputer notre attachement et notre affection, et ne sommes-nous pas tout à fait inexcusables de les lui avoir refusés ? On pourroit ici se servir de quelques comparaisons pour mieux faire sentir cette vérité, *par ex.*, d'un serviteur qui ayant trouvé un excellent maître, le quitteroit pour se mettre au service d'un tyran.

3.° Jésus est non seulement aimable, non seulement il nous a aimés et nous aime infiniment, mais il desire que nous l'aimions et nous en fait un commandement absolu ; et pour nous porter à le remplir, il y emploie les menaces les plus effrayantes et les promesses les plus avantageuses. Ecoutez, M. F., ce qu'il en dit lui-même, et comment il s'en explique par ses Apôtres : On citera quelques passages de l'évangile et des épîtres de S. Paul et de S. Jean. *Manete in dilectione meâ.* Joan 14. *Si quis diligit me, Pater meus diliget eum et ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus.* Joan 15. Il déclare que celui qui ne l'aime pas plus que son père, que sa mère et que soi-même, n'est pas digne de lui, qu'il n'aura point de part à son royau-

me ; enfin il fait prononcer anathême par S. Paul contre quiconque ne l'aime pas: *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema, maranatha.* (Ce mot maranatha, qui signifie le Seigneur vient, 1. ad Cor. 16., marque la rigueur du supplice réservé à celui qui n'aime pas J. C.) On en peut voir la force dans les interprètes. Et quoi de plus juste, M. F., que les punitions réservées à un chrétien qui n'aime pas J. C.? Est-il ingratitude, aveuglement, insensibilité pareille à la sienne? Ah! Seigneur, n'est-ce pas pour moi, s'écrioit S. Augustin, n'est-ce pas pour moi le souverain malheur de ne pas vous aimer? Quelle bonté dans vous de m'en faire un précepte, et de me menacer des plus rigoureux supplices, si je ne vous aime pas : ne trouvé-je pas dans vous, et dans vous seul des motifs d'amour les plus justes aussi bien que les plus multipliés?

On en viendra à la morale. Rien de si vrai, M. F., que Jésus est aimable par toute sorte d'endroits, et cependant rien de moins aimé. Si j'interrogeois chacun de vous, et si Jésus-Christ vous faisoit la même demande qu'il fit autrefois à S. Pierre, *amas me* : jeunes gens, m'aimez-vous? Vous répondriez, peut-être, sans hésiter, oui, j'aime Jésus, je l'aime de tout mon cœur, mais votre conduite ne dément-elle pas vos paroles? Pouvez-vous dire

avec sincérité, *tu scis quia amo te*, (Joan 21.) Tandis que vous conservez dans votre cœur un amour directement contraire à celui de Jésus. On continuera le détail en s'adressant aux personnes d'un âge plus avancé, aux pères et mères, etc. Ensuite on fera convenir les auditeurs que jusqu'à présent ils n'ont pas rempli le grand précepte de l'amour de Jésus, par conséquent qu'ils sont dignes de l'anathème prononcé par l'Apôtre contre ceux qui n'aiment pas J. C. et on leur enseignera ce qu'ils doivent faire pour s'en mettre à couvert, qui est de commencer à avoir pour Jésus un amour véritable.

II. POINT.

Quel amour demande Jésus? Ce n'est pas, M. F., un amour de mines et de paroles, qui n'est que trop commun même dans le monde chrétien : mais un amour de cœur, un amour effectif. Deux qualités essentielles. Si l'une des deux manque, on ne peut se glorifier d'aimer parfaitement Jésus.

Première qualité, amour de Jésus, amour du cœur, amour intérieur, amour de préférence qui l'emporte par-dessus tout autre, qui réponde à l'excellence de Jésus, aux grâces qu'il nous a faites, aux bienfaits dont il nous a comblés; et comme personne ne

l'égale en bonté ni en beauté, nul amour des créatures qui puisse égaler le sien. On dira ici quelque chose de l'amour sensible, de l'amour de tendresse que J. C. mérite, mais qu'il n'exige cependant pas absolument. Cet amour sensible est à souhaiter, et on ne peut trop s'y exciter; mais on ne doit pas s'allarmer si on ne le sent pas dans son ame. Ce que Jésus demande, c'est la préférence que nous devons lui donner sur tout autre objet dans notre cœur. (Voyez Bourdaloue, au sermon de l'amour de Dieu.) On fera rentrer ici l'auditeur en lui-même, pour qu'il examine s'il aime Jésus préférablement à tout le reste; s'il seroit prêt de tout quitter, de tout perdre plutôt que d'offenser Jésus. Voici, dira-t-on, un bel exemple de cet amour de préférence dans saint Paul: (ad Rom. 8.) *Quis nos separabit à charitate Christi.* Il faudra paraphraser cet endroit. Ah! qu'il en est peu qui aiment Jésus d'un amour vraiment intérieur : bien des gens se trompent et font tout consister dans quelques actes d'amour prononcés du bout des lèvres. C'est par les effets, M. F., qu'il doit se faire connoître cet amour : *Si diligitis me mandata mea servate; qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me; qui non diligit me, mandata mea non servat.* (Joan. 14.) Venons donc au détail. Jésus-Christ vous commande telle et telle chose, il vous en défend telle autre; vous abstenez-vous

de ce qu'il vous défend, faites-vous ce qu'il vous ordonne? Pardonnez-vous, aimez-vous vos frères et même vos ennemis; soulagez-vous votre prochain? Eh quoi! dit S. Jean, comment pouvez-vous dire que vous aimez Jésus, tandis que vous haïssez votre frère, que vous l'abandonnez dans sa misère. On fera convenir les auditeurs qu'ils se sont aveuglés sur un prétendu amour de Jésus, et on les conjurera de travailler incessamment à se le procurer; on leur en enseignera les moyens. En voici quelques-uns. 1.° Le demander souvent : *ignem tui amoris, Domine Jesu, in nobis accende.* 2.° Réfléchir souvent sur les perfections de Jésus-Christ, sur les bienfaits et sur les autres motifs propres à nous embrâser de son amour. 3.° En faire différens actes, par le pur motif d'amour. 4.° Donner l'aumône et faire des œuvres de miséricorde dans cette vie. 5.° Visiter souvent Jésus-Christ sur nos autels, et fréquenter la divine Eucharistie. 6.° Aimer ce qui a rapport à lui, la sainte Vierge, sa sainte mère, ses images, etc., prononcer son saint nom avec respect et affection; enfin souffrir volontiers pour son amour, et desirer ardemment de lui être réuni dans le ciel, gémir sur l'insensibilité des hommes à son égard. On s'étendra plus ou moins selon la prudence, et on ne manquera pas d'avertir les

auditeurs de s'en servir dès ce jour, et sur-tout pendant la messe.

On pourroit aussi quelquefois, soit dans ce dimanche, soit dans d'autres, en traitant le même sujet, lui donner des développemens différens. Au lieu de parler des divers mystères de sa vie, de sa naissance, de sa mort, etc., on pourroit donner un abrégé, 1.° des miracles qu'il a opérés pendant sa vie publique : *pertransiit benefaciendo et sanando omnes*; 2.° de sa bonté à recevoir les pécheurs, à les excuser et à leur pardonner; il reçoit Zachée, il va manger chez les publicains, il excuse et sauve la femme adultère; 3.° il nous peint encore sa bonté, sa tendresse dans les paraboles de l'enfant prodigue, de la brebis égarée, etc. Tout cela développé avec une certaine étendue, convaincroit les auditeurs que Jésus-Christ a aimé les hommes au-dessus de tout ce qu'on peut dire et imaginer. De là on concluroit qu'il est donc bien juste que nous usions de retour en l'aimant lui-même de tout notre cœur, et que c'est même là une des fins principales de son incarnation : *ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur.*

Pour le second point, sans entrer dans de grands détails sur les qualités de l'amour que nous devons à Jésus-Christ, on pourroit dire qu'un des meilleurs moyens que nous puissions prendre pour lui prouver notre amour, c'est

d'imiter les vertus dont il nous a donné l'exemple pendant sa vie mortelle. Ce seroit-là un vaste champ qui donneroit matière à bien des détails intéressans pour tous les âges et toutes les conditions.

Pour le VI. dimanche après Pâques.

Comme ce dimanche suit immédiatement la fête de l'Ascension de Notre Seigneur et qu'il précède la fête de la Pentecôte, que l'on célèbre le dimanche suivant; le devoir d'un pasteur en ce jour qui, comme on suppose, aura instruit jeudi dernier du mystère de l'Ascension, son devoir, dis-je, est de préparer son peuple à recevoir le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte? Il y a, ce semble, deux desseins à prendre, qui fourniroient deux prônes également convenables et instructifs. Pour remplir le premier dessein, il feroit voir la grandeur de la charité de Jésus-Christ dans le don qu'il veut leur faire de son Saint-Esprit; et il expliqueroit ensuite les obstacles qu'on apporte à la venue de ce divin Esprit. Pour exécuter le second, il montreroit dans un premier point de quelle importance il est pour les fidèles de se préparer à recevoir l'Esprit-Saint; et dans le second point, il entreroit dans le détail des dis-

positions qu'il faut y apporter. On peut aussi s'arrêter à bien expliquer ce que firent les Apôtres depuis l'Ascension du Sauveur jusqu'à la venue du Saint-Esprit. *Perseverantes unanimiter in oratione.* On parleroit de l'oraison, et singulièrement de celle qu'on appelle mentale. Voilà les trois principaux sujets qui paroissent le mieux convenir à ce dimanche. L'évangile et l'épître de la messe en fournissent l'occasion: l'évangile est tiré du même sermon du Sauveur, que les évangiles des deux dimanches précédens aux quinzième et seizième chap. de l'évangile selon saint Jean. L'épitre est prise du chap. quatrième de la première lettre de saint Pierre: elle commence par ces mots, *estote prudentes et vigilate in orationibus*, ou de saint Paul aux Eph. c. 1.er suivant le missel dont on se sert.

Pour l'exorde des deux premiers desseins, on prendra les premierès paroles de l'évangile: *cum venerit paracletus quem ego mittam vobis à Patre, spiritum veritatis qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me.* (Joan. 14. 26.)

L'Eglise, M. F., en faisant lire le texte sacré que vous venez d'entendre, nous rappelle la promesse que le Sauveur fit à ses disciples de leur envoyer son Saint-Esprit, lorsqu'il seroit retourné vers son père. Promesse magnifique et qu'un Dieu seul pouvoit faire et exécuter. C'est à nous aussi bien qu'à ses disciples qu'il l'a faite, cette promesse, et il ne tient qu'à

nous d'en ressentir en nous-mêmes l'accomplissement ; il ne s'agit de notre part que de nous en rendre dignes et sur-tout d'éloigner les obstacles à la venue du Saint-Esprit dans nos cœurs. Animons-nous, M. F., à les écarter ces obstacles, et sentons la grandeur du don que Jésus-Christ veut nous faire. C'est de quoi je me propose de vous entretenir. Je vous ferai voir d'abord combien grande est la charité de Jésus-Christ envers les hommes, dans la promesse qu'il leur fait de leur envoyer son Saint-Esprit ; je vous dirai ensuite ce qui peut vous empêcher de le recevoir.

I. POINT.

Qui pourroit l'expliquer, M. F., qui pourroit la comprendre, la charité que Jésus-Christ a témoignée aux hommes en leur promettant de leur envoyer le Saint-Esprit. Pour en avoir une idée juste et en parler justement et dignement, il faudroit avoir une parfaite connoissance de la nature du Saint-Esprit, de ses dons ineffables et des fins pour lesquelles Jésus-Christ a voulu l'envoyer. C'est, M. F., ce qu'aucune langue ne pourra jamais bien exprimer ; tout au plus pouvons-nous en avoir une connoissance bien imparfaite. Examinons d'abord qui est cet Esprit saint que Jésus-Christ veut nous envoyer du haut du ciel.

2.° Pourquoi il veut l'envoyer. 3.° A qui et comment il a dessein de le communiquer. (On auroit ici besoin, et pour les auditeurs et pour soi, d'implorer les lumières de l'Esprit saint, pour développer les trois soudivisions.) 1.° Quel est le don que Jésus-Christ veut nous faire ? Ce n'est rien moins qu'un Dieu. (On expliquera ce que c'est que le Saint-Esprit, et ce que le Sauveur en a lui-même dit.) Le même Dieu que le Père et le Fils, qui procède de l'un et d'autre par voie d'amour : c'est selon la doctrine de l'Eglise, des saints pères et de la théologie, l'amour national du Père et du Fils, c'est-à-dire, le lien sacré qui unit le Père et le Fils, et par lequel ils s'aiment infiniment. C'est en un mot la troisième personne de l'adorable Trinité, distinguée réellement de la première et de la deuxième; mais qui n'est cependant qu'un seul et même Dieu, avec ces deux divines personnes.

Après l'exposition de la divinité du Saint-Esprit, on suggérera une affection qui suit naturellement. Qui n'admire, M. F., la bonté infinie de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Non content de s'être donné à nous dans l'incarnation ; non content d'avoir employé pour nous toute sa vie ; de nous avoir donné tout son sang ; non content de nous préparer dans le ciel une place auprès de lui, et d'employer son crédit auprès de son père pour nous ob-

tenir tout ce dont nous avons besoin : il a voulu encore nous donner son Saint-Esprit ; il l'a envoyé comme le don le plus précieux qu'il pouvoit faire aux hommes. O excès de la libéralité d'un Dieu ! Quel est l'homme qui y pourroit être insensible ! qui n'aimera pas un Dieu qui nous aime jusqu'à nous donner tout ce qu'il est, tout ce qu'il a ? Oui, M. F., c'est à Jésus-Christ que nous sommes redevables de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, soit que nous le considérions comme Dieu, soit que nous le considérions comme homme, ou enfin comme homme-Dieu. Comme Dieu, il l'envoya avec son père : *mittam vobis à Patre* ; comme homme, il l'obtint par la vertu de ses prières : *ego vogabo patrem et alium paracletum dabit vobis.* Comme homme-Dieu, il nous l'a mérité par sa mort. Il n'y avoit qu'un homme-Dieu qui put nous mériter un don qui est Dieu : c'est pourquoi il disoit que son père enverroit le Saint-Esprit en son nom, c'est-à-dire, qu'il seroit excité par ses mérites à nous l'envoyer : *spiritum quem mittet pater in nomine meo.*

Mais pourquoi ce divin Sauveur a-t-il bien voulu envoyer son Saint-Esprit? 1.° Lui-même nous l'apprend, c'est pour être le consolateur de ses disciples : c'est ce que signifie ce mot *paracletus.* Il n'y avoit qu'un Dieu qui put les consoler de la perte d'un Dieu. 2.° Pour qu'il ren-

dit témoignage de lui : *ille testimonium perhibebit de me.* pour qu'il fit connoître sa divinité, ses grandeurs et toutes ses perfections, les grandes obligations que nous lui avons, et l'excellence de la gloire qu'il nous destine. 3.° Pour leur inspirer son amour et les en embrâser : *ille me clarificabit*, dit Jésus-Christ lui-même. Glorifier Jésus-Christ, c'est le faire connoître ; c'est le faire aimer ; et saint Paul déclare que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'esprit qui nous a été donné : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per spiritum sanctum qui datus est nobis.* Ad Rom. 4.° Pour enseigner aux Apôtres toute vérité et leur faire comprendre le sens de ce que le Sauveur leur avoit dit durant sa vie, et beaucoup de choses sublimes et importantes dont il n'avoit pas jugé à propos de les instruire ; parce qu'ils n'en étoient pas capables : *sed non potestis portare modò..... cùm venerit ille spiritus sanctus docebit vos omnem veritatem.* Enfin, ça été pour fortifier les Apôtres contre les persécutions qui devoient leur arriver, et les mettre en état d'établir la foi dans tout le monde, *vos testimonium perhibebitis... cum venerit ille paracletus arguet mundum de peccato, et de justitiâ et de judicio.*

Mais est-ce seulement en faveur de ses Apôtres qu'il a eu dessein d'envoyer cet esprit consolateur, cet esprit de vérité, de lumière, d'amour, de force ? Non, M. F., c'est éga-

ement pour nous, comme pour eux. A la vérité les Apôtres devoient le recevoir les premiers, le recevoir d'une manière sensible, et avec une abondance particulière de ses dons, afin d'être en état de changer la face de l'univers, et d'y établir la religion chrétienne : *Emittes spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ.* Néanmoins il n'a pas cessé de l'envoyer à son Eglise, depuis le temps des Apôtres jusqu'à nous : il l'a communiqué aux premiers chrétiens, et il le répand encore tous les jours sur les vrais fidèles. Il a promis qu'il demeureroit dans son Eglise jusqu'à la fin des siècles : *Ut maneat vobiscum in æternùm.* Quel sujet de consolation, M. F. ! quelle joie, quelle consolation cette vérité ne doit-elle pas inspirer ? Aussi l'Eglise continue-t-elle durant tout le temps paschal de marquer son allégresse dans ses offices et dans toutes ses cérémonies. Elle souhaite la communiquer à tous ses enfans. Elle veut qu'ils rendent de continuelles actions de grâces à Jésus montant au ciel. Elle desire sur-tout que nous le remercions du don inestimable qu'il veut nous faire de son Saint-Esprit. Et qu'y a-t-il de plus juste, M. F., soit que nous fassions attention à la qualité du bienfait, soit que nous examinions la manière dont il nous a été accordé.

C'est par un pur effet de son amour, d'un amour gratuit, le plus généreux et le plus

désintéressé, qu'il nous en a fait part. Hélas! qui sommes-nous pour qu'un Dieu daigne penser à nous, du haut de sa gloire, et nous donner tout ce qui est en son pouvoir, sans se rien réserver. Comment reconnoîtrons-nous une telle bonté? Ce sera, M. F., par une humilité profonde, par de fréquens actes de remercimens, et principalement en répondant au desir ardent qu'à Jésus-Christ de nous donner son Saint-Esprit. On conclura le premier point en fortifiant les auditeurs dans l'estime qu'ils doivent faire du don que Jésus-Christ leur prépare, en leur inspirant un saint empressement pour y participer, et sur-tout pour écarter tous les obstacles qui s'opposent à la venue de ce divin Esprit dans leurs ames.

II. POINT.

Si Jésus-Christ ne peut faire une promesse plus magnifique et qui marque mieux son amour pour nous, que de nous assurer qu'il nous donneroit son Saint-Esprit: rien aussi, M. F., que nous devions plus craindre que de nous rendre indignes de ce don précieux, et de mettre quelque empêchement à la venue de ce divin paraclet. Est-ce donc que nous y pouvons mettre obstacle, et se peut-il faire qu'il y ait des hommes, des chrétiens qui s'opposent aux desirs de Jésus-Christ, et qui le forcent,

pour

pour ainsi dire, de le priver de l'esprit divin. Hélas! M. F., ce monde en est rempli, et le Sauveur lui-même nous en a assurés, lorsqu'il a dit à ses Apôtres qu'il le leur enverroit : je vous donnerai, leur dit-il, mon esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir; dont il est indigne et qu'il ne connoît pas: *Quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum.* (Joan. 14.) Et d'où vient que le monde ne peut recevoir ce divin Esprit? Parce que l'esprit du monde est tout-à-fait opposé à l'esprit de Jésus-Christ. Qu'est-ce que l'Esprit saint? C'est un Esprit de vérité, de sainteté et de charité; et l'esprit du monde est un esprit d'erreur, de malice et d'amour-propre. On rapportera les maximes du monde, ce que l'on y cherche, de quoi l'on s'y entretient, pour quoi l'on y travaille. *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est.* (1. Joan. 2.) Esprit de sainteté et de pureté, il ne peut résider dans une ame impure : *In malevolam animam non introibit sapientia*; (Sap. 1.) Esprit de vérité et de droiture, il ne peut s'allier avec l'esprit du mensonge et de la tromperie: *Spiritus sanctus disciplinæ effugiet fictum.* Ibid. Esprit d'amour et de charité, il ne peut entrer dans une ame qui conserve la haine contre son frère. Enfin esprit de recueillement, de modestie; il ne se communique pas à une ame dissipée, qui n'aime que le tumulte, et les compagnies du monde;

aussi ne se communiqua-t-il aux Apôtres et aux autres fidèles assemblés dans le cénacle, que parce qu'il les trouva vides de l'esprit du monde, exempts de souillures, unis ensemble et retirés du bruit. C'est là ce qu'il exigea avant toute chose pour leur faire part de l'esprit qu'il leur avoit promis; et voilà, M. F., ce que vous devez faire si vous voulez sûrement l'attirer en vous. Il faut donc 1.° vous dépouiller, durant ces saints jours, de l'esprit du monde. 2.° Vous purifier du péché. 3.° Renoncer à toute inimitié. 4.° Eviter la dissipation; autant d'obstacles qu'on doit nécessairement éloigner pour se rendre dignes de la venue du Saint-Esprit.

On en a apporté la raison plus haut, ainsi il n'y a qu'à en faire l'application aux auditeurs, et leur demander s'ils ne reconnoissent pas en eux quelques-uns de ces obstacles, s'ils ne les apportent pas tous quatre. *Cujus spiritus estis?* Demandera-t-on. (Luc. 9.) *Vosmet ipsos tentate.* (1. Cor. 13) N'êtes-vous point dominés par l'esprit du monde, par l'esprit de la cupidité, de l'ambition, etc.? Ou ne prétendez-vous point allier un esprit mondain avec l'Esprit saint, suivant tantôt les maximes du monde, tantôt celles de l'évangile. 2.° Votre ame n'est-elle pas l'esclave du péché, de quelque habitude criminelle? L'esprit impur ne vous posséde-t-il point? N'est-il point rentré dans vous depuis

Pâques? Si cela est, comment pourriez-vous espérer de recevoir l'Esprit de pureté, tandis que l'esprit immonde sera maître de votre cœur : *Sicut nobilis homo in fetido et stercoribus pleno loco suâ sponte non habitat, ità spiritûs sancti gratia non visitat animam quæ in fœtore peccatorum perseverat.* 3.° Ne conservez-vous point contre votre frère des sentimens de haine et de vengeance, évitant sa conversation, refusant de lui rendre service, cherchant même à lui nuire, déchirant sa réputation? De semblables sentimens ne sont-ils pas tout-à-fait opposés à l'esprit de charité qui doit régner entre des chrétiens? Enfin ne vivez-vous point dans la dissipation et le tumulte, dans le trouble et l'agitation, sans rentrer presque jamais en vous-même? Ne vous livrez-vous pas à l'impétuosité de votre colère, et ne troublez-vous pas votre famille par vos emportemens journaliers? Ne causez-vous pas des querelles, des divisions, des procès dans votre parenté, parmi vos voisins, dans toute votre paroisse; et ne voyez-vous pas qu'une telle disposition exclut absolument de votre ame le Saint-Esprit, qui est un Dieu de paix, de tranquillité, de douceur: *Non est dissentionis Deus, sed pacis.* (1. Cor. 14.)

On conclura en pressant les auditeurs d'éloigner tous ces obstacles. Un seul d'eux suffiroit pour se rendre indigne de l'Esprit-saint, et pour empêcher de le recevoir. On indiquera

les moyens dont il faudra se servir pendant le cours de la semaine, pour ôter ces empêchemens et préparer une demeure dans son cœur. *Auferte offendicula de viâ.* (Isa. 57. 14.) Premier moyen; faire souvent pendant la semaine des oraisons jaculatoires que l'on adresse tantôt à Jésus-Christ, résidant au plus haut des Cieux, tantôt au Saint-Esprit, *par ex. Veni sancte spiritus..... Emitte spiritum tuum... lava quod est sordidum, sana quod est saucium.* 2.° Renoncer souvent à l'esprit du monde et renouveler les promesses du baptême. 3.° Se préparer à une bonne confession pour les fêtes de la Pentecôte, quitter les occasions du péché et toutes les affections criminelles, se réconcilier de bonne foi, prendre des sentimens de charité, de miséricorde; enfin modérer son attachement aux choses de la terre, sur-tout la passion de la colère, quitter même jusqu'aux fautes les plus légères, qui, quoiqu'elles n'éloignent pas tout-à-fait l'Esprit saint, ne laissent pas, comme parle l'Apôtre, de le contrister, de diminuer ses grâces, et de nous indisposer à ses intimes communications: *Nolite spiritum Dei contristare, omnis amaritudo et ira et indignatio, etc. tollatur à vobis cum omni malitiâ. Estote invicem benigni*, etc. (ad Eph. 4.) Ce dernier avis est surtout spécialement pour les ames justes, que l'on invitera particulièrement à redoubler leur ferveur pourattirer sur elles et sur toute la paroisse

l'abondance des dons du Saint-Esprit. On suppliera tout l'auditoire de commencer dès ce jour à pratiquer ce que l'on vient de dire, ensorte que chaque famille et même toute la paroisse imite l'exemple des fidèles rassemblés dans le cénacle. On ne manquera pas de les faire souvenir d'implorer le secours de la mère de Dieu, qui se trouva avec les disciples, et qui sans doute leur obtint, par ses prières, les dons de l'Esprit saint. On rappellera aussi en ce jour l'ancien usage des fidèles de communier à la Pentecôte; c'étoit même pour eux un précepte, et on les exhortera de s'y préparer pendant le cours de la semaine, etc.

Pour traiter le second sujet qui est très-convenable au dimanche dans l'octave de l'Ascension, et engager les peuples à se bien préparer à la fête de la Pentecôte, on prendra le même texte dont on s'est servi pour le premier dessein. *Cum venerit ille spiritus veritatis quem mittam vobis à Patre.*

Telle fut la promesse que le Sauveur fit à ses Apôtres, avant que de monter au ciel, et qu'il exécuta peu de jours après : mais ne croyons pas, M. F., que notre divin Maître qui fit descendre autrefois l'Esprit saint sur les fidèles assemblés au cénacle, ne se communique plus à présent. Toujours plein de bonté et de charité envers les hommes, il en fait part à tous les chrétiens, qui, à l'exemple de ses premiers

disciples se mettent en état de le recevoir. Et en quel tems a-t-il coutume de le répandre avec plus d'abondance ? C'est sur-tout dans le temps où nous sommes, durant les fêtes que nous devons célébrer dans quelques jours, et où se renouvelle la mémoire de la descente du Saint-Esprit et l'anniversaire de la naissance de l'Eglise. Avec quel empressement ne devons nous pas, M. F., nous préparer à recevoir la plénitude du Saint-Esprit et nous renouveler par-là dans l'esprit du christianisme. Pour nous y animer, nous n'avons qu'à bien sentir de quelle importance il est pour nous de recevoir le Saint-Esprit à ces fêtes de la Pentecôte, nous nous instruirons ensuite des dispositions qu'il faut y apporter. L'importance qu'il y a de se disposer à la fête de la Pentecôte, la manière de s'y préparer, voilà le sujet de cet entretien.

I. POINT.

Devons-nous nous préparer avec grand soin à recevoir l'Esprit saint ? Trois raisons principales nous en démontrent l'importance ; l'excellence du don que nous devons recevoir, le besoin que nous en avons et les grands biens qui en doivent être comme les fruits. On entrera dans l'exposition de ces trois motifs : 1.° l'excellence du don, *Grande opus ; neque*

enim homini præparatur habitatio sed Deo. (1. Paralip.) Ainsi parloit David lorsqu'il préparoit un temple matériel au Seigneur. Combien plus justement, lorsqu'il s'agit de préparer au Saint-Esprit une demeure dans nos cœurs, devons-nous nous écrier, *grande opus*, c'est un grand ouvrage, digne de tous nos soins. On vous l'a dit, M. F., lorsqu'on vous a exhortés à vous disposer à la communion, et on ne peut trop vous faire sentir l'excellence de l'action que vous méditez. Mais cette préparation est-elle moins nécessaire pour vous disposer à recevoir l'Esprit saint, que pour communier ? N'est-ce pas également votre Dieu, le même que le Père et le Fils ? Ne veut-il pas aussi habiter dans nous, faire sa demeure dans notre cœur ? *Ad eum veniemus et apud eum faciemus mansionem.* Les saints pères nous enseignent que le Saint-Esprit se communique réellement aux ames justes; il y réside comme dans son saint temple, et que si, par une supposition impossible, il n'étoit pas par-tout, il se trouveroit cependant dans l'ame du juste. (On emploiera ici quelques-unes des pensées dont on se sert pour montrer l'excellence de la communion, par rapport au corps de Jésus-Christ, et quelques passages des livres sacrés, *par ex. Præparate corda vestra Deo.* (1. Reg. 7.) *præparate vos per domos.* (2. Paralip. 35.) *præparare in occursum Dei tui.* (Amos 4.)

Second motif. Le besoin que nous avons du Saint-Esprit. Et quel besoin plus pressant, plus continuel? Que sommes-nous sans l'Esprit saint? Qu'est-ce qu'un homme destitué de ce divin Esprit, abandonné à l'esprit du monde, possédé de l'Esprit malin; en quel état déplorable n'est-il pas réduit, quelque riche, quelque fort, quelque savant même qu'il puisse être d'ailleurs? Exemples des philosophes, des sages du paganisme : exemples sur-tout de nos sages modernes qui se sont couverts d'opprobre par toutes les folies, les fureurs et les impiétés de la révolution. *Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt* : erreur, déréglemens, péchés les plus honteux, autant de suites de la privation de l'Esprit saint. Non, M. F., nul mérite pour le ciel dans un homme qui n'a pas l'Esprit saint. De quelque prudence qu'il paroisse doué, quelque mérite qu'il paroisse avoir d'ailleurs, il est très-pauvre et très-misérable. Qu'est-on sans la grâce de Dieu, et comment peut-on l'avoir sans avoir le Saint-Esprit? Rien donc de plus pressant que de nous le procurer, si nous ne l'avons pas; rien de plus important que de le conserver, si nous avons le bonheur déjà de le posséder. Le besoin que nous en avons est général et perpétuel: *Sine tuo numine nihil est in homine, nihil est innoxium.* Sans son secours nous ne pouvons rien; nous sommes sans lumière, sans force, sans onction. Com-

paraison d'un corps lorsque l'ame en est séparée, du soleil qui n'éclaireroit, qui ne feroit plus sentir de chaleur. Le Saint-Esprit est l'ame de notre ame, son soleil, sa nourriture, etc. en tout temps et à tout âge. L'Eglise en est bien persuadée ; c'est pourquoi elle l'invoque dans toutes ses prières, elle ne cesse de le demander pour ses enfans, elle les invite à le demander eux-mêmes continuellement. On fera remarquer ce qu'étoient les Apôtres avant qu'ils eussent reçu la plénitude du Saint-Esprit. Quoiqu'ils n'en fussent pas tout-à-fait privés, ils étoient néanmoins sujets à beaucoup d'imperfections ; on en citera quelques traits. Aussi le Sauveur leur déclaroit-il qu'il falloit que le Saint-Esprit vînt en eux pour les changer en d'autres hommes. En avons-nous moins besoin que les Apôtres ? Qu'il s'en faut bien que notre amour pour Jésus-Christ égale le leur ! Ayons donc la même ardeur qu'ils eurent après le départ de leur maître, pour se disposer à recevoir l'effet de sa promesse.

3.e Motif. Les grands biens que nous procurera le Saint-Esprit. Ici il n'y aura qu'à expliquer les sept dons du Saint-Esprit, qui éclaire, purifie, sanctifie, fortifie toutes les puissances de notre ame, et répare en quelque sorte le déréglement que le péché de notre premier père y a causé. (Voyez Dupont, Seigneri, tom. 5. S. Thomas. 1. q. 2. Sylvius.)

Ces dons ne sont autre chose que des habitu les ou qualités permanentes que Dieu communique à l'ame avec la grâce sanctifiante pour en fortifier les puissances surnaturelles, pour les rendre souples aux mouvemens de la grâce et capables d'exercer les actes des vertus les plus difficiles. Il y en a sept : les dons de sagesse, etc. Quels avantages sont comparables à ceux que ces dons nous procurent ? Les uns perfectionnent notre entendement, les autres la volonté. Le don de sagesse nous inspire du mépris et du dégoût pour les choses de la terre, et nous fait estimer et goûter les choses de Dieu. Les dons d'intelligence et de science bannissent l'ignorance et l'erreur de notre entendement, nous font connoître les mystères de la religion et juger sainement des choses par rapport au salut. Le don de conseil nous garantit de l'imprudence et de la précipitation ; nous fait prendre sagement notre parti dans les choses qui sont de conséquence pour notre salut. Le don de force nous fait surmonter la lâcheté, la timidité naturelle de vaincre tous les obstacles qui se rencontrent dans la pratique de la vertu. Le don de piété nous aide à remplir saintement nos devoirs envers Dieu, envers nos supérieurs, nos égaux et nos inférieurs. Enfin, le don de crainte de Dieu qui comme la base et le fondement de tous les es dons, nous empêche de nous laisser aller

à nos passions, et nous fait abstenir de tout ce qui peut déplaire à Dieu et nous exposer à son indignation. Jugez de-là, M. F., s'il est rien de plus utile à l'homme, rien qu'il doive plus souhaiter que de recevoir l'Esprit saint qui exclut de notre ame l'esprit du monde, et tous les vices capitaux par lesquels il tâche de se rendre maître de nos cœurs.

Après l'exposition de ces motifs, on demandera aux auditeurs ce qu'ils ont pensé jusqu'ici de la promesse que le Sauveur nous a faite de nous donner son Saint-Esprit, s'ils ont été bien persuadés du besoin qu'ils avoient de ses dons; s'ils en avoient bien connu l'utilité? Hélas! la plupart des chrétiens y sont insensibles. Ils estiment les qualités naturelles du corps et de l'ame, ils s'empressent pour se les procurer, tandis qu'ils ne font presque aucun cas des perfections surnaturelles dont le Saint-Esprit comble l'ame du juste, et dans laquelle il fait sa demeure. N'avez-vous pas été vous-même et n'êtes-vous pas encore dans cette erreur? On conclura en inspirant aux auditeurs un grand desir de recevoir l'Esprit saint, avec l'abondance de ses dons; mais un desir agissant et efficace qui les porte à imiter les Apôtres et les autres disciples de Jésus-Christ, dans le soin qu'ils prirent, pour attirer sur eux l'Esprit saint.

II. POINT.

Vous desirez sans doute, M. F., recevoir le Saint-Esprit aussi bien que les premiers fidèles auxquels il fut communiqué le jour de la Pentecôte. Vous n'avez qu'à suivre leur exemple : ouvrez les livres sacrés et voyez ce que saint Luc nous en apprend. Aussitôt que le Sauveur fut monté au ciel, ils exécutèrent l'ordre qu'il leur avoit donné en leur disant ; tenez-vous dans la ville de Jérusalem jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force qui vient d'en haut, c'est-à-dire, de mon Esprit qui doit vous remplir de force et que je vous enverrai du haut du ciel : *Vos autem sedete in civitate quoad usquè induamini virtute ex alto.* (Luc. 24.) Ils se retirèrent donc à Jérusalem, se réunirent tous dans une maison, dans un appartement supérieur qu'on appeloit le cénacle, et là persévérèrent dans un même esprit, dans l'exercice de la prière et de l'oraison, avec les saintes femmes et Marie, mère de Jésus. Il est facile de voir à quoi se réduisent les dispositions que vous devez apporter à l'exemple de ces premiers fidèles. La première est le recueillement et la retraite, autant que votre état peut vous le permettre. La seconde est la prière, mais une prière humble et persévérante. La troisième est la charité et l'union fraternelle.

1.° La retraite et le recueillement intérieur. Ce n'est pas au milieu du monde, des plaisirs, de la dissipation, des embarras du siècle que l'on peut bien écouter la voix de l'Esprit saint. *Hæc vox*, dit S. Bernard, *non sonat in foro, non auditur in publico, secretum quærit auditum.*

L'égarement où sont l'esprit, les sens et les affections de notre ame, lorsque nous nous trouvons habituellement et avec plaisir dans les vaines sociétés de ce monde, ôte, pour ainsi dire, au Saint-Esprit, le goût de nous parler intérieurement, de nous visiter: ou s'il nous parle, nous n'entendons point sa voix, nous ne la goûtons point, nous n'y donnons point l'attention convenable: *Non in commotione Dominus.* Semblable à un ami qui a des choses intéressantes à nous communiquer, il veut nous trouver seuls pour nous parler à cœur ouvert, la compagnie lui déplaît et le fait retirer.

Concluez de là, M. F., que la fuite du monde qui consiste au moins à se mettre en garde contre sa corruption, ses vanités et l'esprit de dissipation qui y règne, en un mot, à n'avoir de commerce avec lui qu'autant qu'on y est obligé par les devoirs indispensables de son état, est la première chose qu'on doit faire pour se disposer à recevoir le Saint-Esprit. C'est là une condition essentielle, sans laquelle nous ne le recevrons

point. Pendant ces huit jours qui précèdent la fête de la Pentecôte, à l'exemple des Apôtres et disciples, séparons-nous du monde; vivons dans une retraite plus religieuse que de coutume; éloignons de nos esprits mille idées vaines, qui ne pourroient que les distraire et les dissiper; vidons nos cœurs de ces attachemens mondains, qui nous empêcheroient de goûter les délices ineffables que l'Esprit saint répand dans nos ames.

Prenez garde au reste, M. F., on ne vous demande pas que vous interrompiez vos travaux pendant ces huit jours; que vous abandonniez les occupations nécessaires de votre état; non, on ne le demande point. Mais on demande que vous renonciez pendant ces saints jours à tout amusement frivole, à toute occupation trop dissipante, si elle peut être remise à un autre temps. Allez à votre travail ordinaire; nous vous y invitons: mais en le faisant, tenez-vous plus recueillis; supportez-en les fatigues avec plus de patience; et interdisez-vous sur-tout ces paroles oiseuses, ces murmures qui vous en font perdre le prix; élevez souvent vos cœurs vers Dieu, et entretenez-vous dans un esprit de prière habituelle. C'est la seconde disposition que vous devez apporter à la venue du Saint-Esprit, pour l'attirer dans vos cœurs.

Les Apôtres doivent encore ici vous servir

de modèles. Ils ne se contentèrent pas depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte, de vivre séparés du reste des hommes et de n'avoir aucune rélation avec eux; mais ils passèrent ces dix jours dans la prière et autres exercices de piété. Ils persévéroient unanimement, nous dit le texte sacré, dans la prière avec les saintes femmes et Marie, mère de Jésus: *Erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus et Mariâ matre Jesu.* (Act. I. 14.) Si, comme eux, nous desirons recevoir le Saint-Esprit, comme eux aussi nous devons le demander par les prières les plus ferventes; car Dieu ne donnera son Saint-Esprit qu'à ceux qui le lui demanderont avec ferveur et constance: *Dominus dabit Spiritum bonum petentibus se.*

Mais pour prier, il faut desirer; et si les Apôtres prièrent si ardemment, c'est qu'ils desiroient encore plus vivement la venue de l'Esprit consolateur, du divin paraclet. Ils sentoient le poids de leurs misères, ils voyoient l'étendue de leurs besoins, ils étoient vivement touchés et affligés de se voir sans maître, sans guide, sans consolateur dans leur tristesse et leur affliction. Il leur tardoit de voir enfin s'accomplir les grandes promesses que leur bon maître, notre divin Sauveur, leur avoit faites. Voilà ce qui les engageoit à en solliciter l'accomplissement avec tant d'ardeur

et par des prières si continuelles. Comme eux, M. F., sentons nos besoins, nos misères; voyons le triste état où nous sommes réduits: sans goût pour le ciel, n'ayant de l'amour que pour les choses de la terre, que pour les plaisirs peut-être et les folies de ce monde, sans cependant avoir pu jusqu'ici y trouver notre bonheur. Dans de si tristes circonstances, que pouvons-nous faire de mieux, que de desirer ardemment la venue de l'Esprit saint, de cet Esprit qui nous éclairera, qui nous détachera des choses de la terre, nous en fera sentir le vide et le néant, et ne nous fera plus soupirer que pour les choses du ciel.

Multipliez donc vos prières, M. F., pendant ces saints jours, à l'exemple des Apôtres; faites-les avec plus d'attention et de ferveur qu'à l'ordinaire. Assistez chaque jour à la sainte messe, si vos occupations vous le permettent. Si vous ne le pouvez pas, unissez vous du moins de cœur et d'esprit aux saintes ames qui ont le bonheur d'y assister, En un mot, priez dans l'union et la charité fraternelle: autre disposition pour recevoir le Saint-Esprit, qui n'est pas moins nécessaire que les précédentes.

En effet, M. F., sur qui croirez-vous que l'Esprit saint descendra, et dans quelle famille pensez-vous qu'il viendra faire sa demeure? Se communiqueroit-il à ces per-

sonnes qui vivent habituellement dans la haîne et la rancune, qui ne peuvent vivre en paix avec qui que ce soit, qui ne veulent rien souffrir, rien pardonner? Viendroit-il dans ces familles où il n'y a que brouilleries et dissentions, que disputes et querelles, où les pères et mères vivent sans union, sans accord et dans de scandaleuses divisions, où les frères et sœurs se déchirent mutuellement, sont sans attention, sans complaisance les uns envers les autres? Dans ces familles, en un mot, où règne une guerre perpétuelle? Non, M. F., ce n'est point là que l'Esprit saînt viendra. Il est un Dieu de paix et de charité, d'union et d'amour, il ne viendra point où ces vertus ne règnent point.

Sur qui donc viendra-t-il? Sur ces hommes humbles, pacifiques, doux, patiens, qui vivent en paix avec chacun, qui pardonnent de bon cœur, et qui aiment le prochain comme eux-mêmes. Il viendra dans ces familles qui sont, en quelque sorte, l'image du ciel, par l'union, la concorde, l'ordre et la paix qui y règnent. Dans ces familles où l'on s'aime, où l'on se chérit mutuellement; où les pères et mères vivent dans la plus parfaite union; où l'on se plait à aller au-devant des desirs les uns des autres; où l'on s'applique à vivre en paix avec chacun au-dedans et au dehors: à rendre service à chacun, à pardonner de bon cœur

et pour l'amour de Dieu les offenses, et à n'en faire à personne. Voilà, M. F., où l'Esprit saint viendra et où il fixera sa demeure; parce que c'est là qu'il se plaît. Il est l'union du Père et du Fils; il est le Dieu de paix et de charité, et il ne peut venir que dans des cœurs remplis de charité. Aussi, voyons-nous que les premiers fidèles sur qui l'Esprit Saint descendit au jour de la Pentecôte, vivoient dans la plus parfaite unanimité; qu'ils n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame pour l'unité des sentimens et l'union des cœurs. Imitons-les, et comme eux nous aurons part aux dons de l'Esprit saint: comme eux nous le recevrons.

On finira par exhorter les auditeurs à se pénétrer des vérités qu'on leur a annoncées, et à entrer dans les dispositions qu'ils doivent avoir pour recevoir l'Esprit saint. On pourra leur suggérer quelques prières courtes pour demander la venue du Saint-Esprit, telles que celles dont il est parlé à la fin de l'instruction précédente, ou autres également propres à enflammer leurs desirs ou à soutenir leur dévotion. On les invitera à ajouter à tout cela quelques autres bonnes œuvres, comme aumônes, mortifications, etc., sur-tout pour la veille du jour de la Pentecôte, qui st un jour de jeûne de précepte pour ceux i n'en sont pas légitimement dispensés. On

les invitera aussi à purifier leurs cœurs par la digne réception des sacremens et à assister avec tout le recueillement et la dévotion dont ils seront capables aux offices du jour, et même les personnes qui en auroient le temps, aux offices de la veille ; le matin à la bénédiction des fonts, pendant laquelle ils feroient bien de renouveler les vœux de leur baptême, et l'après-midi aux premières vêpres de la Pentecôte, si on est dans l'usage de les chanter dans la paroisse.

Un excellent sujet à traiter en ce dimanche, seroit la méditation ou oraison mentale. Pour cela, on s'attachera au point particulier recommandé par S. Pierre et exprimé dans ces mots: *Vigilate in orationibus.* C'est sur-tout par là, M. F., dira-t-on, que vous devez vous disposer à recevoir l'Esprit saint, ainsi que firent les premiers fidèles, *Erant perseverantes in oratione.* Je vous ai entretenus ailleurs de la nécessité et des conditions de la prière prise en général, et vous en êtes suffisamment instruits; mais comme il y a différentes espèces de prières, ainsi que l'insinue saint Pierre en vous disant *de veiller dans les prières.* Ce temps m'a paru plus propre à vous instruire d'une sorte de prière dont vous n'avez peut-être jamais entendu parler, ou du moins que plusieurs s'imagineront ne leur pas convenir, que d'autres regarderont comme im-

possible, et qui est cependant très-nécessaire, très-salutaire et même très-facile à pratiquer. On l'appelle *prière mentale* ou même prière de cœur; on lui donne aussi le nom d'*oraison* ou de *méditation*. Mais que ces noms ne vous rebutent point : pour peu que vous voulies être attentifs, vous conviendrez bientôt de la facilité, de l'utilité et même de la nécessité de ce saint exercice. Voilà, M. F., le sujet de cet entretien ; mon but est de vous faire pratiquer la même oraison, les mêmes prières qui firent l'occupation des Apôtres et des disciples rassemblés au cénacle, durant les dix jours qui précédèrent la Pentecôte; Fasse le ciel que j'y réussisse ! Quel changement ne verroit-on pas parmi vous dans fort peu de temps. Cet entretien renfermera deux réflexions : la première sur la nécessité et l'utilité de l'oraison mentale ; la seconde sur la méthode que l'on doit y garder ou la manière d'y vaquer.

I. RÉFLEXION.

Avant de commencer le corps de l'instruction, il est bon d'avertir les peuples, qu'en venant de leur parler de cette espèce d'*oraison*, on ne fait qu'obéir à l'intention de N. S. P. le Pape Benoît XIV, qui, dans son bref du 16 décembre 1746, enjoint aux Pasteurs de

faire bien connoître aux fidèles la nécessité et l'utilité de l'oraison mentale, et de ne rien négliger pour les porter à ce saint exercice ; il accorde même des indulgences très-abondantes à toutes les personnes qui l'apprendront et la pratiqueront.

Rien de mieux fondé, rien de plus sage que la conduite du Saint Père. Il n'est personne à qui cette oraison que nous appelons *mentale*, ou méditation, ne soit nécessaire, et tous les prétextes dont on se sert pour s'en dispenser, sont sans fondement. On montrera la nécessité de cet exercice, en exposant sa nature. Qu'entend-on par prière mentale ou *oraison*? Ce n'est autre chose qu'une réflexion sérieuse sur les vérités de la religion, sur nos devoirs, sur notre salut, d'où suivent les bons desirs et de saintes résolutions accompagnées de prières ou de demandes, pour pratiquer ce que l'on a résolu ; or, M. F., qui peut douter qu'un tel exercice ne soit nécessaire à tout chrétien? Déjà Dieu en avoit fait une loi, un précepte à son peuple dans l'ancienne loi : *Tu mettras ces commandemens dans ton cœur*, dit le Seigneur, *tu les enseigneras à tes enfans, tu les méditeras souvent et continuellement, non seulement quand tu seras en repos dans ta maison, mais encore dans tes voyages ; tu y penseras dès le matin, tu t'en occuperas en te couchant. Meditaberis in eis sedens in domo*

tuâ, ambulans in itinere, dormiens atque, etc. (Deuter. 6.) Les chrétiens sont-ils moins obligés à ces réflexions? Et d'où viennent les désordres? N'est-ce pas du défaut de réflexion? *Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.* (Jerem. 11.) *Nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo, dicens: quid feci?* Ce n'est pas qu'on ait perdu entièrement la foi, mais elle est comme morte, n'étant pas vivifiée par la réflexion; et comment ne se livreroit-on pas à ses passions, en négligeant de nourrir son ame des vérités saintes de la religion? Comment pourroit-on réussir dans la grande affaire de son salut, sans ce moyen? Que faut-il pour se sauver? Il faut connoître Dieu d'une connoissance qui puisse produire en nous son amour; il faut se connoître soi-même pour réformer ses défauts; pour les combattre et s'en humilier; il faut connoître ses devoirs non seulement généraux, mais particuliers, pour s'exciter à les remplir; il faut enfin prévoir les difficultés du salut pour les surmonter et vivre dans cette vigilance continuelle, sans laquelle on ne peut réussir dans la grande affaire de l'éternité; et comment faire tout cela, si on ne rentre en soi-même par de fréquentes réflexions? On reprendra le détail ci-dessus, ensuite on réfutera les prétextes d'affaires temporelles, d'ignorance, d'égarement d'imagination, et même d'une hu-

milité mal placée, qui fait croire à plusieurs que l'exercice d'oraison n'est bon que pour des religieux, des ecclésiastiques ou pour des personnes qui n'ont rien à faire que de prier, qui sont éclairées et qui font profession d'une piété particulière. Mais reprendra-t-on, 1.° est-il donc une affaire plus intéressante que celle du salut? 2.° Chacun n'est-il pas capable de réfléchir, et ne pensez-vous pas tous aux moyens de réussir dans vos affaires temporelles, dans vos différentes entreprises?.... 3.° L'exercice dont je vous parle n'est point au-delà de votre portée, et pour peu que vous ayez de bonne volonté, vous vous en instruirez aisément, vous viendrez bientôt à bout de le pratiquer. 4.° Vous importe-t-il moins de faire votre salut qu'aux religieux, qu'aux ecclésiastiques et aux chrétiens fervens qui vivent dans le monde? Regardez donc, M. F., comme une illusion du démon, l'erreur où vous avez vécu jusqu'à présent sur un point si important, et persuadez-vous bien aujourd'hui que vous ne réussirez jamais dans l'affaire indispensable du salut, si vous négligez d'y réfléchir souvent.

On pourra citer ici le sentiment de saint François de Sales, dans son introduction à la vie dévote, qu'il a faite pour les gens du monde. Mais pour vous engager plus efficacement à cet exercice, connoissez-en bien l'utilité: je

vous en ai déjà dit quelque chose dans un autre entretien : il y a des avantages singuliers attachés à ces saintes réflexions ; car elles éclairent l'entendement, elles purifient la volonté, elles corrigent les défauts elles règlent les mœurs, elles rendent toute la conduite honnête et chrétienne; là on s'instruit de tous ses devoirs, on prévoit les dangers du salut et on les prévient, on connoît ses fautes et on les répare, on se fortifie dans les vertus théologales et morales, en un mot, par ce moyen, on met son salut en assurance ; c'est le sentiment de tous les Saints qui sont nos maîtres dans la vie spirituelle. Voyez S. Bernard, *de consideratione*, au Pape Eugène. Après avoir développé tous ces avantages, on conclura avec S. François de Sales (Voyez le chap. 1. de la 2.e partie de l'introduction, n.os 9 et 10.) qu'il ne faut rien négliger pour méditer chaque jour. Vous me direz sans doute que vous souhaiteriez bien le faire, mais que vous n'en avez pas le temps, et que vous n'en savez pas la méthode. Vous pouvez le trouver, ce temps, malgré toutes vos occupations, et il ne vous est pas difficile de pratiquer dans votre état, l'exercice dont je vous parle ; écoutez ce que je vais vous dire dans une seconde réflexion.

II. RÉFLEXION.

Non, M. F., le saint exercice dont je vous parle n'est point si difficile qu'on se le persuade communément dans le monde, et il n'en est aucun parmi vous qui n'en soit capable : les premiers chrétiens en faisoient une de leurs principales occupations; il y a encore de nos jours plusieurs ames justes, non-seulement dans les maisons religieuses, mais même dans le siècle, qui ne passent aucun jour sans y donner quelque temps, selon que leur âge et les devoirs de leur état peuvent le permettre. Je n'ai qu'à vous proposer leur exemple et à vous mettre devant les yeux la méthode qu'ils y observent. (Il est ici besoin de beaucoup de prudence pour dire ce qui convient à la paroisse, eût égard aux personnes qui la composent. Dans les paroisses où il y a un certain nombre de gens qu'on appelle honnêtes, qui ne sont pas obligés d'aller aux travaux de la campagne, on entrera dans quelques détails sur la méthode ordinaire de l'oraison mentale, pour la préparation, le corps de l'oraison et la conclusion en les exhortant à ce saint exercice. On leur indiquera les livres qui pourroient les instruire. S'il n'y a que des gens de travail dans la paroisse, on leur enseignera une manière de faire l'oraison, qui soit à leur portée

et qui puisse s'accommoder à leur travail corporel; *par ex.* ou leur proposera de se conserver en la présence de Dieu, après leur prière du matin, et sur-tout de se rappeler la manière dont Jésus-Christ commençoit son travail, lorsqu'il étoit avec saint Joseph; ils l'adoreront intérieurement, et le prieront de leur communiquer de saintes pensées, de pieux sentimens et quelques bonnes résolutions pour passer saintement la journée.) Cela peut se faire, dira-t-on, soit à la maison, en s'y occupant du soin du ménage, soit en voyage, soit dans les ouvrages de la campagne. (Après cette courte préparation, on leur recommandera de garder le silence autant qu'ils pourront, le premier quart d'heure de leur travail, et durant ce temps ils feront ce qu'on appelle le corps de l'oraison, en faisant usage des trois puissances de leur ame : la mémoire, l'entendement et la volonté.) Rappelez-vous, leur dira-t-on, quelques vérités de notre sainte religion, celles que vous aurez lues le soir, ou que vous aurez entendues le dimanche à l'église, ou quelque autre qui vous paroîtra plus importante. (On peut leur indiquer différens sujets pour chaque jour de la semaine.) Animez votre foi, dira-t-on, et croyez ce que J. C. vous a dit sur cette vérité; demandez-vous à vous-même si vous en êtes bien persuadés; voyez comment vous vous comportez

à cet égard; faites attention aux saints mouvemens que produira en vous le Saint-Esprit; formez quelques bons actes, *par ex.* d'amour, de contrition, etc., ne manquez jamais de prendre quelques saintes résolutions pour le jour même, et qui vous soient particulières, c'est-à-dire, pour vous corriger de quelques défauts, et acquérir quelques vertus, selon que vos besoins spirituels les plus pressans pourront l'exiger. Terminez le tout par une courte prière, mais humble et fervente, pour obtenir la force d'exécuter ce que vous aurez résolu, et priez la mère de Dieu, votre bon ange gardien, votre saint patron et celui de la paroisse, d'intercéder pour vous. Y a-t-il rien là, M. F., qui soit impossible à un esprit raisonnable, à un chrétien qui desire sincèrement son salut? Eh quoi! durant votre travail, lorsque vous êtes seul, n'occupez-vous pas votre esprit de mille choses vaines, inutiles et terrestres; ne pensez-vous pas à vos intérêts temporels à rendre votre travail plus profitable, à perfectionner vos ouvrages? Si vous travaillez en compagnie, ne vous entretenez-vous pas de différens objets avec les personnes avec qui vous êtes; ne les écoutez-vous pas lorsqu'elles vous parlent, sur-tout si elles vous disent des choses qui vous intéressent? Et pourquoi ne vous occuperiez-vous pas, lorsque vous êtes seul, de votre affaire éter-

nelle? Pourquoi n'écouteriez-vous pas Dieu qui vous parle au fond du cœur? Qui vous empêcheroit de consacrer à cela au moins un quart d'heure dans la matinée? Qu'il seroit édifiant, M. F., de voir une troupe d'ouvriers faire ce généreux sacrifice dès le matin, et s'interdire toute conversation pendant l'espace d'environ un quart d'heure, pour converser d'une manière chrétienne. Ce seroit bien alors que l'on pratiqueroit ce bel avis de saint Pierre dans l'épître de ce jour : *Si quis loquitur, quasi sermones Dei.* On n'entendroit parmi vous que des discours édifians. Quelle douceur même, quelle consolation ne goûteriez-vous pas dans votre travail. Faites-en l'expérience, je vous en supplie, pendant cette semaine, *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* (Ps: 33.) Pères et mères, maîtres et maîtresses, ayez soin de mettre en pratique ce que je vous recommande; c'est de vous principalement que dépend l'observation de cet avis le plus important que l'on puisse vous donner. Ne doutez point, si vous y êtes fidèles, que le Saint-Esprit ne descende dans vos maisons et sur tonte votre famille : *Dabit spiritum bonum petentibus se.* (Le Pape recommande l'oraison mentale en famille.) On terminera ce second point en conjurant le Saint-Esprit de répandre sur la paroisse l'esprit d'oraison comme il le épandit sur les fidèles au cénale. Heureux le

pasteur qui pourra gagner sur ses paroissiens de vaquer à ce saint exercice!

POUR LE SAINT JOUR DE LA PENTECOTE.

AVIS IMPORTANT.

Un pasteur, pour bien instruire son peuple en ce jour, doit étudier à fond l'esprit de l'Eglise en cette solennité, pour en pénétrer ses auditeurs. Ce jour est à proprement parler l'anniversaire de la naissance de l'Eglise ; c'est donc sa fête par excellence : c'est aussi, par une suite nécessaire, la grande fête de tous les fidèles et même de chaque fidèle en particulier. Les saints pères la font aller de pair avec celles de Pâques. *Lætemur in hác die, ait sanctus Ambrosius, in Pentecoste, sicut in Pascha lætati sumus, est enim in utroque die solennis solennitas.* Saint Augustin l'appelle la consommation de l'ouvrage du Sauveur, etc.

Que doit-on conclure de cette grande estime que les saints pères ont eu de cette fête? Que ceux qui sont préposés pour l'instruction des peuples doivent apporter une attention particulière à en donner une juste connoissance, afin qu'ils la fassent célébrer avec la dévotion

qu'elle mérite. Chacun sait que cette fête dans le siècle dernier, étoit comme celle de Pâques, accompagnée de deux autres, et même autrefois on chomoit toute la semaine.

On peut s'attacher, 1.° à bien expliquer la grandeur de cette fête; 2.° à développer le mystère de la descente du Saint-Esprit, et le changement qu'il fit dans les Apôtres. On annoncera les Quatre-Temps et la fête de la sainte Trinité, pour le dimanche suivant; et on donnera les avis convenables.

Premier sujet. Sur la solennité de la Pentecôte.

Spiritus Domini replevit orbem terrarum et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis.

L'Esprit du Seigneur a rempli l'univers, et comme il contient tout, il a aussi la connaissance de tout. (Sap. 1.)

Le St.-Esprit, l'Esprit du Seigneur remplit l'univers, et il l'a toujours rempli dès le moment de sa création; mais il l'a fait, M. F., d'une manière plus admirable et plus avantageuse pour nous au jour de la Pentecôte, en ce jour qu'il descendit visiblement sur les Apôtres, sur les fidèles assemblés au cénacle, et il le fait encore sur tous ceux qu'il trouve disposés à le

recevoir. Remercions-en le Seigneur, et rendons-lui des actions de grâces éternelles pour un si grand bienfait. Bénissons le Père de qui cet Esprit saint procède ; bénissons le Fils qui nous l'a envoyé ; bénissons le Saint-Esprit lui-même qui s'est communiqué avec tant d'abondance. Que Dieu se lève, avons-nous dit, et que ses ennemis soient dissipés ; *exurgat Deus.* Que tous ceux qui refusent de lui obéir, que tous ceux qui le haïssent soient mis en fuite par sa présence ; c'est en ce jour que l'empire du démon a été détruit par la venue du Saint-Esprit ; c'est en ce jour qu'il a mis le comble aux victoires de Jésus-Christ ; qu'il a consommé son ouvrage et établi son Eglise. Quoi de plus grand, M. F., quoi de plus magnifique que ces paroles dont l'Eglise se sert pour nous annoncer cette fête, et que prétend-elle nous apprendre par là ? Elle s'en sert pour nous faire comprendre la grandeur, l'excellence, la dignité de cette fête, et la dévotion avec laquelle nous devons la célébrer.

Entrons dans ses vues, M. F., et pour y répondre, voyons quel rang tient cette fête parmi les autres fêtes de l'année, et quelle estime nous en devons faire. Instruisons-nous ensuite des sentimens de respect, de joie, de reconnoissance et d'amour avec lesquels nous devons la célébrer. La fête de la Pentecôte est de toutes les fêtes de l'année une de celles qui

méritent d'être célébrées avec plus de dévotion: premier point. De quelle manière devez-vous la solenniser : second point.

I. POINT.

Pour avoir une idée juste et complète de la fête que nous célébrons, il faut la considérer sous différens rapports; 1.° comme fête spéciale et principale du Saint-Esprit, et du plus grand prodige qu'il ait opéré dans les Apôtres. 2.° Comme la fête de la naissance de l'Eglise et son anniversaire. 3.° Comme la fête de notre propre sanctification.

Les saints pères lui donnent le nom de Fête du Saint-Esprit. *Celebramus adventum spiritûs sancti, anniversaria solemnitate. Huic solemnis congregatio, solemnis lectio, huic solemnis sermo debetur.* Ait sanctus Augustinus Serm. 3.° Pent. Saint Bernard : *hodie est festivitas spiritûs sancti, quâ visibiliter apparuit invisibilis, etc.* (Lisez le reste du premier sermon.) Oui, M. F., c'est principalement en ce jour que l'Eglise prétend honorer le Saint-Esprit, qui a bien voulu se rendre visible aux hommes. De même qu'elle a instituée des fêtes pour honorer le grand mystère de l'incarnation du Fils de Dieu, sa naissance, etc. elle en a voulu établir une pour honorer le grand mystère de la venue du Saint-Esprit, qui a daigné se communiquer aux

hommes et répandre sur eux ses dons d'une manière visible ; et quoiqu'en honorant le Fils, nous honorions le Saint-Esprit, elle a jugé à propos d'ordonner des fêtes particulières pour ces différens mystères. C'est donc aujourd'hui la fête spéciale de la troisième personne de la très-sainte Trinité, de l'Esprit saint, et comme nous chantons dans le symbole à la messe, de l'Esprit vivifiant, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils, qui a inspiré les prophètes, leur a révélé et fait écrire les divins oracles ; c'est, dis-je, la fête de l'Esprit divin, égal en tout au Père et au Fils, et qui nous a été envoyé de leur part. Et qu'est-il venu faire, M. F. ? Il est venu opérer le plus éclatant de tous les prodiges dans la personne des Apôtres. Qui n'en sera pas saisi d'admiration ? Tous ceux qui se trouvèrent à Jérusalem, rassemblés de tous les pays du monde, en furent étonnés : *Stupebant omnes et mirabantur.* (On racontera quelque chose de la merveille du don des langues et des prédications des Apôtres.) Mais ce qui rend cette fête doublement digne de notre estime et de notre admiration, c'est que c'est en ce jour que s'est faite la publication de la loi nouvelle. Elle se fit, dis-je, d'une manière solennelle, et commença dès-lors à obliger ceux à qui elle étoit annoncée.

C'est en ce jour que cessa la loi ancienne ;

ce fut la fin de la Pentecôte des Juifs. (On donnera une idée de la fête de la Pentecôte des Juifs qu'ils célébroient cinquante jours après la Pâques, en mémoire de la publication de la loi ancienne, qui se fit cinquante jours après la sortie de l'Egypte, et pour la célébration de laquelle ils étoient à Jérusalem en ce jour.) C'est en ce jour, dis-je, que l'Eglise chrétienne commença à être établie, que la synagogue fut détruite, et que Jésus-Christ entra en possession du royaume spirituel qu'il avoit mérité. C'est en ce jour qu'il réunit les Juifs et les Gentils, pour n'en faire plus qu'un même peuple. Il les rassembla tous dans une même bergerie, sous un même pasteur visible, S. Pierre et ses successeurs. (On pourra dire quelque chose de la prédication de S. Pierre.)

Voilà, M. F., la célèbre époque de l'origine de l'Eglise chrétienne ; c'en est ici l'anniversaire. Faut-il être surpris si elle la célèbre avec tant de magnificence, si elle témoigne tant de joie, si elle invite ses enfans à s'en souvenir même les jours suivans, si elle lui donne le premier rang après la grande fête de Pâques. *Quapropter profusis gaudiis, etc.* (Voyez la préface.)

Ce n'est pas tout, M. F., cette fête ne mérite pas seulement notre dévotion par les raisons que nous venons de vous développer. Une autre considération qui nous regarde nous-mêmes, doit nous la rendre plus chère et nou

en faire encore mieux sentir l'excellence; c'est que c'est la fête de notre propre sanctification. Il n'en est pas de la fête de la Pentecôte comme des autres fêtes que nous célébrons, même des plus solennelles. En les célébrant, nous nous rappelons seulement ce qui s'est accompli autrefois. (On donnera des exemples, Noël, Pâques, etc. etc.) Ces mystères ne s'opèrent pas de nouveau; mais celui de la Pentecôte se renouvelle réellement, quoique d'une manière moins sensible: *Hæc manifestatio (spiritûs) usque hodie fit nobis*; dit S. Bernard. Le Saint-Esprit agit encore en nous comme dans les Apôtres, dit le même Saint, *Ad pœnitentiam sui componctionem cordis, ad supplicationem pro veniâ, ad remissionem peccatorum, monet, movet, docet: monet memoriam, movet voluntatem et sic implet totam domum nostram, seu totam animam.* (Après cette exposition, on fera raisonner les auditeurs sur la préférence qu'ils doivent donner à cette fête, la haute estime qu'ils en doivent avoir, soit qu'ils la comparent à celles des Juifs, ou à celles de la nouvelle loi, à celles des Saints et même à celles de Notre - Seigneur Jésus-Christ; on fera sentir que c'est l'accomplissement de tous les mystères, le sceau de la nouvelle alliance, le plus grand sujet de joie; et que c'est pour cela, que l'on termine par elle le temps paschal, qui est le terme et l'accomplissement des mystères de notre ré-

demption.) Est-ce là, dira-t-on, l'idée que vous en avez eue jusqu'ici ? Ne l'avez-vous point regardée comme une autre fête de quelques Saints, de quelques Saintes ? N'est-ce point pour cela que vous vous êtes mis peu en peine de la passer saintement, aussi bien que les jours qui la suivent ? Concevez en ce jour l'estime qu'elle mérite, et instruisez-vous des sentimens de dévotion dans lesquels vous devez la célébrer.

II. POINT.

Les sentimens de dévotion que la fête de la Pentecôte demande de tous les fidèles, doivent répondre à la grandeur de cette fête et aux merveilles qui s'y sont opérées; aux grâces que Dieu a accordées à son Eglise et à celles qu'il veut bien encore répandre sur nous. C'est la fête par excellence du Saint-Esprit; quel respect ne mérite-t-elle donc pas de notre part ? C'est la fête de la naissance de l'Eglise et de notre propre sanctification; quelle joie, quelle reconnoissance et quel amour ne doit-elle pas nous inspirer ? Voilà, M. F., les sentimens dont vous devez être pénétrés dans ce grand jour et pendant toute l'octave. 1.° Sentimens de respect, puisque c'est la fête du Saint-Esprit : *Dec dubium est quanta huic diei reverentia debetur, cum spiritus sanctus excellentissimo sui muneris*

miraculo consecravit. Mais en quoi devons-nous marquer notre respect? C'est en reconnoissant cet Esprit divin pour vrai Dieu, consubstantiel au Père et au Fils, en l'adorant du plus profond de nos cœurs, en le remerciant de sa bonté immense pour les hommes. Et comme ce divin Esprit a été envoyé de Dieu le Père par le Fils, nous devons marquer notre reconnoissance aux trois adorables personnes, non-seulement à l'Esprit saint qui s'est rendu visible, et est venu changer la face de la terre, mais encore au Père qui nous l'a envoyé par son Fils, et au Fils qui nous l'a mérité. (On dira aux auditeurs de s'entretenir pendant le jour et l'octave des effets merveilleux du Saint-Esprit, et de son amour infini, en leur recommandant d'assister à la messe et au reste de l'office, avec plus de ferveur que jamais. On leur donnera des avis pour sanctifier tous les jours de la semaine, en assistant à la sainte messe, lorsqu'ils le pourront commodément; en se rappelant au milieu de leur travail la manière merveilleuse dont le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres; le changement étonnant qu'il opéra en eux, et la surprise où se trouvèrent les Juifs venus à Jérusalem; qui s'en retournèrent dans leur pays, et y racontèrent les merveilles dont ils avoient été les témoins.

2.° A ces sentimens de respect et d'une tendre dévotion envers le Saint-Esprit, nous

devons joindre des sentimens d'une sainte joie, de reconnoissance et d'amour pour les biens que l'Eglise a reçus en ce jour et que nous en recevons nous-mêmes. Si on se réjouit à la venue d'un prince bienfaisant, si on doit remercier Dieu des moindres faveurs, quelle doit être notre joie en ce grand jour, auquel le Dieu de toute sainteté est venu prendre possession de son Eglise, faire avec elle une alliance éternelle, sanctifier le troupeau et ceux qui doivent le conduire, etc. Les Juifs avoient coutume, en célébrant leur Pentecôte, d'offrir à Dieu en reconnoissanc les prémices des fruits nouveaux. C'étoit des pains faits avec les premiers fruits de la nouvelle moisson. Ils rendoient grâces à Dieu de ce qu'il leur avoit donné la loi par le ministère de Moyse, sur deux tables de pierre, cinquante jours après leur première Pâques, c'est-à-dire, après la sortie d'Egypte. Combien plus devons-nous nous offrir spirituellement, donner les prémices de notre cœur à ce divin Esprit, qui est descendu pour graver la loi nouvelle, cette loi de grâces et d'amour, non sur des tables de pierre, mais dans le cœur des Apôtres et des autres fidèles, et qui use encore envers nous de la même libéralité. De-là enfin, sentimens d'amour, mais du plus parfait amour. Et comment ne pas aimer celui qui est l'amour même, qui n'est qu'amour, qui n'inspire et

ne produit que l'amour le plus pur, qui est enfin toujours brûlant, et qui ne cherche qu'à se répandre. Oh ! M. F., que de fruits abondans ne retirerez-vous pas de cette fête, si vous vous laissez aller à ces sentimens qui devroient être comme inséparables de la piété des fidèles en cette grande solennité. (On moralisera, en reprenant chacun de ces sentimens de respect, etc., et on en tirera des conclusions naturelles, *par ex.* de demander pardon d'avoir si mal célébré les années précédentes une fête des plus solennelles de l'Eglise ; de résolution de tenir une conduite toute contraire, surtout de s'abstenir des joies profanes et de la dissipation qui ne sont que trop communes les jours de fêtes.)

On finira par une courte prière au Saint-Esprit. Exaucez, ô divin Esprit ! la prière que nous vous faisons et que nous ne cessons de vous répéter avec toute l'Eglise en ce jour ; venez, descendez parmi nous, comme vous descendîtes sur les Apôtres et les premiers fidèles ; remplissez nos cœurs de vos dons précieux, et embrâsez-les du feu de votre amour ; renouvelez cette paroisse, et communiquez au pasteur et aux ouailles les mêmes sentimens que vous communiquâtes à l'Eglise naissante, et restez avec nous, afin que, agissant toujours par vos saintes inspirations, nous nous rendions dignes de vous glorifier à jamais avec le Père et le Fils, dans le séjour de la gloire.

Second sujet. Sur la Religion.

Le texte sera pris de ces paroles de l'épître: *repleti sunt omnes, etc.* ou dans l'évangile ; *paracletus spiritus sanctus quem mittet Pater.*

C'EST au jour de la Pentecôte, M. F., c'est en cette grande fête que nous célébrons que s'est accomplie la promesse que le Sauveur avoit faite à ses Apôtres, de leur donner son Saint-Esprit, qui les instruiroit de toute chose, qui leur enseigneroit toute vérité, et les mettroit en état d'en rendre un témoignage public à Jérusalem, dans toute la Judée, la Samarie, dans la Galilée, et jusqu'aux extrémités de la terre. A peine furent-ils remplis de l'Esprit saint, qu'ils commencèrent à prêcher l'Evangile. Ce divin Esprit, qui en fit des hommes nouveaux, leur communiqua le don des langues, celui des miracles, des prophéties, et dans peu de temps ils donnèrent naissance à l'Eglise chrétienne, ils formèrent une société visible de personnes qui firent profession de croire en Jésus-Christ ressuscité, de pratiquer sa doc-

trine ; ils les réunirent tous sous la conduite d'un même pasteur. Elle se répandit insensiblement dans les différens royaumes ; et l'on vit bientôt le monde entier faire profession de la religion chrétienne, dont vous avez, M. F., le bonheur d'être les membres. Vous êtes bien persuadés qu'elle est la véritable, et je vous crois tous prêts à la soutenir au prix de votre sang.

(Si on a fait l'instruction sur les marques de la véritable Eglise, dont on a donné un plan pour le second dimanche après Pâques, on en fera ici mention.) Mais comme il importe extrêmement que vous soyez bien affermis dans la foi ; mais comme vous devez aussi être en état de rendre compte de votre croyance, j'ai cru devoir vous entretenir de l'établissement de notre sainte religion, tant pour votre consolation, que pour votre édification. Mon dessein est de vous faire voir que la religion catholique que nous professons, que l'Eglise romaine, dont nous avons le bonheur d'être les membres, est véritablement l'ouvrage de Dieu ; par conséquent, que nous devons nous y attacher de plus en plus, et conformer notre conduite à la doctrine qui y est enseignée ; pour cela, nous considérerons cette religion et cette Eglise dans son origine, dans ses progrès et dans sa perpétuité. Qu'est-ce que cette religion, et comment a-t-elle été établie ? Premier point. Comment s'est-elle soutenue et perpétuée jus-

qu'à présent? Second point. De l'un et de l'autre nons tirerons des conséquences aussi salutaires que consolantes.

I. PONT.

Pour être pleinement convaincus que la religion que nous professons, que l'Eglise où nous avons le bonheur de vivre, est véritablement l'ouvrage de Dieu, le fruit de la passion de Jésus-Christ, et de la descente du Saint-Esprit; voyons d'abord qu'est-ce que cette religion, quel en est le plan, quels en sont les dogmes, quelle en est la morale. (On donnera ici un abrégé de toutes ces choses, sur quoi on demandera.) Qui a pu former le plan d'une telle religion? Sont-ce des hommes? Mais leur orgueil et leur amour-propre ne s'y seroient-ils pas opposés, puisque la croyance des mystères incompréhensibles révolte en apparence leur raison, et que la morale qui en fait le fond, contredit leurs inclinations naturelles? On ne trouve rien dans tous les sages du paganisme, dans tous les anciens philosophes qui puisse être comparé, ni à la haute idée que notre religion nous donne de Dieu, ni à la pureté de la morale, ni à la sagesse du gouvernement qui en forment la base et l'essence. Dieu seul en a donc été l'auteur. Il n'y a donc que lui qui ait pu l'inspirer, et c'est

ce qu'il a fait en envoyant son Fils sur la terre, qui s'y est rendu visible, en se revêtant de notre humanité; c'est ce qu'il a fait au jour de la Pentecôte, où les Apôtres éclairés des lumières de l'Esprit saint en furent instruits parfaitement.

Mais quand même des hommes eussent été capables de former ce plan par leurs seules lumières naturelles, eussent-ils pu l'exécuter dans les circonstances où se trouvoit l'univers au temps de Jésus-Christ et des Apôtres? Qu'y faisoit-on alors? Quelle en était la religion? Par qui étoient-ils gouvernés, et comment?

Deux religions partageoient alors l'univers; le Judaïsme et l'idolatrie. L'une établie de Dieu, l'autre l'effet de la corruption du cœur humain. La première renfermée dans la seule Palestine; La seconde étendue dans tout le reste de la terre. (On donnera une idée de la réligion des Juifs et de l'attachement qu'ils y avoient.) Le monde étoit alors gouverné par les empereurs romains; et c'étoit le siècle le plus fâmeux du grand empire, appelé le siècle d'Auguste; (c'étoit le nom de l'empereur d'alors) il réunissoit tout ce que la gloire et la sagesse humaine ont de plus éclatant: mais rien n'égaloit son attachement pour les faux Dieux, à qui il se croyoit redevable de l'empire du monde. Par-tout

étoient élevés des temples aux fausses divinités. Rome sur-tout, la capitale du grand empire, se distinguoit par ses superstitions. C'étoit le centre de l'impiété et de la religion payenne. Que de tristes réflexions présente à nos esprits ce court tableau des erreurs d'alors? L'univers entier livré à l'idolatrie, plongé dans toute sorte de vices, à l'exception d'un pays assez peu considérable, je veux dire la Palestine, qui faisoit profession de reconnoître et d'adorer le vrai Dieu, de pratiquer la loi qu'il avoit donnée à son peuple sur le Mont Sinaï; encore s'étoit-il glissé parmi eux une multitude de fausses traditions? Ils attendoient, il est vrai, le Messie, un libérateur, un sauveur. Les prophètes l'avoient prédit expressément; ils en avoient marqué les caractères, sa conception, le lieu de sa naissance, etc. Mais aveuglés par la fausse idée qu'ils s'en étoient formées, prévenus par ceux qui étoient dépositaires des saintes écritures, que ce Messie seroit un homme puissant, qui les délivreroit du joug des romains, dont ils étoient devenus tributaires; ils n'avoient point voulu le recevoir; la synagogue entière s'étoit soulevée contre lui, tous avoient demandé sa mort; et ils étoient enfin venus à bout de le faire mourir sur une croix. Il avoit à la vérité, ce Messie promis, quelques disciples dans Jérusalem, qu'il s'étoit attachés

pendant le cours de ses prédications. Mais qui étoient ces disciples? Vous le savez, M. F., et il n'est pas besoin de vous faire le détail de leur ignorance, de leur foiblesse et de toutes leurs imperfections. Tel étoit l'état de l'univers, lorsque la religion que nous professons, que l'Eglise, dont nous sommes les membres, commença a s'établir. Rien n'est plus constant que ce fait; toutes les histoires concourent à le démontrer. Or, je vous le demande, M. F., quel autre que Dieu, c'est-à-dire, un être souverainement puissant, maître de tous les esprits et de tous les cœurs, et qui dispose des hommes à son gré: quel autre, dis-je, qu'un Dieu a pu dans ces circonstances mettre en exécution le plan de la religion chrétienne, et venir à bout d'établir l'Eglise catholique, que nous voyons subsister? Ce ne sont ni les Juifs, ni les gentils, puisque les uns et les autres y étoient tout à fait opposés. Ce n'est pas, non plus, par l'industrie des disciples du Sauveur, par leur éloquence naturelle, par leur crédit, ni par quelque violence qu'ils aient employée; c'est donc l'ouvrage de Dieu seul: *A Domino factum est istud.* (Psal. 117.) Et que peut-il y avoir de plus admirable? Quoi de plus consolant pour nous, que de nous rappeler la manière dont il l'a accompli: *Est mirabile in oculis nostris.* (Ps. 116.)

(On fera ici une supposition, en rappelant au peuple l'état où se trouvoit le monde avant l'établissement de l'Eglise.) Qui de nous, dira-t-on, s'il en eut été témoin, et que bientôt après il eut vu le changement qui se fit dans la Judée et dans l'empire romain, et de la manière qu'il s'opéra; qui de nous, dis-je, eût pu n'y pas reconnoître la vertu divine, la main de Dieu, et s'écrier avec le prophète roi, *Dextera Domini fecit virtutem.* (Ibid.) La droite du Seigneur a fait éclater sa force. Voyez en effet, M. F., les obstacles qui étoient à surmonter, soit de la part des Gentils, soit de la part des Juifs. Orgueil, impiété dans les uns, aveuglement et obstination dans les autres. Faire abandonner des religions où l'on avoit été élevé, que l'on avoit reçues de ses pères; renoncer à ses passions et embrasser une religion qui captive et l'entendement et le cœur, qui mortifie tous les sens. (Voyez la supposition dont se sert Bourdaloue dans sa dominicale, sixième dimanche après l'Epiphanie,) Ils ont été surmontés ces obstacles. Est-ce par une force humaine? Non, très-certainement. Elle ne va pas jusques là, sur-tout si on examine les instrumens qui ont servi à ce changement étonnant. Ce ne furent ni les sages, ni les puissans du monde qui y furent employés; mais les hommes les plus foibles, les plus grossiers, pêcheurs pour la plupart. (On rapportera ce

qui est dit des premières prédications de S. Pierre, et sur-tout cette plénitude de lumières, de sainteté et de force qui parut en eux.) Il n'appartient qu'à Dieu d'instruire ainsi les hommes, de les encourager, de les changer, de les métamorphoser.

Et par combien de miracles ces premiers prédicateurs ne confirmèrent-ils pas la doctrine qu'ils prêchoient. Miracles de toute espèce. L'ombre seule de S. Pierre en opéroit. (Voyez les actes des Apôtres.) Au seul nom de Jésus, les malades étoient guéris, les morts ressuscitoient, etc. Aussi, M. F., vit-on peu à peu l'Eglise chrétienne se former à Jérusalem, malgré toutes les contradictions des prêtres de la synagogue, des magistrats et des anciens du peuple. Insensiblement la foi en Jésus-Christ ressuscité gagna la Judée, la Samarie, la Gallilée. De-là, elle se répandit hors de la Palestine, dans les fameuses villes d'Antioche et de Corinthe. Elle parvint enfin jusqu'à la capitale de l'empire romain, et ce fut là que S. Pierre, le chef visible de l'Eglise, fixa son siège, après avoir demeuré quelques années à Antioche.

Que ne puis-je vous bien décrire cette fâmeuse victoire que la foi remporta sur les puissances de l'enfer, qui triomphoient depuis tant de siècles dans la superbe Rome ! Comment penser aux succès qu'y eurent les pré-

dications des Apôtres, sans admirer et remercier en même temps la puissance et la bonté divine, des fruits qu'y produisit la divine parole. Ne seroit-ce pas, dit S. Augustin, le plus grand de tous les miracles, que le monde se soit converti sans miracle ? Celui qui refuse de croire après de telles preuves, n'est-il pas lui-même un prodige d'aveuglement. (Exemples tirés de l'ancien testament, *par ex.* la conquête de la terre promise et la prise de Jéricho, qui sont incontestablement l'ouvrage du Seigneur.) N'est-ce encore pas une chose plus prodigieuse qu'au son des douze trompettes évangéliques, je veux dire, les douze Apôtres, les temples de l'idolâtrie aient été renversés dans tout l'univers. Il est évident que les hommes n'employent pas de tels moyens pour réussir dans leurs entreprises ; mais plutôt la force, l'industrie, le crédit, l'éloquence, etc.

(On conclura le premier point par engager les auditeurs à remercier Dieu d'avoir rendu la vérité de notre religion si évidemment croyable, que l'on ne peut sans une extrême folie, se refuser de lui rendre l'hommage de sa foi.) Ne seroit-ce pas la dernière de toutes les imprudences de la révoquer en doute. (On aura égard à la qualité des auditeurs ; on réfutera les prétextes des incrédules ; et pour cela, voyez les pensées de Bourdaloue et les méditations de Nepveu, aux 2 et 3 août. On montrera

montrera la sagesse et la prudence de ceux qui soumettent leur jugement au témoignage d'un Dieu qui s'explique si clairement, s'attachant fermement et constamment à l'Eglise catholique.

II. POINT.

Ce que nous venons de dire, M. F., de la naissance de l'Eglise et de la manière dont elle s'est répandue dans le monde, est déjà plus que suffisant pour nous convaincre qu'elle est l'ouvrage de Dieu : mais nous avons encore de quoi nous en convaincre plus pleinement dans la manière dont elle s'est soutenue et perpétuée jusqu'à présent. (Ici on s'attachera à décrire les persécutions des trois premiers siècles, de la part des payens dans tout l'empire, ensuite on en viendra aux hérésies qui l'ont agitée de tout temps.)

Comment pensez-vous, M. F., que furent traités ceux qui embrassèrent la foi de Jésus-Christ, prêchée par les Apôtres et leurs disciples ? Comment les Apôtres eux-mêmes et tous les prédicateurs de l'Evangile ont-ils exercé leur ministère ? Ouvrons d'abord les actes des Apôtres. (On citera ce qui en est rapporté surtout au chap. 8.e : *Facta est persecutio magna in Ecclesiâ.* Ce qu'en dit S. Paul. (2. ad. Timoth. 3.) *Quales persecutiones sustinui.* Par-tout on s'oppo-

soit à cette Eglise, *Nam de sectâ hâc notum est nobis quia ubique ei contradicitur*, (Act. 28.) dirent à S. Paul les Juifs qui étoient à Rome. Après avoir cité ce qui est dans l'écriture, on rapportera la multitude innombrable des martyrs dont les histoires font mention, les différens genres de supplices, la constance admirable des martyrs, et les effets merveilleux que leur constance opéroit : *Sanguis martyrum semen christianorum*, dit Tertulien. (On en tirera une réflexion.) Si toute la puissance des hommes n'a pu lui nuire ; si tous leurs efforts n'ont fait que contribuer à son accroissement; ce n'est donc pas l'ouvrage des hommes, mais de Dieu, qui a su se servir de ce qui auroit dû la détruire, pour l'étendre de plus en plus, et pour la cimenter plus solidement.

Cependant Dieu permit que les persécutions cessassent. L'empereur Constantin embrassa la foi chrétienne, catholique. On professa notre sainte religion avec une pleine liberté, dans toute l'étendue de l'empire; des temples sacrés furent élevés au vrai Dieu et à Jésus-Christ son Fils, sur les ruines des temples des faux dieux. Mais aux anciennes persécutions en succédèrent d'autres non moins à craindre. Ce fut de la part des hérétiques qui attaquèrent des points essentiels de cette religion, la trinité des personnes, la divinité de Jésus-Christ, celle du Saint-Esprit, etc. Ils firent entrer

dans leur parti les princes, les rois, les empereurs. Encore dans ces derniers siècles, ils n'ont rien oublié pour en sapper jusqu'aux fondemens.

Vous dirai-je sans douleur jusqu'où ils ont porté leur fureur contre l'Eglise romaine. On les a vus renverser les temples sacrés élévés au vrai Dieu, fouler aux pieds la divine Eucharistie, abolir le saint sacrifice de la messe, l'usage de la confession, profâner les reliques des saints, etc. Combien de provinces où ils ont porté le fer et le feu. Que n'ont-ils pas fait pour séduire les vrais fidèles ? Ils leur ont prêché une morale toute conforme aux inclinations de la nature. En affectant le nom de réforme, ils ont enseigné des maximes toutes contraires à celles de Jésus-Christ. Or, M. F., Dieu auroit-il pu être l'auteur de telles religions, et en arrêtant, comme il le fait, les progrès de l'hérésie, en étendant la foi catholique parmi les infidèles, par le seul glaive de sa parole, tandis que de faux docteurs, un Luther, un Calvin s'efforçoient de l'abolir dans l'Allemagne, dans la France et dans l'Angleterre ; peut-on douter que la conservation et la perpétuité de la religion catholique, ne soit un effet de la toute-puissance divine ?

Remarquez, je vous prie, de quelles armes ces hérétiques se sont servis pour établir leurs sectes pernicieuses. Comparez-les avec celles

qu'employèrent les Apôtres. Rapprochez leur doctrine et leur vie, de la doctrine et de la vie de ceux que Dieu destina à fonder son Eglise. Ne verrons-nous pas manifestement que ces hérétiques n'ont été conduits que par l'esprit d'erreur et de mensonge, et que la vérité ne se rencontre nulle part que dans notre sainte religion. Dieu l'a conservée jusqu'à présent au milieu de tant d'ennemis, et il la conservera toujours. Jésus-Christ son chef invisible lui a promis la perpétuité ; elle seule a le privilège d'enseigner la sainte doctrine, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. *Ecce ego vobiscum sum, etc. portæ inferi non prævalebunt, etc.*

Les hérésies se succéderont les unes aux autres ; mais aucune ne triomphera de l'Eglise de Jésus-Christ. En un mot, M. F., le Saint-Esprit sera toujours avec les premiers pasteurs qui nous gouvernent, et jamais il ne laissera périr son ouvrage. *Ecce ego, etc. Ego rogabo Patrem, et alium paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum.*

Cette promesse et cette prière de Jésus-Christ auront infailliblement leur effet jusqu'à la consommation des siècles. Quelle conclusion, chrétiens, à tirer d'ici ? Car il est temps de finir. Je les réduis à quatre et les comprends en quatre mots, qui seront autant d'instructions pour vous et pour moi. Reconnoissance, étonnement, réflexion, résolution. Appliquez-

vous. *Reconnoissance*, et envers qui? Pouvons-l'ignorer, Seigneur, et ne seroit-ce pas la plus monstrueuse ingratitude, si jamais nous venions à méconnoître le plus grand de vos bienfaits? Soyez-en donc éternellement béni, ô mon Dieu! c'est vous, et vous seul qui avez formé cette Eglise, où nous avons le bonheur de vivre; vous qui l'avez animée de votre Esprit, qui lui avez révélé vos vérités, qui lui avez confié votre loi, etc. Hélas! que serions-nous devenus, et dans quelles ténèbres serions-nous plongés, si vous ne nous eussiez pas fait naître dans cette Eglise?

Etonnement. Et de quoi: ne le voyez-vous pas, M. F.? n'est-il pas bien étonnant que la parole de Dieu, dès la naissance du christianisme, ait converti le monde entier, et que maintenant elle ne vous convertisse pas. (Voyez la fin du sermon de Bourdaloue déjà cité.)

Réflexion. Que chacun se dise à soi-même, que me sert-il d'être dans la véritable Eglise, si je n'en pratique pas les maximes, par exemple, si je ne fais point de Pâques? De quel avantage sera-t-il pour moi que ma religion ait triomphé de toutes les puissances du siècle et de l'enfer, si elle ne triomphe pas de mes passions, et si ma conduite n'est pas conforme à la foi que je professe? Ma religion ne sera-t-elle pas le plus juste sujet de ma condamnation?

Enfin, *résolution.* Puisque les vérités évangé-

liques prêchées par les Apôtres et leurs successeurs ont eu tant d'efficace et de force sur les premiers fidèles, si on les a vus mener la vie la plus sainte, et attirer à la foi, par l'édification de leurs mœurs, les juifs et les idolâtres; s'ils n'étoient qu'un cœur et qu'une ame; s'ils renonçoient à l'affection des biens de la terre; s'ils s'en dépouilloient pour soulager leurs frères, s'ils persévéroient dans la prière, dans la fréquentation de la divine eucharistie, dans l'assiduité à entendre la parole de Dieu; si enfin on les voyoit soutenir cette même religion, que je professe, aux dépens de leur propre vie, confesser Jésus-Christ devant les tyrans, endurer des tourmens inouis avec une patience à toute épreuve : pourquoi ces mêmes vérités qui me sont annoncées, et que je crois fermement, ont-elles si peu de force sur mon cœur? Pourquoi ma vie est-elle si contraire à celle des premiers chrétiens, à celle de tant de martyrs, et même de plusieurs fidèles qui vivent à présent, et qui, au milieu du monde, honorent leur religion par la sainteté de leur vie? Quelle confusion pour moi!

Ah! Seigneur, c'en est fait; je forme à ce moment la résolution de vivre en vrai chrétien, en vrai catholique. Votre vie, divin Jésus, dont on m'a fait le récit dans tant d'instructions; vos maximes qu'on m'a annoncées si souvent, seront les seules règles de ma con-

duite. J'ai besoin pour cela de votre grâce; envoyez-moi à cet effet votre Esprit de force qui m'aide à me vaincre moi-même, et à persévérer jusqu'à la mort, dans l'observation de vos divins commandemens, afin qu'après avoir été un digne membre de l'Eglise militante, je mérite de vous être réuni dans l'Eglise triomphante. Amen.

On pourroit aussi parler du don de la foi; montrer dans un premier point que la foi a été l'effet de la descente du Saint-Esprit et de la prédication des Apôtres, et dans le second nos obligations à cet égard.

FIN *du Tome second.*

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

Pour les Dimanches du Carême.

Avis remarquables, page 1

POUR LE I. DIMANCHE DU CARÊME.

De la nécessité de la pénitence, et de ses qualités, 4 et 9
Du délai de la conversion, 16
Homélie sur la retraite de J. C. dans le désert, 23
De l'estime et de l'emploi que l'on doit faire du Carême, 28

POUR LE II. DIMANCHE DU CARÊME.

Du malheur d'une ame dans le péché, et de son bonheur après sa délivrance, 33
Des qualités que doit avoir la prière du pécheur pénitent, pour obtenir sa conversion, 44
De la pureté du corps, 51

POUR LE III. DIMANCHE DU CARÊME.

De l'obligation de la Confession, et de ses avantages, 63
Du défaut de sincérité dans la confession, 74
Dessein sur la contrition et la confession, 89
Paraphrase sur l'épître du jour, 96

POUR LE IV. DIMANCHE DU CARÊME.

De la préparation à la communion paschale, 101
Comparaison du pain commun et de l'Eucharistie, 113
Parallèle de la Pâques ancienne avec la nouvelle, 122
Du rapport qu'il y a entre l'ancien et le nouveau Testament, 134

POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION.

Avis à donner au peuple avant le prône, 148
Avis aux Pasteurs, 152
Réflexion sur la passion de J. C. 155
Sur la communion sacrilège, 167
Sur la grandeur et la vertu du sacrifice de la croix, et sur l'abus que plusieurs en font, 186

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Manière de sanctifier la semaine sainte, 201
Des dispositions qui doivent précéder, accompagner et suivre la communion paschale. Homélie sur l'entrée triomphante de J. C. à Jérusalem, 214
Des dispositions prochaines pour une bonne communion, et de l'action de grâces qui doit la suivre, 226
Nous devons imiter les vertus dont J. C. nous a donné l'exemple dans sa Passion, 235

CHAPITRE QUATRIÈME.

Sujets à traiter depuis Pâques jusqu'à la Trinité.

Préambule, 244

POUR LA FÊTE DE PAQUES.

Sur la solennité de la fête de Pâques, 243
Sur la vérité de la résurrection de J. C., et la nécessité de ressusciter avec lui, 257
Sur les fruits que l'on doit retirer de la Pâques, 269

POUR LE I. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur la paix chrétienne, 280

Sur la persévérance, 291
De la foi en Jésus ressuscité, 301
Des obligations de ceux qui ont été régénérés par les eaux du baptême, 313

POUR LE II. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur le bon Pasteur, 318
Sur la connoissance de la véritable Eglise, 328

POUR LE III. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

De la brièveté de cette vie, et de la longueur de l'éternité, 341
De la rechûte, 354

POUR LE IV. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Du desir du ciel, 366
Des avantages que l'Ascension du Sauveur a procurés aux hommes, 376

POUR LE V. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur les Rogations, 388
De l'excellence et de la nécessité de la prière, 403
Sur l'amour de Jésus, 414

POUR LE IV. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

De la charité de J. C. dans la promesse faite aux hommes de leur envoyer le Saint-Esprit, et des obstacles à sa descente dans les cœurs, 427
De l'importance de se préparer à recevoir le Saint-Esprit, et des dispositions qu'on doit apporter à cette action, 437
De la nécessité et utilité de la méditation, et de la manière d'y vaquer, 451

POUR LE SAINT JOUR DE LA PENTECÔTE.

Avis importans. 461
Sur la solennité de la Pentecôte, 462
Sur la religion, 472

Fin de la Table du Tome second.